

Nouveau concordat entre l'Italie et le Vatican LIRE PAGE 4



« Le Monde de l'économie » Pages 17 à 20 Changement de climat après la baisse du dollar par PAUL FABRA

L'agitation des routiers n'a pas ouvert de conflit politique

Fragile Europe

Fragile Europe qui a aboli les droits de douane entre ses Etats et qui constate, établie, qu'il suffit de quelques douaniers engagés de part et d'autre du tunnel du Mont-Blanc dans un « conflit social autochtone » pour déclencher une immense paralysie. On pensait que la maladie la plus pernicieuse de l'Europe était ses difficultés à définir et à financer des politiques communes; or, dans sa vie quotidienne, elle se révèle incapable de régler des contentieux mineurs et strictement nationaux.

L'affaire des routiers et des douaniers franco-italiens, si elle a assurément des causes et des prolongements politiques hexagonaux, dépasse pourtant les frontières « franco-françaises » ou « franco-italiennes ». La presse étrangère de ce lundi ne s'y trompe pas et met l'accent sur des aspects plus généraux que la gêne qu'ont pu rencontrer des milliers de voyageurs, belges ou allemands en panne sur la route des sports d'hiver.

M. Charles Fiterman a déjà en bien du mal depuis deux ans et demi à faire admettre par ses collègues des Dix sa légitimité personnelle au sein d'un gouvernement pourtant régulièrement désigné par les citoyens d'un Etat souverain. Mais le rôle de ministre communiste sera probablement plus délicat à l'avenir à Bonn et à Luxembourg.

Voilà un thème que M. Mitterrand devra bien aborder lundi à Milan au cours de sa rencontre avec M. Bettino Craxi, chef du gouvernement italien, et plus des dossiers tels que la politique agricole commune, que ne sont pas parvenus à faire progresser de manière significative, semble-t-il, les ministres des affaires étrangères des Dix réunis samedi et dimanche à La Celle-Saint-Cloud.

Les transports ne relient pas vraiment de la politique, mais ils conditionnent le commerce dont dépend le bon niveau des échanges, donc la croissance du niveau de vie. Ce n'est pas un hasard si Hambourg ou Rotterdam, places fortes du négoce nord-européen, ont le revenu par habitant le plus élevé d'Europe.

Que se soit en termes budgétaires ou de chiffre d'affaires, le transport est une branche maîtresse de l'économie, et les Etats d'Europe du Nord font jusqu'à maintenant mieux compte que la France. Il faut progresser les techniques et, surtout, l'efficacité. On multiplie les contacts et les échanges, et par sa souplesse et sa polyvalence, qu'il facilite le commerce extérieur. Or, depuis quatre jours, on voit qu'un grain de sable à une frontière, puis l'expression violente de revendications secondaires, peuvent bloquer, dans l'énervernement général, la belle machine. Les gouvernements - dans le cadre national ou lorsqu'ils sont à dix - seraient bien basés, à partir de l'exemple des routiers, de comprendre que des petits détails trop longtemps négligés peuvent avoir autant d'importance que les grandes négociations, les « sommets » ou les marathons auxquels l'Europe est habituée.

Déjà, en 1849, Victor Hugo disait : « Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits aux idées... ». La CEE a fait faire, c'est vrai, des progrès aux idées; mais, pour le commerce, tous les verrous n'ont pas encore sauté.

L'opposition comme le gouvernement ont, après quelques faux pas, renoncé à exploiter un mouvement trop impopulaire

N'essayez pas de nous faire croire que nous sommes passés à côté de quelque chose de dramatique, d'un cas de figure inédit, pour ne pas le nommer : telle est, en substance, la réponse de M. Bernard Pons à ceux qui, au sein de la majorité, ont immédiatement donné une lecture politique du mouvement des routiers. Donner à cette épreuve de force une connotation politique - comme l'ont fait le PCF et la CGT, mais aussi M. Gallo, - c'est évidemment dramatiser et tenter de susciter dans l'opinion un réflexe légitimiste autour du gouvernement, dans une affaire où les fauteurs de trouble sont impopulaires. Cette impopularité même explique la distance que le secrétaire général du RPR maintient avec les routiers.

Pourtant M. Pons lui-même en fait quand même une affaire politique lorsqu'il charge M. Fiterman. Qui ne voit, à ce propos, que lorsqu'un est un ministre communiste, il est particulièrement difficile de dialoguer avec certaines catégories sociales? M. Rallie, avant lui, en avait fait l'expérience.

Les déclarations du ministre des transports, samedi à la télévision, ont servi de prétexte aux dirigeants professionnels pour durcir le mouvement. Tout autre élément aurait sans doute pu être utilisé de la

même façon, puisqu'il s'agissait alors de faire monter les enchères dans une négociation qui n'avait jamais été interrompue depuis le milieu de la semaine. L'intervention de M. Gallo, prévue depuis la veille, est venue à point nommé pour manifester la cohésion du gouvernement et parer au risque que M. Fiterman ne soit pris comme « tête de turc », de la même façon que M. Rallie l'avait été lors des grèves des médecins universitaires au printemps 1983.

Le ministre des transports peut se prévaloir d'un dialogue au total satisfaisant avec les responsables professionnels. Ceux-ci n'ont pas cédé aux sollicitations dont ils étaient l'objet et qui visaient à donner un mouvement une portée ouvertement politique. Le volet « ouverture » de la démarche du gouvernement a été constamment maintenu, l'intervention des forces de l'ordre ayant pour objet à la fois de manifester la fermeté des pouvoirs publics et d'éviter des accidents qu'aurait pu provoquer le blocage de certains grands axes de circulation. De ce point de vue, le gouvernement peut se féliciter que le mouvement des routiers n'ait entraîné aucune catastrophe.

Au-delà de ces péripéties, l'affaire des routiers pose, comme l'a remar-

qué M. François-Poncet au micro de RMC, deux problèmes : l'autorité de l'Etat et la structure de la société. La première a été mise à mal de façon spectaculaire, les images d'autoroutes bloquées par des files de camions donnant à tous une impression d'impuissance des pouvoirs publics. Le fait n'est pas nouveau. Les précédents gouvernements avaient déjà eu affaire à des manifestations du même ordre sur les routes, sans parler par exemple du blocage des ports par les marins-pêcheurs à l'été de 1980. Certaines catégories socioprofessionnelles disposent ainsi de la possibilité de mettre le pouvoir devant l'alternative suivante : se rendre à son tour impopulaire en recourant à la force, ou paraître faible en laissant « pourrir » la situation.

La difficulté pour les responsables de l'Etat est de garder le contact avec les représentants professionnels, tout en restant fermes vis-à-vis de la base. Cette manœuvre avait été réussie lors des manifestations paysannes en Bretagne. Il n'est pas exclu qu'elle le soit aussi avec les routiers.

JEAN-MARIE COLOMBANI. (Lire la suite page 9.)

L'inquiétude des chrétiens s'accroît au Liban

Les miliciens musulmans harcèlent sans relâche l'armée régulière

De notre correspondant

Après le raid israélien contre les positions palestiniennes à Bhamouna, Hammama et Damour, le gouvernement de Jérusalem a indiqué, dimanche 19 février, qu'il ne prendrait pas de mesures hâtives tant que la situation au Liban ne serait pas éclaircie. A Damas, les dirigeants syriens et ceux de l'opposition libanaise se sont appliqués, samedi et dimanche, à aplaiser leurs divergences.

Beirut. - « Cantonisation », « déferlement », « débâcle des Etats-Unis » et « opportunisme de la France », le « cas Amine Gemayel », l'« effroyable génie d'Assad », la « froide duplicité d'Israël », la « bataille de Souk-el-Gharb » : si vous êtes familier de ces termes, et de quelques autres, si vous saisissez les innombrables implications de chacun de ces mots, vous pouvez suivre une conversation à Achrafieh ou ailleurs dans le secteur chrétien de Beyrouth. Sinoce abstenez-vous. Ce ne sont pas des discussions pour néophytes et, d'ailleurs, il n'y a plus de néophytes ici : deux enfants de dix ou douze ans discutent ferme des cantons en jouant aux billes dans le parking d'un supermarché. Les rues sont

vides, les magasins sont vides, un appartement sur deux est vide à Beyrouth-Est, et un grand avocat qui, en neuf ans de guerre, ne s'était jamais départi d'un calme olympique malgré son pessimisme finement prophétique, avoue qu'il passe ses journées à faire venir son étude pour sauver les documents.

Barricadé derrière deux lignes de défense, l'armée en première position et les Forces libanaises en seconde, la population du secteur chrétien, après avoir vécu durant une semaine la peur panique d'une invasion consécutive à la chute de Beyrouth-Ouest, s'était progressivement rassurée. Elle avait fait ses comptes : les troupes « sûres » (c'est-à-dire chrétiennes) de l'armée repliées dans son secteur représentent dix mille hommes. Les miliciens des Forces libanaises à peu près autant. Vingt mille hommes bien aguerries au total, disposant du matériel lourd de l'armée, dont la quasi-totalité, malgré les quelques pièces abandonnées lors de la déroute de jeudi dernier, est entreposée dans le secteur chrétien. Pour tenir une demi-ville et une territoire d'un millier de kilomètres carrés, cela représente une force militaire appréciable. De plus, les lignes devront se stabiliser. Après tout, les « bordes » ne déferleront pas et M. Berri, le chef éhité d'Amal, était bien gé-

La deuxième débâcle de l'armée, face aux milices druzes du PSP dans la Chahhar al-Gharbi, a commencé à ébranler cette assurance encore toute fragile : la pression croissante sur le front de Souk-el-Gharb et sur un point précis de la ligne de démarcation à Beyrouth, connu sous le nom d'une tenture qui y avait été enlevée avant la guerre, « Prima », a fait le reste. « Deux fois en trois jours l'armée a craqué à Prima, et les miliciens de la deuxième ligne ont calmé la brèche et repris la position. »

A Souk-el-Gharb, depuis samedi soir, la bataille a pris l'allure d'un assaut par le PSP et ses alliés des positions de l'armée. Là, en tout cas, chacun est convaincu qu'il s'agit d'un combat d'arrière-garde et que les jeux sont faits en faveur des forces antigouvernementales, qui mettront ainsi le palais présidentiel de Baabda à leur portée. La population de Baabda et de ses alentours est allée en conséquence se réfugier dans des lieux plus sûrs, où, plus exactement - car il n'en existe plus de sûrs en secteur chrétien - moins directement exposés.

LUCIEN GEORGE. (Lire la suite page 4.)

Les difficultés des restructurations

Licencier plus vite ?

« Il ne s'agit pas de modifier les textes en vigueur, il s'agit d'aller plus vite dans l'examen des cas qui nous sont soumis », a indiqué M. Pierre Bérégovoy, dimanche 19 février, au « Grand Jury R.T.L. - Le Monde », à propos des licenciements collectifs. De son côté, après son offensive de l'été (le Monde du 6 septembre), le CNPF relance le débat sur la procédure des licenciements et les retards préjudiciables à l'entreprise qu'elle occasionne. Plus que jamais, il est question de « flexibilité » dans l'emploi, cette notion qui, pour le patronat, est devenue synonyme de souplesse, pour embaucher comme pour licencier.

Or, on peut avoir aujourd'hui l'impression que ces demandes, répétées, ont obtenu un écho favorable au plus haut niveau de l'Etat. M. François Mitterrand, le 12 février, au cours de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, n'a-t-il pas déclaré que « la lenteur des réponses apportées aux demandes justifiées de

licenciements ont souvent causé des difficultés » ? Ce constat admis, le président de la République est même allé plus loin, en ajoutant : « Il faut corriger cela ». Ce qui, à l'occasion du conseil des ministres suivant, le mercredi 15 février, a donné lieu à une précision de M. Jack Rallie - qui n'en était pas une à proprement parler, celui-ci feignant de croire que des consignes devaient être données, - qui a suffi à montrer combien le dossier était défilé pour un gouvernement d'union de la gauche.

Cependant, tel qu'il est présenté, le problème s'apparente à la quadrature du cercle. Ni le patronat, ni le gouvernement, en effet, ne souhaitent revenir sur le dispositif législatif en vigueur depuis 1975, même si M. Bérégovoy n'écarter pas la possibilité d'une loi qui simplifierait celle de M. Durafour.

ALAIN LEBEAUSE. (Lire la suite page 33.)

Le débat sur l'enseignement privé

Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Et si le débat sur la presse n'avait été que la répétition de celui qui devrait s'engager sur l'enseignement privé? Cette idée que se plaisent à répéter les députés de l'opposition commence à inquiéter un certain nombre d'élus et de responsables socialistes. La discussion, en première lecture à l'Assemblée nationale du projet de loi sur la presse a montré que trois députés décidés pouvaient, à eux seuls, si ce n'est paralyser, du moins ralentir et freiner les mécanismes législatifs. Encore n'étaient-ils réellement soutenus que par une douzaine de leurs collègues du RPR et de l'UDF, sans que l'opinion publique ne soit vraiment mobilisée sur un débat qui ne la concernait pas directement.

Si à la session de printemps le gouvernement propose au Parlement comme M. Alain Savary l'a annoncé - un projet de loi modifiant les rapports entre l'Etat et les écoles privées, et de ce texte n'ait pas reçu l'aval des responsables de l'enseignement catholique, que se passera-t-il? Toute l'opposition se

retrouverait unie pour tenter de s'y opposer en utilisant toutes les possibilités que lui offrent la Constitution et le règlement des assemblées. Nul ne peut en douter. M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée comme M. Jean-Claude Gaudin, président de celui de l'UDF, ne l'ont pas caché. Et M. Alain Madelin, député UDF de l'Ille-et-Vilaine, l'un des « trois mousquetaires » du débat sur la presse, a avoué que dans « ses temps libres », il commençait à penser au débat sur l'enseignement. Il a déjà annoncé que tous les records de retardement pourraient être battus puisque, à son avis, il est tout à fait possible de déposer dix-sept mille amendements au projet gouvernemental sur les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé. Il n'y en a eu, - si l'on peut dire - que deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit sur le texte touchant à la presse.

THIERRY BRÉHER. (Lire la suite page 9.)

LES XIV<sup>e</sup> JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

La fin des héros

Sarajevo. - La flamme olympique qui brûlait depuis le 8 février dans le stade Kosevo a été éteinte le 19 février après un ultime défilé des délégations. Les XIV<sup>e</sup> Jeux d'hiver, qui se sont achevés sur une exhibition de patinage artistique, avec une Katarina Witt resplendissante dans son numéro tzigane, ont été « les mieux organisés de l'histoire », a estimé le président du Comité international olympique (CIO), M. Juan Antonio Samaranch. Les efforts des Yougoslaves pour assurer le bon déroulement des compétitions ont, en effet, été couronnés de succès en dépit des conditions atmosphériques défavorables.

L'organisation pourtant n'est pas tout. Où étaient les héros des précédents Jeux de Lake-Placid? En dépit de ses quatre médailles, dont trois d'or, la belle Finlandaise Marja-Liisa Hamalainen, reine des épreuves de fond, n'a pas fait oublier Eric Heiden, Ingemar Stenmark, Hanni Wenzel, Irina Rodnina, et d'autres encore. Les exploits de la patineuse de vitesse Enke, quatre

médailles, dont deux d'or, et du fondeur Svann, quatre médailles, dont deux également d'or, n'ont pas plus bouleversé les foules que les trois médailles, dont deux d'or, du patineur de vitesse canadien Gaetan Boucher.

Sortis du brouillard comme d'une pochette-surprise, les Américains Bill Johnson et Debbie Armstrong, l'Italienne Paoletta Magoni et la Suisse Max Julien ont tiré à la loterie olympique des gros lots qu'ils auront peut-être du mal à faire prospérer. La plus belle performance dans ce domaine est sans doute revenue aux jeunes américains Phil et Steve Mahre, qui ont conjuré le mauvais sort qui les poursuivait en championnats mondial et olympique en terminant premier et second d'un slalom très sélectif.

Dans l'ensemble, ce sont les pays de l'Est qui ont fait la plus grosse moisson de médailles. Avec, respectivement, vingt-quatre et vingt-cinq

places de podium, la RDA et l'URSS ont presque obtenu le même nombre de médailles; mais les Allemands de l'Est ont totalisé neuf médailles d'or contre six seulement pour Soviétiques.

La RDA a dominé le patinage de vitesse féminin (neuf médailles), la luge et le bobsleigh (huit médailles). L'URSS, en dépit d'un recul surprenant en fond et en biathlon (six médailles contre onze en 1981), a remporté notamment neuf médailles en patinage de vitesse, cinq en patinage artistique, trois en luge et bobsleigh et, surtout, la médaille d'or en hockey sur glace, qu'elle tenait à récupérer par-dessus tout.

Les trois pays scandinaves, Finlande, Suède et Norvège, font mieux cependant en totalisant trente médailles, dont onze d'or, notamment dans les disciplines nordiques.

ALAIN GIRAUDO. (Lire la suite page 10.)

« JÉRUSALEM » DE VERDI A L'OPÉRA

L'histoire glorieuse

Depuis cent trente-cinq ans, la Jérusalem que Verdi écrit pour l'Opéra de la rue Le Peletier en remaniant profondément l'*Lombardi alla prima crociata* (les Lombards à la première croisade), n'avait plus été jouée ni en France ni ailleurs (1). Sa présence depuis samedi au palais Garnier pourra donc surprendre. C'est que, nullement satisfait de produire uniquement des chefs-d'œuvre consacrés, promanés dans le monde par une brigade de stars internationales, Massimo Bogdanenko, administrateur de l'Opéra de Paris, profite de l'immense faveur de l'art lyrique pour faire œuvre de culture et nous rappeler l'histoire glorieuse de notre théâtre.

D'où, après l'éclatant *Moïse*, de Rossini, cette Jérusalem qui ne restera sûrement pas au répertoire, mais que l'on est enchanté d'avoir vu au moins une fois dans sa vie. Car cette musique d'un Verdi entre trente ans (les Lombards) et trente-quatre ans (le *San Luigi*) est si belle; sans avoir la force dramatique de Nabucco, elle est vivante, frémissante, naïve, avec de beaux airs et des ensembles mouvementés, et donne une image plaisante de ce qu'était l'opéra sous le

régne de Mayerbeer, que Verdi lui-même allait bientôt échapper. Opéra « historiques », Jérusalem utilise la première croisade à peine comme un prétexte attractif, et moins encore comme source d'exotisme (mis à part un chœur fort peu oriental d'odalisques, que l'on a, sans doute opportunément, privés de leur ballet). Le livret, enusé d'invéraisemblances, se donne le plus grand mal pour maintenir jusqu'à la fin le quiproquo laborieux sur lequel il est construit : Gaston de Béarn, qui vient de se réconcilier avec le comte de Toulouse et d'en obtenir la main de sa fille Hélène, est accusé d'un attentat contre ce même comte, perpétré en réalité à l'inspiration du frère de ce dernier, Roger, qui est armurier de sa nièce. Mais le tueur s'est trompé de cible (il visait Gaston) et a d'ailleurs raté son coup...

JACQUES LONGCHAMPT. (Lire la suite page 13.)

(1) Représentée en italien, Gerusalemme ne devait pas triompher des Lombardi et ne fut remontée à notre époque qu'exceptionnellement à Venise, Milan et Berlin.

Le nouveau « Mein Kampf » est-il arrivé ?

Par SALAH GUERMICHE (\*)

Le juif, le franc-maçon, le communiste... l'émigré : tels sont les boucs émissaires désignés, par l'extrême droite, à la vindicte des médias.

oppose les vertus d'une tolérance tranquillisante. Mais là où le bon sens se cabre, c'est lorsque sur le « je-ne-suis-pas-raciste-mais » d'un certain électoral d'extrême droite, une certaine gauche d'occasion renchérit par un « je-suis-anti-raciste-mais ».

Ce qui dépasse mon entendement à moi, émigré d'un pays à pari unique et à presse non moins unique, c'est cette extraordinaire « libération de la parole raciste (1) ».

En France, nous dit-on, l'extrême droite « débordée de ses frontières traditionnelles », pour puiser dans l'électorat de gauche ce qui, au bout du compte, doit servir de caution à sa légitimité de composante politique.

(\*) Journaliste algérien, chercheur en communication.

que nationale. Quoi de plus logique, après tout ? Ne serait-ce que géométriquement, d'abord : à force de se faire « extrême », à force de tirer « à droite toute », l'idée extrême droite ne peut que finir par « être » de la gauche... Élémentaire, dans le cercle des familles politiques françaises, ce postulat s'applique tout aussi bien à la situation actuelle de l'extrême gauche, durement éprouvée qu'elle se dit par l'effritement des promesses de mai 1981. C'est ce que nous suggère, en somme, le « tableau 2 » des enquêtes de la SOFRES (1), dans les perceptions interprétatives qu'on fit de Jérôme Jaffré, pour déterminer le phénomène de « transfert spécifique de la gauche vers la droite ». Cela mériterait d'être clairement formulé. Malheureusement, et grâce à ce dernier, c'est fait. Seulement, ce n'est pas tout ! Interpréter, rendre clair, c'est une chose ; traduire en est une autre. Ce n'est pas moi, arabe, qui le dit, c'est l'érymologie proprement latine qui le sous-entend : « traducere = faire passer »...

Or, tout ce qui se passe, depuis le syndrome de Drex jusqu'aux prestations de M. Le Pen sur Antenne 2, tout cela ne saurait être escamoté, comme ça, en un tour de... passe-passe médiatique ! La liberté d'expression, cette hydre à deux têtes (gauche, droite ?) qui fait la pluie et le beau temps sous la V<sup>e</sup> République de France comme sous d'autres « ciels » démocratiques, cette hydre idéologique a décidément bon dos : ainsi, à libérer l'expression en tous sens, on ouvrirait la liberté tous azimuts ? Angéliques, angéliques, quand tu nous déçois ! Car enfin, la libération de la parole raciste est-elle vraiment le fait des électeurs potentiels ou fans de M. Le Pen ? Ne serait-elle pas plutôt le fait des médias ?

Certes, toute libération de parole ne peut que concourir à l'assainissement du paysage politique comme des « paysages humains » : ne serait-ce qu'en vertu du vieux principe de la « souper de silence ». Il est vrai aussi que, tout en déviant le corps social de ses angoisses quotidiennes, la liberté d'expression dévalorise quelque part, en la démythifiant, la parole qui se dé-livre. Le risque, cependant, est gros : à vouloir trop démythifier, on se réussit souvent qu'à démythifier ! C'est justement, à notre avis, ce risque que les médias contribuent à cristalliser...

« A vos arbres, citoyens »

Le minimum de déconscience qui aura dicté, aux organisateurs et pour les raisons que l'on sait, le report de ce « Le Pen show » n'est pas étranger à toute cette « réclame » faite autour, non pas de l'événement, mais bel et bien d'un avènement : celui d'une nouvelle géopolitique de l'Hexagone. Dans cette nouvelle donne, d'aucuns verront-ils le signe annonciateur du commencement de la fin de la V<sup>e</sup> République ?

Paradoxe ? Oui et non : n'est-ce pas le propre même de toute démocratie (libérale ou dite « populaire ») que d'enfanter son propre négateur universel ? Cela supposé, l'heure n'est guère aux supputations : un « précédent » phénoménal vient de s'inscrire dans les consciences, dans toutes les consciences, de gauche comme de droite. En plein désarroi, dans son discours à l'aband de Mémorial, M. Claude Lazzmann ne s'exprimait-il pas : « Il ne faut pas jouer avec les mots ! » ? Le désarroi d'aujourd'hui est le même que celui d'hier. Aussi, pour compléter la malheureuse phrase de l'homme des Temps modernes, dirons-nous : « Il ne faut pas jouer avec les mots », non pas « surtout lorsqu'ils concernent les juifs », exclutivement, M. Lazzmann, mais simplement lorsqu'ils concernent le juif, le bicon-nègre-son-voisin et les autres. Tous les autres, y compris ceux qui se disent avec M. André Figueras (1) « foncièrement, naturellement, historiquement français » ! Car, à partir du moment où le spectre du racisme se fait « foncièrement », aux couleurs de votre « Sécaz », le temps n'est pas loin « naturellement », où chaque télé-spectateur « historiquement » français se demandera avec angoisse si, sur quelque branche de son arbre généalogique, il ne se trouvera pas un juif, un communiste ou un émigré à... pendre ! Alors : à vos arbres, citoyens ! Le nouveau « Mein Kampf » est peut-être arrivé !

(1) Le Monde du 14 février 1984.

LETTRES AU MONDE

Réponses à André Mandouze

L'article d'André Mandouze, « Nous autres de la laïque, catholiques à part entière » (Le Monde du 3 février), a suscité de nombreuses lettres. Nous donnons les extraits les plus significatifs de certaines d'entre elles.

Désarroi et tristesse

Le « l'accuse » d'André Mandouze exprime (avec vigueur) le désarroi et la tristesse que ressentent des centaines de catholiques. Désarroi : comment les évêques français, dont les travaux sont suivis avec attention, ont-ils pu exprimer leur confiance et leur respect pour l'école publique, dans un document officiel, il y a si peu d'années - et abandonner aujourd'hui cette voie de paix pour rejoindre la rue, sous les slogans, les foudres incertaines et les politiciens ravis de cette canton ? Tristesse, sentiment d'être abandonnés... L'école publique accueille plus de huit millions de Français sur dix. Et donc « mathématiquement » la grande majorité des enfants des familles catholiques. Dans l'école privée, au moment des inscriptions de leurs enfants, les catholiques « déclarés » sont autour de 20 % : cela fait bien peu de monde ! Cette minorité à sa seule droite, elle aussi, à la solennité des évêques ; mais elle ne modifie pas le poids des chiffres !

Qui a rallumé la guerre scolaire ?

Je crois, monsieur, que les « arrières de 1904 » ne sont pas ceux que vous croyez, mais bien plutôt ceux qui ont rallumé la guerre scolaire. Je trouve par ailleurs outré et digne de reproche l'attitude de ceux qui vous érigent en donneur de leçons à l'égard de nos collègues les évêques, que vous les accusiez de « vouloir diviser le peuple de Dieu » et la France elle-même. L'accusation est si grosse qu'elle en devient insignifiante, pour

Saint Graal et double hélice...

Décidément, il est difficile de faire passer un peu d'information exacte sur la fondation du Collège international de philosophie. Tantôt l'on a fait d'y voir une commande ministérielle. Maintenant elle apparaît à Manuel de Diezges (1) comme le « rituel » d'un « Centre national d'études spatiales ». La problématique des antinomies kantienues et celle de l'instant zéro y auront leur place et leur moment. Pour une « musique des sphères », en voilà une qui doit sonner juste.

Une raison « déraisonnable » de voter Le Pen

Le procès de M. Le Pen à « l'heure de vérité », du 13 février ne m'a pas plu. On a refusé de laisser s'exprimer un homme qui n'avait rien de « nouveau » à dire. Jamais les journalistes n'auraient osé se comporter ainsi avec un autre leader politique ou syndical. Et nous sommes en France... Cet homme est dangereux ! Il était de taille à se défendre ! Il était de taille à se défendre dans le virginité, représenté à Drex sans que personne, dans ces deux municipalités, ait été de bulldozers sur les immigrés, il ne me semble pas, jusqu'à preuve du contraire, pas dangereux, pour l'instant, que M. Marchais. Et puis c'est si dangereux qu'il n'aurait pas dû être élu député !

Un réel qui explore des réels. Et aussi les imaginaires de ces réels. Ce

ne pas dire ridicule. Ils recevront certes avec déférence votre conseil de lire les Pères de l'Eglise, le crois pourtant qu'ils n'ont pas attendu votre éducation pour ce faire, mais malheureusement ils ont trouvé peu de choses chez les Pères qui puissent éclairer la question de la liberté d'enseignement dans notre France de 1984.

« Je suis l'évêque de tous les catholiques »

Je me suis tout à fait étonné par cet article, étant « catholique à part entière » et de formation laïque ; mes trois enfants vont également à l'école publique. J'étais toutefois à Lyon dimanche 29 janvier, car je pense que l'on ne doit pas défendre que les libérés d'un profit direct.

Découverte intéressante

Le mal qui provoque la fureur accusatrice de M. Mandouze vient de ce que les « évêques », à son avis, ont la faiblesse de lire les Pères de l'Eglise ! Quant à lui, il prouve qu'il sait lire de ses lectures patristiques, sans doute très complètes, l'argument nouveau de nature à trancher le débat actuel sur l'école. Il communique sa découverte intéressante ; les Pères de l'Eglise n'ont pas appris leur latin et leur grec sur les bancs d'une école libre ! Voilà la démonstration qui renverse les miroirs : mieux que ne le faisait le maître ! Qui douterait que la culture

La mort de l'andropologie

Ancien journaliste, ancien commentateur, à ma connaissance, n'a encore signalé ce qui est pourtant le seul événement significatif derrière ce non-événement par excellence que la disparition d'Andropov. Que vont devenir nos étonnants andropologues ? Vont-ils revenir, ou se recueillir pour certains d'entre eux, à la bonne et vieille krenologie, sous-discipline bien balisée de la gérontologie ? Triste perspective.

Question subsidiaire de l'histoire chronologique

Question subsidiaire de l'histoire chronologique : de quand datez-vous la disparition d'Andropov ? Des premiers symptômes de son « refroidissement » ? De la date et de l'heure officielle ? Du communiqué de l'agence Tass ou de la minute de silence de M. Chirac ?

Comportement traditionnel d'un homme qui se partage successivement les idées de celui pour lequel il va voter ? Certes, mais combien de

rendre assés ? Qui douterait que l'ignorance des « évêques » soit confortante ? En comparaison de cette érudition, la voix d'un inconnu de Marseille paraît peu de chose. Mais ce peu de choses voudrait-ajuster, qu'il aime les évêques qui se risquent à travers certains comportements pour défendre la liberté.

« Je suis l'évêque de tous les catholiques »

Je me suis tout à fait étonné par cet article, étant « catholique à part entière » et de formation laïque ; mes trois enfants vont également à l'école publique. J'étais toutefois à Lyon dimanche 29 janvier, car je pense que l'on ne doit pas défendre que les libérés d'un profit direct.

« Je suis l'évêque de tous les catholiques »

Je me suis tout à fait étonné par cet article, étant « catholique à part entière » et de formation laïque ; mes trois enfants vont également à l'école publique. J'étais toutefois à Lyon dimanche 29 janvier, car je pense que l'on ne doit pas défendre que les libérés d'un profit direct.

« Je suis l'évêque de tous les catholiques »

Je me suis tout à fait étonné par cet article, étant « catholique à part entière » et de formation laïque ; mes trois enfants vont également à l'école publique. J'étais toutefois à Lyon dimanche 29 janvier, car je pense que l'on ne doit pas défendre que les libérés d'un profit direct.

« Je suis l'évêque de tous les catholiques »

Je me suis tout à fait étonné par cet article, étant « catholique à part entière » et de formation laïque ; mes trois enfants vont également à l'école publique. J'étais toutefois à Lyon dimanche 29 janvier, car je pense que l'on ne doit pas défendre que les libérés d'un profit direct.

Comportement traditionnel d'un homme qui se partage successivement les idées de celui pour lequel il va voter ? Certes, mais combien de

DICTIONNAIRE DES RELIGIONS ET INITIATION A LA PRATIQUE DE LA THEOLOGIE Dieu, de l'alpha à l'oméga

Le Monde 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 606572 F

Le Monde 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 606572 F

Le Monde 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 606572 F

Les chefs de leurs divers JÉRUSALEM contre les Paix

# étranger

## LA SITUATION AU LIBAN

ré Mandouze

### A DAMAS

#### Les chefs de l'opposition libanaise ont aplani leurs divergences avec les dirigeants syriens

Damas. - La capitale syrienne a de nouveau été le théâtre de discussions marathon dimanche 19 février entre les chefs de l'opposition libanaise et les dirigeants syriens. Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, arrivé dans la matinée à Damas, a été reçu par le président Hafez el Assad pendant deux heures, avant d'avoir, dans la soirée, près de cinq heures de discussions avec M. Walid Joumblatt, le chef du Parti socialiste progressiste. Discussions auxquelles le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Hakim Khaddam, et le chef d'état-major de l'armée syrienne, le général Helwan Shehawi, ont également pris part.

A en juger par la longueur de cette dernière réunion, il n'a sans doute pas toujours été facile d'harmoniser les positions, notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre à Beyrouth-Ouest, actuellement entre les mains des milices chiites. « La sécurité de Beyrouth-Ouest est une chose très importante et j'en suis responsable », réaffirme M. Berri, qui souhaite cependant passer rapidement le relais à la gendarmerie libanaise et aux unités de l'armée libanaise à l'opposition. Il admet avoir eu, sur ce point, des « divergences » de vues avec M. Joumblatt. Selon M. Berri, il s'agit notamment de savoir si les militaires pourraient ou non se déployer dans les rues et y établir des postes fixes. Le chef du PSP désire, pour sa part, une participation plus affirmée des militaires druzes au contrôle de Beyrouth-Ouest, ainsi qu'on l'affirme dans les milieux diplomatiques. Quoi qu'il en soit, M. Berri déclarait dimanche soir que les divergences avaient été planées et qu'il était parvenu avec M. Joumblatt à une « solution ». Il est cependant bon à indiquer que l'armée allait aider la gendarmerie

### Correspondance

dans sa tâche », sans donner plus de détails sur cet accord dont on devrait, d'après lui, constater l'application sur le terrain d'ici deux jours.

M. Berri a, d'autre part, démenti toute présence de fedayins, dans la capitale libanaise et sa banlieue. La question a d'ailleurs été abordée avec les dirigeants des dissidents de l'OLP, dont M. Nimr Saleh (Abou Saleh), qui se sont joints un moment aux discussions : « Nous avons été très clairs : nous soutenons la sécurité des camps palestiniens, mais nous n'acceptons pas la présence de combattants palestiniens à Beyrouth », nous a expliqué M. Berri.

Les dirigeants de l'opposition libanaise ont également fait le point avec leurs interlocuteurs syriens sur les opérations militaires dans la montagne et dans la région de Damour, ainsi que sur les tractations politiques en cours. Après le rejet par Damas du plan en huit points sur un règlement de la crise au Liban, le médiateur saoudien, M. Rafic Hariri, est, en effet, retourné à Beyrouth samedi, signe que les dirigeants syriens n'ont toujours pas rompu les ponts avec le président Gemayel, contrairement aux dirigeants du PSP et d'Amal.

### La crédibilité de M. Gemayel

« Nous avons parfois des idées différentes », comment M. Nabih Berri, les Syriens insistent sur l'abrogation de l'accord du 17 mai et sur la réconciliation nationale. Nous mettons l'accent sur les responsabilités d'Amine Gemayel dans les bombardements de la banlieue sud et sur sa démission. Les dirigeants syriens ont, jusqu'à présent,

évités de se rallier publiquement à cette exigence. Selon M. Berri, le président Assad n'a d'ailleurs pas soulevé la question au cours des entretiens de dimanche.

Le fiasco total du plan de règlement en huit points a, cependant, achevé de ruiner la crédibilité de M. Gemayel aux yeux des dirigeants syriens. Ces derniers ont, en effet, eu le sentiment que l'on voulait les entraîner dans un marécage de dupes. D'abord parce que, en proposant un retrait simultané des forces syriennes et israéliennes du Liban, le plan plaçait sur un pied d'égalité la Syrie et l'Etat hébreu - ce que Damas a toujours refusé. C'est pour les Syriens une question de principe sur laquelle il n'est pas question de céder. D'autre part, les propositions transmises par les Saoudiens prévoyaient la négociation d'arrangements de sécurité entre les gouvernements israélien et libanais, ce qui, aux yeux des dirigeants syriens, reviendrait à réintroduire certaines clauses de l'accord du 17 mai.

Cela dit, on s'interroge à Damas sur le rôle qu'ont véritablement joué, dans cette affaire, les Saoudiens. Après le rejet du plan de règlement par Damas, ceux-ci se sont, en effet, empressés d'en démentir la paternité en affirmant qu'il s'agissait seulement « d'idées avancées par le président Gemayel ». Cependant, dans les milieux diplomatiques de Damas, on estime que le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud el Fayçal, n'aurait pas fait lui-même le déplacement s'il s'était simplement agi de transmettre un message aux dirigeants syriens.

M. Nabih Berri a implicitement confirmé en estimant que le plan en huit points était, en fait, un « cocktail » américano-saoudo-libanais.

EMMANUEL JARRY.

### LA BATAILLE DE L'IQLIM-EL-KHARROUB

#### « Rien ne peut se faire sans la volonté israélienne »

Beyrouth. - « C'est la guerre du Liban. Un jour les bombes, un jour le soleil et la sieste. » Ce soldat des Forces libanaises qui analyse ainsi la situation n'a pas tort. Ce dimanche 18 février, sur la ligne de front des Forces libanaises (FL) dans l'Iqlim-el-Kharroub, au-dessus de Rmaïle, la météo est calme. La météo le sera beaucoup moins, les échanges d'artillerie reprenant avec violence. Au sommet d'un piton rocheux auquel on accède par des escaliers protégés de sacs de sable et à travers des galeries bordées de remblais de terre sur lesquels réussissent à pousser quelques fleurs des champs, une quinzaine de combattants des FL profitant du soleil pour se détendre un peu. A travers les meurtrières, des mitrailleuses sont en batterie mais leurs servants ne sont pas en poste et l'atmosphère n'est visiblement pas au combat. Pourtant, l'adversaire, essentiellement les milices druzes du PSP (Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt), n'est qu'à 600 mètres à vol d'oiseau. Sur la route de l'Iqlim-el-Kharroub, une succession de collines qui viennent mourir vers la mer entre Damour et Saïda, les positions des Forces libanaises et celles du PSP sont par endroits imbriquées les unes dans les autres, les combattants druzes étant parfois, comme à Jive, à un kilomètre à peine du rivage.

La bataille de l'Iqlim-el-Kharroub est la dernière que livrent les Forces libanaises au sud de Beyrouth. Celles-ci avaient investi la région à la faveur de l'invasion israélienne de juin 1982. Après la fermeture en cours de toutes leurs casernes au sud de la rivière Awali, où stationna l'armée israélienne, les Forces libanaises s'accrochant à cette portion de territoire, de tous temps habitée essentiellement par des chrétiens et des musulmans sunnites. Aujourd'hui pourtant, la quasi-totalité des habitants ont déserté la région. De Damour à Saïda, les villages se sont vidés en suivant la débâcle de la 4<sup>e</sup> brigade de l'armée libanaise qui, abandonnant ses positions à Khalidé, est descendue jusqu'au chef-lieu du Liban du Sud.

Les Forces libanaises, environ deux mille hommes, affirment-elles, restent seules, le dos à la mer, pour défendre ce territoire chrétien. « Avant, les chrétiens d'ici étaient dominés par les Palestiniens et les Syriens, dit un combattant. Maintenant nous sommes là et nous devons défendre leur territoire pour l'avenir. » Pour ces hommes qui régnaient sur un désert grand comme un mouchoir de poche, la déroute de l'armée libanaise a été, côté armement, une aubaine. Bien qu'ils restent désemparés sur cet épisode, les témoignages concordants permettent d'affirmer que la plus grande partie de l'équipement des soldats libanais est passée sans coup férir aux mains des FL. Celles-ci auraient ainsi récupéré une trentaine de chars, de blindés M-113 et de nombreux fusils M-16. Un milliard de livres libanaises d'armes non disparu entre Saadaya et Jive. « Les Phalangistes ont tout pris », affirme avec amertume un notable de Saïda.

Des relations avec tous Les défaites qu'ils ont eues en septembre dans le Chouf et dernièrement dans le Chahar-el-Gharbi qu'ils ont évitées un même temps que l'armée libanaise, n'ont apparemment pas entamé l'ardeur des combattants des Forces libanaises. « Ces défaites, c'est la faute de l'armée libanaise, affirme un milicien. Mais maintenant, si l'ordre nous est donné, et tous les jours nous prions Dieu pour qu'il le soit, nous allons attaquer les druzes et les faire sortir de l'Iqlim. »

Ces propos guerriers contrastent cependant quelque peu avec l'atmosphère régnant dans une armée où l'on n'a pas l'air de s'attendre à une violente offensive. Aucune grosse artillerie n'est visible au nord du front, et les mouvements incessants des combattants qui circulent à grande vitesse sur la route côtière, désormais déserte, s'apparentent plus à l'agitation qu'à des mouvements de troupes enrôlées. En réalité, la sort de l'Iqlim-el-Kharroub ne repose ni sur les combattants chrétiens ni même sur les miliciens druzes, mais est entre les mains de Jérusalem, dont l'armée est à quelques kilomètres. « Rien ne peut se faire dans cette région sans la volonté israélienne », affirme un médecin de Saïda. Les libanais ont des relations avec tous : les druzes, les sunnites, les chiïtes, les chrétiens, et ils s'en servent comme de pièces. « Une chose paraît sûre en tout cas, c'est que, compte tenu des positions respectives de chacun, le PSP aurait, sans

### De notre envoyée spéciale

aucun doute, les moyens de repousser les forces libanaises de l'Iqlim-el-Kharroub, si Israël donnait le feu vert. Pour l'instant, les forces israéliennes se contentent d'effectuer des patrouilles journalières sur la route côtière, à portée de canon des milices druzes, mais sans que jamais un obus n'ait été tiré sur un convoi. Une patrouille est même allée jusqu'au port de Damour, à la limite de l'implantation du PSP et à quelques kilomètres des miliciens chiïtes d'Amal, sans rencontrer de résistance. Si les miliciens des Forces libanaises cachent mal leur amertume vis-à-vis d'Israël, dont ils assurent ne recevoir aucune aide, les soldats israéliens ne se gênent guère pour porter un jugement sévère sur leurs anciens compagnons d'armes. « Faites attention, ils tirent comme des fous sur tout et n'importe quoi », prévient le soldat de garde au barrage de l'Awali, avant de soulever bonne chance. A l'entrée de Saïda, les combattants des FL sont arrêtés comme tout le monde et soumis à un contrôle presque aussi strict que les habitants.

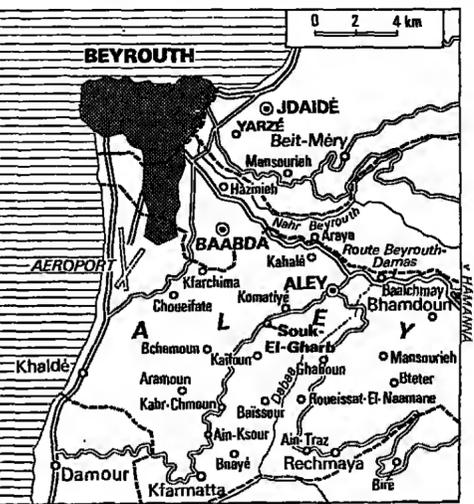
Acculés à la mer, c'est par bateau que les Forces libanaises font leur relève ou acheminent leurs armes. Samedi dans la nuit, une centaine d'hommes ont ainsi été débarqués au port de Jive, et pres-

qu'un certain nombre de chrétiens d'Orient, nous a aussi lâchés. Elle va toujours du côté des vainqueurs. »

### Un réduit chrétien ?

En attendant, leurs meilleurs défenseurs, les chrétiens réfugiés des villages abandonnés de l'Iqlim-el-Kharroub les voient dans les Israéliens. Il a suffi que ceux-ci aillent à Jive recommander aux gens de partir pour que la rumeur se répande de village en village et, au cours de ces jours, 8 500 personnes ont franchi l'Awali pour se mettre sous la protection israélienne. Les réfugiés qui reviennent de temps en temps dans la journée recherchent quelques affaires le fort de préférence au passage de la patrouille israélienne. « Pendant ce temps-là, nous sommes sûrs qu'il ne se passera rien », affirme cette institutrice de Majdaloun. « Si les Israéliens reculent jusqu'au Litani, je recule avec eux », dit encore une mère de famille de Naamé.

Vendredi dernier, une quinzaine de milliers de chrétiens sont venus voir l'officier israélien commandant la région pour lui demander la protection de Tashal. Après leur avoir promis de leur obtenir un rendez-vous à Jérusalem, il les a rassurés. « Nous n'avons même pas besoin de nous déplacer, un coup de téléphone suffit pour arrêter les combats », leur aurait-il affirmé an-



Le porte-parole de l'armée israélienne a démenti, dimanche soir, que une importante colonne militaire ait franchi la rivière Awali - qui se jette dans la mer à Saïda, à une trentaine de kilomètres au sud de Damour - en direction du Nord-Liban.

que autant que repartis vers Joujniah, accompagnés de quelques soldats désarmés de l'armée libanaise. Les autres - sept ont cinquante environ - avaient été réembarqués vers Beyrouth jeudi et vendredi. Une vedette israélienne croisait silencieusement à quelques encablures.

Beaucoup de combattants des Forces libanaises sont originaires de la région, mais d'autres viennent de partout. « C'est un mélange de familles à tout hasard », dit un druze. « Celui-ci vient de Beyrouth. Mais Georges, professeur de mathématiques dans la civil, est né à Rmaïle : c'est fait deux mois que je suis ici, dit-il. Les conditions sont dures, mais c'est la liberté que l'on défend. Le Liban est un pays libre, et je ne veux pas, demain, ne pouvoir ouvrir la bouche que pour aller chez la dentiste, comme les Syriens ou les Iraniens », ajoute-t-il.

Installé dans un immeuble abandonné par ses occupants, au sommet d'un petit chemin caillouteux, le poste des Forces libanaises, à Jive, est tapissé de portraits de Bachir Gemayel, le président assassiné. « Avec lui, nous n'avons pas de problèmes, il était fort, et tout le monde avait peur de lui. Il suffisait qu'il lève la main et tout rentrait dans l'ordre », dit avec tristesse un milicien. Le président Amine Gemayel ? « C'est un politicien », lâche amèrement Georges. « Notre erreur, rachetée un de ses compagnons, a été de dialoguer, il n'y a pas de solution autre que militaire, mais nous sommes tenus par des ordres politiques », ajoute-t-il avec regret. Les Américains ? « Personne n'a rien à gagner à les suivre. Regardez le Vietnam, l'Iran, ils les ont abandonnés », dit un combattant qui porte à son treillis une image du Sacré-Coeur. « L'Occident n'a nous comprend pas, nous sommes une minorité dans tout le Proche-Orient, et nous devons nous défendre. La France, naguère pro-

substante. L'avenir de ces nouveaux réfugiés ? Le bruit court avec insistance à Saïda qu'Israël leur conseillerait de venir s'installer plus au sud pour pouvoir constituer un réduit chrétien à ses frontières nord plus facilement contrôlables par les milices de l'armée du Liban libérées par le major Haddad.

Un chose est sûre. Malgré le pessimisme d'une occupation de moins en moins bien supportée par la population du Sud, c'est quand même dans cette région que se dirigent en masse les Libanais de toutes conditions - et plutôt modeste si l'on en juge par l'incroyable brio-à-broc transporté - qui fuient l'insécurité de Beyrouth et de ses environs. Au poste de contrôle israélien, entre Moukhtara et Jazine, seule voie encore praticable pour rejoindre Beyrouth, la sud du pays (la route côtière étant sous la coupe des combattants), il y avait plus de cinq cents voitures en attente, dimanche après-midi. « Il faut environ cinq heures pour franchir le barrage et certains dorment sur place », constate un des soldats israéliens de garde. Le poste ferme en effet à 17 heures, et, comme les voitures, isolées dans un sas constitué de buttes de terre surmontées d'un mirador, ne passent que deux par deux, le débit est très lent. Les Libanais, entassés quelquefois à dix par voiture, prennent leur mal en patience. La moindre tentation de sortir du rang est d'ailleurs immédiatement sanctionnée par des coups de feu en l'air... « Ils ont peur », reconnaît un soldat israélien qui n'éprouve aucune satisfaction à cette tâche de police. « Cela fait un mois que je suis ici, et c'est un mois de trop », ajoute-t-il dans un grand soupir.

Suspendu à la volonté des Israéliens, le sort de la bataille de l'Iqlim-el-Kharroub se jouera sans doute loin de ces collines crayeuses et dénudées sur lesquelles campent face à face chrétiens et druzes.

FRANÇOISE CHIPEAUX.

### JÉRUSALEM : les opérations militaires sont dirigées contre les Palestiniens « infiltrés »

De notre correspondant

Jérusalem. - Face aux incertitudes libanaises, Israël n'a encore défini aucune nouvelle stratégie. Mais on évoque de plus en plus souvent l'hypothèse d'un maintien de l'armée israélienne au Liban du Sud pour une durée indéterminée, après un retrait sur la rivière Zabarni - située entre Saïda et Tyr - qui interviendrait au cours du printemps.

Dans une interview à la chaîne de télévision américaine ABC, le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, a clairement résumé dimanche 19 février la position de Jérusalem : « En l'absence, a-t-il dit, d'un gouvernement libanais prêt à s'engager à empêcher les terroristes de nous attaquer à partir de son territoire, l'armée israélienne devra rester au Liban. Nous n'avons pas d'autre choix. » Soulignant que l'OLP « est en train de revenir en force au Liban », M. Arens a estimé à « environ un millier » le nombre de Palestiniens présents aujourd'hui à Beyrouth-Ouest. « D'autres, a-t-il ajouté, combattent aux côtés des druzes au nord de la montagne du Chouf ; nous savons que les diverses factions de l'OLP, ceux qui soutiennent Arafat et ceux qui sont en révolte contre lui, tentent de revenir au Liban. Nous ferons tout notre possible pour les empêcher de pénétrer dans les régions sous notre contrôle, ce qui sera, espérons-le, relativement facile ; ensuite, nous exercerons de fortes pressions sur les druzes pour qu'ils s'assurent que les terroristes ne s'approchent pas des lignes israéliennes. Nous espérons que les druzes seront capables de mener à bien cette tâche. »

On reconnaît dans les milieux officiels de Jérusalem que certaines infiltrations « ont eu lieu à partir du territoire contrôlé par les druzes en direction de la rivière Awali, ligne de défense israélienne au Liban du Sud. Mais on ne croit pas à l'existence d'une « entente » coopération entre les druzes et les organisations terroristes. C'est dans le cadre de cette tactique « dissuasive » que l'aviation israélienne a bombardé dimanche une série de positions « terroristes » près de Blandoun et de Hamana, le long de la route Beyrouth-Damas, mais aussi, pour

la première fois depuis la reprise des raids aériens en novembre, des objectifs situés dans la région côtière près de Damour. Il s'agit, selon Jérusalem, d'une ancienne usine occupée ces derniers jours par les Palestiniens.

On affiche la même retenue au sujet des patrouilles blindées menées quasi quotidiennement par l'armée israélienne au nord de l'Awali. « De telles patrouilles, dit-on ici, ont été conduites depuis le retrait du Chouf, elles se poursuivent à l'avenir, il n'y a là rien de nouveau. » Il s'empêche que les incursions vers le nord sont devenues à la fois plus fréquentes et plus importantes. Samedi, par exemple, un navire israélien croisant au large assurait la couverture des blindés. La presse israélienne émet des doutes sur l'utilité de telles démonstrations de force. « La vraie question, note Maariv, est de savoir si Israël a la volonté d'employer ses troupes et dans quelles conditions. »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Une mise au point du Quai d'Orsay. - Le ministère des relations extérieures a indiqué, samedi 18 février, que la mission effectuée au Liban par M. Jacques Hantzinger, secrétaire national du Parti socialiste français, n'est pas une mission officielle, précisant que les propos « qui lui sont prêtés n'engagent donc pas le gouvernement ». M. Hantzinger avait estimé, vendredi à Beyrouth, que le président libanais, M. Amine Gemayel, avait commis « des fautes terribles », notamment en bombardant la banlieue sud et la montagne libanaise (le Monde daté 19-20 février).

Par ailleurs, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, avait annoncé, jeudi soir, qu'il avait reçu une invitation du président François Mitterrand à se rendre en visite à Paris, qui lui avait été transmise « par l'émissaire français Jacques Hantzinger ». Interrogé à ce sujet, le Quai d'Orsay a précisé que « dans le cadre de son dialogue constant avec toutes les communautés libanaises, plusieurs personnalités (libanaises) ont été, depuis longtemps, invitées par le gouvernement français à se rendre en France, si elles le souhaitent ».

### LE CONTINGENT ITALIEN DE LA FORCE MULTINATIONALE A QUITTÉ BEYROUTH

(De notre correspondant.)

Rome. - Conformément à la décision du gouvernement de Rome de retirer graduellement ses forces du Liban - à la suite du départ des Anglais et des Américains - la majorité du contingent italien faisant partie de la force multinationale a quitté Beyrouth ce lundi soir 20 février. Il ne restera, dans la capitale libanaise, qu'une centaine de parachutistes des carabinieri chargés de protéger leur ambassade.

Mille quatre cent vingt-deux hommes du contingent ont commencé à embarquer, dimanche, sur deux unités de la flotte italienne et sont attendus à Livourne, à la fin de la semaine. Seuls, les trois cents hommes du bataillon San Marco, embarqués sur un autre navire, resteront au large de Beyrouth, prêts à intervenir. Les autorités italiennes ont fait don de l'hôpital de campagne, qu'elles avaient installé, au conseil supérieur ébrite de Beyrouth.

Ainsi prend fin une mission de l'armée italienne au Liban qui a duré cinq cent quarante-cinq jours (le premier contingent arriva le 26 août 1982) et a été saluée, tant par la population locale que par les autres membres de la force multinationale, pour son efficacité et son caractère humanitaire. Au cours de ces derniers jours, les soldats italiens, ayant poursuivi leur mission de surveillance jusqu'au dernier moment, ont eu dix-sept blessés.

En dressant le bilan de cette mission, M. Spadolini, ministre de la défense, a déclaré qu'elle avait contribué « à un accroissement du prestige de l'Italie auprès de toutes les populations du Moyen-Orient et du monde arabe, du sentiment national et du respect pour les forces armées. »

Ph. P.

Une grève générale a été observée samedi 18 février à Beyrouth-Ouest, au Liban du Sud et dans la Bekaa libanaise (centre du Liban), pour protester contre l'assassinat, jeudi soir, de Cheikh Ragheb Harb, dignitaire religieux ébrite du village de Jibchit (dans le secteur de Nabatiyeh, Liban du Sud).

Selon Cheikh Mohammed Mehdi Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite (CSC, plus haute autorité ébrite libanaise), « Israël et ses agents au Liban » ont assassiné à son domicile ebehki Harb, qui refusait de collaborer avec les forces israéliennes d'occupation. Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a également accusé les autorités israéliennes d'être responsables de ce meurtre. - (AFP.)

# PROCHE-ORIENT

## L'inquiétude des chrétiens s'accroît

(Suite de la première page.)

Plus que les défaites militaires passées ou à venir, l'impatience politique alimente la psychose. Après avoir suscité l'animosité dans son propre camp, le président Amine Gemayel commence à provoquer une certaine compassion : sa bonne volonté ressort d'autant plus que ses adversaires l'emportent et se montrent implacables. Bien sûr, c'est à la Syrie en premier que l'on attribue ici l'impuissance où il se trouve; mais on n'oublie pas que le fulgurant retour en scène de Damas n'aurait pas été possible sans la « complicité » d'Israël, et la « pusillanimité » des Etats-Unis. L'« opportunisme » de la France — « Vous êtes dans toujours dans le camp du gagnant ? » a lancé un journaliste libanais à M. Huntzinger — désole les chrétiens, mais ils reconnaissent qu'il est sans grand effet sur la situation. L'échec du plan saoudien de règlement de la crise libanaise a comblé l'impatience. Etait-ce bien un plan saoudien ? « En cas de succès il le fut ; mais, puis qu'il a échoué il est naturellement libanais », souligne avec amertume un proche du palais présidentiel qui affirme : « Les Saoudiens ont exigé qu'il soit signé par le président Gemayel sans qu'une virgule y soit changée, bien que nous souhaitions des retouches. Le président s'est exécuté ».

Petite compensation aux Saoudiens, la Syrie leur a remis à sa frontière avec le Liban leur ennemi, M. Farrache, enlevé à Beyrouth il y a plus d'un mois.

## Un navire qui prend eau

Dans le palais présidentiel désolé, et de nouveau délabré, par les bombardements, un carré d'officiels débordés mais fidèles au poste s'agitent dans tous les sens. C'est un navire qui prend eau. Mais le président Amine Gemayel continue contre vents et marées à croire, ou en tout cas à dire, qu'il rétablira la situation, que l'armée ne s'est pas désintégré, que les musulmans, notamment les sunnites, l'appuient encore au fond d'eux-mêmes et que, s'il est coincé, ses partisans ennemis le sont tout autant, notamment la Syrie et Israël.

Détendant les Israéliens, qui le lui rendent bien (« Qu'il vienne d'abord à Jérusalem, on verra ensuite »), ont-ils répondu à une nouvelle ouverture, la semaine dernière, dans leur direction), M. Gemayel ne se décide

## La guerre du Golfe

### TÉHÉRAN ACCEPTE DE SUSPENDRE SES BOMBARDEMENTS SUR LES VILLES IRAKIENNES

La dangereuse escalade du conflit entre l'Irak et l'Iran a connu une pause, dimanche 19 février, après la décision de Téhran de suspendre ses bombardements tant que l'Irak fait de même (1). En prenant note de cette décision, les autorités irakiennes ont demandé qu'elle fasse l'objet d'un contrôle international. Mais, pour la première fois, elles n'ont pas mentionné la menace d'une reprise des bombardements irakiens contre des objectifs civils iraniens à l'expiration du délai d'une semaine qu'elles avaient fixé.

Depuis cette interruption temporaire, qui devait prendre fin ce lundi à midi, Bagdad n'avait en effet pas perdu une occasion de souligner que ces bombardements aériens et par missiles représentaient « avec une violence accrue » si l'Irak poursuivait les siens. Pour appuyer leurs mises en garde, les Irakiens avaient envoyé vendredi plusieurs avions survoler Téhran et les principales villes iraniennes.

En demandant une supervision internationale de « l'application du principe du non-recours aux bombardements d'objectifs civils », l'Irak essaye une fois de plus de faire entrer l'Iran dans un processus pouvant déboucher éventuellement sur des négociations directes.

Cet appel à une supervision internationale intervient en même temps que plusieurs signes qui pourraient conduire à un déboîement de la situation. Téhran a en effet accepté, comme Bagdad, la venue sur son territoire d'une nouvelle mission envoyée par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar. On reparle également de certains efforts de médiation, avec l'envoi en Iran d'un émissaire koweïtien et une rencontre entre un émissaire iranien et le président guinéen Sekou Touré, président de la mission islamique de médiation.

(1) Selon l'agence d'information irakienne, ces bombardements ont fait quatre-vingt-trois morts et deux cent soixante blessés dans la population civile irakienne au cours des cinq derniers jours.

quand même pas à prendre résolument le virage syrien qui lui permettrait pourtant, peut-être, de sauver son régime. Mais un ancien négociateur, qui a une longue pratique du président Assad, reconnaît qu'il n'y a sans doute rien à faire et que, « maladroite ou pas », au stade actuel, le résultat serait le même. Il constate : « Les Syriens continuent d'appuyer sur le champignon et paraissent estimer qu'ils sont, cette fois, en état de « finlandiser » le Liban : Amine Gemayel n'est pas encore assez nu à leurs yeux ». Le président libanais a déposé, dimanche aux Etats-Unis, à quelques heures d'intervalle, les deux principaux collaborateurs qui lui restent, son conseiller personnel, M. Wadil Haddad, et son ministre des affaires étrangères, M. Elie Salem, alors même que, de Washington, on lui aurait fait savoir qu'il n'avait pas grand-chose à attendre actuellement de la part du gouvernement américain.

M. Camille Chamoun, président du Front libanais, commence à manifester de l'impatience. « Le pouvoir, a-t-il déclaré, doit nous dire s'il est capable ou pas de résoudre la crise et si, oui, par quelle voie ».

Entre-temps, la force multinationale s'en va sans même attendre, sauf le contingent français, que l'ONU ait assuré la relève ou fait même voter : après les Britanniques, qui se sont évaporés dès le premier jour de la bataille en cours, les Italiens ont commencé à s'embarquer dimanche en faisant le « V », d'on ne sait quelle victoire, tandis que les Américains plient bagages vers leurs navires.

L'impatience est telle que l'on en revient du côté chrétien au projet de cantons, en soulignant que les druzes ont pratiquement dessiné les contours de leur sur le terrain et l'ont conquis, et en affirmant qu'ils sont, plus encore que les maronites, favorables à la formule de la cantonisation.

## Le rêve

### des 10 452 kilomètres carrés

Le rêve des « 10 452 kilomètres carrés », c'est-à-dire d'un Liban intégral et unifié, mis en avant par le Béchir Gemayel vainqueur de l'été 1982, s'est estompé. Il s'agit à présent de sauver ce qui peut l'être du pouvoir chrétien. Même les plus sages et les plus modérés des hommes politiques et des simples citoyens du secteur chrétien baissent les bras et admettent qu'il faut se rabattre sur une confédération qui compterait quatre ou cinq cantons : un maronite, un druze, un sunnite et un ou deux chiites, avec un statut de capitale commune pour Beyrouth. Mais si, comme on le souligne du côté chrétien, le canton druze est plus ou moins mortel, face à une lutte qui apparaît de plus en plus comme une lutte en avant du régime de Téhran, ce qui leur reviendrait. Quant aux musulmans, surtout chiites, ils sont résolument opposés à la cantonisation du pays, sachant bien que s'ils restent unis, le pouvoir finira par leur appartenir.

LUCIEN GEORGE.

# EUROPE

## Italie

### UN NOUVEAU CONCORDAT REMPLACE LES ACCORDS DU LATRAN Le catholicisme n'est plus religion d'Etat

De notre correspondant

Rome. — Mgr Casaroli, pour le Saint-Siège, et M. Craxi, président du conseil italien, ont inauguré, le samedi 18 février, une ère nouvelle dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie, mettant fin au concordat qui avait été signé le 11 février 1929 par Mgr Gasparri et Mussolini. Approuvé par le conseil des ministres, le nouveau concordat devra être ratifié par le Parlement dans les six mois et se substituera alors formellement aux accords du Latran.

Même si le texte ne fait que confirmer des modifications déjà introduites dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat italien par la Cour constitutionnelle et certaines lois intervenues ces dernières années, il a une portée historique qu'on souligne les deux signataires.

Les accords du Latran étaient le résultat d'un compromis entre deux intransigeances : l'anticléricalisme du jeune Etat unitaire et le refus d'une partie du monde catholique de reconnaître la légitimité de cet Etat. Face à un pouvoir autoritaire, l'Eglise avait vu dans les accords du Latran un moyen de défendre sa liberté et son autonomie. Aujourd'hui, les liens entre une démocratie pluraliste et une Eglise qui a profondément évolué, notamment grâce au concile Vatican II, devaient être rompus.

Le nouveau concordat prend acte formellement du renoncement au principe faisant du catholicisme « la seule religion de l'Etat italien ». L'Etat renonce à toute prétention de contrôle politique ou administratif sur l'Eglise ; il n'exige plus, par exemple, que les nominations épiscopales lui soient notifiées préalablement. L'Eglise, de son côté, accepte que l'enseignement religieux dans les écoles publiques ne soit dispensé qu'à ceux qui le demandent et que ses propriétés soient soumises au régime fiscal ordinaire pour ce qui ne concerne pas directement la religion. Enfin, elle s'est vue reconnaître la possibilité de conclure des obligations financières de l'Etat à son égard.

Le catholicisme, a déclaré M. Craxi dans son allocution, constitue l'une des racines du patrimoine historique et culturel de l'Italie ; il

enrichit le pluralisme culturel et social dans lequel s'évoquent les valeurs et les aspirations du peuple italien. M. Craxi a insisté d'autre part sur le caractère laïque de l'Etat mais aussi sur la nécessité que « l'Eglise soit libre et active au sein de la communauté nationale », et que soient dépassées « les barrières » qui dans le passé ont « provoqué des blessures dans de nombreuses consciences ».

Pour Mgr Casaroli, le concordat est « un instrument de concorde et non un privilège ». Le gouvernement devrait d'ailleurs conclure des accords avec les Eglises vaudaises et méthodistes, ainsi qu'avec la communauté juive. Au demeurant, le nouveau concordat règle un problème épineux qui a suscité bien des frictions entre le Vatican et la communauté juive italienne : les accords du Latran attribuaient au Saint-Siège la gestion de l'ensemble des catacombes, y compris celles des juifs. Le Saint-Siège ne pourra plus désormais administrer que celles des chrétiens, les autres revenant à l'Etat italien.

L'ensemble des forces politiques à l'exception des radicaux — qui ont jugé l'accord « sans âme ni avenir » — se sont félicitées du nouveau concordat. Les libéraux, qui estiment qu'un concordat n'est pas nécessaire dans un Etat démocratique et qui s'étaient en conséquence abstenus lors du vote au Parlement, admettent cependant que ce texte est un premier pas vers « le dépassement des anachronismes ».

Dans un communiqué, la Conférence épiscopale italienne ne cache pas certaines préoccupations. Elle rappelle notamment que, quels que soient les changements intervenus en matière d'amaliation des mariages et d'enseignement à l'école, « les valeurs de la doctrine catholique » restent inchangées en ces matières. Enfin, elle critique les « objectifs limités » du nouveau concordat et l'absence de référence « aux problèmes nouveaux et urgents comme le problème de la vie, l'éducation en matière de santé et les nouvelles formes de marginalisation sociale ».

PHILIPPE PONS.

## Pologne

### M. Perez de Cuellar dénonce à Cracovie les violations des droits de l'homme dans le monde

Varsovie (AFP, Reuters). — Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, en visite officielle en Pologne pour quatre jours, a dénoncé les violations des droits de l'homme dans le monde, le dimanche 19 février à Cracovie. M. Perez de Cuellar, qui séjourne pour la première fois en Pologne depuis sa prise de fonctions à l'ONU, a fait ces déclarations à l'université de Jagellonne, dont il venait d'être fait docteur honoris causa.

Il a énuméré entre autres violations des droits et libertés fondamentaux « les exécutions sommaires, les disparitions provoquées, les tortures et autres formes de meurtre arbitraires ». Il existe aussi, a poursuivi M. Perez de Cuellar, des atteintes qui, si elles sont moins menaçantes pour la vie, « sont néanmoins tragiques : le fait que des droits de l'homme importants — civiques et politiques, sociaux et économiques, religieux et syndicaux — continuent trop fréquemment d'être ignorés ».

M. Perez de Cuellar, qui s'est entretenu, samedi, avec le ministre polonais des affaires étrangères, M. Stefan Olszowski, devait être reçu, ce lundi 20 février, par le général Jaruzelski.

Sa visite en Pologne intervient au moment où l'enquête menée par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les violations des libertés syndicales en Pologne, irrita le gouvernement de Varsovie et suscita certaines tensions avec l'ONU.

D'autre part, le comité central du PC polonais s'est réuni, le samedi 18 février à Varsovie, pour un quinzième plénum de routine. Il a décidé de convoquer la conférence mondiale du parti du 16 au 18 mars. Par la voix de M. Poroski, membre du bureau politique, le plénum s'est borné à réaffirmer que « de grands progrès » ont été réalisés « dans la stabilisation de la vie politique et sociale », mais que beaucoup reste à faire sur le plan idéologique et en ce qui concerne l'activité des militants de base.

# DIPLOMATIE

### Symposium à Paris sur la coopération franco-vietnamienne

La coopération franco-vietnamienne doit être « exemplaire » dans les relations entre les pays du Nord et du Sud, mais elle demeure insuffisante à la fois en raison des difficultés économiques de Hanoï et pour des motifs politiques. Tel a été un des thèmes débattus au cours du symposium sur la coopération franco-vietnamienne réuni les 17 et 18 février à Paris, dans les locaux de l'ancienne Ecole polytechnique, par l'Association d'amitié franco-vietnamienne avec le concours de la chambre de commerce franco-asiatique.

Ouvrant la réunion, M. Combal, directeur d'Asie au ministère des relations extérieures, a affirmé qu'une impulsion nouvelle avait été donnée à la coopération entre la France et le Vietnam. Il a cité en exemple l'ouverture de la section française de l'Ecole de langues de Hanoï, les échanges de chercheurs, la réunion récente à Hanoï de la quatrième commission mixte de coopération culturelle, scientifique et technique, qui a décidé d'accroître ses activités de 20 %. Il a aussi parlé des lacunes dans les domaines économiques et financiers — dont la responsabilité incombe, dit-il, au gouvernement viet-

namien, — ainsi que des divergences sur certains problèmes, dont le Cambodge.

Du côté vietnamien, MM. Hoang Trong Day, vice-ministre du commerce extérieur, et Nguyen Ngoc Tran, vice-président du comité d'Etat des sciences, étaient présents. M. Tran a dressé un bilan de la situation économique de son pays et estimé que la coopération économique était insuffisante et ne correspondait pas au niveau des relations entre les deux pays.

« Délégation américaine à Hanoï ». Une délégation américaine de haut niveau, civile et militaire, chargée de la question des soldats américains disparus en Indochine (MIA), est arrivée dimanche 19 février à Hanoï. Cette visite fait suite à la récente offre de coopération dans ce domaine faite par les trois régimes communistes indochinois (le Monde du 18 février). « Le niveau de cette délégation reflète la grande importance que nous attachons à faire des progrès dans ce domaine », a déclaré un porte-parole du département d'Etat. — (AFP, UPL)

## URSS

« Décès du maréchal Batitski ». Le maréchal Batitski, qui commanda la défense africaine (PVO) de l'URSS de 1966 à 1978, est décédé vendredi 17 février à Moscou à l'âge de soixante-quatre ans à la suite d'une « grave maladie », annonce l'agence Tass. Muté en 1978 au poste d'inspecteur général du ministère de la défense, il avait gardé son siège au comité central du parti, obtenu en 1966.

### POUR LA PAIX DANS LE GOLFE

Le Conseil national de la résistance iranienne, dirigé par Massoud Radjavi, a organisé du 8 au 12 janvier 1984 dans l'ensemble de l'Iran, une « Semaine de la Paix ». Cette campagne, en faveur de la fin des hostilités avec l'Irak, démontre la lassitude du peuple iranien, face à une lutte qui apparaît de plus en plus comme une lutte en avant du régime de Téhran.

Nous saluons le courage des Iraniens qui appellent à la cessation d'un conflit sanglant et inutile, et exprimons notre encouragement pour les initiatives de la résistance iranienne, qui a adopté l'année dernière un plan pour la paix, accueilli favorablement par les autorités irakiennes. La volonté de paix de l'Irak ne fait aucun doute, et elle a été reconnue par la communauté internationale, notamment par les Nations unies. Par ailleurs, l'Irak a une fois de plus fait preuve de son esprit de conciliation en suspendant tout bombardement durant une semaine, avant que Téhran ne déclenche une nouvelle offensive.

Nous lançons un appel au peuple d'Iran, pour mettre fin à la guerre fratricide qui dure depuis le 4 septembre 1980. Nous demandons également à toutes les nations et gouvernements, épris de paix dans le monde, d'entreprendre toutes les initiatives possibles pour instaurer la paix.

#### SIGNATURES :

- Michel ALLONCLE, sénateur — Marc BECAM, sénateur, ancien ministre — Professeur BERLUE — Denis BARRA, écrivain — Jean CHARBONNEL, ancien ministre — Marcel DAUNAY, sénateur — Commandant EICHENBAUM, ancien de Normandie-Niemen — Bernard FOURNIER, président de l'UJF — Jean-Pierre FOURRE, député — Georges GORSE, député, ancien ministre — Cécil GOLDET, sénateur — Daniel GOULET, député — Michel GRUMARD, co-président du CPO — Michel HASIB-DELONCLE, ancien ministre, président de la CCF — Maître Gisèle HALIMI, députée, présidente du Groupe parlementaire contre le racisme — Professeur JOUVE — Chérif KAZNADAR, écrivain — Serge MATHIEU, sénateur — Pasteur Etienne MATHIOT — Alain MAYOUD, député — Gilles MUNIER, secrétaire général de la BCI — Daniel PERISSE, journaliste — Gérard PINCE, président de la Fondation pour l'Europe — Christian PONCELET, sénateur, ancien ministre — Charles SAINT-PROT, écrivain — Zeina Wafiq TIBI, journaliste — Jean VIDAL, cinéaste.

COMITÉ POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT  
Renseignements et dons à l'ordre CPO  
10, rue Saint-Marc — 75002 PARIS

### RYO MONTPARNASSE, CENTRE MICRO INFORMATIQUE

# Location... quand vous voulez.

C'est la formule sans risque. Vous louez votre ordinateur personnel en toute liberté. Contrat sur 3 mois ou durée indéterminée. 50 % des loyers versés récupérables en cas d'achat. Au départ de la location, formation pratique sur outils d'aide à la décision. (en option).



## L'ordinateur sans risque.



DEMANDE CONFIDENTIELLE DU DOSSIER RYO.

RYO  
94, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS. TEL. (1) 321.46.35.  
RYO LILLE - 42, RUE DE PARIS, TEL. (20) 30.63.11

Vous voulez en apprendre sans frais votre documentation complète sur les services et tarifs du centre RYO.

Formation  Location

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code \_\_\_\_\_

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

# AFRIQUE

# AMÉRIQUES

## Tunisie

### La création d'une deuxième centrale syndicale risque de compliquer la tâche du gouvernement

De notre correspondant

Tunis. — Malgré de multiples tentatives de conciliation, la scission est consommée au sein de la centrale syndicale tunisienne avec la création, dimanche 19 février, de l'Union nationale des travailleurs tunisiens (UNTT). Les sept anciens dirigeants de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), exclus en novembre dernier pour s'être opposés publiquement à leur président, M. Habib Achour (le Monde du 1<sup>er</sup> décembre 1983), ont pris cette initiative.

Depuis leur exclusion et, assurément, à la demande de nombreux travailleurs, ils s'étaient employés à mettre en place, dans plusieurs régions et dans divers secteurs d'activité, des syndicats autonomes dont les trois cent cinquante délégués ont été réunis dimanche en un congrès constitutif. Des statuts ont été mis au point et un bureau exécutif de quinze membres, dirigé par M. Abdelaziz Bouroua, ayant titre de secrétaire général, a été élu.

La création de cette seconde organisation syndicale, qui n'est soumise à aucune autorisation préalable, contrairement aux partis politiques, risque d'aggraver le climat, qui n'est déjà pas au mieux depuis les événements du début de l'année.

A l'UGTT, on considère qu'il s'agit d'une tentative de division de la classe ouvrière inspirée par le patronat et « certains » membres du gouvernement et du Parti socialiste destourien. Dénonçant les artisans de cette scission, le journal de la centrale, *Al-Chaouh*, écrivait récemment : « Incapables de jouer le jeu démocratique (...), ils ont accepté de devenir l'appentis du régime dont ils sollicitent l'appui, allant jusqu'à se faire les gardiens de celui-ci pour frapper l'UGTT et les intérêts des travailleurs ».

La nouvelle situation risque de favoriser une surenchère revendicative qui pourrait compliquer singulièrement la tâche du gouvernement, comme nous l'avait dit récemment le premier ministre, M. Mohamed Mzali.

MICHEL DEURÉ.

## Mozambique

### Trois ministres sud-africains discutent à Maputo de la « coexistence » entre les deux pays

De notre envoyé spécial

Maputo. — M. « Fik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, accompagné du général Magufulu Malan, ministre de la Défense, et de M. Louis LeGrange, ministre de la loi et de l'ordre, ont rencontré ce lundi 20 février, à Maputo, une délégation du gouvernement mozambicain conduite par MM. Jacinto Veloso, ministre des affaires économiques, et Oscar Monteiro, ministre de la justice. Selon le communiqué officiel publié à Maputo, cette réunion s'inscrit dans la perspective « d'un rétablissement de la paix, de la coexistence et des relations de bon voisinage entre les deux Etats et dans l'ensemble de la région ». La réunion, qui a lieu au sein d'une délégation de la Banque du Mozambique, ne devait durer qu'une seule journée.

Pour tenter d'établir entre leurs deux pays ce que l'on pourrait appeler un « code de bonne conduite politique et économique », les ministres sud-africains et mozambicains s'étaient déjà rencontrés en décembre 1982 et en mai 1983 au poste frontière de Komatipoort, puis en décembre dernier, à Mbatane, au Swaziland. Il fut alors décidé de créer quatre groupes de travail, dont les conclusions figurent à l'ordre du jour de la réunion de Maputo.

La tâche du président Machel est maintenant d'apaiser, au sein du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), parti unique au pouvoir, les ressentiments de ceux qui craignent les effets d'un compromis avec Pretoria. Cependant, si on ne conteste pas, dans les milieux autorisés, ces « réactions négatives », on ne veut pas y attacher une importance excessive, car c'est la population qui est, au premier chef, intéressée par une normalisation de la situation. « Si un paysan qui souffre des exactions de la RNM (Résistance nationale du Mozambique) entend à la radio que le Mozambique et l'Afrique du Sud discutent des moyens de mettre fin à la dés-

bilisation du pays, il s'en réjouira », indiquent ces mêmes sources.

Personne n'imagine que le régime de Pretoria acceptera de « lâcher » complètement la RNM. Même s'il s'y résignait, il est douteux que les « bandits armés » comme on les appelle ici, cessent aussitôt leur « résistance ». « Ils peuvent encore tenir de longs mois, peut-être davantage, dit-on ici, et commettre des actions d'autant plus graves que la situation sera, pour eux, désespérée ».

De son côté, l'ANC (Congrès national africain, interdit en Afrique du Sud) paraît s'inquiéter de la tournure prise par les événements. La rumeur veut que Pretoria ait présenté à Maputo une liste de dirigeants de ce mouvement dont elle jugerait la présence inopportune au Mozambique. Toujours est-il que le régime de M. Samora Machel, même s'il n'en soutient pas le moins veiller à ce que l'ANC agisse désormais avec plus de discrétion.

« L'Afrique du Sud a compris qu'elle voulait arriver à consolider sa position dans la région par des moyens économiques davantage que par une politique de force très contestée », souligne-t-on dans les milieux autorisés. En se prêtant à son jeu, le Mozambique ne sera-t-il pas conduit à reconstruire le régime de Pretoria ? Ses responsables s'en défendent : « Le moment venu, nous négocierons avec des multinationales, non pas avec le gouvernement ». Au demeurant, ils assurent que leur contestation ne porte pas sur l'existence de leur puissant voisin en tant qu'Etat. « Ce que nous combattons, c'est le système inique de l'apartheid », précisent-ils. Aussi veulent-ils voir dans l'ANC un mouvement pour les droits civiques plutôt qu'un mouvement de libération nationale.

JACQUES DE BARRIN.

## Guatemala

### Les crimes et les tortures continuent

De notre correspondant

Les enlèvements et les attentats se multiplient au Guatemala. Trente personnes ont « disparu » depuis le début du mois de février, n-t-on appris samedi 18 février de bonne source. Parmi elles, un avocat, M. Jorge Calvo Baraja, et son fils, un étudiant en journalisme, M. Juan Alfredo Aguilar, et le responsable syndical du journal *Pressa Libre*, M. Sergio Akkama. D'autre part, M. Yincio Cerezo, leader de la démocratie chrétienne, a fait état de menaces de mort contre lui.

Genève. — Amnesty International a rendu publique une déclaration adressée au secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, sur les violations des droits de l'homme au Guatemala.

Le texte souligne la persistance, sous le gouvernement du général Mejia Victores, des exactions et des crimes qui avaient marqué la dictature de son prédécesseur, le général Rios Montt, de mars 1982 à août 1983. Des meurtres et des enlèvements continuent d'être perpétrés par les forces gouvernementales et les polices parallèles. En septembre 1983, selon le recteur de l'université de San-Carlos, treize de ses collaborateurs ont été enlevés par des « escadrons de la mort ». Le document d'Amnesty International cite les noms de M. Gustavo Meza Sobezano, enlevé le 7 septembre 1983, et de sa sœur, psychologue, enlevée le lendemain, de M. Roman Perez Elias, théologien, « disparu » le 14 septembre, de M<sup>me</sup> Julieta Sanchez, enseignante rurale, et de sa fille Piedra, étudiante en droit, arrêtées par des hommes en civil, le 7 octobre. Le 15 novembre, leurs corps carbonisés ont été retrouvés dans une voiture incendiée en même temps que celui de M. José Rialas, également étudiant en droit, enlevé avec sa femme Celia à leur domicile par des hommes en civil armés, le 18 octobre.

Pour réunir cette documentation, Amnesty International a enregistré cent heures de témoignages faisant état de massacres de villageois, de prêtres et de séminaristes.

Ainsi, à Sacapul, en octobre dernier, vingt-huit paysans, dont une fillette de huit ans, ont été assassinés par des « patrouilles de défense civile ». En outre, des personnes condamnées sous le régime précédent sont encore détenues, dans des lieux demeurés secrets, après avoir été torturées. Amnesty International estime que tous les procès qui se sont déroulés devant des tribunaux militaires spéciaux devraient être révisés par des tribunaux réguliers, conformément aux normes juridiques internationales.

L. V.

## El Salvador

### LA GUÉRILLA A ABATTU DEUX HELICOPTÈRES DE L'ARMÉE

San-Salvador (AP, Reuter). — Deux hélicoptères de l'armée de l'air salvadorienne sont entrés en collision le dimanche 19 février après que l'un d'eux eut été touché par un tir de mortier de la guérilla, a déclaré un membre de l'état-major des forces armées. Les vingt-huit hommes (quatre pilotes et vingt-quatre soldats) qui se trouvaient à bord ont été tués.

L'un des appareils a explosé en vol et l'autre s'est écrasé. Les faits se sont produits dans la province de San-Miguel où l'armée a engagé une offensive contre la guérilla.

Selon la station des rebelles, Radio-Venceremos, les deux hélicoptères ont été interceptés alors qu'ils transportaient des troupes vers les zones de combat. L'armée avait d'abord annoncé que ceux-ci étaient entrés en collision à la suite d'une panne technique.

Les victimes appartiennent à un bataillon aéroporté faisant partie du contingent de deux mille soldats entraînés par les Etats-Unis. L'armée salvadorienne ne dispose que d'une vingtaine d'hélicoptères, dont une dizaine de type Huey, comme ceux qui ont été abattus. Elle ne possède que vingt-quatre pilotes pour commander ces appareils. La mort de quatre d'entre eux est donc considérée comme une « grosse perte ».

Conversations soviéto-américaines. — Des conversations soviéto-américaines sur la non-dissémination des armes nucléaires ont eu lieu du 16 au 18 février à Vienne entre MM. Richard Kennedy, ambassadeur spécial des Etats-Unis pour les questions nucléaires, et Petrosian, président du comité d'Etat de l'URSS pour l'utilisation de l'énergie atomique, annonce l'agence Tass. Cette rencontre, qui sera suivie d'autres, a porté notamment sur la préparation de la conférence destinée à évaluer, en 1985, l'application du traité de non-prolifération.

Pologne  
Nouvelles de Cracovie  
Suite de l'homme dans le monde

## MATIE

Commun à Paris  
Dion franco-vietnamienne

Commun à Paris  
Dion franco-vietnamienne

On...  
VOUS  
EZ.



On...  
VOUS  
EZ.

## La France accorde à Tunis une aide importante

De notre correspondant

Tunis. — « Qu'en serait-il des amis si, dans les moments difficiles, ils ne s'aident pas ? », a commenté M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, en signant, samedi 18 février, à Tunis, trois accords portant sur « un soutien immédiat » français de 560 millions de francs à la Tunisie. Cette assistance devrait permettre de parer au plus pressé, à la suite des graves événements de janvier qui ont entraîné de lourds dommages et posé un difficile problème budgétaire (un trou de quelque 110 millions de dinars (1) à combler) à la suite de l'annulation de la hausse du prix du pain.

L'aide française se compose d'un don de 40 000 tonnes de céréales d'une valeur de 40 millions de francs, de l'ouverture d'un crédit de 400 millions de francs pour l'acquisition de produits alimentaires français et d'une aide à la balance des paiements sous forme de 120 millions de crédits, à parts égales, privés et du Trésor. En outre, le gouvernement français a proposé la conclusion rapide et simultanée des protocoles annuels traditionnels d'aide financière pour les exercices 1983 et 1984, qui représenteront 1 milliard de francs de crédits mixtes dont 400 millions de prêts du Trésor et le reste en crédits privés garantis. Mais encore faudrait-il que soient utilisés les 750 millions encore disponibles sur les protocoles de 1981 et 1982.

Les dirigeants tunisiens ont salué « le geste » de Paris dans lequel ils voient « un témoignage de solidarité agissante et amicale » et un souci de préserver la stabilité du régime. Ils ont aussi approuvé la nouvelle voie dans laquelle paraît devoir s'engager la coopération bilatérale. Dans un message que leur a transmis M. Nucci, M. Pierre Mauroy a esquissé les grandes lignes d'une démarche qui devrait mieux répondre aux exigences économiques et so-

ciales du plan de développement tunisien.

La France, a indiqué M. Nucci, est disposée à orienter davantage sa coopération en direction du secteur agricole, des petites et moyennes entreprises, de l'emploi et de la formation professionnelle. Elle est prête, aussi, à accorder un intérêt particulier au développement des régions les plus désertées, notamment dans le sud. D'ailleurs, elle tient à la disposition de la Tunisie des crédits mixtes supplémentaires de 50 millions de francs pour financer des équipements de petites et moyennes entreprises (PME), et elle pourra allouer une aide financière pour la mise en place de centres techniques de formation dans les secteurs du textile, des matériaux de construction et de la mécanique.

Divers projets à caractère régional sont aussi envisagés. M. Nucci a précisé que Paris étudiera, avec « tout l'intérêt qu'il mérite », un projet onéreux concernant la mise en valeur de la zone côtière de Zarzis, dans le Sud. Enfin, à propos des conversations en cours sur les conditions de retour de France des travailleurs tunisiens, le ministre a déclaré : « Des formules avantageuses sont bien pour les intéressés que nous l'économie tunisienne sont actuellement examinées ».

M. D.

(1) Le dinar vaut approximativement 11,50 francs.

## A TRAVERS LE MONDE

**Bénin**  
LE MANDAT PRÉSIDENTIEL ET L'ÉGALITÉ SONT PORTÉS À CINQ ANS. — L'Assemblée nationale de la révolution béninoise (ANR) a décidé, samedi 18 février, de porter de trois à cinq ans la durée du mandat présidentiel et de la législature, et de ramener le nombre des commissaires du peuple (membres de l'Assemblée) à 196 au lieu de 336. Ces modifications visent à « garantir la continuité constitutionnelle et une plus grande efficacité dans le fonctionnement du système politique du Bénin ». — (AFP.)

**Inde**  
L'AGITATION CHEZ LES SIKHS. — Quatre personnes ont été tuées lors d'affrontements entre nationalistes sikhs et forces de l'ordre dans l'Etat d'Haryana, dimanche 19 février. La tension monte entre le gouvernement et les sikhs, et le parti Akali Dal a décidé de boycotter les pourparlers avec New-Delhi. Le couvre-feu a été imposé dans la ville sainte d'Amritsar. — (Reuter, UPI, AFP.)

**Koweït**  
DEUX AVOCATS DE PARIS INDESIRABLES. — Deux avocats du barreau de Paris, qui devaient assister au procès des auteurs présumés des attentats du 12 décembre dernier au Koweït, devant le tribunal de sûreté de l'Etat, se sont vu refuser leur visa. Les deux avocats, M<sup>o</sup> Nouri Albala et M<sup>o</sup> Antoine Comte, qui avaient été désignés par les familles des vingt-cinq accusés pour assister à ce procès, ont fait savoir dans un communiqué publié jeudi à Paris que, frustré de visa, il ne leur serait pas possible de remplir leur mission. Ils soulignent, d'autre part, qu'il ne leur sera pas possible de vérifier « les graves allégations selon lesquelles certains inculpés seraient accusés de faits commis alors qu'ils étaient déjà arrêtés ».

**La Grenade**  
LE PARTI DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE MAURICE BISHOP VERT PARTI-CIPER AUX ÉLECTIONS. — M. Kendrick Radix, ancien ministre de la justice et de l'industrialisation dans le gouvernement Maurice Bishop, avant l'invasion

de l'île par les Américains en octobre 1983, a déclaré samedi 18 février à Paris que le Mouvement New Level (NLM) était résolu à participer aux prochaines élections bien que les membres de l'ancien parti de Bishop soient « sous surveillance ». M. Radix estime que l'invasion « a provoqué un effondrement de l'économie de l'île » et que « trois mille personnes ont perdu leur emploi ». Selon M. Radix, la Grenade est « occupée et contrôlée par les Etats-Unis ». Il a été reçu à Paris par un fonctionnaire du Quai d'Orsay et des représentants du Parti socialiste et du Parti communiste.

**Mauritanie**  
REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL. — Deux ministres, MM. Diagna Youssouf (culture, jeunesse et sports) et Abdel Aziz Ould Ahmed (justice et orientation islamique) ont été respectivement remplacés, dimanche 19 février, par M<sup>o</sup> Diabira Maroufa, avocat, qui participe pour la première fois à un gouvernement, et le colonel Cheikh Ould Boyda, précédemment président de la Cour spéciale de justice et de la Cour suprême, lui-même remplacé dans ses fonctions par le commandant Othmane Ould Mohamed, chef de cabinet du président Haïdalla.

**Philippines**  
LIBÉRATION D'UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION. — M. Salvador Laurel, un des dirigeants de l'opposition, a été libéré samedi 18 février, à la demande du président Marcos, et autorisé à se rendre aux Etats-Unis. L'ancien sénateur avait été arrêté la veille à l'aéroport de Manille sous l'accusation de port d'arme prohibée. M. Laurel a affirmé que l'arme avait été placée dans ses bagages à son insu. — (Reuter, AFP.)

**Pologne**  
MORT D'UN MILITANT DE SOLIDARITÉ RURALE. — M. Piotr Bartozec, fils de l'un des principaux dirigeants de Solidarité rurale, est mort dans des circonstances mystérieuses, qui ne permettent pas d'exclure un assassinat, a annoncé le porte-parole de la milice du département de Bydgoszcz. Piotr Bartozec avait participé activement au processus qui devait déboucher sur l'enregistre-

**Soudan**  
QUATORZE DES QUELQUE HUIT CENTES PASSAGERS du ferry à vapeur de la rivière Hileiga (sud du Soudan) sont portés disparus, après l'attaque du navire, lundi, par « des bandits du Sud ». (1), a annoncé samedi 18 février, l'agence officielle de presse soudanaise (SUNA). Les autres passagers ont pu être secourus, de même que les trente-trois techniciens et membres de l'équipage, à l'exception d'un secouriste et d'un policier, également portés manquants, affirme l'agence citant une source autorisée.

Le commandant en chef adjoint des forces armées soudanaises, le général Abdelrahman Dahab, cité par SUNA, avait annoncé vendredi que l'armée avait riposté à une attaque de « bandits » contre le ferry, tuant trente et quatre personnes avaient alors été portés disparus.

(1) Terminologie utilisée par les porte-parole du gouvernement de Khartoum pour qualifier les guérilleros de l'Anyanya II qui combattent le pouvoir central.

**Vietnam**  
VISITE DU CHEF DE L'ARMÉE INDONÉSIENNE. — Le général Benny Murdani a effectué une visite au Vietnam du 12 au 16 février à l'invitation du ministre vietnamien de la Défense, le général Van Tien Dung. A cette occasion, il a été reçu par le premier ministre, M. Phan Van Dong, et par le ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, et a visité des installations militaires. — (AFP.)

Conversation d'affaires ?  
Vous souhaitez vous des détails ?

CCS peut vous fournir des preuves de chaque conversation professionnelle ou privée grâce à :

- des porte-documents enregistrateurs de longue durée et longue portée
- magnétophones rétractables
- magnétophones d'une durée de 24 heures

Communication  
Contrôle Sécurité Ltd  
25, rue Vendôme  
75001 Paris, Tél. 287-66-00  
Tél. 21824 F

Si Monde de L'ÉDUCATION

**BOLENS: l'anti corvée**

2 temps et 4 temps

**BOLENS**

Une gamme complète de 3 à 5 cv en tondeuses hautes ou avec bac de ramassage. Grâce à un double système de coupe, l'herbe PULVÉRISÉE est projetée sur le sol et se transforme en humus qui fertilise votre gazon. Finies les corvées de ramassage ! AUTOTRACTABLE, le BOLENS se tait partout.

Documentation gratuite sous le BOLENS  
NOM : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_

**Yvan Béal**  
21, Avenue de l'Agriculture  
63014 CLERMONT-FERRAND CEDEX  
Téléphone: (073) 91 93 51 - Télex: 300205

AU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

Le troisième homme de la rigueur

L'intervention de M. Pierre Bérégovoy, dimanche 19 février au « Grand Jury RTL-Le Monde » a permis au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale de lancer un message, à destination du PCF, et de redessiner une image, celle du « troisième homme » de la rigueur au sein du gouvernement, qui est aussi, a-t-il voulu souligner, l'homme du « dialogue social » et du dialogue tout court.

Aux communistes, M. Bérégovoy a rappelé fermement que « pour la solidité » de la majorité, « il vaut mieux avancer du même pas, dans la même direction, plutôt qu'en sens contraire ». Quant au reproche fait par M. Marchais au président de la République de ne pas tenir les engagements du candidat Mitterrand, la réponse est aussi nette : « Les engagements du président de la République, il va de soi que lorsqu'on appartient à une majorité, on a des devoirs et on a des responsabilités. C'est la raison pour laquelle je suis résolulement partisan de la croissance (...). L'effort de rigueur, la recherche des équilibres que nous accomplissons sont les bases sur lesquelles nous pourrions retrouver le chemin de la croissance, et par conséquent ramporter des victoires sur le front du chômage ».

Après de l'engagement pris par M. Mitterrand de réduire d'un point les prélèvements obligatoires en 1985, M. Bérégovoy a indiqué : « Si nous avions 2,5 % de croissance de plus, il y aurait un peu plus de 100 milliards de richesses. Et, si nous continuons à gérer avec rigueur, c'est-à-dire si l'on considère que ce n'est pas parce que la croissance a repris qu'on doit être dépensier, nous pourrions effectivement réduire de 1 % le taux des prélèvements ».

M. Bérégovoy a ajouté : « Les comptes pour 1984 envisagent une croissance de 1 % (...); nous pré-

voions pour 1985 une croissance de 2 à 3 % sous l'effet de la reprise mondiale, mais à condition, naturellement, que notre économie et que notre industrie soient de taille à affronter la croissance. Jacques Delors et moi, nous marchons du même pas et nous nous épaulons l'un l'autre. Et il est bien évident que l'effort de rigueur que nous exerçons l'un et l'autre aura, j'en suis convaincu, des effets bénéfiques et nous permettra de ne pas avoir de soucis en 1985 (...). Et si la croissance n'était pas un rendez-vous ? L'opinion publique et les partenaires sociaux devraient être consultés sur le point de savoir s'il faut réduire le remboursement des dépenses de santé, s'il faut diminuer les prestations familiales, s'il faut diminuer les pensions de vieillesse. Je connais les réponses. C'est la raison pour laquelle je suis résolulement partisan de la croissance (...). L'effort de rigueur, la recherche des équilibres que nous accomplissons sont les bases sur lesquelles nous pourrions retrouver le chemin de la croissance, et par conséquent ramporter des victoires sur le front du chômage ».

Après de l'engagement pris par M. Mitterrand de réduire d'un point les prélèvements obligatoires en 1985, M. Bérégovoy a indiqué : « Si nous avions 2,5 % de croissance de plus, il y aurait un peu plus de 100 milliards de richesses. Et, si nous continuons à gérer avec rigueur, c'est-à-dire si l'on considère que ce n'est pas parce que la croissance a repris qu'on doit être dépensier, nous pourrions effectivement réduire de 1 % le taux des prélèvements ».

M. Bérégovoy a ajouté : « Les comptes pour 1984 envisagent une croissance de 1 % (...); nous pré-

voions pour 1985 une croissance de 2 à 3 % sous l'effet de la reprise mondiale, mais à condition, naturellement, que notre économie et que notre industrie soient de taille à affronter la croissance. Jacques Delors et moi, nous marchons du même pas et nous nous épaulons l'un l'autre. Et il est bien évident que l'effort de rigueur que nous exerçons l'un et l'autre aura, j'en suis convaincu, des effets bénéfiques et nous permettra de ne pas avoir de soucis en 1985 (...). Et si la croissance n'était pas un rendez-vous ? L'opinion publique et les partenaires sociaux devraient être consultés sur le point de savoir s'il faut réduire le remboursement des dépenses de santé, s'il faut diminuer les prestations familiales, s'il faut diminuer les pensions de vieillesse. Je connais les réponses. C'est la raison pour laquelle je suis résolulement partisan de la croissance (...). L'effort de rigueur, la recherche des équilibres que nous accomplissons sont les bases sur lesquelles nous pourrions retrouver le chemin de la croissance, et par conséquent ramporter des victoires sur le front du chômage ».

Après de l'engagement pris par M. Mitterrand de réduire d'un point les prélèvements obligatoires en 1985, M. Bérégovoy a indiqué : « Si nous avions 2,5 % de croissance de plus, il y aurait un peu plus de 100 milliards de richesses. Et, si nous continuons à gérer avec rigueur, c'est-à-dire si l'on considère que ce n'est pas parce que la croissance a repris qu'on doit être dépensier, nous pourrions effectivement réduire de 1 % le taux des prélèvements ».

M. Bérégovoy a ajouté : « Les comptes pour 1984 envisagent une croissance de 1 % (...); nous pré-

LE RECOURS REÇU PAR LE PS

Au cours d'assises régionales organisées en présence de cinq cents rapatriés à Montpellier, le samedi 18 février, les dirigeants nationaux du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, ont rendu compte des entretiens qu'ils venaient d'avoir à Paris avec Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, et à l'Elysée avec M<sup>me</sup> Paule Dayan, conseillère du président de la République, chargée des rapatriés. Ils ont souligné le « caractère positif » de ces séances de travail, mais précisé qu'ils avaient attiré l'attention de leurs interlocuteurs sur « la nécessité de régler de toute urgence, en priorité, les problèmes de la réinstallation et celui des re-

La rigueur doit nous permettre de retrouver le chemin de la croissance déclare M. Bérégovoy

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a affirmé, dimanche 19 février, au « Grand Jury RTL-Le Monde », à propos de l'attitude des ministres communistes : « La solidarité gouvernementale existe bel et bien ». M. Bérégovoy a déclaré, à propos des critiques formulées par le PCF sur le respect, par M. François Mitterrand, des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ». M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

M. Bérégovoy a déclaré, à propos des engagements pris en 1981 : « Pour ce qui est des engagements du président de la République, il a sept ans pour les tenir. Lorsque les cent dix propositions ont été élaborées, nous n'avons jamais dit qu'elles seraient toutes exécutées ou réalisées au bout d'un an ou de deux ans. Nous avançons dans cette voie et nous continuerons à le faire ».

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

LE SÉNAT CRÉE UNE « COMMISSION SPÉCIALE »

Avant la fin de la session extraordinaire du Parlement, ouverte le 24 janvier et close mardi 14 février, le Sénat a, à la demande du gouvernement, constitué une commission spéciale pour étudier le projet de loi « visant à limiter la concentration et le pluralisme des entreprises de presse », adopté le 13 février par l'Assemblée nationale.

La composition de cette commission de vingt-quatre membres est identique (à une exception près : M. Jacques Thyraud, RI, remplace M. Michel Miroudot, RI) à celle mise en place le 24 novembre dernier pour examiner une proposition de loi signée des responsables de la majorité sénatoriale et « tendant à garantir la liberté de la presse ».

Présidée par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, cette commission, dont le rapporteur est M. Jean Cluzat, Un. cent., a procédé depuis lors à de nombreuses auditions. Le débat, en séance publique, pourrait commencer à la fin du mois d'avril.

PRÉCISION. - Les auteurs de l'étude sur le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et le « phobie Le Pen », publiée dans le Monde daté 19-20 février; M<sup>me</sup> Nelly Gutman et M. Jacques Tarnet, sont enseignants, spécialistes des idéologies et des mouvements sociaux inspirés par les idées qu'ils analysaient dans cet article.

Le PCF et la Tchécoslovaquie

M. JOUIN : LE DOCUMENT PUBLIÉ PAR « HISTORAMA-HISTOIRE MAGAZINE » EST UN FAUX

M. Pierre Jouin, membre du bureau politique, porte-parole du Parti communiste, déclare, dans un communiqué publié dimanche 19 février, que le document signé de M. Gaston Pissonnier, membre du secrétariat du comité central du PCF, et daté du 6 septembre 1968, reproduit dans le numéro 1 de la revue Historama-Histoire Magazine (le Monde daté 19-20 février), est un faux.

« Tout historien sérieux, tout spécialiste de l'étude des documents, reconnaîtront sans peine une série de sources évidentes et même de fautes qui ôtent toute crédibilité à ce faux », déclare M. Jouin. Notre position catégorique sur le drame de la Tchécoslovaquie a été prise pour des raisons de principe et fondamentales qu'il est impensable que notre parti revienne un jour sur elles. Nos congrès l'ont confirmé en toute clarté. Il est normal, que la campagne anticommuniste actuelle continue à déferler sur notre pays en recourant aux plus pitoyables moyens.

L'historien Philippe Roblot, aux archives duquel appartient le document publié par Historama-Histoire Magazine, nous a déclaré, lundi matin, que « le seul document valable existant, pour la direction du PCF, à confirmer pour la période concernée, est le fait M. Jouin - la mise en arrière qu'elle avait entreprise dès après sa réélection de l'intervention soviétique à Prague, mardi 21 septembre 1968, et non le document en question ».

M. Roblot estime que le PCF devrait publier ses documents historiques dans les conditions dans lesquelles Waldeck-Rochet, qui avait pris l'initiative de la « réédition », exprimée par le bureau politique le 21 août 1968, avait été amené, l'année suivante, à quitter le secrétariat général du parti.

INNOCENT OUBLIÉ DEPUIS 2 ANS dans sa prison italienne VANNI MULINARIS est entré aujourd'hui dans son 19<sup>e</sup> jour de grève de la faim. Aidez-nous à le soutenir, et participez à notre effort FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME 27, Rue Jean-Dolent, 75014 PARIS Tél. : 331-94-95 - CCP 7676 Z

UN MICRO A LA MAISON. Science et Vie Micro n° 3 15 F chez votre marchand de journaux. SCIENCE VIE MICRO le Savoir Vivre Micro.

1000 FAÇONS DE S'EN SERVIR. Ce mois-ci, dans Science et Vie Micro, trois grands articles : « Que faire avec un micro ordinateur familial ? » Science et Vie Micro vous propose des applications utiles (initiation à la programmation, éducation, accès aux banques de données...) et vous donne tous les conseils pratiques. La bombe Sinclair : une présentation complète du nouveau micro professionnel à moins de 5000 F. Il sera bientôt en France. Les compatibles IBM : matériel, logiciel, SVM vous explique la vraie définition du terme « compatibilité » et ses limites. A lire pour éviter les mauvaises surprises.

CORRESPONDANCE

Les rencontres à Bourges du PC et de l'UDF

Après l'article publié dans le Monde du 14 février et dans lequel notre correspondant rendait compte des réunions organisées à Bourges par M. Deniau d'un côté et M. Jouin de l'autre, M. Jean-François Deniau, président du conseil général du Cher, ancien ministre, nous a adressé la lettre suivante : « Dans l'article de votre correspondant, M. Patrick Martinat, il est affirmé que : « M. Jouin avait invité M. Deniau, les onze dissidents ainsi que les trois cents personnes qui les accompagnaient, à pénétrer dans le hall des congrès, afin de participer au débat ». Cela est faux.

Après que les responsables locaux du Parti communiste n'eurent fait part de leur inquiétude à l'idée que nous pénétrions dans la salle et des incidents qui pourraient s'en suivre, je leur ai donné mon accord pour que nous y allions pas à condition, que nous n'y aurions pas, en deux de ces salles présentes, M. et M<sup>me</sup> Pierre Eguides, puissent remettre à M. Pierre Jouin une lettre. Cette lettre rappelait leurs précédentes démarches, restées sans réponse, en faveur de leur fille, bloquée en Union soviétique et privée de travail.

Cela est confirmé par l'article du rédacteur en chef du Berry républicain, lui-même en date du lundi 13, précisant que l'invitation n'avait été faite qu'aux exilés, et donc pas du tout aux trois cents personnes et à moi-même qui les accompagnai.

Cela est encore confirmé par l'article du même rédacteur en chef en date de ce matin 14 février qui, commentant la lettre que je lui avais adressée dans le cadre du droit de réponse, souligne que c'est pendant le meeting (et par conséquent après que la manifestation extérieure se soit dispersée) que M. Jouin a déclaré qu'il était prêt à débattre avec quiconque le souhaitait.

Curieuse conception du dialogue que de le proposer à des interlocuteurs dont on s'est assuré qu'ils ne sont plus là.

Interdiction d'un débat à Paris. - Une conférence-débat organisée par le Club de Nanterre sur le thème « La responsabilité de l'ivoirien face aux affaires publiques » a été interdite dimanche 19 février par le préfet de police de Paris, à l'instigation de l'UDF. La préfecture de police de Paris a confirmé cette interdiction, considérant que la réunion était « de nature à troubler l'ordre public et à porter atteinte aux relations internationales de la République ».

l'extrême d... TWA FI... F1

Handwritten note in Arabic script at the bottom of the page.

LES ÉLECTIONS PARTIELLES

L'extrême droite est en position d'arbitre à la Seyne et à Draguignan

Trois élections municipales partielles, consécutives à l'annulation, par le Conseil d'Etat, des scrutins de mars 1983, ont eu lieu dimanche 19 février dans le Var. A Coeur, l'opposition Frontiste était le premier tour, avec une avance plus confortable qu'en mars, sur la majorité.

coûte, mais où les ouvriers ne représentent toutefois que 12,3 % du corps électoral, comme à Draguignan, il y a ballottage. Des ballottages serrés, légèrement favorables, arithmétiquement à l'opposition.

Un second tour de scrutin avait lieu dans le canton de Mirepoix. L'élection de M<sup>me</sup> Ettore, maire de Mirepoix et veuve du conseiller délégué, permet au parti socialiste de garder le siège qu'il détenait.

DRAGUIGNAN

Table with 3 columns: 19 FÉVRIER 1984, 13 MARS 1983, 6 MARS 1983. Rows include Inscrits, Abstentions, Suffrages exprimés, and candidates like M. Soldani, PS, and M. Nardini, PC.

(1) La liste PS de M. Soldani et la liste PC de M. Nardini avaient fusionné pour le second tour de scrutin de mars 1983.

LA SEYNE-SUR-MER

Table with 3 columns: 19 FÉVRIER 1984, 13 MARS 1983, 6 MARS 1983. Rows include Inscrits, Abstentions, Suffrages exprimés, and candidates like M. Blanc, PC, and M. Scaglia, UDF.

(1) La liste UDF-RPR conduite par M. Scaglia et celle de M. Morano (div. d.) avaient fusionné pour le second tour de scrutin de mars 1983.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

MM. Edgar Faure et Maurice Faure ont choisi leur programme : les Etats-Unis d'Europe

Deux mois après avoir manifesté leur intention d'ouvrir pour l'établissement d'un « nouveau système de relations entre les deux ensembles de la majorité et de l'opposition », MM. Edgar Faure et Maurice Faure ont voulu, comme ils l'avaient annoncé, « faire le point » des réactions que leur initiative provoquait.

De nombreux orateurs se succèdent à la tribune, radicaux valaisiens comme M. Olivier Stirn, radicaux de gauche comme M. Thierry Jautet, porte-parole du MRG, ou personnalités extérieures appartenant aux milieux universitaires, journalistiques, de l'économie avec M. Brice Lalonde, qui se déclare « prêt à participer à la création d'une troisième force », de la médecine ou du droit.

M. Edouard Soldani, le « patriarche » du socialisme draguignais, maire de Draguignan depuis vingt-quatre ans, sénateur et président du conseil général du Var, se trouve aujourd'hui en situation délicate. M. Soldani qui conduisait la liste Rassemblement et Union de tous les démocrates pour Draguignan, liste d'union de la gauche, est certes arrivé en tête, avec 48,32 % des suffrages exprimés, au terme du premier tour de l'élection municipale partielle organisée après l'invalidation du scrutin du 13 mars 1983.

Toulon. — Le taux de participation, sensiblement plus élevé que le 6 mars 1983 (77,54 % au lieu de 73,65 %) n'a pas, semble-t-il, profité au maire sortant communiste. En revanche, la liste de l'opposition conduite par M. Charles Scaglia améliore son score du 6 mars dernier de 7,18 points. Cette progression s'explique vraisemblablement par l'absence de la compétition de M. René Morano, qui avait recueilli au premier tour du scrutin de mars 11,86 % des suffrages exprimés — les voix qu'il avait obtenues s'étaient largement reportées sur la liste de M. Scaglia au second tour.

M. Scaglia s'était engagé à refuser une éventuelle alliance avec le Front national pour le second tour. Mais la campagne anticomuniste et anti-immigrés qu'il mène est de nature à faire basculer sur sa liste une bonne partie des 1155 voix recueillies par M. Nablia.

VAR: CUERS (1<sup>er</sup> tour)

Inscr. 4.647; vot. 3.952; suff. ex. 3.887. Un. opp. (M. Blanc), 2.006 (51,60 %). 22 ÉLUS; un. g. (M. Gerard, PS) 1.881 (48,39 %), 7 ÉLUS.

Da notre correspondant

La campagne active du Front national contre l'immigration a, semble-t-il, exercé un impact sur certaines couches de la population et dans certains milieux intellectuels (50,9 % du corps électoral) du centre ville et des quartiers sud.

Le bureau politique du Parti des forces nouvelles constate que les résultats obtenus par l'ensemble de la droite nationale (à Draguignan et à la Seyne) sont en net retrait par rapport aux scrutins de Dreux, Aulnay ou Aix-en-Provence [...]

UNE ÉLECTION CANTONALE

ARIÈGE : canton de Mirepoix (2<sup>e</sup> tour) Inscr. 9.329; vot. 5.721; suff. ex. 5.508. — M<sup>me</sup> Ettore, PS, MM. de Mirepoix, 3.797; ELUE; M. Durand, opp., 1.711.

Le cas Simone Veil

A propos de Mme Veil, M. Pons a noté : « elle a fait ses preuves » et prononcé son éloge, ajoutant : « Elle a eu le courage d'assumer des responsabilités gouvernementales à propos de textes législatifs qui avaient été décidés par le président de la République de l'époque, présentés par le gouvernement et adaptés par le conseil des ministres. Certains de ces textes d'ailleurs étaient des lois pénales qui auraient dû normalement être défendues par le garde des sceaux (1). Eh bien, Mme Simone Veil a accepté d'assumer des responsabilités au nom du

M. PONS : « le scrutin ne bouleversera pas la politique intérieure »

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a rappelé, dimanche 19 février, au « Club de la presse » d'Europe 1, à propos des élections européennes, que le scrutin du 17 juin n'avait pas pour objet d'être une Assemblée qui désigne un exécutif et que la France ne désignait qu'un « un peu plus du dixième de cette assemblée le résultat ne sera pas de nature à bouleverser la majorité de Strasbourg ». M. Pons a ajouté : « Cela n'est pas quelque chose de capital. Par ailleurs, cette élection ne va pas bouleverser les données de la politique intérieure. Cependant, c'est la première fois que la proportionnelle dans une consultation nationale. Les Français pourront dire s'ils sont d'accord ou non avec la politique conduite par le gouvernement. »

UNE ÉLECTION CANTONALE

ARIÈGE : canton de Mirepoix (2<sup>e</sup> tour) Inscr. 9.329; vot. 5.721; suff. ex. 5.508. — M<sup>me</sup> Ettore, PS, MM. de Mirepoix, 3.797; ELUE; M. Durand, opp., 1.711.

INTERNATIONAL MANAGEMENT UNIVERSITY OF ASIA TOKYO JAPANESE MANAGEMENT PROGRAM (sessions de 2 mois) Sociologie politico-administrative, Économie prospective, Relations tri-latérales, Découverte de l'entreprise japonaise (Sony, Honda, Mitsui...), Pénétration du milieu socio-culturel (Kyoto, Nara...), Étude d'implantation étrangère au Japon, Séminaire complémentaire en Corée. Niveau requis : Diplôme d'enseignement supérieur / Jeunes Cadres d'entreprises. I.M.U.A. 8-10-34 Akasaka Minato-Ku Tokyo 107, Japon. Tél. : (3) 462.12.65 - télex : 242 2966 IMUA J. Renseignements et inscriptions : Centre d'Information pour l'Europe 32 Galerie Montpensier, 75001 Paris - France. Tél. (1) 296.30.69

PROFILS ÉCONOMIQUES

DOSSIERS D'HISTOIRE et de GÉOGRAPHIE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE 13 numéros déjà parus 140 dossiers 1700 pages sur... CONSTRUCTION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - POLITIQUES DE L'INDUSTRIE MATRIQUE - L'INDUSTRIE CHIMIQUE LOURDE - LES MARCHÉS INTERNATIONAUX DE MÉTAUX - ORGANISATION RÉGIONALE DE L'ESPACE - TRANSFORMATIONS DE LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE - FORCES ET FAIBLESSES DES PAYS APORTS DES TRAVAILLEURS ÉMIGRÉS ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES - LES LOISIRS - VILLES ET POLITIQUE URBAINE - PROTECTION DES MILIEUX NATURELS - RISQUES ÉCOLOGIQUES - AMÉNAGEMENT DES LITTORAUX - PROTECTION DES SITES NATURELS - LES RÉGIONS FRONTALIÈRES - PERTES DES MARCHÉS COLONIAUX - L'AGRICULTURE DANS LE MARCHÉ COMMUN AGRICOLE - AGRICULTURE ET ÉVOLUTIONS DE CONSOMMATION - documentation sur demande en vente dans 32, rue Barqna les librairies 75015 PARIS universitaires tél. 567 74 19

TWA Flâneries Américaines Floride en roue libre : 5605 F\* 2 nuits à New York, 3 nuits à Orlando, visite de Disneyworld et Epcot, 2 nuits à Miami... et voiture pendant 5 jours en Floride. Vous plaire nous plaît TWA

société

APRÈS UN WEEK-END DE PARALYSIE LA SITUATION S'AMÉLIORE

M. Fiterman ouvre la discussion avec les transporteurs routiers

Barrages filtrants, barrages durs. Tension, relâchement, tension. Les automobilistes ont vécu tout leur week-end un rythme d'informations contradictoires. Les appels au dialogue, à l'ouverture, à l'assurance que force resterait à la loi, l'envoi de CRS et de la "troupe", les consignes dures, puis apaisantes de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), se sont enchaînés pendant les 17, 18 et 19 février.

La majorité des Français a ainsi assisté, au chaud, souvent devant leurs téléviseurs, et ce bras de fer entre les transporteurs routiers et le gouvernement. Deux mondes. « La France des gens qui travaillent quatre-vingts heures par semaine et qui vivent leurs tripes pour l'économie française ».

Dans l'ensemble, les incidents - qu'il s'agisse de heurts entre les chauffeurs et les CRS ou entre les chauffeurs et les automobilistes bloqués - ont été peu nombreux et les marques de solidarité des municipalités à l'endroit des vacanciers immobilisés multiples. Les messages lancés par les responsables de la circulation, prônant les automobilistes de renoncer à partir sur les routes, ont, d'autre part, été entendus.

Le monde des trente-neuf heures et de la garantie de l'emploi, a répondu, à son avantage, un chauffeur routier. La France, enfin, des pontons de la fibre optique, personnelle de travail avec un ministre communiste aspirant à « classer le transport ».

DANS LES ALPES : nous irons jusqu'au bout

De notre envoyé spécial Saint-Jean-de-Maurienne. - Il n'y aura pas de levée des barrages de la Maurienne sans un accord écrit, sinon notre action n'aurait eu aucun sens. Les camionneurs qui occupent, depuis mercredi 15 février, la route ont répondu par des busés aux déclarations du président de la Fédération des transports routiers, M. Maurice Voiron, demandant à tous les routiers que le pays retrouve son allure normale.

Le retour du mauvais temps sur les Alpes, dimanche soir, et les chutes de neige qui l'ont accompagné ne semblent pas avoir ébranlé la détermination des routiers. « Nous devons sortir de ce conflit avec, en poche, des décisions concrètes qui sont principalement les contrôles douaniers et une amélioration des conditions d'exercice de notre profession aux frontières entre la France et l'Italie. Depuis dix ans, nous les réclamons. Cette fois-ci, nous sommes décidés à aller jusqu'au bout ».

Le mouvement et ses causes

Le Mont-Blanc : un prétexte

Le cent dix-sept barrages dressés dimanche sur les routes de cinquante-neuf départements français ne s'expliquent pas seulement par une mauvaise querelle entre une poignée de douaniers et des routiers en colère. Une profession entière, 30 000 transporteurs environ et 180 000 chauffeurs, souvent ou coude à coude, pétroliers et salariés dans une même baraque, CGT et CFTD exceptés, ont exprimé par ces actions spectaculaires un malaise déjà ancien. Les routiers, singulièrement depuis mai 1981, seraient les mal-aimés des pouvoirs publics : « Les transporteurs sont aux abois », déclarait déjà en octobre 1983 M. Maurice Voiron, président de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), et les 23 000 patrons de son organisation appelaient à l'automne, lors de leur dernier congrès, partagés entre la déprime et la révolte le Monde du 14 octobre 1983.

« La complexité des textes, la formalisme de certaines procédures et l'insécurité de la réflexion à la réalité font que, sous couvert de progrès social, on est arrivé à l'inhumain », déclarait M. Voiron en octobre 1983, qui en appelait, « à la bataille pour la libre entreprise ». Déclaration particulièrement ambiguë, pourtant, d'une profession émietnée qui, face aux grands chargeurs, leurs fournisseurs, en appelle pour l'accès au statut de transporteur l'organisation du marché, à une intervention accrue de cet Etat, suspect d'antipart.

Les douanes italiennes

L'annonce faite dimanche par les douanes italiennes de la continuation du mouvement de protestation des fonctionnaires en poste au tunnel du Mont-Blanc et à celui du Fréjus est pour les routiers la preuve qu'aucune solution concrète au transit entre la France et l'Italie n'a été trouvée pour l'instant. Lundi, à partir de 14 heures, la frontière se refermera à nouveau au trafic des poids lourds. Seul le remplacement aux postes frontières des inspecteurs des douanes par des militaires de la garde financière italienne - qui ont autorité pour procéder à des contrôles douaniers - pourrait débloquer la situation. Mais le gouvernement italien hésiterait encore à s'engager sur une telle voie, l'installation des militaires aux postes frontières n'ayant été décidée qu'à de très rares occasions.

Les premiers barrages, pourtant, ne furent pas le fait des organisations professionnelles qui, pour montrer leurs dents, étaient malgré tout engagées avec le ministère des transports, dans la voie de la concertation. « M. Fiterman a essayé sans y parvenir souvent de comprendre nos problèmes », conclut M. Wehrin, responsable de la commission sociale de la FNTR. A l'origine de la paralysie de la France entière, il y a tout le col de 800 routiers bloqués devant le tunnel du Mont-Blanc par une grève du zèle d'une trentaine de douaniers. Les fonctionnaires chargés de contrôler des matières dangereuses entendaient, du 13 au 16 février, revendiquer de nouveaux équipements : le vieux et mauvais chalet à l'entrée du tunnel qui abrite leurs activités, en effet, a été remplacé. Or, cette grève se greffait sur des arrêts de travail sporadiques, depuis le 11 février, de douaniers italiens en quête de meilleurs salaires.

Négociation globale

A ce stade, l'émiettement du passage des tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus n'a plus été seule en cause. La restructuration du service douanier, certes, demeure la revendication prioritaire : la FNTR, sans demander publiquement la suppression du droit de grève, en appelle, non sans impuderie, à « des négociations » contre les douaniers « grévistes ». Mais au-delà, les responsables professionnels ont tenté de jouer « du ras-le-bol », en Savoie, pour amener le gouvernement à une négociation globale. Ils ont exploité le col de d'une base qui les a largement précédés pour expliquer à une opinion en fait passablement excédée leurs revendications de toujours.

« Si les douanes françaises ont été « mouillées » d'origine de l'affaire du Mont-Blanc, c'est essentiellement leurs homologues italiens qui posent problème. Ce sont eux qui ralentissent le bon déroulement des formalités douanières qui prennent ici trois à quatre heures alors qu'aux autres frontières d'Europe le transit se réalise en moins d'une heure », explique un gendarme de Chamonix qui a vu s'exprimer, depuis plus de dix ans et à de multiples reprises, la colère des routiers.

La paralysie des Alpes, principalement des vallées de Chamonix et de la Maurienne, aura probablement des conséquences financières importantes sur l'économie des stations de sports d'hiver. Les skieurs parisiens attendus dans les Alpes pour les vacances de février ne sont pas tous arrivés, loin de là. Certains ont, semble-t-il, renoncé à prendre la route, tandis que d'autres rejoignent seulement lundi ou mardi leur lieu de vacances. Même dans la vallée de la Tarentaise, qui resta presque tout le temps dégelée, les stations ne font pas le plein.

Les routiers imputent largement leurs difficultés à la politique menée par le gouvernement. M. Fiterman serait d'abord, avec ses subventions et exorbitantes, le ministre de la SNCF. Le gouvernement de gauche aurait privilégié le rail sur la route, les cheminiers syndiqués sur les routiers indépendants ; le service public, en définitive, sur l'entreprise individuelle. La loi d'orientation sur les transports intérieurs, la CLOTI, aurait été, en décembre 1982, l'expression de ces choix ferroviaires ; « la contribution essentielle » du chemin de fer y était en effet affirmée. « Le gouvernement précédent, lui, tendait, du moins à la fin, à rétablir une véritable concurrence entre rail et route », affirme M. Fiterman, un des responsables de la FNTR. M. La Thuilla, lui, avait augmenté, par exemple, le nombre de chauffeurs autorisés à effectuer des transports en zone longue.

Le patron de l'UNOSTRA...

M. le président, il y a cinquante bars dans le hall, prêts à aller bloquer dans le périmètre. Qu'est-ce qu'on leur répond ? - Du calme, du calme. Faites comme moi, gardez votre sang-froid. Week-end historique au siège de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles). Au bout du fil, les routiers bloqués succèdent aux ambassadeurs gouvernementaux. Mais ni le spectacle crève-cœur, des poids lourds tractés par les remorqueurs policiers, ni les grognements de la « base » qui campe dans l'immeuble ultra-moderne du syndicat ne feront sortir hors de son costume trois-pièces M. Jean Devay, cinquante-trois ans, président du second syndicat patronal des transporteurs. Bitume, famille, liberté d'entreprendre. Ce petit patron nantais, qui emploie aujourd'hui vingt-trois personnes, après avoir débuté « dans l'entreprise de [ses] beaux-parents, puis avec un seul camion », va son petit bonhomme de combat, vers l'horizon tateux du « décongestionnement » et de la « suppression des carcans réglementaires ». Regroupant huit mille « poids » de la route, l'UNOSTRA ne soutient pas et ne veut endormir que jamais - sa faire court-circuiter l'IFRNFTR (Fédération nationale des transporteurs routiers), accusée de faire le jeu de Fiterman. « D'ailleurs, ils ont parmi leurs adhérents des filiales de la SNCF ».

Mais attention ! L'UNOSTRA se veut bien sûr « indépendant des partis politiques ». Et si M. Jean Devay, bloquant en direct avec les « douaniers » lors de l'entretien de Max Wehrin, rappelle volontiers « qu'en 1982, lors de la grève de la SNCF, ce sont les routiers qui ont approvisionné les villes ; il n'aubie pour autant de donner un coup de chapeau à M. Fiterman et qui a le courage de déposséder des routes vides de quarante ans ». DANIEL SCHNEIDERMANN.

Les réactions politiques et syndicales

LE PS : « des comportements inacceptables »

Le Parti socialiste a condamné, samedi 18 février, « les pratiques » des « fédérations patronales de routiers » qui « ont provoqué à l'occasion des vacances de février, un mouvement d'ampleur nationale, qui a eu pour résultat de placer des milliers de Français en situation d'otages ». Le PS s'interroge sur les réelles motivations des responsables qui sont à l'origine de ces comportements, d'autant plus inacceptables que le gouvernement avait, dès vendredi soir, répondu positivement à la demande de négociations des organisations concernées.

LA CGT : « Une volonté d'affrontement »

Le bureau confédéral de la CGT a déclaré, samedi, que « la forme, le contenu et les objectifs poursuivis » par les actions des transporteurs routiers sont « inadmissibles et inacceptables ». Pour la CGT, la décision de bloquer l'ensemble du réseau routier national « relève d'une volonté d'affrontement avec le gouvernement et n'a rien à voir avec l'intérêt des chauffeurs routiers, plus particulièrement des salariés, ni avec l'avenir de la profession ». « La nature politiquement et provocatrice d'une telle décision est caractéristique », estime la CGT. Son caractère antisocial et rétrograde est apparemment. Le patronat routier tente d'obtenir la remise en cause des acquis sociaux des salariés, notamment les garanties qu'ils avaient obtenues sur la durée du travail.

... et le président de la FNTR

Durcissement, apaisement, durcissement, apaisement. Tout particulièrement les automobilistes, ont vécu leur week-end au rythme des consignes « variables » de M. Maurice Voiron, le bouillant président de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR). A cinquante-sept ans, se tenant du « libéralisme musclé » assure représenter 80 % des patrons de ce secteur de l'économie mais dont le contrôle pas tout à fait la « base » (chaos d'entreprises trop excédées, petits patrons, chauffeurs...).

« Une vie inhumaine »

Procès d'intention ? On veut le croire au ministère des transports. La déductibilité partielle de la TVA sur la gazole, accordée aux routiers par le gouvernement actuel, coûtera 2,4 milliards de francs cette année au budget de l'Etat, et 6 milliards en 1986. La contribution exceptionnelle à la SNCF en 1983, souligne-t-on dans l'entourage de M. Fiterman, n'était, elle, que de 3,5 milliards. « J'ai fait plus en deux ans et demi pour les transporteurs », a déclaré le ministre, que le gouvernement précédent en dix ans.

M. JUQUIN (PCF) : « calcul politique »

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, porte-parole du PCF, a déclaré dimanche 19 février : « La volonté de bloquer la situation, de tendre l'atmosphère, d'étendre le conflit à n'importe quel prix, paraît manifester un calcul politique sans rapport avec les intérêts du transport routier français et des travailleurs routiers. Chacun sait à la suite de quels problèmes et même de quels drames certaines mesures ont été prises par le gouvernement. La solution des questions aujourd'hui posées ne peut certainement pas consister à aggraver les conditions de travail des chauffeurs et l'insécurité sur les routes. La liberté de circuler, qui est un droit pour tous, étant assurée, la négociation, la recherche de solutions pratiques par le dialogue et dans la bonne volonté seront toujours la bonne voie ».

LA CFDT : « des atteintes à la liberté »

La Fédération des transports CFTD a qualifié, samedi, le maintien des barrages sur les routes par « les organisations des transporteurs routiers », d'« atteinte à la liberté intolérable ». Elle affirme qu'elle ne pouvait accepter que « le gouvernement cède à des pressions politiques » et qu'elle ne comprendrait pas que « les responsables de ces troubles ne soient pas sanctionnés avec toute la rigueur qui s'impose ».

« Une vie inhumaine »

« Une vie inhumaine », a déclaré M. Fiterman, président de la FNTR, lors d'une conférence de presse à Paris, dimanche 19 février. « Les conditions de travail des chauffeurs routiers sont devenues de plus en plus difficiles. Ils sont obligés de travailler quatre-vingts heures par semaine, de passer de longues heures dans des conditions de circulation dangereuses, de subir des contrôles de plus en plus stricts, de supporter des charges de plus en plus lourdes. C'est une véritable vie de misère ».

Pas d'exi

« Pas d'exi », a déclaré M. Fiterman, président de la FNTR, lors d'une conférence de presse à Paris, dimanche 19 février. « Les conditions de travail des chauffeurs routiers sont devenues de plus en plus difficiles. Ils sont obligés de travailler quatre-vingts heures par semaine, de passer de longues heures dans des conditions de circulation dangereuses, de subir des contrôles de plus en plus stricts, de supporter des charges de plus en plus lourdes. C'est une véritable vie de misère ».

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

SUR LES ROUTES

Les négociations avec le gouvernement restent conditionnées par la levée des derniers barrages

Le cabinet du premier ministre estimait, lundi matin 20 février, que la situation s'était sérieusement adoucie...

Pendant plus de vingt-quatre heures, du samedi après-midi au dimanche soir, le gouvernement s'est trouvé confronté à une situation dangereuse...

M. Pierre Mauroy se donnait, toutefois, jusqu'à lundi soir pour arrêter les décisions du gouvernement en fonction de la situation sur le terrain...

La stratégie à suivre en ces circonstances n'a suscité aucune divergence à l'intérieur du gouvernement...

Si certains barrages étaient maintenus, au risque d'aggraver davantage la situation dans les Alpes, le gouvernement pourrait demander au ministre de la justice d'engager des poursuites...

Jean-Louis Rollat, président de l'UNOISTRA, a déclaré que le mouvement contestataire a, par son ampleur, pris un caractère de mouvement contestataire...

On affirmait lundi matin, dans l'entourage du premier ministre, que la « crédibilité » de ces dirigeants était en effet, en jeu...

Afin de ne pas donner prise à l'opposition, qui n'emploie à exploiter les responsabilités ministérielles de M. Fiterman pour essayer d'ouvrir une nouvelle brèche dans la solidarité majoritaire...

On souhaitait aussi que ces dirigeants interviennent personnellement, quitte à aller sur le terrain.

ALAIN ROLLAT.

Pas d'exploitation politique

(Suite de la première page.) Mais un élément nouveau est apparu dans ce cas : la tentation d'un débordement de caractère post-jadiste...

départ du mouvement post-jadiste, qui devait culminer en 1976. Ainsi les séquences du printemps 1968 donnaient naissance à la contestation du CID-UNATI...

La structure de la société, ou plutôt le consensus social, est aussi en question. Corporatisme, dit-on. C'est vrai, à condition de préciser que les corporatismes se nourrissent l'un de l'autre...

Mais si le mouvement Post-jadiste fut pas politiquement durable, l'oubli ne passe pas qu'il a, lui aussi, contribué à déstabiliser la IV<sup>e</sup> République.

Les routiers, à leur manière - détestable - participent d'une des pulsions protestataires qui surviennent à intervalle irrégulier, dans le pays.

Plus près, son voisin de cortège explique qu'il s'agit de démostrer M. Bouchareiss, président du Comité national d'action laïque (CNAL), qui affirme que nous utilisons les élèves comme une masse de manœuvre.

Ces réactions nourrissent des mouvements dont la trajectoire n'est jamais fortuite : l'agitation tire profit d'une conjoncture politique tendue.

Des adultes sourient. D'autres n'hésitent pas à reproduire les couplets de la chanson ou à crier « Savary démission ! ».

LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Record d'affluence à Rennes

La troisième manifestation décidée par le Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) a eu lieu samedi 18 février à Rennes.

que la libre choix de l'école est un droit pour les parents.

M. Michel Bouchareiss, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), dénonce dans un communiqué le « climat d'hystérie qui a présidé à la préparation de la manifestation de Rennes ».

La force tranquille de 220 000 manifestants

Rennes. - Les six cortèges prévus sur différents entées de la ville ont mis quelque temps à se mettre en marche.

De notre envoyé spécial festants défilent ainsi devant les responsables de l'enseignement catholique.

INFLATION DE CHIFFRES

(De notre envoyé spécial.)

Rennes. - Combien étaient-ils dans les rues de Rennes ? Les chiffres les plus variés commencent à circuler à propos de ce rassemblement en faveur de l'école privée.

Un mécontentement gonflait les badauderes sur le pont Saint-Martin, au nord de Rennes, lieu de départ de l'uno des six défilés.

Sous la bannière de Jeanne d'Arc Même calme chez tous ces amis de l'école catholique.

« Ici, dans l'Ouest, le choix de l'école est un choix de société », lui ont répondu des parents d'universitaires.

Jean-Louis Rollat, président de l'UNOISTRA, a déclaré que le mouvement contestataire a, par son ampleur, pris un caractère de mouvement contestataire.

M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, n'a provoqué aucun enthousiasme en déclarant que les manifestations « ne sont pas des attaques contre l'enseignement pu-

« Nous nous voulons les évêques de tous les jeunes catholiques de nos diocèses », insiste le cardinal Gouyon.

Selon le chef de gare, la SNCF a acheté dans une dizaine de trains spéciaux 11 500 manifestants.

Le jeu en vaut-il la chandelle

(Suite de la première page.)

Mais l'opposition covage sérieusement de déposer en avril autant d'amendements qu'il y a d'écoles privées (quelque dix mille) pour tenter de les exclure...

celle-ci comptait sur eux pour relancer l'action militante sur le terrain.

Jospin, Jean Popereau ou Pierre Joxe lui donne déjà une autorité certaine.

La crainte d'un tel blocage explique les nombreuses mises en garde lancées ces derniers semaines par M. André Larrière, ministre délégué aux relations avec le Parlement...

Est-ce pour lotter contre cet état d'esprit que les laïques ont choisi de créer officiellement le Groupe d'études parlementaire sur la laïcité...

Certes, M. Laignel précise que ce groupe d'étude veut s'intéresser à tous les aspects de la laïcité, à toutes les formes de rapports entre l'Etat et les différentes peccées religieuses et philosophiques.

Leçon de géographie

Dizac, Saint-Brieuc, l'immense leçon de géographie avec ses sous-préfectures, ses chefs-lieux de canton continue.

Plus près, son voisin de cortège explique qu'il s'agit de démostrer M. Bouchareiss, président du Comité national d'action laïque (CNAL), qui affirme que nous utilisons les élèves comme une masse de manœuvre.

Des adultes sourient. D'autres n'hésitent pas à reproduire les couplets de la chanson ou à crier « Savary démission ! ».

LE CNAL NE VEUT PAS MANIFESTER « POUR LE MOMENT »

Le Comité national d'action laïque (CNAL) n'a pas l'intention d'organiser des manifestations de rue « pour le moment ».

Ce dernier, en revanche, réunira, le 18 mars, à Evry (Essonne), l'ensemble de ses responsables départementaux et de cinq organisations qui le composent.



LA CALIFORNIE ? L'AMERICAN CENTER SUREMENT COURS INTENSIF D'AMERICAN AMERICAN CENTER 281 BR RASPAIL, 75014 PARIS 633.67.28

ENGLISH FOR EVERYBODY 20 HEURES DE COURS : 2 HEURES PAR JOUR DU LUNDI AU VENDREDI DE 14 A 16 HEURES

WEEK-END A L'AMERICAN CENTER 20 HEURES DE COURS RÉPARTIES SUR 4 WEEK-ENDS CHAQUE VENDREDI DE 19 H 30 A 22 H 30 CHAQUE SAMEDI DE 10 H 30 A 16 H 30

ET AUSSI COURS PRIVES - SESSIONS TRIMESTRIELLES COURS POUR ENFANTS LE MERCREDI

LES XIVES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER A SARAJEVO

SKI ALPIN

Le grand blond avec une médaille de bronze

De notre envoyé spécial

Sarajevo. - Un Français sur un podium olympique de ski alpin. Cela ne s'était pas vu depuis 1968, précisément avec le triple or de Jean Claude Killy et l'argent de Guy Périllat.

Arriver seulement en bas de chaque parcours constituait, dimanche à Biélasnica, une performance en soi. Sur les cent trois concurrents au départ de la première manche, trente-deux abandonnèrent.

Tension

Crédité du cinquième temps de cette manche, malgré un départ en seizième position qui contraignait à arrondir les courbes, Didier Bouvet s'élança le premier dans le second tracé plus court, mais tout aussi périlleux à négocier.

pourront désormais se retirer en beauté.

Pour se retrouver sur le podium en pareille compagnie, Bouvet a eu le mérite de résister moralement à la tension qui a régné dans la délégation française depuis le début des Jeux.

Cette troisième place olympique devrait lui donner plus d'assurance pour l'avenir, et enlever à l'équipe masculine la hantise des amères déroutes du ski français.

Chaque pays va tirer les conséquences de ces performances, aussi importantes pour la renommée internationale que l'équilibre de la balance extérieure.

Si les possibilités de ski nordique sont très séduisantes dans la région, les sites alpins, encore insuffisamment équipés, offrent des possibilités trop limitées.

Passent à son tour sur la glace, l'Américaine Rosalyn Summers, championne du monde en titre, savait qu'elle devait sortir le grand jeu pour garder sa suprématie.

Pour se consoler, les Américains, qui ont également assisté à l'effondrement de l'ancienne championne du monde Elaine Zayas, étaient assurés de tenir en la dédicée Tiffany Chin la championne de l'avenir.

Troisième après les imposées, elle a pris le titre du concours

SKI DE FOND

Le séisme suédois

De notre envoyé spécial

Sarajevo. - Dans leur cabine de partage, les Soviétiques tirent une mine déçue. Nikolai Zimiatov, en particulier, qui détenait le titre olympique du 50 kilomètres. Il vient d'en être dépossédé en terminant troisième à 6 min. 20 s. du vainqueur.

Le désastre du Moscouite, comme de l'ensemble de ses compatriotes, n'est pas loin d'être partagé, dans une pièce voisine, par les Norvégiens humiliés eux aussi, malgré le cinquième place de Jan Lindvall.

Deux Suédois sont la cause de ces dédites d'abandon comme en produit fréquemment cette distance sans concession pour les organismes. Thomas Wassberg et Gunde Svän viennent de déclencher en effet un véritable séisme.

A l'origine, le jeune Gunde Svän, vingt-deux ans, natif de Dalarna, en quête d'une troisième médaille d'or, après celle de 15 kilomètres et d'un relais. Un foudre de génie.

C'était sans compter avec Thomas Wassberg, auréolé par ses médailles d'or - sur 15 kilomètres - des Jeux de Lake Placid en 1980 et - sur 50 kilomètres - des cham-

pionnats du monde en 1982. Au terme de la course, le champion, affaibli d'une mine renfrognée qui lui valut le surnom d'« Iceberg », a déclaré tout de go : « On a douté de moi ».

Sous un glaçon pourtant se cache le feu. On l'a bel et bien aperçu bruler sous les spatules des premiers kilomètres d'un parcours moins mouvementé cependant que celui d'Oslu. Propulsé en tête au septième kilomètre, Wassberg est alors suivi comme son ombre par son jeune rival.

Toute course contre la montre impose un dialogue à distance. Wassberg a quitté le stade cinq minutes après Svän, mais le service de renseignements répérait en permanence l'évolution de leurs positions.

Le feu sous un glaçon

LIBERT TARRAGO.

La fin des héros

(Suite de la première page.)

En ski alpin, la suprématie de l'Europe a été sérieusement battue en brèche par les États-Unis, qui ont remporté trois titres sur six, deux revenant à la Suisse et un à l'Italie.

Si les possibilités de ski nordique sont très séduisantes dans la région, les sites alpins, encore insuffisamment équipés, offrent des possibilités trop limitées.

Si les possibilités de ski nordique sont très séduisantes dans la région, les sites alpins, encore insuffisamment équipés, offrent des possibilités trop limitées.

Les autres résultats du week-end

Table with 3 columns: Competition Name, Winner, and Score. Includes Football (Coupe de France), Tennis (Tournoi de La Quinta), and Boxe (Championnat d'Europe).

COPIES COULEURS PROFESSIONNELLES sur papier Ilford Cibachrome ou sur film ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL PARIS 12<sup>e</sup> 347.21.32

HOCKEY SUR GLACE

Les secrets des diables rouges

De notre envoyé spécial

Sarajevo. - En guise de concierges, trois malabars, des ours des Carpates. La délégation soviétique aux Jeux d'hiver est gardée comme le Kremlin. Il n'y a personne, personne n'a rien à dire : allez voir ailleurs.

Allons donc à la patinoire où s'entraînent les diables rouges. Là non plus, on n'entre pas : top secret ! La préparation des hockeyeurs est protégée, comme une base spatiale.

Or donc, le hockey sur glace a été introduit en URSS en 1946. Il est désormais pratiqué par 865 900 personnes, dont une majorité de garçons de huit à dix-huit ans.

Le hockey soviétique a disputé son premier match international en 1954 contre la Finlande, qui a été sévèrement battue.

Depuis, leur première apparition aux Jeux d'hiver en 1956, les Soviétiques ne se sont inclinés que deux fois, face aux Américains en 1960, à Squaw-Valley, et en 1980 à Lake-Placid.

Plus vite, plus forts, plus techniques, les Soviétiques ont gagné la médaille d'or qui leur tient tant à cœur que le titre mondial d'échecs sans laisser, dimanche, la moindre chance aux Tchécoslovaques.

A. G.

Les résultats

Table with 2 columns: Discipline and Results. Includes Ski alpin (Slalom messieurs, Slalom dames), Ski nordique (20 km dames), Patinage artistique (Dames), Patinage de vitesse (10 000 mètres messieurs), Bobsleigh à quatre, Sauts à ski (Tremplin de 90 mètres), and Hockey sur glace (Poule finale).

PATINAGE ARTISTIQUE

La sagesse de Katarina Witt

De notre envoyé spécial

Sarajevo. - Maîtresse femme, Jutta Müller a triomphé. Quatre ans après avoir placé au sommet de la pyramide olympique la robuste Annet Pöschel, l'entraîneur de Karl-Marx-Stadt a encore réussi à y mettre une de ses élèves, Katarina Witt. Mais quel contraste entre les deux patineuses.

Quand Katarina Witt est sur la glace, elle focalise l'attention des spectateurs comme une loupe concentre les rayons du soleil. C'est que la beauté du geste le dispute à l'efficacité.

Eliminée de la course au titre mondial, l'an dernier, pour quelques ratures dans ses boucles, elle a été sévèrement rappelée à l'ordre par son entraîneur.

Troisième après les imposées, elle a pris le titre du concours

A. G.

Mais...



EMPLOIS CADRES advertisement. Text: 'Vous voulez passer vos annonces dans EMPLOIS CADRES... Adressez-vous au Monde à nos guichets, ou par courrier, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS... et à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS. Téléphone: 296-15-01'

Handwritten note at the bottom right: 'مكتبة جامعة القاهرة' (Library of Cairo University)

# Maison de vacances située à flanc de coteau?



## Ou bien par Interhome:

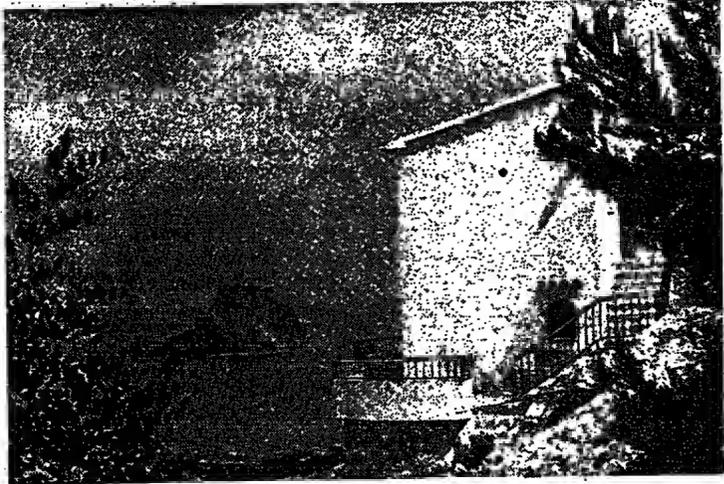


Figure sur la reproduction, à gauche, une vraie maison: l'une des 15 000 maisons, appartements, chambres d'hôtel d'Interhome en Europe. Elles sont toutes entièrement décrites dans nos nouvelles brochures. Demandez-les maintenant, ne prenez pas de risques. Téléphonez à: 355.44.25 ou renvoyez-nous ce coupon.

**INTERHOME**  
Le spécialiste des séjours en hôtels et en logements de vacances

J'envisage de passer des vacances en:  
 Suisse  France  Espagne  Italie  
 Yougoslavie  Autriche  Allemagne  
(Cochez la case correspondante)

Nom/Prénom: \_\_\_\_\_

Numéro/Rue: \_\_\_\_\_

Code postal/Localité: \_\_\_\_\_

INTERHOME, 15, Av. Jean-Aicord,  
75011 Paris, tél. 355.44.25

SPORTS

RUGBY

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LE PAYS DE GALLES : 21 A 16

Les coups de pied thérapeutiques de Lescarboura

En battant - victoire « historique » - le Pays de Galles à Cardiff (21 à 16) l'équipe de France de rugby est parvenue à consacrer ses succès...

de notre envoyé spécial

Cardiff. - L'Arm's Park n'est plus l'Arm's Park. L'antique, monstrueux, et démoniaque piège gallois n'existe plus. Et on ne trouve plus au beau milieu de Cardiff, ville triste...

L'Arm's Park n'est plus. Tout s'est passé en un fragment d'après-midi. Ce fut une heure et demie de rêve sous un soleil froid de paradis.

Il faut, en deux mots, rappeler l'ampleur de l'enjeu. Ne serait-ce que pour mieux embrasser après coup celle de la victoire. Répétons-le : le XV de France n'avait pas gagné à Cardiff depuis 1968.

C'était donc du bétail français qu'allait sortir la vérité : une victoire et on passait l'éponge sur quelques

péchés véniels : une défaite et c'était la descente immédiate au purgatoire. Ce fut, on le sait, une défaite et ce fut du même coup, pour Jean-Pierre Rives et ses hommes, l'envoi possible vers le paradis du grand chelem.

Les Français, maillots blancs, choisissent de jouer d'entrée contre le vent, c'est-à-dire dans l'ombre. Dixième minute : ils sont menés 3 à 0. On craignait pour Daniel Dubroca, 95 kilos, pilier d'Agon, appelé à la rescousse à la place du déjà célèbre Jean-Pierre Garret.

L'éclair et le tonnerre. La mi-temps va être sifflée. Jean-Patrick Lescarboura, nez de bœuf et chaussure de magicien, passe sans mal deux pénalités. Soudain, sur l'herbe, c'est l'éclair et le tonnerre dans les gradins.

Par deux fois, plus tard, les Rouges marquent. Au même endroit, à l'est, révérences cédées sous les drapeaux bien-blanc-rouge de la colonie française.

Un coup de pied thérapeutique qui soulage, mieux, qui sauve son équipe. Des Français parfois superbes : Rives, bien sûr, Erbaoui ou Jérôme Gallion et son coup de poignet de 60 mètres le long de la touche.

Et là, le mystère ! Pourquoi à ce moment précis, l'Arm's Park n'a-t-il pas hurlé ? Pourquoi les cours celtiques ne sont-ils pas venus à la rescousse de leurs guerriers ?

18-10 à la 76e minute ; 18-16 à la 78e après que Davies ait marqué puis transformé un essai. C'est la fin du match, écrit-on. Et voilà que M. Richard G. Byres, citoyen de Brisbane (Australie), en sifflant une pénalité pour le Pays de Galles...

Inexistante en touche, moyenne en mêlée fermée, la France a gagné. Personne ne voit plus Lescarboura parachever son triomphe, ni Rives, masque de fer, fuir vers les vestiaires.

Athlétisme en salle LE MARCHEUR GÉRARD LELIÈVRE VEDETTE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les championnats de France d'athlétisme en salle qui ont eu lieu samedi 18 et dimanche 19 février à Paris ont été marqués par les performances de Gérard Lelièvre, Marie-Christine Cazier et Marie-France Lovat.

Gérard Lelièvre a réussi la meilleure performance française sur 5 kilomètres à la marche en 19' 21" 2. Ce temps constitue aussi la quatrième meilleure performance mondiale.

TRAVERSÉE RECORD DE L'ATLANTIQUE NORD

Le record de la traversée de l'Atlantique Nord, New-York-Paris, en avion monomoteur a été battu dans la journée de dimanche 19 février par un équipage français composé du pilote de ligne Patrick Fournier et du pilote automobile Henri Pescarolo.

Lisez LE MONDE diplomatique

INFORMATIONS « SERVICES »

ÉDUCATION

LE CALENDRIER DES VACANCES 1984-1985 POUR LES ÉLÈVES

Table with 3 columns: ZONE I, ZONE II, ZONE III. Rows include ACADEMIES (1), ÉTÉ 1984, TOUSSAINT, NOËL, HIVER, PRINTEMPS, ÉTÉ 1985.

(1) Les dates indiquées correspondent au jour de départ après le classe et au jour de rentrée, le matin. La composition des zones est modifiée par rapport à l'année 1983-1984...

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 février à 0 heure et le samedi 24 février à 24 heures.

Le chapeau de prévision continue de s'affaiblir sur la France, ce qui permet aux perturbations atlantiques de pénétrer de nouveau sur le pays.

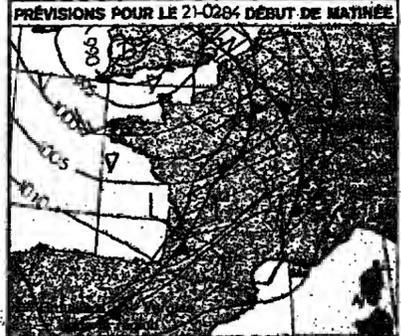
La zone de temps plus variable, avec quelques éclaircies, située le matin du nord de l'Aquitaine à la Bretagne et à la Normandie, gagnera au cours de la journée une grande partie du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 février ; le second le minimum de la nuit du 18 février au 19 février) : Ajaccio, 11 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 10 et 2 ; Bourges, 7 et 0 ; Brest, 10 et 3 ; Cannes, 11 et 1 ; Cherbourg, 4 et 0 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, 4 et -1 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 6 et -1 ; Grenoble-Saint-Genois, 6 et -1 ; Lille, 1 et -6 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille-Marianne, 9 et 4 ; Nancy, 1 et -10 ; Nantes, 6 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 9 et 5 ; Paris-Montsouris, 5 et -2 ; Paris-Orly, 4 et -3 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 9 et 4 ; Rennes, 4 et 2 ; Strasbourg, 0 et -8 ; Tours, 5 et 1 ; Toulouse, 10 et 5 ; Poitiers-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 8 degrés ; Amsterdam, 2 et

PARIS EN VISITES

- MERCREDI 22 FÉVRIER - La manufacture des Gobelins rassemble aux jeunes... Notre-Dame de Paris... La crypte de Notre-Dame... Montmartre... La Salpêtrière... Le Marais... L'Opéra...



PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



-4 ; Athènes, 14 et 6 ; Berlin, 0 et -6 ; Bonn, 4 et -6 ; Bruxelles, 2 et -4 ; Les Canaries, 21 et 15 ; Coppenhague, 2 et -3 ; Dakar, 25 et 18 ; Djéba, 15 et 7 ; Ombre, 2 et -3 ; Jérusalem, 16 et 6 ; Libanos, 16 et 7 ; Londres, 5 et -2 ; Luxembourg, 0 et -8 ; Madrid, 14 et -2 ; Moscou, -3 et -7 ; Nairobi, 29 et

12 ; New-York, 7 et 5 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 9 et 3 ; Stockholm, -1 et -10 ; Tanger, 18 et 6 ; Tunis, 15 et 3.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ASSURANCES - NOUVELLES GARANTIES POUR LES DÉGATS DES EAUX

En application d'une convention adoptée par la profession, les assureurs prendront en charge, à partir du 1er mars, les dégâts des eaux occasionnés par les infiltrations à travers des joints d'étanchéité situés aux pourtours des installations sanitaires et au travers des carrelages.

Jusqu'à présent, les occupants d'un appartement responsables de tels dommages devaient indemnisier personnellement ceux de leurs voisins qui en étaient les victimes. Désormais, il appartient à l'assureur du responsable de prendre en charge les préjudices des voisins.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3650. 1 2 3 4 5 6 7 8 9. Grid for crossword puzzle.

HORIZONTALEMENT

- I. Pour nous tromper, doit avoir un air original. - II. On homme prêt à tout quitter. - III. Remède plus lourd. - IV. Alléluia de l'Outback. - V. Fut mis sur tables. - VI. Point de départ pour les Hébreux. - VII. Romains pour Hémus. - VIII. Fait entendre un son de cloche. - IX. Le moitié de rien. Peut se faire à trois. - X. Est content quand il y a beaucoup de légumes. - XI. En France, Prohibé.

VERTICALEMENT

- 1. On peut les voir à Piques ou à la Trinité. - 2. Possessif. S'arrête

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 19 février

DES DÉCRETS

Modification du décret du 25 août 1971 relatif à l'admission des élèves à l'École polytechnique, la section des études et la discipline à l'École. Révisé à l'admission dans les services publics des ingénieurs diplômés de l'École polytechnique. Portée modification du décret du 10 mai 1982 relatif à l'organisation du ministère de la culture.

UNE LISTE

Des candidats autorisés à participer aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature.

EN BREF

ÉCHANGES

TROIS MOIS AU CANADA. - Il est encore possible pour les élèves actuellement en troisième ou en seconde, de partir trois mois au Canada anglophone : via famille ou école dans un établissement agréé en Ontario ou en Alberta, du 5 août au 30 octobre 1984, et, au-delà, dans les mêmes conditions, d'un jeune Canadien (filles ou garçons), du 15 mars au 15 juin 1985. Cet échange est proposé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et American Field Service.

ÉCOLOGIE

L'ONELLE VERVE. - Contribution professionnelle à une industrie et démarche militante, une éducation postérieure à l'école et le produit et animé par l'Association des Journalistes-Écrivains pour la Nature et l'Écologie (JNE) en Fédération-Libre, de 18 h 30 à 20 h 30 le mercredi. Chasse aux énergies nouvelles, pollution, protection de la nature, aménagement urbain. Ce magazine de chroniques, de réflexions, de documents, de réactions, sur les événements et d'informations pratiques sur l'environnement est présidé par Jean Carlier, secrétaire de l'information à RTL, Nicole Lauray de Ferreries d'aujourd'hui, Claude-Marie Vautier du Centre archéologique, Pierre Pellerin d'Antenne 2, François Tardieu du Musée d'histoire naturelle et Jacques Pénot.

MINORITÉS

HANDICAP ET VIE COMMUNE. - La Ville de Thiais (Val-de-Marne) et l'Association l'Enfant à nos portes ont mis en place une permanence destinée à faciliter l'intégration des personnes handicapées dans la vie communale. Elles y trouvent des informations dans tous les domaines : transports, scolarisation, médias et activités, législation sociale, santé, soins, loisirs, sports, vacances.

Le Parcours de la nuit de 9 heures à 12 heures au Centre de l'Inde Jules Ferry, 89, rue Paul-Vaillant-Couturier, 93000 Paris. Tél. : 984-80-01.

Elle est ouverte par les responsables des associations de handicapés, avec l'aide de la DIMASS et de bureaux d'aide sociale de la ville.

Monde THÉÂTRE

Texts from the Theatre section, including mentions of plays and actors.

MUSIQUE

Texts from the Music section, including concert announcements and reviews.

Texts from the second page of the magazine, including 'Deuxième' and 'L' sections.

# culture

## Le Monde

### THÉÂTRE

#### « LE HÉRON », de Vassili Axionov à Chaillot

## Acteurs à plein régime

Dans le même décor de demeure de campagne où il met en scène la *Mouette aux Fenêtres*, Antoine Vitez, à Chaillot, présente une comédie satirique soviétique, *Le Héron*, œuvre de Vassili Axionov, romancier et dramaturge, âgé aujourd'hui de cinquante ans, vivant à Washington (il a quitté Moscou en 1980) (1).

Cette identité du décor est normale : Axionov sait bien que la maison des bois, la *datcha*, est le lieu de l'action de quantité de récits et de pièces russes, chez Tourgueniev, Tchekhov, Gorki, tant d'autres, et il a pensé qu'il était intéressant de faire connaître la vie des occupants actuels de ces datchas, devenues souvent maisons de repos, de séjour, à la discrétion de telle ou telle collectivité. C'est le propos de sa pièce, *Le Héron*.

Axionov sait de quoi il parle : pendant la quinzaine d'années où il a été l'un des meilleurs jeunes écrivains en vue en Union soviétique, il lui arrivait souvent, lorsqu'il voulait entreprendre quelque chose de nouveau, de prendre sa voiture et d'aller s'installer, pour quelques jours, dans l'une ou l'autre de ces datchas mises à la disposition des écrivains, soit dans les forêts pas loin de Moscou, soit sur la Baltique ou la mer Noire.

#### Anglais signés

*Le Héron* nous fait voir et entendre quelques habitants néo-russes, anciens datchas, sur la Baltique, à quelques kilomètres de la frontière polonaise : le directeur de la maison de repos, ses trois filles qu'il emploie là, à divers travaux, un garçon un peu bizarre qui a ici une tâche d'homme à tout faire (passer l'aspirateur ou ramasser des champignons), puis des « vacanciers » de passage, une fonctionnaire d'une agence de voyage, son époux, membre de l'UNESCO, un ouvrier. Il y a aussi un vieux couple emblématique, qui

semble figurer un passé, proche et lointain, et le « héron », à la fois oiseau et jeune femme, qui provoque révérence, nostalgie, amour (nous simplifions).

Par jeu, Axionov lance quelques allusions à Tchekhov, mais sur le mode de moquerie amicale, par exemple les « trois sœurs » (les filles du directeur) sont nées presque le même jour, dans des villes éloignées l'une de l'autre, de trois mères différentes. C'est que *Le Héron* est une satire, burlesque, guignolesque, une construction comique à angles aigus, beaucoup plus proche des *Bains* ou de la *Punaise*, de Mialokovski, que de Tchekhov.

Antoine Vitez, pour adopter le ton convenable, a noté trois différences de mise en scène de *Le Héron* dans un style apparenté à Meyerhold. Et c'est à vrai dire dans ce climat-là, cette déconstruction et cette reconstruction stylisée des conduites, ces voix et ces gestes imaginés, décalés, plus voisins d'une danse (abrupte), d'une acrobatie, et d'un chant (non musical), que l'on trouve le plus de vérité, cette poésie, de théâtre, que les acteurs d'Antoine Vitez et Vitez lui-même sont vraiment à leur affaire, brillent de tous leurs dons, font preuve d'un esprit, d'une gaieté, d'un brio, d'une technique, tout à fait remarquables. Il n'y a pas de temps mort. En tant que « spectacle », ce *Héron* est un exploit, qui transpose le cirque, le music-hall, le ballet, l'acrobatie, le chant, dans une catégorie de l'esprit plus mystérieuse, plus réfléchie, que ces disciplines elles-mêmes, prises une par une. C'est très fort.

Maintenant, il faut reconnaître que le « propos » de Vassili Axionov, ce qui a lieu, ce qui est dit, exprimé, dans sa pièce *Le Héron* n'est pratiquement pas accessible, dans cette traduction de Lily Denis et cette mise en scène de Vitez. Ce n'est pas la faute de Lily Denis, traductrice très conscien-

teuse et talentueuse, ni celle de Vitez, responsable d'une mise en scène on ne peut plus « axionovienne ». C'est tout bêtement que la pièce, *Le Héron*, est intraduisible en français.

L'œuvre de Vassili Axionov, son travail d'écrivain, représente essentiellement sur une alchimie des mots. Il n'est pas un idéologue, ni un penseur. Aucune de ses œuvres n'est une œuvre à thèse.

#### Achimie du son

Axionov est un homme équipé d'une « oreille » prodigieuse, d'une ouïe infaillible. Avec cette oreille, il sait capter les nuances les plus subtiles d'un langage, d'un timbre, de tout un réseau de phénomènes, qui composent la réalité actuelle de la parole soviétique, — parole très sensiblement différente de l'ancienne parole russe d'avant le socialisme.

C'est en opérant un travail très personnel, très alchimique, sur ce « son » soviétique, c'est en composant une substance poétique très savante, très fouillée, très imagée, qu'Axionov, par une poésie des structures du langage, exprime d'une manière miraculeuse juste les nuances de l'esprit de l'existence soviétique.

La pièce *Le Héron* reste pour nous lettre morte, parce que la richesse complexe du mimas poétique d'Axionov n'a pas d'équivalent possible en français, et parce que la qualité d'esprit et de vie que ce mimas fait saisir nous est tout à fait inconnue, car, même si personne ou veut l'admettre, les impératifs complexes du langage, les cliniques psychiques, la nomenclature, etc., si justifiées soient-ils, ne sont pas du tout à même de nous faire connaître la vie des gens, les mouvements de la conscience des gens, dans ce pays.

Si l'on veut, une page d'Axionov est un peu comparable à certaines pages de Joyce, et présente les

mêmes difficultés de transposition d'une langue à une autre, mais du moins, pour exercer une lecture de Joyce, disposons-nous de références quant à la mythologie grecque, à la Rome catholique, à la sexualité, ainsi de suite, alors qu'avec Axionov nous sommes dans le noir total. Voilà pourquoi *Le Héron* reste une énigme.

Il n'est resté pas moins que la fantaisie satirique d'Axionov est si vive, et que le « théâtre » de Vitez, et de ses acteurs est si soufflant, que cette pièce ne procure pas une seule seconde d'ennui. Après tout que « comprenons-nous à une œuvre comme le *Trio opus 97*, de Beethoven, dont chaque seconde nous enchante ?

Seul petit os de ce spectacle : un malentendu constant sur la présence de la Pologne. La tension actuelle qui a lieu en Pologne fuselle le propos des personnages d'Axionov, qui ont été « écrits » avant Gdansk. Il y a là une erreur d'écoute, gênante, erreur bizarrement accentuée par Vitez lui-même, lorsqu'il fait édifier un dernier acte un mur de briques servant d'appui à un fusil, mur aux connotations berliozes, etc., alors que chez Axionov le fusil est simplement accroché à un mur quelconque, d'ailleurs mince.

Tous les comédiens, de Patrice Kerbrat à Dominique Valodé, d'Agnes Van Molder à Jean-Marie Winling, de Dominique Raymond à Pierre Vial, et les autres, ont tous des remarquables d'intelligence, de virtuosité physique, de présence.

MICHEL COURNOT.

(1) Lire l'entretien de Nicole Zand avec Axionov dans le *Monde* daté 19-20 février.

\* Théâtre de Chaillot, 20 à 30, en alternance.

### CINÉMA

#### « LES CAVALIERS DE L'ORAGE », de Gérard Vergez

## Une femme et la guerre

Elle s'appelle Marie, elle est d'origine polonaise comme Marie Curie (d'ailleurs évoquée au cours du film) et docteur en médecine, ce qui, pour une femme, n'était pas courant en 1912. Marie a épousé un officier de cavalerie tenant garnison en Haute-Provence, auquel Jasson, un maçonquin contrebandier, fournit des chevaux.

Marlene Jobart nous revient, doucement murie, après sa découverte d'Effraction, dans ce très beau rôle de femme du début du siècle, cherchant son indépendance et le travail de la guerre de 1914. Ce pourrait bien être un tournant de sa carrière, si les producteurs se rendent compte de ce qu'elle apporte de nouveau.

Gérard Vergez, le réalisateur, débute au cinéma avec des films intimistes puis travaille beaucoup pour la télévision. On lui a confié un très gros budget, des centaines de figurants pour une fresque romanesque, historique, tournée en Yougoslavie. Gérard Vergez a reconstitué, de façon spectaculaire, les scènes de guerre sur le front des Dardanelles et à Salonique, mais sa mise en scène, loin de se laisser aller à la prise de la superproduction, est toujours justifiée par le rapport de ses personnages à leur époque, à cet orage bouleversant l'Europe, et par leur évolution au cours du conflit.

Le scénario, librement inspiré d'un roman de Giono, prend en charge des comportements et

des caractères qui ne sont pas tout d'une pièce. Moustachu, musclé, bagarreur, Gérard Klein, en Jasson, représente une force tellurique, élément déterminant de la transformation de Marie. En lui faisant connaître l'amour, il lui apprend la liberté. La relation personnelle qui unit le jeune Ange (Wadeck Stanczak) à ce frère admiré, frère l'homosexualité, mais conduit, dans une étrange lutte au corps à corps, à un double sacrifice aux abords d'une frontière.

Vittorio Metzogiorno incarne Gorlan, un patriote serbe se ralliant, après les rixes de la guerre de 1914, à la cause révolutionnaire ; il est admirablement lui aussi — autre figure décisive du destin de Marie, et l'espoir d'un monde nouveau tel qu'un pouvait le concevoir alors.

Par l'action proprement dite, les images tumultueuses et la qualité de l'interprétation, le film tient les promesses de son affiche. Mais il a, par la force et l'originalité de sa narration (le scénario retour en arrière subjectif où Marie, vouée de guerre et infirmière exemplaire, révèle à ses juges militaires pourquoi elle a choisi un autre « devoir »), un sens beaucoup plus profond et aussi parfaitement accessible. Les sentiments, les émotions y ont leur part. Dans le cinéma français actuel, c'est une fameuse surprise.

JACQUES SICLIER.

\* Voir les films nouveaux.

### XXXIV FESTIVAL DE BERLIN

## Révélation de l'actrice Debra Winger

Inauguré le 17 février avec *Le Bal d'Etoria*, le Festival de Berlin projette au total vingt-quatre films susceptibles de remporter l'Ours d'Or, la plus haute récompense. Le moins attendu ne sera pas *Klasseverhältnisse* (*Rapports de classe*), de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, qui marque le retour des auteurs de *Non respectés* dans la langue et le pays de leurs débuts, et leur veut, pour la première fois, de concours officiellement dans un grand festival. La sélection électorale, où l'on note pourtant l'absence de l'Inde, de la Pologne, du Brésil et de l'Afrique en général, Moritz de Hadlow, directeur du Festival, compense en partie ces lacunes, peut-être nécessaires à cause d'une carence artistique des pays intéressés par une « section spéciale » et un panorama du film méditerranéen, où l'on verra tout de même des ouvrages d'Egypte et des trois pays du Maghreb.

Dans sa partie rétrospective, le Festival de Berlin rend hommage à Ernst Lubitsch, avec trente et un films tournés en Allemagne et à Hollywood entre 1916 et 1933, ainsi qu'à Jules Dassin. Mais cette année, le clou de Berlin risque d'être la projection, dans la grande salle du Zoo Palast, du *Nocturne*, de Murnau, sur une copie toute neuve découverte par Emno Patalas de la Cinémathèque de Munich, avec accompagnement d'orchestre. Le Forum du jeune cinéma d'Ulrich Gregor complète et équilibre, comme à l'accoutumée, la manifestation avec notamment, neuf films d'Amérique latine et sept films indépendants américains ; il faut ajouter un marcé du film assez important, à cause de la position de Berlin en carrefour de pays nordiques, des pays socialistes et de l'Europe occidentale.

Premier film américain en compétition, *Terms of Endearment* marque les débuts, au cinéma, de James L. Brooks, réalisateur venu de la télévision, avec dix ans de pratique dans le documentaire, le feuilleton et divers shows à son actif. Aux Etats-Unis, il caracole en tête du box-office, il a déjà remporté quatre

des prix décernés par l'Association de la presse étrangère de Los Angeles, il est « nommé » onze fois pour les Oscars en mars prochain. Il représente un intelligent compromis entre la bonne vieille tradition hollywoodienne — et ces séries télévisées, qui prennent souvent des allures de saga familiale. *Terms of Endearment* se veut un retour au mélodrame sans horre, mais un mélodrame adulte, assez erra par moments, comme ne l'autorisera pas le petit écran.

Deux femmes, Aurora, la mère (Shirley MacLaine), et Emma, sa fille (Debra Winger), vivent des destins parallèles et contradictoires. Nous voyageons tout à tour de Houston, Texas, à Des Moines, Iowa, puis dans le Nebraska et à New-York. La *middle class* américaine est aux premiers loges, observée avec une acuité qui doit certainement au roman de Larry McMurtry d'où est tiré le film, mais aussi au talent du cinéaste. La vie, nous explique-t-il, c'est comme ça, avec des joies et des peines, beaucoup de soucis, parfois la tragédie. Si Shirley MacLaine, ainsi que Jack Nicholson, dans un rôle de séducteur sur le retour, sont excellentes, comme d'ailleurs toute la distribution, Debra Winger, déjà remarquée dans *Officier et gentleman*, est une révélation. Elle porte pendant plus de deux heures sur ses épaules, avec une totale vraisemblance, une justesse de ton accomplie, un rôle qui la conduit des émois de l'adolescence à la femme éprouvée, luttant pour chaque parcelle de bonheur, et à la fin organisant, planifiant presque, une mort inévitable. Un film attachant, qui devrait valoir à la jeune comédienne l'Oscar de la meilleure actrice.

LOUIS MARCORELLES.

■ GRAND PRIX DU CINÉMA A RESNAIS. — Le Grand Prix du cinéma Louis-Desmets a été décerné, pour 1983, au film *La Vie est un roman*, d'Alain Resnais.

### MUSIQUE

## « JÉRUSALEM », de Verdi à l'Opéra

(Suite de la première page)

Il faudrait encore six tableaux pour établir la vérité et réunir les époux. Roger, devenu ermite pour expier sa faute, n'a pas l'idée de blanchir son rival Gaston et Hélène se retrouve donc comme par hasard prisonnière d'un fait de Palestine peut-être un peu d'amour. Les croisés les défont, mais c'est pour dégrader Gaston au cours d'une cérémonie hautement spectaculaire. Heureusement Roger, plein de remords, lui rend ses armes, avec lesquelles il prend, tout seul, Jérusalem ; après quoi le traître, judicieusement brossé à mort dans la bataille, passe enfin aux aveux et meurt comme un saint.

Le moins qu'on puisse dire est que Verdi n'a guère été servi par cette langue. Alors la musique vient au petit ou au grand bonheur la chance de ces chanteurs grandiloquents, des airs beaux de Roger, où l'on a quelque peine à discerner l'annonce du credo de l'ago, et d'autres où sa pénitence s'exprime avec emphase. La scène de la dégradation qui enchâssait les Parisiens en 1847, d'un drame bien primaire, mais aussi des pages bien venues ou superbes, tels le ravissant *Ave Maria* de l'airone, le beau chœur de la

fantasie et de la marche à la dégradation !

Cecilia Gasdia, une nouvelle fois, a remporté tous les suffrages, belle Hélène au lyrisme jadis, voix ferme, ronde, vibrante, aux coloris les plus délicats et chaleureux, plénement en lumineuses vocalises, avec cependant une tendance à descendre légèrement au-dessous de la note. La langue française ne la gêne guère (on n'en conviendrait pas un mot), tandis qu'elle oblige parfois à chanter du nez. Vainqueur Luchetti, noble et vaillant Gaston, et fait grayer plus que de raison Silvio Carroli, un Roger assez médiocre, comme le rôle l'exige. On citera aussi Alain Fodry, très bon comte de Toulouse, Kenneth Collins, Jean-Philippe Maréchal et Judith Malingre dans des rôles secondaires, ainsi que les chœurs excellents préparés par Jean Lafarge.

#### La belle Hélène de Cecilia Gasdia

Mais quelle que soit la qualité de la musique, on ne s'ennuie pas un seul instant tant l'œuvre est bien chantée et surtout merveilleusement menée par la beauté du jeune Donato Renzetti, précis, sensible, accordé au style de Verdi, prompt à découvrir l'intention qui fait vivre la ligne mélodique et à démêler les voix des ensembles et plus touffues. Des ouvertures, avec un orchestre sous le charme, comme il a su manier les constantes oppositions de la guerre et de l'amour, des phrases tendres ou suppléantes, des trompettes plai-

fantasie et de la marche à la dégradation !

Cecilia Gasdia, une nouvelle fois, a remporté tous les suffrages, belle Hélène au lyrisme jadis, voix ferme, ronde, vibrante, aux coloris les plus délicats et chaleureux, plénement en lumineuses vocalises, avec cependant une tendance à descendre légèrement au-dessous de la note. La langue française ne la gêne guère (on n'en conviendrait pas un mot), tandis qu'elle oblige parfois à chanter du nez. Vainqueur Luchetti, noble et vaillant Gaston, et fait grayer plus que de raison Silvio Carroli, un Roger assez médiocre, comme le rôle l'exige. On citera aussi Alain Fodry, très bon comte de Toulouse, Kenneth Collins, Jean-Philippe Maréchal et Judith Malingre dans des rôles secondaires, ainsi que les chœurs excellents préparés par Jean Lafarge.

Le public de la première, assez enthousiaste pour la partie musicale, a manifesté son mécontentement, comme à l'habitude, pour la réalisation scénique. Pourtant, Jean-Marie Simon a très habilement concilié l'aspect reconstitution d'un opéra historique du dix-neuvième siècle, inscrit dans le choix même de l'œuvre, avec un souci de stylisation écartant les

côtés trop naïfs ou pompiers, sans aller jusqu'à une vision aussi absolument moderne que celle d'un Strahler dans *Machbeth* ou Simon Boccanegra par exemple. Défilés étonnants au vent, épées dressées contre la cauphalie, bédiction des croisés, etc., tout ce folklore de l'opéra est traité avec une certaine discrétion, comme les ensembles sobres des soies.

Les tableaux de Fabio Palmadessa paraissent plus contestables, hésitant entre le monumental décoratif et l'abstraction ; l'auteur juché en haut d'un escalier vertigineux est sans exemple ; les formidables piles gothiques sont un peu prématurées au début du dix-neuvième siècle et peu vraisemblables en Palestine ; les fenêtres de l'émir rappellent le béguinage de Bruges ; et cet artiste trop janséniste se prive d'une fatidique vision pittoresque de Jérusalem, tristement remplacée par les murs gigantesques d'un échangeur d'autoroutes. Seul le grand porche dans le désert, où Roger a trouvé refuge, garde un véritable pouvoir d'évocation.

JACQUES LONCHAMPT.

\* Prochaines représentations les 23, 27 février, 1<sup>er</sup>, 3, 6, 10 et 14 mars.

### Deuxième anniversaire de Radio-Beur

## La fête orientale

« Bonjour, les Beurs et les Bourras, bonsoir les Bourras ! » Samedi 18 février à la Maison du peuple de Cléry, où Radio-Beur fête son grand et son deuxième anniversaire, trois mille personnes célèbrent d'un seul élan. De midi à minuit vont défiler sur scène ce que la chanson et la musique orientales font de mieux en ce moment à Meghrab-Saïna, notamment les trois chanteuses sœurs Djavida. Avec aussi des pages bien venues ou superbes, tels le ravissant *Ave Maria* de l'airone, le beau chœur de la

Lois des algériens intégrés ou rattachés. Il y avait dans l'air toute une jeunesse arabe ou berbère dont la joie faisait plaisir à voir. Tout un peuple heureux de vivre et qui le manifestait en dansant devant le podium, entre les fanfares, tous ensemble petits et grands. Filles et garçons, hommes et femmes. Une fête orientale comme ça, on ne peut

en voir qu'en France maintenant ! », confiait le rascapé de quelque dictature arabe. Il avait raison.

Car aujourd'hui, à travers le monde arabe, il n'y a aucun endroit public et populaire où le moindre fille-garçon ne soit berré, trempé, puni. Du Caire à Alger, de Tunis à Khartoum, quand les gouvernements ne s'en chargent pas les frères musulmans et consorts s'en occupent. Par le violon si besoin est, comme le montrent certains récitals exemplaires algériens. Malgré la guerre il restait encore Beyrouth. Mais là aussi le rideau est tombé. On refuse maintenant d'y servir la main à une femme. Et la prise à la radio par les milices chrétes a signifié la suspension des émissions occidentales. A Téhéran à y a belle lettre que toute musique profane est prosaïque.

J.-P. P.-H.

### PHOTO

## Mort de Gjon Mili

Le photographe américain Gjon Mili est mort à New-York, des suites d'une pneumonie. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Longtemps photographe vedette de *Life*-Magazine, Gjon Mili s'était particulièrement intéressé à la découverte de nouvelles formules d'expression artistique. Vers à un moment où la photographie accomplissait ses premiers grands progrès technologiques, il a su les mettre à profit pour renouveler l'art de saisir dans l'instant un moment de vie.

Il fut l'un des premiers à utiliser le flash électronique, dès 1937, lorsqu'il quitta son travail d'ingénieur chez Westinghouse. Il utilisa une lampe inventée par Harold Edgerton qui donnait une lumière très intense pendant un temps très court : c'est le début du flash électronique. Enregistrant le mouvement dans son déroulement, Mili a

repris les recherches de l'Américain Muybridge au siècle dernier et du Français Marey, sur le galop du cheval et la course de l'athlète. Il créa une version photographique du Nu descendant l'escalier, de Marcel Duchamp. Et laissa une photo célèbre — et cent fois copiée — de Picasso dessinant dans l'espace avec un crayon de lumière dans la pellicule enregistrant la trajectoire dansante.

Né en Albanie, Gjon Mili avait émigré aux Etats-Unis en 1928 pour étudier au Massachusetts Institute of Technology d'où il sortit avec un diplôme d'ingénieur. — J. M.

■ DÉCOUVERTE D'UNE MESSE DE HAYDN. — La partition d'une messe inachevée de Joseph Haydn, « Le bien est mêlé au mal », vient d'être retrouvée dans un grenier, en Islande du Nord. Elle sera mise aux enchères à Londres chez Christie's, le 28 mars.

LE PLUS CÉLÈBRE CABARET DU MONDE

**LIDO**  
COCORICO

20 h  
Dîner Dossant  
Champagne et Revue  
22 h 30 et 0 h 30  
Champagne et Revue  
255 F  
PRIX NETS  
SERVICE COMPLET

116 bis, Champs-Élysées - 852 11 81 et 81 82



SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 20 février

GRAND SPECTACLE (A. v.a.) : Vidéo... LE PARRAIN (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> parties) (A. v.a.)... LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.)... LES FILMS SINGULIERS DE 1983... COMÉDIES MUSICALES (v.a.)... CINÉMA FANTASTIQUE : Ecureuil... L'AFRIQUE FILMÉE : République... Les séances spéciales... A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A. v.a.)... BLADE RUNNER (") (A. v.a.)... LE DERNIER TANGO A PARIS (") (A. v.a.)... CLEMENTINE TANGO (Fr.)... ELEPHANT MAN (Brit. v.a.)... FRANCES (A. v.a.)... FURYO (Esp. v.a.)... LENNY (A. v.a.)... MORT A VENISE (It. v.a.)... OFFICIER ET GENTILHOMME (A. v.a.)... THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (") (A. v.a.)... VIVEMENT DIMANCHE (Fr.)... VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A. v.a.)... Les festivals... FESTIVAL MARX BROTHERS... CINÉMA FRANÇAIS... COMÉDIES MUSICALES ÉGYPTIENNES... G. DEBORD... G. GARBO... A. HITCHCOCK... ONIBARA (Esp. v.a.)

Le particulier Le Guide Fiscal 84 est paru ! Tout sur les déductions légales Tout sur les abattements Tout sur les nouvelles lois fiscales. 16' chez votre marchand de journaux.

23 h 15 Journal. TROISIÈME CHAÎNE : FR 3 20 h 35 Cinéma : l'Enfant sauvage. Film français de François Truffaut (1969)... A la fin du dix-huitième siècle, un jeune médecin attaché à l'Institut des sourds-muets de Paris, entreprend la rééducation d'un enfant d'une douzaine d'années, capturé dans une forêt de l'Aveyron où il vivait comme une bête. Une histoire vraie, admirablement reconstituée par Truffaut qui joue lui-même le rôle du docteur Itard. Le retour à la conscience, à la nature humaine d'un être condamné à l'état sauvage. Pudeur, rigueur, honnêteté intellectuelle et morale. Le grand film d'un combat pour la vie. 22 h 00 Journal. 22 h 20 Thalassa, magazine de la mer de G. Permond. Trois mois pour une école, un reportage de L. Blanchet. 23 h 5 À votre temps : Macrole. Émission de Mécène Grégoire. Que sont devenus ceux ou celles qui, il y a dix ans, appelaient Mécène Grégoire à RTL, sous le poids du désespoir mort d'enfant, chômage, abandon du mari, ils parlent le visage caché, face à Mécène. 23 h 10 Paroles de régions. Cette semaine FR 3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais décline ses ambitions, ses projets, ses forces, ses faiblesses. 23 h 20 Prélude à la nuit. Suite populaire espagnole de M. de Falla, par R. Benedetti au violoncelle et N. Woyser au piano.

20 h 35 Cinéma : Ça commence à Vera-Cruz. Film américain de D. Siegel (1948), avec R. Mitchum, J. Greer, W. Bendis, P. Knowles, E. Novaro (N.). Un officier américain accusé d'un viol qu'il n'a pas commis et une femme victime d'une escroquerie recherchent au Mexique, celui qui les a trahis. Film de série B, spécialité R.K.O. mené brida abattue et sensé d'humour. Le style de Don Siegel s'y dessine. Mitchum est épatant. 21 h 55 Étoiles et toilettes. Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Joannou. « A mort l'arbitre », interview de M. Serrault : « Wild style », interview de Ch. Aznavour. « Le Léopard noir », film japonais de K. Kakuzaki. 22 h 50 Journal.

DISQUES ERATO Le Classique Français FRÉDÉRIC LODEON GRAND ECHIQUIER FAURÉ : Élégie pour violoncelle et orchestre op. 24. NUM 75102 MCE 75102

FR 3 PARIS ÎLE-DE-FRANCE 17 h 5 Dans le ventre de la baleine : Pinocchio. 17 h 12 Comment vous sportez-vous ? 17 h 22 Portrait de famille : la III<sup>e</sup> République. 17 h 35 Télévision ouverte. 18 h 7 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 18 h 30 Sports. 18 h 54 Gil et Julie. 18 h Informations. 19 h 35 Feuilleton : Le 15 à Kerbriant. 19 h 50 Dessin animé : Gédéon. FRANCE-CULTURE 20 h Le Jardin d'Hercule, de P. Boudot, avec O. Maillet, M. Thierry, S. Joubert. 21 h L'autre scène, les vivants et les dixes : Apparition de l'homme, 4 millions d'années d'Australopithecus (les méthodes de la paléontologie humaine). 22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; l'enfance. FRANCE-MUSIQUE 20 h 30 Concert : (en direct du Masio-Hall de Cincinnati) : Amérique de Varèse, « Moments in and out of Time » de Kramer, « Roméo et Juliette » (extraits de Berlioz par l'Orchestre symphonique de Cincinnati, dir. M. Gielen. 23 h 30 Fréquences de nuit : feuilleton « Les leçons de clavessin » : à 23 h 10, La querelle des bouffons (« les gluckistes et les piccinistes ») : œuvres de Lully, Rameau, Pergolèse, Gluck, Puccini.

MERCREDI

SOB SON-OF-A-BITCH L'HOMME QUI A DOMPTÉ LA PANTHÈRE ROSE ET DÉMASQUÉ VICTOR VICTORIA. ... BLAKE EDWARDS SOB SON-OF-A-BITCH AVEC JULIE ANDREWS • WILLIAM HOLDEN • MARISA BERENSON • ROBERT WEBBER • SHELLEY WINTERS • ROBERT PRESTON

20 h 35 Le Grand échiquier. Émission de J. Chancel. Autour de Michel Legrand et son orchestre, Serge Reggiani, la nostalgie, Claude Nouguro de Toulouse, le rigolo Salvador, Dany Gillette, la plus grande trompette « boy », Jerry Gilis, le violon tzigane... La chancelerie mensuelle au grand complet.

Mardi 21 février

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1 11 h 30 TF 1 Vision plus. 12 h Les rendez-vous d'Annick. 12 h 30 Atout cœur. 13 h Journal. 13 h 45 Portes ouvertes : Magazine des handicapés. 14 h Série : Annulations vôtres. 14 h 50 Samedi blues, le blues du samedi soir. Aux sources du blues rural et urbain, une émission « feeling » avec la voix distante de Marguerite Yourcenar. Une rediffusion insérée, un reportage superbe. 16 h 20 C'est arrivé à Hollywood. Les séducteurs. 16 h 40 La rosière et sa cousine. Les miss, les reines. 17 h 5 Croque-vacances. Variétés, informations, balade. 18 h Candido caméra. 18 h 16 Le village dans les nuages. 18 h 40 Variétéscope. 18 h 55 7 heures moins 5. 19 h Météo première. 19 h 15 Émissions régionales. 19 h 40 Jeu : Les petits drôles. 20 h Journal. 20 h 30 D'accord, pas d'accord. Magazine de l'INC. 20 h 35 Les mardis de l'information : Plans serrés. Magazine de la rédaction proposé par A. Denvers. Cinq reportages : « Le Liban sur le vif » ; « Ghana, révolution au 3<sup>e</sup> » de Ph. Jamain et G. Bernard ; la situation des pays d'Afrique après le coup d'État du 31 décembre 1981 avec un interview de Jerry Rawlings, disciple de Frantz Fanon ; « Que sont les milliardaires devenus ? », de E. Calmel, C. Kimmervin et Ph. Leroux ; « Miami, antiposte d'une ville », de J. Bertolotto et Tony Comiti ; « Les points milliardaires ou autres pour drogues ? » Radio Rételle en Afghanistan, de A. Guillot et B. Badiche. 21 h 35 Théâtre : les Amis de Monsieur Gazon. De Simon et Pierre Pradinas, mise en scène P. Pradinas, réal. J. Hubert, avec J.-P. Darroussin, C. Frat, T. Gimenez. Un propriétaire stéréotypé, un cadre parvenu, une épouse maniérée, un ami douteux, réunis par un beau dimanche ensoleillé autour d'affaires équivoques : une satire. 23 h 15 Journal.

23 h 15 Journal. TROISIÈME CHAÎNE : FR 3 17 h Télévision régionale. Programmes autonomes des douze régions. 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20 h 5 Les jeux. 20 h 35 La minute nécessaire de M. Cyclopede. Émissions de sciences dans l'antenne primaire. 20 h 35 Cinéma : Atout cœur à Tokyo pour OSS 117. Film français de M. Boissard, (1966), avec F. Stafford, M. Vlady, H. Serre, C. Drake, V. Inkajinoff (rediffusion). L'agent OSS 117 enquête à Tokyo sur une affaire d'espionnage à laquelle semble être mêlée une jeune femme, employée du chiffre à l'ambassade des États-Unis. Une des nombreuses aventures du personnage inventé par Jean Bruce. Exploits de Frédéric Stafford et péril jaune. Réalisation aussi stéréotypée que le sujet. 22 h 15 Journal. 22 h 38 Avec le temps : Patricia. Émission de Mécène Grégoire. 22 h 45 Paroles de régions. FR 3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais. 22 h 55 Prélude à la nuit. Suite française en sol mineur, de J.-B. Lully, par l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2 10 h 30 Antipode (à 12 h 45). 12 h Journal. 13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques. 13 h 50 Aujourd'hui la vie. 14 h 55 Série : Têtes brûlées. 15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors. « A Hongkong (diffusé le 19 février) ». 16 h 45 Entre vous, de L. Bériot. Un centre de réinsertion sociale pour adultes. 17 h 45 Récré A2. 18 h 30 C'est la vie. 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19 h 15 Émissions régionales. 19 h 40 Le théâtre de Bouvard. 20 h Journal. 20 h 30 D'accord pas d'accord. (INC). 20 h 40 Cinéma : Au nom du pape roi. Film italien de L. Magni (1977), avec N. Manfredi, D. Mattei, C. Scarpitta, G. Griffo, C. Bagno. Rome 1867. L'État pontifical est menacé par la révolution. Les troupes de Garibaldi. Un évêque, juge au tribunal pénal, apprend qu'un terroriste, risquant une condamnation à mort, est son fils. Dans un contexte d'événements historiques mal connus en France, une comédie italienne sur le cas de conscience. Un père du Nino, « ce n'est pas un grand numéro » découvrait à la fois l'amour paternel et le pouvoir de la hiérarchie catholique. 22 h 25 Magazine : Lire c'est vivre. De P. Dumayrac, réal. R. Coste. « Ma vie » (récit d'un provincial), une nouvelle de Tchekhov. Quatre personnes face à un texte. Quatre témoins, deux célèbres, deux anonymes, confrontés à la plus longue nouvelle de Tchekhov et un trouble qui peu à peu s'ins-

alle, fait d'une intimité sans fond dévoilée, influencée par le magie d'un récit lucide et pessimiste. 23 h 20 Journal. TROISIÈME CHAÎNE : FR 3 17 h Télévision régionale. Programmes autonomes des douze régions. 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20 h 5 Les jeux. 20 h 35 La minute nécessaire de M. Cyclopede. Émissions de sciences dans l'antenne primaire. 20 h 35 Cinéma : Atout cœur à Tokyo pour OSS 117. Film français de M. Boissard, (1966), avec F. Stafford, M. Vlady, H. Serre, C. Drake, V. Inkajinoff (rediffusion). L'agent OSS 117 enquête à Tokyo sur une affaire d'espionnage à laquelle semble être mêlée une jeune femme, employée du chiffre à l'ambassade des États-Unis. Une des nombreuses aventures du personnage inventé par Jean Bruce. Exploits de Frédéric Stafford et péril jaune. Réalisation aussi stéréotypée que le sujet. 22 h 15 Journal. 22 h 38 Avec le temps : Patricia. Émission de Mécène Grégoire. 22 h 45 Paroles de régions. FR 3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais. 22 h 55 Prélude à la nuit. Suite française en sol mineur, de J.-B. Lully, par l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard.

FR 3 PARIS ÎLE-DE-FRANCE 17 h 5 Film : la Deuxième Mission de Michel Strogoff, de V. Tourjanski. 19 h Informations. 19 h 35 Feuilleton : le 16 à Kerbriant. 19 h 50. Dessin animé : Gédéon. FRANCE-CULTURE 11 h 2 Musique : Libre-parcours variétés (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15). 12 h 5 Agora. 12 h 45 Panorama. 14 h Sons. 14 h 5 Un livre, des voix : « La Course aux étoiles », de James Michener. 14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette : à 15 h 20, Les enjeux de l'an 2000 en Grande-Bretagne : à 17 h, Rabson d'Érn. 19 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles. 19 h 25 Jazz à l'ancienne. 19 h 30 Sciences : M. Tompkins au pays des merveilles (courtesy négative). 20 h Dialogues de Varèse : Comment sortir de la crise ? avec Michel Noir et André Grébine. 21 h 15 Libre-parcours variétés. 22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; la prison. FRANCE-MUSIQUE 12 h Archéives lyriques : Œuvres de Puccini, Verdi par U. Ugars, baryon, Mozart, Schubert par E. Schwarzkopf, soprano. 12 h 35 Jazz : Anthony Davis. 13 h Les nouvelles musées en dialogue. 14 h 4 Chasseurs de son stéréo. 14 h 30 Les orfèvres d'Orphée : école buissonnière. 15 h Musiciens à l'œuvre : œuvres de Beethoven, Monteverdi, Duilleux, Chopin, Mozart. 17 h 5 Répères contemporains : Miroslaw Kabelac. 18 h L'imprévu. 19 h 5 Concert : œuvres de Tisné par J. Horreaux et J.-M. Trébird, guitares, J. Dupuy, piano. 20 h Jazz : Les irréfutables. 20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Chant tricolore », de Savouret, « Valens transposés », de Chaynes, Quintette en mi bémol majeur de Beethoven par l'ensemble Papirre 14. 22 h 30 Fréquences de nuit : Diderot et la musique : feuilleton « Les leçons de clavessin » : à 23 h 10, Jazz-club : le quartette de Lou Donaldson.

# COMMUNICATION

## EN DÉSACCORD AVEC LE SECRETARIAT D'ÉTAT

### La Haute Autorité critique les cahiers des charges du service public

Personne ne s'attendait à un dossier de trois cents pages. Certes, la loi du 29 juillet 1982, permet à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle d'émettre un avis motivé et publié sur les cahiers des charges des sociétés de radiodiffusion. Mais rien ne l'obligeait à éplucher consciencieusement tous les articles préparés depuis des mois par le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication et les responsables des chaînes. En prenant la loi au pied de la lettre et les cahiers des charges au mot à mot, la Haute Autorité a saisi une nouvelle fois l'occasion d'affirmer son indépendance et de raviver au passage quelques polémiques en cours avec le cabinet de M. Georges Fillioud.

Le premier travail des neuf sages n'a été de réintroduire systématiquement le rôle de la Haute Autorité dans la rédaction de plusieurs articles - modalités du droit de réponse, déontologie de la publicité, respect des obligations générales. Une façon

de rappeler que la Haute Autorité est là pour défendre quotidiennement une certaine idée du service public. Sur les obligations en matière de programmes, la Haute Autorité pratique au contraire des coupes claires. Elle s'oppose à tout ce qui pourrait alourdir la gestion des chaînes ou entraver leur autonomie de programmation.

Ainsi, elle supprime un article recommandant aux journaux télévisés de se préoccuper de l'actualité culturelle : les journalistes ne sont-ils pas indépendants ? Elle refuse également un plancher minimum pour la diffusion des films et demande une plus grande souplesse dans les contraintes de leur programmation. Elle dénie au ministère de la culture tout rôle dans le choix des spectacles lyriques et théâtraux retransmis par les chaînes. Elle remplace l'obligation de concertation dans certains rapports des sociétés de programmes avec la Régie française de publicité, l'Institut national de la communication audiovisuelle et l'Établissement public de diffusion (TFP).

été consultés sur la rédaction de ce document.

La polémique n'est pas sans importance. La Haute Autorité estime qu'elle n'est pas à dire sur la déontologie tant du mécénat que de l'utilisation commerciale des réseaux. Elle reproche au gouvernement de la tenir à l'écart de la mise en place de ces opérations. Les neuf sages ne sont-ils pas les garants de l'autonomie du service public face au pouvoir politique ? Ainsi, ils critiquent un article sur les campagnes publicitaires des administrations - jugées prioritaires par le premier ministre -. Si ces campagnes illustrent la politique d'un ministère, juge la Haute Autorité, elles doivent s'inscrire dans le cadre des communications gouvernementales, qui donnent lieu à des débats contradictoires. Une procédure que le gouvernement a évitée depuis mai 1981.

Au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, on ne cache pas une certaine irritation, mais on refuse de se laisser entraîner sur le terrain de la polémique. Le cabinet de M. Fillioud fait remarquer que les cahiers des charges des sociétés de radiodiffusion ne sont pas encore déposés. Si certaines des remarques de la Haute Autorité sont jugées pertinentes et peuvent amener à de nouvelles rédactions, il n'est pas question, semble-t-il, de revenir en arrière sur les décisions concernant RFE et le mécénat. Il est vrai qu'aux termes de la loi, le gouvernement n'est pas tenu de suivre les avis de la Haute Autorité et reste libre de mettre en œuvre sa politique audiovisuelle.

#### A EVERY-VILLE NOUVELLE

### La deuxième convention des villes câblées

La deuxième convention des villes câblées et des télévisions locales, 76-écables 84, sera organisée à Everyville nouvelle du 21 au 24 mars. Inaugurée par M. Pierre Mauroy, premier ministre, sa clôture reviendra à M<sup>me</sup> Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Conçue par l'équipe de Forum média, cette manifestation est organisée avec le concours de la mission interministérielle TV-câblée et le syndicat communautaire d'aménagement d'Everyville nouvelle.

La journée du 21 mars est consacrée à quatre ateliers de formation sur la définition, la gestion et le financement des réseaux câblés, ainsi que sur les rapports entre télévision locale et démocratie. Inauguré le 22 mars par M. Pierre Mauroy, premier ministre, le colloque fera le point sur le développement du plan de câblage, les nouvelles professions liées à la vidéocommunication et les montages juridiques et économiques nécessaires à l'exploitation des réseaux. La journée du 23 mars traitera de l'offre de programmes et de services interactifs.

Durant les quatre jours de la manifestation, le réseau câblé d'Everyville diffuse une programmation originale composée d'émissions produites par le secteur public, des sociétés privées, des collectivités locales et le secteur associatif. Viendront s'y ajouter des programmes de TV 5 et Sky channel transmis par satellite. Une partie de cette programmation sera relayée par FR 3 Ile-de-France. Enfin, une exposition commerciale réunira industriels et installateurs de réseaux, fabricants de matériels et sociétés de programmes.

Comme pour la première convention des villes câblées, qui avait été réunie en janvier 1983 à Marolles-la-Vallée, le Monde participera à l'animation du colloque et organisera un débat avec les représentants des collectivités locales.

### Les campagnes gouvernementales

A propos de TDF, la Haute Autorité se fait plus pressante. Elle remet en cause les tarifs de location des réseaux calculés en fonction de leur utilisation par d'autres partenaires. Il s'agit de la fameuse Régie française des espaces (RFE), pomme de discorde entre les neuf sages et le secrétariat d'Etat (le Monde du 1<sup>er</sup> février). La Haute Autorité prend acte qu'aucune disposition concernant RFE ne figure dans les cahiers des charges qui lui sont soumis et attend le gouvernement de pied ferme. Même réaction en ce qui concerne le mécénat : s'il n'est pas expressément interdit aux chaînes, note en substance la Haute Autorité, c'est qu'il est autorisé. Elle fait mine d'ignorer que le cahier des charges de Canal-Plus donne à la quatrième chaîne une exclusivité de fait sur ce mode de financement, de même qu'il fixe, pour la première fois, les règles du jeu vis-à-vis de la RFE. Il est vrai que les neuf sages n'ont pas

#### JEAN-FRANÇOIS LACAN.

### TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 20 FÉVRIER  
- M. Yves Gallaz, président du CNFP, participe à l'émission « Face au public » sur France Inter à 19 h 15.

### En bref

● **FR3 : démission de M<sup>me</sup> Winter.** - M<sup>me</sup> Claudine Winter, directrice déléguée à la régionalisation de FR3 pour la région Lorraine-Champagne-Ardenne, a biec démissionné, lundi 13 février, comme nous l'avions annoncé dans notre édition du 13 février. M<sup>me</sup> Claudine Winter, qui est entrée en 1962 à l'ORTF comme secrétaire avant d'occuper successivement les fonctions d'assistante de direction, de contrôleur de gestion, d'administrateur régional à Nancy, puis de directrice déléguée à la régionalisation de FR3, aurait demandé à être relevée de ces fonctions avant le départ de M. Edouard Guibert. Depuis juillet 1983, M<sup>me</sup> Claudine Winter est aussi membre du conseil d'administration de la société nationale de programmes France-Région 3 en qualité de représentant du conseil d'orientation.

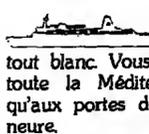
● **« Ouest-France » dans le capital de la CEP.** - Le quotidien Ouest-France vient de prendre une

participation de 5,6 % dans le capital de la Compagnie européenne de publication. Trois autres groupes de communication figurent dans le capital de la CEP : Havas (35 %), Reed International (25 %) et la Compagnie luxembourgeoise de télévision (8,5 %). Les autres actionnaires sont la BPGF (10 %), M. Didier (10 %) et des petits porteurs. La CEP, qui détient 70 % du capital des éditions Nathan, a pris récemment le contrôle de Larousse. Elle vient également d'entrer à hauteur de 49 % dans le capital de Sofitas, société d'investisseurs privés, qui détient des participations dans le groupe de presse professionnelle Séliger (L.S.A. Neo-Restaurant).

● **RECTIFICATIF.** - L'emprunt public lancé pour la création de l'Événement, hebdomadaire conçu par M. Jean-François Kahn (le Monde du 17 février), est organisé par la banque Wormser, et non Worms comme mentionné par erreur.

## Cap sur Palerme, Athènes, Héraklion, Izmir, Haïfa, Port-Saïd, Alexandrie

Toute la Méditerranée en une croisière de 12 jours à bord d'Azur (et à partir de 7385 F!)\*



Un grand paquebot tout blanc. Vous à bord. Et toute la Méditerranée jus- qu'aux portes de l'Asie Mineure. Jérusalem et la Galilée. Le Parthénon et les tavernes à bouzoukis de Plaka. Le Caire et ses pyramides. La Turquie d'Éphèse. La Crète et le palais du roi Minos. Pompéi et la ville

retrouvée du 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ. La Sicile et ce volcan dans la mer qu'est le Stromboli... Tous les hauts lieux et les plus beaux paysages, toute la vie d'hier et d'aujourd'hui sont au rendez-vous du rêve et de la réalité. Et, entre deux escales, c'est le confort d'un bateau où chacun vit sa vie au choix : tranquille ou trépidante. Farniente

en bord de piscine ou reggae jusqu'au petit matin, bridge et spectacles du soir, ball-trap, squash, aérobic ou volley. Mais votre agent de voyages vous en dira plus encore sur cette croisière où toute la Méditerranée, même la plus lointaine, s'offre à vous.

Du 5 au 17, et du 18 au 30 mars 1984. (De Toulon à Toulon.) \*Excursions non comprises.

Documentation et renseignements chez votre agent de voyages ou aux Croisières Paquet : Paris - 5, bd Malesherbes (1) 266.57.59 / Marseille - 41, rue Paradis (91) 33.58.00 / Nice - 2, rue Halévy (93) 88.81.90 / Genève - 42, rue Rothschild (22) 32.64.40 / Bruxelles - 20, rue Ravenstein (2) 513.62.70.



# LE CARNET DU Monde

### Décès

- Lise et Adrien Bedossa, Pierre et Marianne Baruch, Jean et Anne Baruch, Elienne et Anne-Laure Bedossa, Dominique, Marc Olivier et Claire Baruch, Nicolas, Sophie et Emmanuel Baruch, ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

**Olga BARUCH,** née Welch, sous-directrice honoraire de l'École du haut enseignement commercial pour jeunes filles, chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier de l'Ordre des Palmes académiques, survenue, le 15 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Ils rappellent le souvenir de leur père et grand-père, **Calman BARUCH,** décédé le 4 janvier 1960. Cet avis tient lieu de faire-part. 228, boulevard Raspail, 75014 Paris. 11, rue Momicelli, 75014 Paris. 5, rue Vavin, 75006 Paris.

- M<sup>me</sup> Eliane Guibert, M<sup>me</sup> Jean Duflot, M<sup>me</sup> Jean Duflot, M<sup>me</sup> Thierry Duflot, ont la douleur de faire part de la mort de

**M. Henri GUIBERT,** ancien secrétaire général du mouvement laïque des Auberges de jeunesse, du centre laïque des Auberges de jeunesse et du plein air, ancien trésorier de la Fédération une des Auberges de jeunesse, survenue à Tours, le 11 février 1984, dans sa cinquante-neuvième année.

Il sera inhumé dans le caveau familial du cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

- M. et M<sup>me</sup> Jean-Paul Fantino et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Gaston Rozard et leurs enfants,

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de **M. Charles FANTINO,** leur père et grand-père, survenu le 9 février 1984.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 11 février à Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes). Cet avis tient lieu de faire-part. 34, rue Léo-Lagrange, 77130 Montreuil.

- M<sup>me</sup> Henri-Pierre Klotz, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Roland Besnyer et leurs enfants Elie et Simon, M. et M<sup>me</sup> Alain Sustied, et leurs enfants Vincent et Benjamin, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri-Pierre KLOTZ,** chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaillé de la Résistance, médecin des hôpitaux de Paris, professeur au Collège de médecine,

survenu à Paris, le samedi 18 février 1984. L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, entrée principale, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14<sup>e</sup>, le mardi 21 février 1984, à 14 heures. Cet avis tient lieu de faire-part. 9, boulevard Daumesnil, 75016 Paris. (Lire ci-dessous.)

- On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 17 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

**Fernande Le GUNHEC,** chevalier de la Légion d'honneur et des Palmes académiques, directrice honoraire de collèges, ancienne directrice du cours complémentaire de jeunes filles de Guendré-sur-Scorff. Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 22 février 1984, à 15 heures, au cimetière de Carnac.

De la part des familles Le Gunhec, Favel, Deois, Rolland, Griotter, Costelec, Echaud et Desmarais. De ses amis et de ses anciennes élèves.

### Anniversaires

- Marie-Thérèse BOSCH nous a quittés le 20 février 1979. Ceux qui l'ont connue et aimée auront leurs pensées.

- En ce dixième anniversaire du rap- pel à Dieu du docteur J.-L. BOURGOIN,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé en union avec les masses qui seront célébrées à son intention.

- Il y a cinq ans, le 21 février 1979, nous quitte

Isabelle MERY, assistante sociale. Ceux qui l'ont connue et aimée sont priés d'avoir une pensée pour elle.

### Soutenances de thèses

#### DOCTORAT D'ÉTAT

- Université de Paris-III, vendredi 2 mars, à 14 heures, salle Liard, M. Jean-Claude Dupuy : « Essai sur les romans à propos de quelques romans anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle, Defoe, Fielding et Sterne. »  
- Université de Paris-III, samedi 3 mars, à 14 heures, salle Liard, M<sup>me</sup> Renée Guillemain, née Maréchal : « L'humour dans l'œuvre de Turgenev. »  
- Université de Paris-IV, samedi 3 mars, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Jean Andrieu : « Vie financière dans le monde romain : les métiers des maîtres d'argent. »  
- Université de Paris-IV, samedi 3 mars, à 14 heures, salle Gérard, M<sup>me</sup> Paule Leclercq, née L'Hermite : « Le monachisme féminin dans la société de son temps. Le monastère de La Celle (XII<sup>e</sup> début du XIV<sup>e</sup> siècle). »  
- Université de Paris-III, samedi 10 mars, à 14 heures, salle Gérard, M<sup>me</sup> André Bascou, née Tibika : « Les Espagnols devant les campagnes du Maroc (1909-1914). »

Nos abonnés bénéficient d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde ». sont priés de joindre à leur envoi de texte une somme suffisante pour justifier de cette qualité.

# RELIGION

## Jean-Paul II a béatifié quatre-vingt-neuf martyrs d'Angers

De notre correspondant

Cité du Vatican. - En célébrant, dimanche 19 février, la béatification des martyrs d'Angers (quatre-vingt-neuf personnes entretés au cours de la Révolution), Jean-Paul II a abordé, une nouvelle fois, un thème qui lui tient à cœur : celui de la foi opprimée et victime d'un régime politique. Il a parlé d'une période, la Terreur, qui suscite encore bien des polémiques comme en témoignent le Danton du metteur en scène polonais Wajda.

Ce n'est pas la première fois que l'Église porte sur l'autel des victimes de leur foi mortes pendant la Révolution française. Qu'on se souvienne des carmélites de Compiègne, des prêtres du couvent des Carmes de Paris, victimes des massacres de septembre, des Ursulines de Valenciennes, des Frères d'Oratoire... L'Église n'a toujours cherché à écarteler tout jugement politique pour souligner le don à la foi qu'ont fait de

leur vie ces hommes et ces femmes exécutés parce qu'ils refusaient de composer avec le pouvoir.

Les cas des martyrs d'Angers est de ce point de vue exemplaire : il s'agit en majorité de femmes, souvent de modeste extraction, choisies parmi les trois mille exécutions en masse qui ont suivi l'insurrection des Vendéens en 1793-1794. C'était l'époque où les prêtres qui n'avaient pas voulu prêter serment étaient pourchassés, arrêtés ou contraints à vivre dans la clandestinité. Cette situation conduisit les populations chrétiennes de la région à se soulever et à constituer une armée « catholique et royale ». L'arrestation de celle-ci allait être suivie de représailles sans pitié dont Angers fut l'un des théâtres : la cathédrale fut saignée, les objets du culte volés, les sépultures profanées et les croix qui portaient les femmes au cou arrachées.

L'insurrection de la cause des martyrs d'Angers, menée à partir des documents et des interrogatoires des tribunaux révolutionnaires, avait commencé à la fin du siècle dernier. Cent noms avaient été retenus par l'Église locale. Il se restait aujourd'hui quatre-vingt-neuf car l'une des victimes, le Père Noël Finot, curé d'une paroisse d'Anjou qui monta à l'échafaud revêtu des ornements sacerdotaux, a déjà été béatifié par Pie XI en 1926.

À la célébration de la béatification, l'État français était représenté par M. René Brouillet, ambassadeur de France et y a quelques années en poste auprès du Saint-Siège. Plus de cinq cents personnes descendantes des familles des martyrs d'Angers sont venues à Rome pour la cérémonie, parmi lesquelles le général de Boissieu, gendre du général de Gaulle.

PHILIPPE PONS.

# MÉDECINE

## MORT DU PROFESSEUR HENRI-PIERRE KLOTZ

Le spécialiste de la spasmodicité

Le professeur Henri-Pierre Klotz, spécialiste d'endocrinologie, des troubles de la nutrition et de la médecine psychosomatique, est mort, le samedi 18 février, d'une crise cardiaque, pendant son discours d'ouverture des Journées internationales de gynécologie-obstétrique qui avaient lieu à Pau.

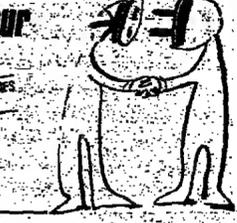
(Né le 13 octobre 1910 à Ezanbois (Seine-et-Oise), H.-P. Klotz avait fait ses études au lycée Rollin et à la faculté de médecine de Paris. Médecin des hôpitaux de Paris depuis 1946, il était professeur au Collège de médecine des hôpitaux de Paris depuis 1956 ; il dirigeait en particulier, jusqu'à sa retraite, le service d'endocrinologie de l'hôpital Beaujon, à Cléry.)

Spécialiste des troubles endocriniens, il avait particulièrement étudié un trouble du métabolisme du calcium, atteignant un Français sur dix, qu'il avait baptisé « spasmodicité », terme qui est resté pour qualifier ce syndrome dont l'existence est parfois contestée. En 1982, il avait consacré à cette affection un livre *Ère spasmodicité et bien portance*.

Il était l'auteur de nombreuses publications sur les maladies de la nutrition, sur l'obésité, et avait publié notamment *l'Homme Malade* (1977) et, en 1983, *De bon usage de la médecine*. Membre fondateur de la Société française de médecine psychosomatique, il avait toujours été le défenseur de la « médecine de l'homme total » et proposait dans son dernier ouvrage un « nouveau contrat médical » entre le malade et le médecin.

Manifestant une grande ouverture d'esprit, il s'était depuis longtemps intéressé au problème des transsexuels et d'autre part aux délinquants sexuels et à leur traitement par des anti-hormones. Le professeur Klotz était président de l'Association médicale et multidisciplinaire pour l'étude des conditions de vie et de santé.

**Circuit rapide pour anglais courant.**  
PROCHAINS COURS INTENSIFS les 13 et 27 février 1984.  
**ILG INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE**  
20 passage Dauphine, 75006 Paris - Tél. 325.4137



Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or date.

# Le Monde ECONOMIE

## BAISSE DE WALL STREET ET DU DOLLAR Changement de climat

**M**AGIE du calendrier, le début de cette année 1984 a coïncidé avec un très sensible changement de climat sur la scène internationale, plus que jamais placée sous l'influence de l'évolution de la situation économique, monétaire et financière des Etats-Unis. L'annonce, à la fin du mois de janvier, par M. Ronald Reagan, qu'il solliciterait un deuxième mandat présidentiel (l'élection aura lieu en novembre prochain), n'a apparemment pas eu d'effet sur les marchés (mais on peut penser que c'est sa renonciation qui aurait surpris et créé un facteur d'incertitude de plus). Wall Street a continué à baisser, le dollar aussi. Dans les grands journaux et hebdomadaires (de langue anglaise) que lient les financiers et les investisseurs de tous les pays de la planète, la question est désormais posée de savoir si les capitaux du monde entier qui financent depuis plusieurs années entre 25 % et 40 % du déficit budgétaire américain continueront d'affluer vers New-York.

« Si les étrangers cessent d'aider les Américains à financer leurs emprunts, les taux d'intérêt aux Etats-Unis devraient monter pour forcer certains emprunteurs à lâcher le morceau », écrit l'*Economist* dans son numéro du 4 février, bien avant donc les fortes paroles prononcées sur le même sujet, la semaine dernière, par M. Paul Volcker (voir chronique des changes de François Renard dans le *Monde* daté 19-20 février).

Dans le même registre, on pouvait lire, dans le *Wall Street Journal* du 16 février, sous la plume d'un économiste travaillant pour une firme de Chicago, M. David Hale, que, par une sorte d'ironie dont on trouve maints exemples dans l'histoire, M. Reagan, « qui avait naguère promis de faire à nouveau des Etats-Unis une société à haut niveau d'épargne, programme effectivement conforme à la doctrine conservatrice de l'administration », avait, en réalité, « présidé à un boom de consommation de style sud-américain financé par l'emprunt extérieur et la surévaluation du dollar ».

### Tout va bien pourtant

Après avoir rapporté à titre d'illustration que, pendant l'année 1983, les importations américaines de biens manufacturés avaient augmenté de 29 %, l'auteur du texte dit, peut-être de façon trop pessimiste, « si la nécessaire diminution de la consommation serait, pen-

dans les années 1983-1986, obtenue à travers une recrudescence de l'inflation (accompagnée d'un dollar en recul), ou bien par une récession liée à des taux d'intérêt en forte hausse, ou bien encore par une combinaison de ces deux facteurs ».

Le moins qu'on puisse dire est qu'on n'en est pas encore là. Les informations statistiques dont on dispose, et le témoignage direct des hommes d'affaires américains semblent indiquer que la reprise économique a rebondi depuis la mois de décembre, plus proche en rythme annuel d'un taux de croissance de 6 % que des 4,9 % enregistrés au quatrième trimestre de 1983, et que la consommation s'est plus vite à progresser. Les dépenses d'investissements ont repris aussi leur essor, elles seraient même, à en croire les spécialistes américains de la conjoncture, plus importantes qu'elles ne le sont traditionnellement en cette phase du cycle économique. L'indice de prix de la production a été bien relevé en janvier, mais il serait hasardeux d'en conclure déjà à un retour significatif de l'inflation.

Du côté des chiffres jugés décevants, il faut encore citer le très net ralentissement au cours des derniers mois, des progrès de la productivité. Celle-ci, après une brillante mais courte carrière pendant les trois premiers trimestres de l'année dernière, n'augmenterait pratiquement plus. Cependant, dans ce domaine, théoriquement mal défini et expérimentalement mal exploré, les statistiques d'ensemble doivent être interprétées avec une particulière prudence (et modestie). L'apparente stagnation de la productivité américaine ne doit-elle pas être rapprochée d'un autre fait, à savoir la création beaucoup plus rapide que prévu d'emplois nouveaux, qui ont fait baisser le taux de chômage de 10,2 % en décembre 1982 à 8,2 % en décembre 1983 ?

Grâce à la plus grande flexibilité des salaires américains, beaucoup d'entreprises de services ont récemment embauché du personnel souvent peu qualifié. Cela n'empêche nullement les grandes firmes industrielles de continuer à améliorer leur productivité, elles qui sont en compétition directe avec les producteurs étrangers, sur leur propre marché intérieur — en réalité très ouvert, en dépit des récriminations européennes et surtout françaises sur le « protectionnisme américain » — ou sur les marchés extérieurs. L'incitation à la faire est d'autant plus pressante que le taux de change élevé du dollar est un sérieux handicap.

C'est un fait que l'on peut recouper, auprès notamment des grandes banques et firmes de courtage new-yorkaises : celles-ci n'ont cessé jusqu'au début de cette année, de constater une constante accélération dans le rythme des placements étrangers (dépôts bancaires, ordres d'achat en bourse, etc.). On se trouve typiquement en présence du phénomène bien connu de la hausse qui alimente la hausse : la perspective de gains à Wall Street était d'autant plus alléchante qu'à l'espoir d'une plus-value boursière s'ajoutait la quasi-certitude de voir le dollar s'élever encore un peu plus haut. Il conviendrait aussi de tenir le plus grand compte des énormes quantités d'argent qui, pour des raisons de sécurité, se sont, au cours des dernières années, déversées aux Etats-Unis, en provenance des pays malades de l'inflation et de l'impérialisme de leurs dirigeants économiques (lesquels étant les premiers à mettre leur fortune à l'abri de leur propre gâchis). Au premier rang de ce triste palmarès se trouvent les plus grands et moins grands pays d'Amérique latine.

### Une comode ignorance

L'énormité du poste « erreurs et omissions » dans les statistiques de balance des comptes avec l'étranger, dans les statistiques américaines notamment, est le plus souvent un aveu d'ignorance. L'ignorance s'explique aussi parfois par l'absence du désir de pousser plus loin les investigations, parce que le résultat des recherches serait politiquement ou socialement gênant. Cependant, les chiffres ou en tout cas les ordres de grandeur, finissent par être connus. On sait, par exemple, à New-York que les fuites de capitaux hors du Mexique (avant l'élévation à la présidence de M. de la Madrid le 1<sup>er</sup> décembre 1982) se sont élevées au montant fantastique de 35 milliards de dollars au moins (une somme à rapprocher des 80 milliards d'endettement extérieur de ce pays).

Les entrées de capitaux aux Etats-Unis se sont ralenties. Les pays d'Amérique latine sont exsangues et le phénomène d'appel auxquels on a fait allusion plus haut a nécessairement une fin. Si on mesure l'évolution des cours de la Bourse de New-York par l'indice Dow Jones, on réalise très imparfaitement (mais sur un marché aussi vaste, tout indice moyen est forcément très insuffisant), on constate que depuis six semaines la baisse aura été de l'ordre de 10 %. La hausse avait été

de 65 % d'août 1982, début de la reprise des cours, à novembre 1983. La demande étrangère représente environ 10 % à 12 % du montant des transactions.

Autant que l'on peut se faire, avec un recul aussi court, une idée de pareils mouvements de capitaux, on dirait à peu près ceci : les Etats-Unis n'ont perdu leur attrait ni de pays refuge, ni non plus, ce qui va moins de soi, de lieu privilégié de placements (y compris de placements spéculatifs). Ce qu'on a constaté à New-York est une disparition du mouvement d'accélération du rythme des entrées, mais celles-ci continuent à être une bonne cadence. Alors que s'est-il passé pour justifier l'incroyable détérioration du climat ?

Le ton se passe comme si les marchés étaient en train de prendre conscience d'un certain nombre de facteurs défavorables au dollar. Pas seulement le marché, mais des hommes aussi réputés que M. Raymond Barre qui, soudainement, semblent s'aviser des limites de la politique d'assainissement menée par le Président Reagan, pour reporter ses louanges — les Français, de droite comme de gauche, n'ont-ils pas en permanence besoin qu'on leur propose un modèle ? — sur la « gestion de qualité » du cabinet Kohl, dont le véritable artisan est sans doute le ministre des finances, l'inflexible Gerhard von Stoltenberg. Il faut dire que le spectacle auquel on a assisté à Washington depuis quelques semaines a puissamment aidé à mettre en doute le sérieux avec lequel les affaires du plus grand pays du monde sont censées être conduites. Le conseiller en chef de la Maison Blanche, M. Martin Feldstein est le premier à dénoncer la politique d'irresponsabilité budgétaire des Etats-Unis, sa cible favorite étant le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, dont l'optimisme de commande impressionnait sans doute les clients de la firme Merrill Lynch, quand il en était le président, mais qui parait un peu simplet au poste qu'il occupe aujourd'hui. M. Regan, faute d'avoir obtenu la démission de son contradicteur, s'en est pris à lui publiquement : « Inutile, a-t-il dit, de lire les premières pages du rapport économique que la Maison Blanche vient d'adresser au Congrès ». Tout le monde savait à Washington que ces pages étaient de la main de M. Feldstein.

PAUL FABRA.  
(Lire la suite page 18.)

## Habiller Paul pour déshabiller Jacques

**A**LORS qu'il doit redonner compétitivité à un certain nombre de secteurs de la manière sociale la plus douce, le gouvernement n'échappe pas à la tentation de transférer des activités délaissées vers d'autres qui se portent mieux, sinon bien. Et les syndicats y poussent. Il ne se passe guère de semaine sans que la CGT ne réclame, dans les entreprises publiques, la récupération de certaines sous-trentaines. Avec le risque permanent de supprimer quinze emplois pour en sauver cinq.

L'avenir dira si l'attribution des actifs chimiques fortement déficitaires de Pâchney à ELF-Aquitaine aura finalement pour conséquence de mettre en difficulté le groupe pétrolier, ou si, au contraire, les « complémentaires » ainsi obtenues se révéleront bénéfiques pour les deux groupes. Meie deux exemples actuels illustrent bien cette politique et ses limites.

Les Charbonnages de France se portent aujourd'hui d'autant plus mal que M. Mauroy a cru, en 1981, à la possibilité d'une relance de l'extraction. Or l'économie est désespérément sans surprise : lorsqu'on subventionne chaque tonne produite, extraire plus signifie inéluctablement accroître l'aide publique. Avec le risque et le nécessaire de réduire les dépenses, le gouvernement a décidé de politique charbonnière. Mais les conséquences réelles de cette révision (28 000 suppressions d'emplois d'ici à 1988 et réduction de la production de 18,5 millions de tonnes à 12 millions) sont trop insupportables. On a donc demandé à EDF, principal client des Charbonnages dont elle assure plus de 40 % du chiffre d'affaires, d'en prendre sa part en assurant à CdF un débouché et en reprenant une partie du personnel excédentaire.

L'avantage est évident. Malgré ses 180 milliards de francs d'endettement, EDF, qui a un avenir — les Français auront toujours besoin d'électricité —, a

moins de mal que CdF à trouver de l'argent sur le marché. De plus, sur le plan moral, on peut admettre que EDF — dont les prévisions de consommation énergétique ont amené à une réévaluation des besoins de production d'électricité, notamment nucléaire — ait le devoir de « lisser la courbe » de la décroissance de ses achats de charbon. Mais sur le plan économique l'erreur risquerait d'être plus élevée, puisque, au transfert de déficit des Charbonnages vers EDF, il faudrait ajouter le coût d'une moindre utilisation des équipements nucléaires.

L'inquiétude des pouvoirs publics sur la sorte de Montouzon, ville de gauche (maire PC, député PS), dont Dunlop est le principal employeur, va conduire à un autre type de solution. Lâché par sa maison-mère, Dunlop-France, après avoir perdu 250 millions de francs en 1982 et 1983 sur un marché français du pneu d'automobile moins rentable que les prix — encadrés — y sont inférieurs de 10 % aux cours européens et que l'outil de production de Montouzon est peu performant, a décidé de déposer son bilan. Le gouvernement, pour sauver dans cette région un peu plus d'un millier d'emplois, va donc subventionner un fabricant japonais, Sumitomo, pour qu'il renove le site, y maintienne une activité pendant cinq ans au moins et y garde 1 300 à 1 500 des 2 700 salariés actuels. Avec le risque de voir le groupe japonais concurrencer à terme sur la marché national un Michelin convalescent et entraînant ainsi des licenciements dans le groupe français.

Ainsi les transferts s'opèrent-ils pour ce qu'ils sont : un calmant temporaire — parfois inévitable pour des raisons politiques et sociales — qui ne remédie que rarement au mal. D'où la nécessité de ne pas utiliser cette méthode que le moins fréquemment possible.

BRUNO DETHOMAS.

## LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS DU SECTEUR PUBLIC

### Comment stabiliser le pouvoir d'achat malgré les « glissements » de salaires

**D**ANS sa lettre, adressée le dernier jour de l'année 1983 aux ministres ayant sous-tutelle des entreprises nationales, M. Pierre Mauroy a clairement défini l'objectif du gouvernement : « Le maintien du pouvoir d'achat moyen », ce qui ne se confond pas avec le maintien individuel du pouvoir d'achat de chacun. Si une telle politique suscite ou elle-même les inquiétudes des organisations syndicales, invitées à admettre la poursuite de la non-indexation automatique des salaires sur les prix et des hausses de rémunérations prédéterminées en fonction du « pari » d'une inflation à 5 % en 1984, elle se heurte, pour sa mise en œuvre, à des difficultés supplémentaires.

Tout dans la fonction publique que dans les entreprises du secteur public et nationalisées les négociations doivent s'engager « en masse ». M. Mauroy l'a rappelé, sans ambiguïté, « la masse salariale globale à effectif constant, résultat de l'addition de ces diverses composantes, ne doit pas évoluer entre 1983 et 1984 à un rythme supérieur à l'inflation moyenne des prix estimée sur la base de l'objectif fixé par le gouvernement », à savoir 6,1 %. Mais de quelle masse s'agit-il ? Le 28 décembre 1983, M. Jean Tauté (président de section au conseil d'Etat) avait remis au premier ministre un rapport sur « Les conditions dans lesquelles pourraient être améliorées, développées ou créées, les procédures de discussions salariales et de conciliation ». Le gouvernement en avait tiré plusieurs conclusions : après avoir fixé, suite à une consultation des syndicats par entreprise, la masse salariale globale, une négociation devait permettre d'en assurer la répartition dans chaque société. Remise en cause officielle lors des

accords de Grenelle en juin 1968, la « procédure Tauté » n'a été respectée qu'imparfaitement.

Si on raisonne des ombres d'entreprises et dans la fonction publique en termes de « masse Tauté », la définition de celle-ci ne correspond pas à l'esprit d'origine du rapport. Dans la « masse Tauté », on prend en compte le coût en masse des mesures décidées pour l'année en cours, le coût pour cette année-là des mesures décidées l'année précédente, les mesures générales comme les mesures catégorielles.

MICHEL NOBLECOURT.  
(Lire la suite page 19.)

### Quelques principes rationnels mais fragiles

par FRANÇOIS SELLIER (\*)

**L**a politique des revenus dans le secteur public telle que l'a exposé M. Mauroy semble se fonder sur deux principes qui remontent à l'expérience des commissions Grégoire, installées entre 1984 et 1987 dans le secteur nationalisé.

A la suite de la grande grève des mineurs de 1983, le Général de Gaulle s'était rendu compte qu'on ne règle pas un conflit de salaires, lorsqu'il est grave, par la réquisition. C'est à la suite de ces grèves que le rapport Tauté avait mis en lumière à la fois le manque d'autonomie des directions des entreprises nationalisées, l'absence de coordination entre les mouvements de salaires, mais aussi la faible rationalité de ces mouvements : les salaires « glissent » dans les entreprises prospères et stagnent dans d'autres, comme les Charbonnages, en crise depuis 1980.

Il conseillait la mise en place d'une procédure de hausse liée aux orientations des plans, suffisamment contrôlable pour éviter les « glissements ».

Les glissements sont toutes les augmentations dues à des mesures individuelles (primes) ou catégorielles (par exemple passage d'un groupe de salariés d'un indice à un autre, plus élevé). Les hausses qui en résultent sont indépendantes des augmentations générales du salaire de base.

Ces glissements ne sont d'ailleurs pas spécifiques au secteur public : partout, en période prospère, une augmentation générale de x % aboutit en fin d'année à une hausse de la masse salariale de x + y %. Ce n'est d'ailleurs que par l'observation de la

masse salariale que ces glissements sont repérables. C'est pourquoi le rapport Tauté proposait que la politique salariale des entreprises nationalisées prenne pour base le taux d'augmentation, d'une année à l'autre, non plus des taux de salaire de base, mais de la masse salariale effective, c'est-à-dire des entreprises et des salariés collectifs.

La notion de masse salariale sera désormais d'usage courant, comme son corollaire : la masse salariale moyenne. Pour contrôler les hausses effectives, il suffit de s'assurer que, d'une année à l'autre, la masse moyenne des salaires aug-

mente d'un certain pourcentage, ni plus ni moins.

Mais il apparaît très vite que cette méthode est plus facile à définir qu'à administrer. Même si l'on se mettrait d'accord sur le pourcentage de hausse, il faudrait mesurer, pour les deux années successives, la masse et les effectifs.

C'est ce qu'entreprennent les commissions Grégoire, dont l'expérience a été relatée dans un article bien connu des spécialistes (1). Dans ses déclarations à l'*Expansion*, M. Mauroy évoquait en décembre les mêmes problèmes que ceux qui furent rencontrés par la commission : « Pour en juger (du pouvoir d'achat moyen), il convient bien sûr de prendre en compte l'ensemble des éléments de rémunération, qu'il s'agisse des augmentations des salaires, des primes ou des diverses mesures liées au vieillissement et à la technicité. L'évolution de la masse salariale globale résultant de ces diverses composantes doit correspondre à l'objectif de hausse moyenne des prix retenu pour 1984. »

Glissement, vieillissement, technicité (GVVT) posent les trois questions auxquelles on doit répondre pour passer du principe à l'application. C'est au bout de plusieurs années d'expérience que les représentants des syndicats, ceux des directions et ceux du gouvernement étaient parvenus, entre 1984 et 1987, à un accord. Il fut facile pour les glissements : chacun admettait que l'augmentation d'une prime (de fin d'année, d'une prime de vacances, voire d'une prime de productivité lorsqu'elle ne correspondait pas à un véritable changement dans le travail) devait être comptée dans la masse à prendre en compte pour l'application de l'augmentation de base.

(Lire la suite page 19.)

(1) G. Rochebon, « Feu la procédure Tauté », *Droit social*, novembre 1983.  
(\*) Professeur à Paris-X Nanterre.

## Notions-clefs pour la négociation

Lors des négociations salariales dans la fonction publique comme dans le secteur public, ministère, directions, syndicatistes, semblent jongler avec aisance avec les notions « masse », « niveau » et « effet report ». Mais de quoi s'agit-il ?

● **LA MASSE** : la masse salariale individuelle est le total des sommes versées à un salarié par son administration (il s'agit d'un fonctionnaire) ou par son entreprise au cours d'une année. La masse salariale globale comprend : le coût des mesures décidées pour l'année en cours, le coût du report des mesures décidées l'année précédente. Elle intègre à la fois les mesures générales applicables à tous les fonctionnaires et les mesures catégorielles (découlant de « coups de pouce » pour les bas salaires ou de

hausses de rémunération applicables à certaines catégories).

L'évolution en pourcentage de la masse des rémunérations perçues d'une année sur l'autre doit se comparer à l'évolution en moyenne des prix pour mesurer globalement le maintien du pouvoir d'achat moyen. Une augmentation de 2 % de l'ensemble des rémunérations au 1<sup>er</sup> janvier se répercutera douze fois dans l'année et donc aura un plein effet sur la masse annuelle des salaires. En revanche une augmentation au 1<sup>er</sup> novembre ne jouera que pour 2/12 sur la masse de l'année.

● **LE NIVEAU** : une augmentation de X % à telle date pour l'ensemble des rémunérations est une hausse en niveau. Au cours d'une même année toutes les augmentations sont rapportées à la « base

hiérarchique » (indice représentant le salaire) en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier. Ainsi, 2 % au 1<sup>er</sup> mars et 1 % au 1<sup>er</sup> juillet, cela aboutit à une hausse de 3 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier. L'évolution en pourcentage du niveau des salaires doit être comparée au « glissement » des prix pendant la même période.

● **L'EFFET REPORT** : les augmentations en niveau décidées au cours d'une année ont leur effet sur la progression des pourcentages des salaires l'année suivante. Comme le souligne l'étude du Centre de recherches économiques sociales et syndicales (CRES) de novembre 1983, « plus on retarde une mesure dans l'année, plus son effet de report est lourd sur le budget de l'année suivante ». Supposons qu'en 1983 une augmentation soit intervenue le 1<sup>er</sup> décembre : elle pesera pour 1/12 sur la masse

1983 mais se reportera pour 11/12 sur la masse de l'année 1984.

Prenez un exemple : au 1<sup>er</sup> juillet 1983, les salaires d'une entreprise sont augmentés d'une seule fois pour l'année de 10 %. Un salarié gagnant 4 000 francs par mois (48 000 francs par an) aura une augmentation de 400 francs. Pendant l'année sa masse individuelle n'aura progressé que de 5 % : (8 mois X 4 000 francs) + 16 mois X 4 400 francs = 50 400 francs, soit + 2 400 francs. Si en 1984 il ne bénéficie d'aucune hausse en niveau il touchera quand même 12 fois 4 400 francs soit 52 800 francs, c'est-à-dire 2 400 francs de plus que l'année précédente (un peu moins de 5 % de plus). Pour la fonction publique l'effet de report de 1983 sur 1984 est de 8,17 % ; pour EGF il est de 3,5 %.

LES BIENFAITS DOUTEUX DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes

Plusieurs organisations non gouvernementales ont lancé récemment, en France et en Belgique, une campagne sur le thème « Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes, réformer l'aide alimentaire... »

en 1981) et la CEE (32%), le Japon (12,6%) est le troisième pourvoyeur mondial d'aide alimentaire - avait le Canada (5,5%) - à destination principalement des pays asiatiques.

Promotion commerciale

A l'appui de leur thèse, les auteurs estiment que cette aide est « l'une des pièces maîtresses du dispositif de coopération », et que la CEE y « gaspille des sommes considérables qui pourraient être consacrées à la politique agricole du tiers-monde ».

novembre 1981, justifiant par des « considérations politiques » celle accordée à des pays avec lesquels la France entretient des relations très étroites (Afrique noire francophone) et par des « considérations d'ordre commercial » celle octroyée à l'Égypte, la Tunisie, l'Indonésie et la Syrie.

Il ne s'agit pas pour autant, selon ses auteurs, de réduire l'aide alimentaire. Il faut faire en sorte qu'une partie des sommes qui lui sont consacrées soient utilisées non pas à transférer de la nourriture du Nord vers le Sud, mais à soutenir des organisations paysannes ou de consommateurs qui s'efforcent de rendre les pays en voie de développement auto-suffisants en produits vivriers.

Un coup souvent très dur pour la production locale

« Désormais, nous ne pouvons plus acheter votre lait ! » Si les agriculteurs bretons entendaient leurs coopératives annoncer cette catastrophe sous prétexte que les marchés urbains de Rennes, Brest et Quimper sont directement approvisionnés par l'aide alimentaire envoyée par le Mali ou la Haute-Volta, ils est vraisemblable qu'on assisterait à une explosion justifiée de protestations.

par ALAIN PEQUEUR (\*)

Il n'est, bien entendu, pas question ici de remettre en cause l'aide d'urgence, celle qui intervient en cas de guerre ou de sécheresse. Elle est indispensable et doit même gagner en efficacité.

Les producteurs locaux, avant tout, ont pour effet de diminuer la capacité de ce pays à se nourrir lui-même. Par ailleurs, même durant les périodes de famine, ne serait-il pas plus intéressant et moins coûteux d'acheter des céréales le plus près possible de la région sinistrée ?

Car c'est là aussi que réside un des principaux effets de l'aide alimentaire. En offrant des produits typiquement européens ou nord-américains, l'aide contribue à transformer les goûts des populations, notamment urbaines.

Baisse de Wall Street et du dollar

(Suite de la page 17.)

Ce sont les marchés longtemps endormis par les performances, véritables ou partiellement illusoire, selon le cas, de la politique Reagan de lutte contre l'inflation et de retour à l'expansion qui commencent à s'apercevoir est le caractère assez largement pathologique de la « force » du dollar.

sition sur le dollar tendent aujourd'hui à être invoqués comme des raisons supplémentaires de se dégoûter d'une devise désormais très estimée. Ainsi est-il du taux d'intérêt élevé dont sont assortis les actifs financiers en dollars.

grâce à la remontée des profits), mais aussi du chef de tous les entrepreneurs, publics et privés, sur le vaste marché de l'eurodollar. Il en résulte une offre considérable de créances en dollars, qui tend à en déprimer le cours, et donc à hausser le taux de l'intérêt.

pour le facteur « psychologique ». Mais l'évolution des grands marchés est gouvernée, en profondeur, par les décisions qui, eux, tiennent plus à la permanence et moins à la dynamique destructrice déclenchée par une gestion déficitaire, par exemple) qu'aux réactions des hommes pour essayer de s'y accommoder.

Une transformation des habitudes

Une récente étude sur une aide en blé fournie par la Belgique à la Haute-Volta a montré que les frais de transport représentaient 42 % de la facture totale, à laquelle il fallait ajouter une forte ponction pour les frais de fonctionnement de l'Office voltaïque.

« Pour en rester à l'exemple de la Haute-Volta, ce qui a manqué à l'Office, ce sont les fonds disponibles pour acheter la production nationale à un prix suffisamment rémunérateur. Bien sûr, cet Office peut en principe se servir de ce qu'on appelle les fonds de contrepartie, c'est-à-dire du produit de la vente de l'aide alimentaire ; mais on peut se demander s'il est bien nécessaire de passer par des circuits détournés... »

DAFSA vient de publier dans le cadre de sa collection « ANALYSES DE SECTEURS » un ouvrage intitulé : « LA RÉPARATION AUTOMOBILE »

MUSÉE RODIN 77, rue de Varenne 75006 Paris

CETTE SEMAINE DANS Ordinateurs LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES GRANDS SYSTÈMES

Un motif d'encouragement De ce dernier point de vue, tout est en place pour donner la certitude que le développement des forces économiques (productives) continues d'être entravé par des crises financières et monétaires de grande ampleur.

LE JOURNAL DES UTILISATEURS DE MICRO-ORDINATEURS DECISION

février! Un mois stupéfiant chez NEUBAUER pour tout achat d'une 305 PEUGEOT essence ou diesel TALBOT SOLARA TALBOT HORIZON

Opinion 1984

LES ÉCHANGES DE L'URSS AVEC L'OCDE ET LE TIERS-MONDE

Du pétrole et des armes

L'URSS vend surtout du pétrole et du gaz aux pays de l'OCDE. Selon une étude récente de la Wharton Economic...

La deuxième poste important de ce commerce extérieur est constitué par les ventes d'armes qui, toujours selon la Wharton, ont atteint près de 7 milliards de dollars de janvier à septembre 1983...

Ce sont cette fois les pays en développement qui sont les clients quasi exclusifs. Les ventes d'armes ont, de janvier à septembre 1983, représenté 64 % du total des exportations soviétiques vers le tiers-monde...

55 % pour les neuf premiers mois de 1982. La Syrie et l'Irak ont notamment été de gros acheteurs, grâce en partie à des crédits de Koweït et de l'Arabie Saoudite...

(1) Exclusion faite des six pays d'Europe de l'Est, de la Chine, de la Corée du Nord, de Cuba, du Laos, de la Mongolie, de la Yougoslavie et du Vietnam, qui sont, pour la plupart, des partenaires importants de l'URSS.

La France quatrième client et fournisseur

Table with 3 columns: Pays, Total, Exportations, Importations. Rows include R.F.A., Finlande, Italie, France, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis, Belgique, Australie.

En millions de dollars (janvier-septembre 1983) sur la base 100 = 1,362 dollars.

Source: Wharton Economic.

TELEX PARTAGE ETRAVESERVICE TELEX 347.21.32

Stabiliser le pouvoir d'achat

(Suite de la page 17.)

Si on raisonne dans nombre d'entreprises et dans la fonction publique en termes de « masse Toutée », la définition de celle-ci ne correspond pas à l'esprit d'origine du rapport. Dans la « masse Toutée », on prend en compte le coût en masse des mesures décidées pour l'année en cours...

Mais on n'inclut pas, en raison de l'opposition des syndicats, le glissement (coût d'une promotion), le vieillissement (ancienneté) et la technicité (changement de qualification), ce que l'on appelle le « GVT ».

Un problème aigu, car l'orientation, même progressive, du GVT va alourdir la masse salariale et donner d'autant moins de marge de manœuvre pour les hausses générales de rémunération en niveau qui ne doivent pas excéder 5 % dans l'année.

MICHEL NOBLECOURT.

LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS DU SECTEUR PUBLIC

Quelques principes rationnels mais fragiles

(Suite de la page 17.)

Tout cela était des glissements. De même, en se mit d'accord pour les cas où, sans changement du travail ou de la qualification exigée, une catégorie se voyait accorder un indice supérieur : c'était aussi un glissement.

Le critère du travail égal

Mais que faire lorsqu'un tel changement d'indice correspondait à un changement de conditions de travail, par exemple à un changement des méthodes (plus intensives) ou de la technique (machines exigeant un supplément de qualification, acquise en formation ou sur le tas) ?

Le gouvernement proposait un critère strict : « Il n'y aurait technicité qu'à la suite de l'introduction d'équipements nouveaux, soit des promotions intrinsèques, soit d'une formation complémentaire ». Ce qui éliminait les cas où le travail avait demandé plus d'efforts d'adaptation sur le tas ou plus de responsabilité.

Ainsi fut réglée la question de la distinction entre glissement et technicité.

Quant au « vieillissement », il pose deux problèmes. D'abord, les effectifs (au dénominateur de la masse moyenne) ont une structure d'âge différente des que les embauches ne compensent pas les retraites dans la même proportion d'une année à l'autre...

Le second problème concernait les variations de l'ancienneté moyenne, une fois réglée la question des pondérations d'effectifs. Lorsqu'un salarié vieillit, il peut bénéficier de promotions.

Si ces promotions correspondent à un changement de poste, à un changement de travail, les augmentations qui en résultent doivent évidemment venir en supplément de l'augmentation de base de la masse salariale.

Le caractère automatique et n'entraînant pas de changement de fonction, en va-t-il différemment ?

La dérive par vieillissement

On est là devant un problème de statut de la fonction mais aussi de mode de reconnaissance de l'acquisition de qualification par l'expérience : la promotion à l'ancienneté peut être considérée comme une procédure particulière pour sanctionner la perfectionnement sur le tas mais chacun sait aussi que cette procédure est très formelle.

revenus salariaux fixé par la Plan (...) devrait être raisonnablement substitué... un chiffre légèrement plus faible (pour les salariés des entreprises nationalisées). Un avis qui n'était évidemment pas partagé par les syndicats.

Cette liste de difficultés montre assez que le principe du maintien du pouvoir d'achat moyen pose un bon nombre de problèmes. Pour les résoudre, les commissions Grégoire étaient parvenues à créer un climat de sérieux et de responsabilité qu'il devait être sans doute facile de retrouver aujourd'hui.

Au demeurant, comme le remarquait le président des commissions de constatation en 1969 à propos de la procédure Toutée : « Ce n'est pas une technique mathématique mais un processus politique ».

FRANÇOIS SELLIER.

Advertisement for TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS and CAPÉLOU. Includes text: 'MÉTALAS - SOMMIERS - ENSEMBLES', 'EXPOSITION ET VENTE', 'DISTRIBUTEUR', '37 Av. de la République - PARIS 11'.

(Publicité)

UN SYSTÈME FISCAL SIMPLE ET EFFICACE POUR RÉDUIRE INFLATION ET CHOMAGE ?

L'expérience des politiques de type keynésien appliquées depuis la deuxième guerre mondiale jusqu'à maintenant a démontré que l'outil budgétaire ne permettait pas de lutter efficacement à la fois contre l'inflation et le chômage.

Enfin, le poids croissant de la contrainte externe (par l'évolution du commerce international et du prix de l'énergie) a rendu, notamment depuis le premier choc pétrolier, l'application du schéma keynésien (la demande détermine la production qui induit les revenus qui eux-mêmes déterminent la demande) quasiment impossible.

Le remède à cet état de fait ne pouvant venir de l'Etat, peut-on le trouver au sein des entreprises (car ce sont elles qui assurent la production et se croissent sur le terrain) ?

Une croissance économique en volume maximale étant toujours l'objectif à atteindre, tout le monde sait que cette croissance ne peut se réaliser que par un investissement (partiel) lui-même maximal.

Imaginons aucune imposition directe, cette société pourrait investir 70 F, près de quatre fois plus !. Espérant que cet exemple n'inspire pas assez clairement l'influence de la fiscalité directe vis-à-vis des possibilités d'investissement, il faut noter que l'effet néfaste de ce type de fiscalité joue à plein vis-à-vis des jeunes secteurs dynamiques porteurs d'un avenir qui ne peuvent, comme les secteurs moins jeunes, limiter cette influence néfaste de façon sensible par un certain volume d'amortissements provenant d'investissements antérieurs.

Aux yeux des investisseurs, les entreprises ont toujours la possibilité d'emprunter, je réprendrais que la décision d'emprunter dépend en premier lieu des possibilités d'autofinancement et non de la possibilité d'emprunter d'une part, et, d'autre part, l'endettement finance la croissance de façon inflationniste (par la répercussion dans les prix des frais financiers notamment) alors que le financement de la croissance par l'autofinancement n'est pas inflationniste (on ne se compte pas des intérêts à soi-même). Enfin, la décision d'emprunter est subordonnée à la faculté d'obtenir une capacité bénéficiaire (c'est-à-dire un autofinancement) qui permette le remboursement, capacité bénéficiaire qui est soumise à l'impôt. De ce fait, l'imposition directe réduit également les possibilités de financement externe en limitant les capacités de remboursement des emprunts.

La fiscalité directe étant néfaste à la croissance, car elle réduit fortement les sources de financement (revenus individuels, bénéfices des sociétés et même possibilité d'emprunt) de l'investissement, seule la fiscalité indirecte permet de ne pas nuire à l'efficacité du système productif.

Le revenu n'étant pas imposé et l'investissement non plus (par définition) et par la possibilité de déduire les taxes qu'offre la fiscalité indirecte, la fiscalité indirecte doit toucher la consommation et notamment la consommation finale. Afin de respecter à la fois le souci de redistribution et les besoins de financement importants de l'Etat, je propose un système fiscal général d'imposition indirecte où les taux de taxe seraient fonction du degré de luxe des biens et services consommés.

Ainsi, ce système permettrait aux investisseurs potentiels d'opérer un arbitrage en faveur de l'investissement et non plus en faveur d'une consommation de luxe agréable pour l'individu mais stérile pour la collectivité (car la position croissante de la fiscalité directe rend l'investissement de plus en plus difficile à financer et de moins en moins rentable à réaliser pour l'investisseur). De la sorte, il existerait enfin un système fiscal qui non seulement ne nuirait pas à la croissance de la production (cette dernière étant le moyen le plus efficace d'amélioration des conditions matérielles de vie de chacun), mais stimulerait cette croissance en redonnant à ceux qui la font à la fois les moyens et le goût de la réaliser.

Ce système exploitait au maximum les possibilités de croissance, il est en mesure de lutter efficacement à la fois contre le chômage et l'inflation. L'effet bénéfique sur le chômage était évident (car l'embauche accompagne en général l'investissement), il est plus intéressant de considérer l'effet bénéfique de ce système sur l'inflation, ce qui peut paraître moins évident, habitude que nous sommes à une sorte d'incompatibilité entre la réduction du chômage et de l'inflation en même temps.

Tout d'abord, ce système, en stimulant au maximum les possibilités de croissance du secteur privé (et notamment celle des secteurs dynamiques dont les taux de croissance sont beaucoup plus élevés que le taux général moyen), permettrait donc au secteur privé d'assurer une croissance économique maximale sans l'intervention systématique de l'Etat réalisée à coups de déficits chroniques. De la sorte, une croissance financée de façon non inflationniste par l'autofinancement se substituerait de plus en plus à une croissance financée de façon inflationniste par emprunt et création monétaire.

Par ailleurs, le prix étant finalement un outil d'équilibre financier à la disposition de l'entreprise, la plus forte croissance en volume que l'on peut attendre de l'application de ce système permettrait aux entrepreneurs d'avoir moins recours à l'augmentation de leurs prix afin d'assurer leur équilibre financier. Ainsi, la virulence de la boucle salaires-prix diminuerait assez rapidement, la production d'ordonnateurs est un bel exemple sectoriel de ce comportement économique, exemple pourtant réalisé au sein d'un environnement inflationniste.

De plus, ce système tient compte automatiquement des disparités sectorielles de taux de croissance qui existent au sein de l'économie en laissant les moyens maxima de développement aux secteurs d'avenir (car ces secteurs dégagent le plus fort taux de croissance de l'autofinancement). Cela ne peut être réalisé par une politique keynésienne qui, en « arrosant » l'économie tout entière, ne suscite pas d'investissements au sein des secteurs concernés, mais, par contre, crée des blocages de capacité inflationniste au sein des secteurs en pleine expansion.

De même, l'application de ce système fiscal rendrait les politiques keynésiennes ponctuelles (en cas de crise) beaucoup plus efficaces car l'Etat ne reprendrait pas d'une main ce qu'il donne de l'autre au niveau direct. Ainsi, les entreprises disposeraient, à relance égale, de moyens financiers beaucoup plus élevés pour investir afin de répondre, en termes de volume et non de prix, à la croissance de la demande provoquée par l'Etat. A cet égard, ce n'est pas un hasard si le schéma keynésien est toujours valable en valeur mais de moins en moins en volume, alors que les politiques de relance ont été très efficaces au début de l'application de la théorie keynésienne quand, précisément, la fiscalité et la contrainte externe étaient nettement moins lourdes.

Enfin, ce système fiscal permettrait d'exécuter des politiques monétaires strictes avec le minimum d'effets néfastes (notamment par la hausse des taux d'intérêt) sur l'investissement, l'autofinancement étant maximal. Ainsi, la croissance de l'offre, qui est un moyen aussi efficace que l'absence de création monétaire pour lutter contre l'inflation, ne serait pas menacée à terme.

Si nous considérons maintenant la politique qui est menée actuellement aux U.S.A., l'application de ce système permettrait de fournir le maximum d'avantages que l'on peut attendre à long terme de ce genre de politique sans en subir les inconvénients à court terme. En effet, côté avantages à long terme pour la croissance, je propose la suppression de l'imposition directe et non sa réduction. De plus, ce système crée un arbitrage automatique en faveur de l'investissement, ce que ne peut assurer une simple politique de réduction d'impôts directs sans compensation au niveau indirect. Côté inconvénients, ce système (proposé au Président Ronald Reagan il y a deux ans car il permettait d'éviter une récession) change essentiellement le mode de financement de l'Etat mais est en mesure de financer le même montant de dépenses publiques. De ce fait, il permet, tout en supprimant l'imposition directe, afin de relancer puissamment et rapidement l'investissement, d'éviter le cercle vicieux habituel qui consiste à accepter une récession (avec ses effets néfastes sur l'emploi et l'investissement) afin de respecter un équilibre budgétaire, ou à accepter le risque inflationniste en créant un déficit, ou encore à accepter un peu des deux inconvénients (situation actuelle).

En effet, l'application de politiques keynésiennes « à l'aveugle », comme celle qui est pratiquée actuellement aux U.S.A., présente le risque, outre l'inconvénient de la récession à court terme, que les effets bénéfiques attendus sur l'investissement ne soient plus tardifs et moins puissants que prévu. Comme l'investissement dépend non seulement des possibilités d'autofinancement mais également des opportunités du marché, la récession supprime ces opportunités, et il ne sert à rien de redonner aux investisseurs des moyens supplémentaires d'investir si l'investissement ne devient plus opportun. De plus, la récession jouant sur la composante demande vis-à-vis des prix, la baisse du rythme de l'inflation est réelle mais obtenue de façon maladroite au point de vue financier car elle relève la dépression du marché. Aussi, la réduction des marges et de l'activité en volume qui résulte de cette dépression ne peut que diminuer les possibilités d'autofinancement. De ce fait, l'avantage d'une moindre imposition est réduit par l'inconvénient d'un profit brut moindre. Il faut alors attendre une reprise forte et durable pour retrouver à la fois les possibilités d'autofinancement et les opportunités du marché précédemment réduites.

Dans ces conditions, le système fiscal que je propose est le seul qui puisse maximiser les avantages en supprimant les inconvénients de ce type de politique qui aurait toutes les chances de réussite, la réduction des dépenses publiques ne devant se faire que progressivement et au fur et à mesure que la demande privée est capable de prendre le relais de la demande publique (la souplesse de ce système fiscal le permettant aisément par la baisse progressive des taux de taxe).

Par ailleurs, la simplicité de ce système permettrait d'encourager au maximum les initiatives des créateurs potentiels car les règles du jeu seraient justes et claires (le créateur d'entreprise ne peut et ne doit en général compter que sur l'autofinancement pour assurer la survie et le développement de son entreprise). En effet, actuellement, la meilleure façon de décourager un candidat à la création d'entreprise est sans doute de lui faire lire un précis de fiscalité... Ce point n'est pas du tout négligeable à l'heure actuelle car, la croissance des activités existantes ne permettant pas de résorber le chômage, il est du plus haut intérêt de favoriser la création d'activités nouvelles.

Enfin, ce système présente l'avantage déterminant de relancer l'investissement au maximum sans relancer la demande globale dans un premier temps, donc sans relancer les importations (en cas de temps d'équilibre extérieur difficile...), ce qui est le principal inconvénient des politiques keynésiennes actuelles, politiques qui ne peuvent assurer une croissance compétitive exigée désormais par la contrainte externe. L'augmentation des importations n'intervient que dans un second temps avec ce système fiscal (dans la mesure de l'augmentation du rythme de croissance en volume), nous pouvons raisonnablement penser que l'apparition de produits nouveaux ainsi que la compétitivité renforcée des produits existants provenant d'un investissement puissamment relancé permettront de payer facilement les importations supplémentaires.

Par ailleurs, l'insolvabilité d'un nombre croissant de pays et d'entreprises montre qu'il serait temps d'adopter des systèmes fiscaux renforçant au maximum l'autofinancement des entreprises, c'est-à-dire leur solvabilité. En effet, la solvabilité des entreprises constitue une base essentielle de la solvabilité des pays où elles résident.

En conclusion, j'espère que des responsables politiques seront convaincus que le système fiscal que je suggère constitue une proposition sérieuse pour lutter à la fois contre l'inflation et le chômage et appliqueront ce système simple, efficace et peu coûteux à gérer, alors que les systèmes fiscaux actuellement en vigueur dans la plupart des pays occidentaux sont à la fois inutilement compliqués, inefficaces et coûteux. De même, j'espère que les lecteurs de cet article ne vérifieront pas dans leur majorité le scepticisme d'Aristote, quand il pensait que « les hommes sont devant les idées simples comme les chauves-souris devant la lumière, ils sont aveugles ».

JEAN-LUC SOULENAN 1, rue des Eaux, 75016 Paris

Vertical advertisement for BAUER tires. Includes text: 'la production locale', 'S'UTILISATEURS', 'DECISION', 'Seurier! Un mois stupéfiant chez BAUER', 'NOS PEUGEOT TALBOT SOLARA TALBOT HORIZON', 'le bon sens', 'BAUER', 'ERARD SOLARA'.

A TRAVERS LES REVUES ETRANGERES

Les principes d'une politique « keynésienne » d'aujourd'hui vus par un prix Nobel

par DANIEL VITRY (\*)

EN 1983 on a célébré le centenaire de la mort de Karl Marx, et celui de la naissance de Joseph A. Schumpeter et de John Maynard Keynes. A cette occasion la revue américaine Challenge a publié dans son dernier numéro un article de JAMES TOBIN, prix Nobel d'économie, sur « Les politiques keynésiennes en théorie et en pratique » (1). Tobin impute le début de reprise économique que l'on a constaté aux Etats-Unis en 1983 à des politiques qui sont finalement keynésiennes, même si leur inspiration initiale n'était pas et si elles n'ont pas été menées de façon rigoureusement keynésienne. Deux exemples : le système fédéral de réserve américain a renoncé à ses objectifs d'inspiration monétariste ; d'autre part, l'évolution de la politique fiscale a commencé à jouer comme stimulant de la demande.

La grande question toujours pas résolue

Mais au fait, qu'est-ce qu'une politique keynésienne ? Keynes l'avait exposé dans un article paru en 1925. « Les conséquences économiques de la politique économique de M. Chamberlain », écrit aussitôt après le retour à l'étalon or, Keynes exposait que les salaires nominaux étaient rigides à la baisse, thème largement repris dans sa Théorie générale onze ans plus tard. La surévaluation de la livre sterling, due au retour à la parité d'avant-guerre, rendait nécessaire, en compensation, la baisse des salaires nominaux, mais une telle politique serait très difficile, économiquement, politiquement et socialement, à pratiquer. Il aurait été bien préférable de faire baisser les salaires réels en abaissant le taux de change de la livre sterling dont l'effet aurait été d'augmenter le prix des biens importés. La Grande-Bretagne a abandonné l'étalon or en 1931. C'est à l'occasion de la campagne électorale de 1929 que Keynes soumit une proposition du candidat libéral Lloyd George, qui voulait lancer un programme de travaux publics pour réduire le chômage. Lloyd George fut battu. Keynes pro-

fita de l'occasion pour réfuter la thèse - toujours d'actualité - selon laquelle des dépenses publiques nouvelles financées par l'emprunt limiteraient les possibilités d'emprunt des entreprises privées qui en ont pourtant besoin pour financer leurs investissements. A cette vision des choses, Keynes fit deux objections. La première est qu'il ne faut pas confondre les périodes de sous-emploi avec celles de plein emploi. En période de sous-emploi il est impératif d'augmenter l'investissement. La seconde est que l'épargne privée et publique résultant des retombées de l'activité de l'Etat permettrait de limiter l'ampleur de l'effet d'éviction.

Quels sont les principes d'une politique keynésienne aujourd'hui ? Tobin en voit trois. Le premier est la primauté des objectifs d'emploi et de croissance, ce qui n'exclut pas l'inflation du champ des préoccupations. A l'inverse, les antikeynésiens contemporains font de l'inflation un objectif prioritaire. Le second principe est qu'il faut stimuler la demande. Les antikeynésiens estiment au contraire qu'une telle politique est la principale cause de désinflation. Le troisième principe est qu'il convient de combiner les politiques monétaire et budgétaire, ce qui donne un peu plus de liberté d'action. Tobin souligne que la stabilisation de l'économie grâce à des politiques keynésiennes est compatible avec plusieurs options sur la taille du secteur public ou sur la structure de la fiscalité.

La grande question reste la nécessité d'ajouter aux politiques traditionnelles une politique des revenus à laquelle Keynes faisait allusion dans la Théorie générale. Tant que cela ne sera pas fait, les politiques keynésiennes ne seront pas plus efficaces que celles de ses adversaires.

L'homme du court terme

C'est à un point particulier de la théorie keynésienne que JOHN EATWELL s'est attaché dans son article sur « La théorie de l'emploi à long terme », paru dans le Cambridge Journal of Economics (2). Le but de l'article est d'examiner les conditions dans lesquelles se fixe l'emploi en longue période. La lon-

gue période est le temps nécessaire pour que la production et les capacités de production s'adaptent l'une à l'autre. Le taux de profit est alors le même dans toute l'économie, caractéristique souvent retenue comme définition de la longue période.

D'après l'analyse des économistes classiques anglais (fin du dix-huitième et début du dix-neuvième siècle) la demande de biens et de services finit toujours par être suffisante pour assurer la pleine utilisation des capacités de production. Rieyardn disait, en 1817, que « la demande n'est limitée que par la production ». Cela n'assure cependant pas le plein emploi. Les économistes néoclassiques ont développé une analyse différente pour expliquer l'adéquation dans le long terme entre les capacités de production, la demande et également l'emploi. Cette théorie est celle du fonctionnement du système des prix en régime de concurrence. Leur position n'implique cependant en rien que le plein emploi soit toujours et partout réalisé.

Quant à Keynes, il ne présente très souvent qu'une analyse de court terme, c'est-à-dire des situations dans lesquelles la production et la capacité de production ne sont pas a priori adaptées l'une à l'autre, plutôt qu'une analyse de long terme avec adaptation de la production et de la capacité à un niveau trop bas pour assurer le plein emploi du travail.

Pourquoi n'y a-t-il pas chez Keynes de théorie du long terme ? Eatwell voit trois raisons. La première est que dans la Théorie générale, la demande est une variable indépendante non expliquée ; c'est donc la capacité de production qui s'ajuste à la demande. La deuxième raison est que le système des prix ne joue pas chez Keynes le rôle qu'il joue ailleurs. C'est le « principe de la demande effective » (c'est-à-dire de la demande telle qu'elle est prévue par les entrepreneurs) qui explique l'utilisation des capacités de production. La troisième raison est que pour traiter du long terme Keynes aurait dû analyser les rap-

ports entre les théories de valeur, de la répartition et de la production ; or, il ne s'est guère attaché à ces questions.

Joan Robinson, qui fut une étudiante puis un disciple très célèbre de Keynes, a tenté de reprendre une construction keynésienne du long terme mais sur des bases trop différentes puisque par long terme elle entendait un état stationnaire où l'investissement nouveau est nul ainsi que l'épargne nette. Or cette restriction n'était pas présente chez Keynes. Une théorie de la production dans le long terme devrait associer la théorie classique de la valeur et de la répartition à la théorie keynésienne de la demande effective. Ainsi ne trouveraient-elles pas à la fois l'histoire et les institutions puisqu'elles sont un élément important de la théorie classique de la répartition. En outre l'explication du mouvement de l'économie devrait être l'état des anticipations à long terme, dont le rôle a souvent été souligné par Keynes et Joan Robinson.

Ajustement des salaires et consensus social

JOHN MCCALLUM a publié un article sur « Inflation et consensus social dans les années 70 » dans l'Economic Journal (3). L'objet de l'article est d'expliquer la différence entre les taux d'inflation qu'ont connus les économies occidentales au cours de la période 1973-1979. Le point de départ du modèle est qu'à long terme le taux de croissance du salaire réel doit être égal à celui de la productivité du travail. Cependant, il peut y avoir un délai entre une variation de la productivité du travail et celle du taux de salaire réel. L'auteur reprend un modèle de Brunner datant de 1980 dans lequel l'ajustement des anticipations de salaires réels se fait avec retard. Mais lorsque la confiance est établie entre l'entreprise et les travailleurs, les revendications salariales s'adaptent rapidement à la conjoncture et les grèves ont peu d'ampleur. Il y a donc une relation inverse entre le nombre de jours de grève et la vitesse d'adaptation des anticipations de salaires réels. La seconde façon de justifier le lien entre la rigidité des salaires et le consensus social fait référence au lien entre « le travail » et « le capital ». Les deux explications ne s'excluent pas l'une l'autre.

Le modèle permet d'expliquer l'inflation des années 1973 à 1979, premièrement par les tendances inflationnistes héritées des années 1971-1972, puis par la croissance excessive de la masse monétaire, compte tenu de l'évolution du produit intérieur brut, enfin par le manque de consensus social qui est ici mesuré par rapport au nombre de jours de travail perdus en moyenne au cours des années 1950-1962. L'auteur s'est interrogé sur la causalité inverse : la différence entre les taux d'inflation des pays occidentaux ne serait-elle pas plutôt l'origine des grèves des années 50 et 60 ? Après tests, sa réponse est fermement négative.

Les résultats de travaux économétriques viennent à l'appui de la thèse selon laquelle le degré de consensus social est la variable-clé de l'explication de la différence d'inflation entre les pays (mais le débat n'en est pas épuisé pour autant car on pourrait aussi montrer que l'inflation exacerbe les divisions sociales). L'inflation des dix-huit pays occidentaux analysés a été en moyenne de 10 % entre 1973 et 1979. La France et le Japon se situent à peu près dans la moyenne, les Etats-Unis un peu en dessous, la République fédérale d'Allemagne nettement en dessous de la moyenne, et le Royaume-Uni nettement au-dessus de cette moyenne. Sur neuf pays qui ont eu une inflation inférieure à la

(\*) Professeur à l'université de Paris-11.

moyenne, sept ont bien connu ce résultat parce que les grèves ne contribuent, si l'on peut dire, que faiblement à l'inflation. Cela est vrai en particulier de la Suisse, des Pays-Bas, de la République fédérale, de l'Autriche et de la Suède. Sur neuf pays qui ont connu un taux d'inflation supérieur à la moyenne, huit ont obtenu ce résultat du fait du défaut de consensus social.

Cependant, le consensus n'est pas le seul facteur d'inflation. La crédibilité de la politique économique est aussi un élément déterminant de l'inflation. En effet, si les agents économiques sont persuadés que la politique monétaire ne sera pas laxiste, cela contribuera à réduire les pressions inflationnistes sur les coûts salariaux dans la mesure où chacun saura que les conséquences de la hausse des salaires et des prix risquent d'être la montée du chômage et des faillites. Reste à pouvoir chiffrer le laxisme de la politique monétaire. L'auteur l'estime par l'écart entre l'évolution observée de la masse monétaire et l'évolution déterminée à partir d'un modèle. Si l'approche est très intéressante, les résultats des tests ne nous semblent pas très convaincants.

A.-P. PAGAN et A.-D. HALL se sont aussi intéressés à l'inflation dans leur article sur « La variabilité de l'inflation » paru dans la Review of Economic Studies (4). L'étude de l'accélération de l'inflation dans les années 70 a conduit à deux sortes de conclusions : pour les uns, l'inflation n'a guère d'effets réels pourvu qu'elle soit convenablement prévue ; il n'y aurait pas d'illusion monétaire.

La dispersion des prix en période d'inflation

Pour d'autres, l'accélération de l'inflation a des effets réels parce qu'un taux croissant d'inflation s'accompagne d'une plus grande différenciation dans l'évolution des prix des divers secteurs. Beaucoup d'études ont été faites sur cette question ; l'originalité de celle-ci provient de la décomposition des écarts dans l'évolution des prix de différents secteurs ; une première partie de cet écart est systématique parce qu'elle est déterminée par l'évolution d'une variable et donc prévisible. Une seconde partie, au contraire, est aléatoire et donc imprévisible.

Le plus important ne serait pas selon les auteurs, que les prix évoluent de façon différenciée, mais qu'une partie de cette évolution ne puisse pas être prévue. Les auteurs ont utilisé des données australiennes trimestrielles portant sur la période 1973-1981, résultant d'enquêtes auprès des consommateurs à qui l'on demandait leurs prévisions sur l'évolution des prix d'un certain nombre de biens. Du traitement statistique, il ressort nettement que plus l'inflation est forte, plus la dispersion des prix est importante.

Le Journal of Economic Literature a publié un article de LAWRENCE H. THOMPSON sur « Le débat sur la réforme de la sécurité sociale » (5). En fait, il ne s'agit, conformément à la terminologie américaine, que du système de retraite. En 1982, devant le déficit, le Congrès américain a dû prendre des mesures importantes pour faire des économies ; la question de la réforme est donc, à-bas aussi, à l'ordre du jour. Les propositions de réforme du système de retraite peuvent être regroupées en trois catégories :

- Dans la première catégorie figurent les propositions de sécurité sociale qui sont considérées comme l'un des éléments du système de transferts et de redistribution. On n'établit alors aucun lien entre les cotisations versées et les avantages reçus, qui sont fixés de façon séparée, reste à élaborer l'équilibre financier du système.

- Dans la deuxième catégorie figurent les propositions de transformation de la sécurité sociale en un système d'assurance. Il convient alors de comparer les avantages et les cotisations de chacun, sur toute la durée de vie. Les propositions de réforme de la sécurité sociale allant dans ce sens sont les plus anciennes ; elles visent à opposer à la fiscalisation du système.

- Enfin, la troisième catégorie est celle relevant de la théorie du bien-être. Le système est analysé à la fois du point de vue de l'équité individuelle et du point de vue de la justice sociale. Du premier point de vue, la sécurité sociale est traitée comme une épargne forcée ; du second point de vue, elle est traitée comme une partie du système de redistribution.

La grande différence entre les deux dernières catégories de propositions porte sur la façon dont on traite le reste de la fiscalité et des charges obligatoires analysées à travers un rapport charges/avantages reçus. Dans le modèle du bien-être, on donne à l'ensemble du système fiscal une vocation redistributive ; ainsi les bas salaires bénéficient de la redistribution et leur rapport charges/avantages est élevé. Dans le modèle d'assurance, au contraire, les différences constantes entre individus dans le rapport charges/avantages est vu comme le résultat de l'extension du système d'assurance ; les aîlés de la vie feront que certains cotisants en bénéficieront et d'autres pas.

- (1) James Tobin : « Keynes policies in theory and practice », Challenge, nov.-déc. 1983.
(2) John Eatwell : « The long period theory of employment », Cambridge Journal of Economics, 1983, 7.
(3) John McCallum : « Inflation and consensus in the seventies », The Economic Journal, 93, déc. 1983.
(4) A.-P. Pagan, A.-D. Hall et P. K. Trivedi : « Assessing the variability of inflation », Review of Economic Studies, déc. 1983.
(5) Lawrence H. Thompson : « The social security reform debate », Journal of Economic Literature, déc. 1983.

Les auteurs :

JAMES TOBIN est professeur d'économie politique à l'université Yale aux Etats-Unis. Il a obtenu le prix Nobel en 1981.
JOHN EATWELL est professeur au Trinity College de Cambridge en Grande-Bretagne. Il a beaucoup travaillé et écrit avec Joan Robinson, décédée en août dernier.
JOHN MCCALLUM est actuellement à l'université du Québec à Montréal.
A.-P. PAGAN, A.-D. HALL et P.-K. TRIVEDI sont tous les trois chercheurs à l'université nationale australienne à Canberra.
LAWRENCE H. THOMPSON est directeur du service de la recherche et des statistiques de l'Administration de la sécurité sociale américaine.

Le Monde LES JOURNEES DE L'EMPLOI DES JEUNES DIPLOMES

du Mardi 6 au Vendredi 9 MARS 1984 au Palais des Congrès

Thèmes des Conférences-Débats Animés par la Rédaction du MONDE et avec la collaboration de R.T.L.

Mardi 6 MARS Philippe LABARDE Chef du Service Economique

Paul FABRA (éditorialiste) Responsable du supplément Le Monde de l'Economie

Mercredi 7 MARS Jean-Michel CROISSANDEAU Rédacteur en Chef du Monde de l'Education

Judi 8 MARS André FONTAINE Rédacteur en Chef

Vendredi 9 MARS Eric LE BOUCHER Journaliste au Service Economique

Recrutement et restructuration des entreprises. Au moment où de nombreuses entreprises doivent se restructurer et définir leur stratégie du futur, quel recrutement, tests, etc.)

Créer son entreprise, une passion d'avenir. « Lancement du concours "Passport pour la Création d'Entreprises" s'adressant aux Grandes Ecoles de l'Ile de France.

Pourquoi et comment les Jeunes Diplômés peuvent créer une Entreprise ?

Bien choisir son employeur. A la fin des études, quels sont les critères pour choisir sa carrière ? Public ou privé. Taille de l'entreprise. Profil de carrière. Salaire. Sécurité de l'emploi. Promotion. Intérêt du poste. Profil du patron...

COLLOQUE HEC - LE MONDE : L'internationalisation des carrières.

Consolider les positions à l'étranger ou conquérir des marchés extérieurs est l'objectif de toute entreprise dynamique. Pour un jeune diplômé attiré par une carrière "internationale" quelle entreprise doit-il choisir - de quelle taille ? Posséder une certaine expérience ? Travailler en métropole ou à l'étranger ?

Les nouveaux moyens de communications informatiques.

La bataille de la communication est engagée. Les réseaux électroniques deviennent l'élément moteur des échanges mondiaux de l'information. Face à l'offensive des grandes firmes américaines et japonaises notamment, comment les entreprises françaises peuvent-elles résister, réagir et remporter des succès ? Et avec quels hommes ?

ENTREE LIBRE

Pour toute demande d'information, s'adresser à :

recie presse J. Degave - D. Le Dren - P. Devoulon 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS Tél : 233.44.21

Le Monde H. Guinaudeau 5, rue des Italiens, 75009 PARIS Tél : 246.72.23

Le Monde REALISE CHAQUE SEMAINE UNE SELECTION HEBDOMADAIRE spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger Exemplaires spécimens sur demande

Le Monde ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois FRANCE 341 F 608 F 889 F 1 080 F ETUDIANTS (quand un justificatif) 310 F 480 F 670 F 860 F Prière de joindre le règlement à la commande (chèque bancaire ou chèque postal 3 virements). LE MONDE Service Abonnements 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 05 C.C.P. PARIS 4207-23

Vertical sidebar with various advertisements including 'DIREC', 'SON D', 'COLLA', and 'FOURNITURE'.

REPRODUCTION INTERDITE

	à l'heure	la ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	63,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,68
IMMOBILIER	66,00	68,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	184,00	184,50

# ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne/col.	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	18,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

\* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux

emplois internationaux

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

(et départements d'Outre-Mer)

(et départements d'Outre-Mer)

Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine international.

## junior management consulting

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous recherchons des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiative, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait 25 ans environ et tous ne voyons pas d'inconvénient à recevoir des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés industrielles qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devrez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Celle concerne principalement ceux qui considèrent qu'une solide formation sur le tas a plus de valeur qu'un sésame de départ, mais pour les éléments les plus dynamiques, nous offrons la possibilité d'une carrière à évolution rapide tant sous l'aspect professionnel que salariale.
- Les déplacements fréquents imposent d'être domicilié près de Paris ou de Lyon.

Une connaissance active de l'anglais est requise et une connaissance de l'italien est souhaitable.

Nous attendons votre candidature et C.V. avec mention de votre niveau de rémunération actuel et sous réf. JMM 20/02/84 (à mentionner sur l'enveloppe) :

**EUROLINK**  
Boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 Bruxelles (BELGIQUE), qui transmettra.

**INTERNATIONAL CROPS RESEARCH INSTITUTE FOR THE SEMI-ARID TROPICS (INCRISAT)**

recherche pour son Centre sahélien à Niamey au Niger

## UN AGRONOME (SYSTEMES DE PRODUCTION)

**FONCTIONS :** Le candidat sera appelé à travailler en étroite collaboration avec une équipe de chercheurs internationaux en Afrique de l'Ouest et au siège de l'INCRISAT près de Hyderabad en Inde. Il participera à des recherches visant à réaliser et à évaluer des systèmes de production pouvant surmonter les contraintes identifiées lors de l'évaluation en champs paysans. Les objectifs du Programme des systèmes de production au Centre sahélien de l'INCRISAT sont de mettre au point des systèmes agricoles des mils et de l'arachide plus productifs, adaptés à la région agro-climatique sous-saharienne et acceptables aux paysans. L'agronome conduira sa recherche tant sur la station qu'en champ paysan, où les agriculteurs participeront à évaluer les nouvelles techniques de l'aménagement du sol et de culture.

**QUALIFICATIONS :** Le candidat doit être titulaire d'un doctorat en agronomie (production agricole, aménagement du sol) ou en physiologie végétale avec l'expérience relative à la production agricole. Plusieurs années de l'expérience de la recherche sur les systèmes agricoles avec des chercheurs multidisciplinaires après obtention du doctorat sont nécessaires. Une expérience de recherche et/ou de vulgarisation enseignement dans un pays en développement et une connaissance de travail du français seraient souhaitables.

**TRAITEMENT :** La rémunération et les avantages, de niveau international, seront en fonction de la formation et de l'expérience.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et l'adresse de trois personnes pouvant les recommander devront parvenir au plus tard le 15 mars 1984, à : Director General, INCRISAT Patancheru P.O., Andhra Pradesh 502324, India.

## DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

### DIRECTEUR DES VENTES

(Paris - proche banlieue Sud) 275000

La Société, en pleine expansion, exploite un parc de distributeurs automatiques de boissons et de produits alimentaires solides, à l'échelon national.

Elle recherche son directeur des ventes, âgé d'environ 37 ans, de formation supérieure commerciale; rompu à la négociation avec des responsables de sociétés et d'administrations, étant un excellent animateur et possédant de très bonnes qualités rédactionnelles.

Il aura pour mission de participer et de suivre l'action commerciale des responsables d'agence, de résoudre les problèmes de la clientèle, d'étudier de nouvelles implantations, de négocier les contrats, de surveiller et d'analyser les résultats du parc d'appareils, de définir les objectifs commerciaux; et de participer à l'élaboration et à la mise en place d'actions promotionnelles.

Envoyer CV + photo + lettre manuscrite sous référence 242.05

FRANCE - CADRES  
22, rue St Augustin  
75002 PARIS

NANCY

### DIRECTEUR D'UNE UNITE REGIONALE

Un important groupe de Caisses de Retraites et de Prévoyance développe ses unités régionales.

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Technique du siège, le cadre recruté sera responsable du fonctionnement quotidien, de l'Organisation Régionale de NANCY et animera, à terme, une équipe de 40 salariés.

Pour ce poste nous recherchons un diplômé de l'enseignement supérieur (Droit, Sciences Eco, Sup de Co...), âgé de 30 ans minimum, possédant une expérience professionnelle acquise dans l'assurance ou dans le secteur des retraites complémentaires, ayant déjà encadré du personnel administratif.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo et rémunération annuelle souhaitée s / réf. 8682 à PIERRE LICHOU SA., BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR UNE ASSISTANCE COMPTABLE ET FINANCIERE AU PORT AUTONOME DE DAKAR

Un avis d'appel d'offres pour une assistance comptable et financière est ouvert à la Direction du Port Autonome de DAKAR.

A cet effet, le (s) cabinet (s) retenu (s) mettra (mettront) à la disposition du Port et à demeure pendant deux ans deux experts comptables qui seront chargés du renforcement de certaines structures de conception et de contrôle interne.

**PROFIL :** Diplômé d'expertise comptable ou de grandes écoles (H.E.C., Ecole Supérieure de Commerce, etc.)

Expérience d'au moins 5 ans en audit.

Le dossier d'appel d'offres international peut être retiré à la Direction du Port Autonome de DAKAR boulevard de la Libération - BP 3 195 DAKAR (Sénégal).

La date limite du dépôt des offres est fixée au mercredi 28 mars 1984, à 12 heures.

UN.A.D.M.R.  
recrute pour sa  
Éducation de Haute-Loire

### SON DIRECTEUR

Lieu de travail : Haute-Loire

- Expérience ou formation supérieure exigée.
- Motivé par la vie associative et par l'aide à domicile.
- Motivé et disponible le soir pour réunions.

Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :  
Directeur Général UN.A.D.M.R.  
12, rue Jacquemont, 75017 PARIS.

Le Directeur Financier d'une Société Industrielle Française de 8000 personnes, désire s'adjointre

### DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE d'origine INGENIEUR grande école

homme de gestion, organisateur et innovateur, il doit également être en mesure de superviser la comptabilité générale.

Adresser votre lettre de candidature sous N° 88445 à CONTEXTE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 q.t.r.

**ADENAS**  
Association pour le Développement des Energies Nouvelles dans les Alpes du Sud.

cherche pour l'organisation du 2<sup>e</sup> Salon pour la maîtrise de l'énergie à CHATELAIN-ARNOUX (04)

### UN (E) DIRECTEUR (TRICE) DE SALON

Ecrire sous le n° T 044. 400 M RÉSEAU-PRÉFES 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

### INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN Année universitaire 1984/85

L'Institut universitaire européen de Florence offre aux étudiants en sciences juridiques titulaires d'une maîtrise la possibilité de préparer :

- un Diplôme d'Etudes Comparatives, Européennes et Internationales (durée : 1 an);
- le Doctorat de l'Institut universitaire européen (durée 3 ans).

Les étudiants français admis à l'Institut bénéficient d'une bourse du Gouvernement français.

Tous renseignements et les formulaires de candidature sont à demander à :  
Service Académique de l'Institut universitaire européen, Badia Bionellina, I-50016 San Domenico di Fiesole (FI).  
TEL. : 55/471931.

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL DU CENTRE ET DE L'OUEST confierait sa

### DIRECTION BRANCHE - FOURNITURES A L'INDUSTRIE ET OUTILLAGE

### COLLABORATEUR

ayant bonne expérience dans ce domaine pour :

- coordonner et animer équipe de 40 personnes
- gérer achats, stocks, marges et F.G.
- étendre gamme du plan de vente et jouer au sein de l'ensemble du groupe un rôle de promotion dans la même activité.

Rémunération importante en fonction des compétences - voiture de société.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 88075 à CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

**AID**

Assisted Intelligence Design  
PARIS SAN FRANCISCO TOKYO  
Bureau d'études Micro-Electronique (HARD & SOFT)  
Budget : US\$ 3 millions assuré pour 1984  
Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

### le DIRECTEUR ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL

- parfaitement bilingue Anglais/Français
- expérience probante de la gestion d'une PME
- capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN + fort intéressement aux résultats.  
Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à :  
MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FILIALE D'UN DES PLUS GRANDS GROUPES FRANÇAIS

### DIRECTEUR COMMERCIAL ET EXPLOITATION

ATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

35 ans environ, formation supérieure, au moins bilingue (anglais), possédant expérience et maîtrise de la technique du transit et de toutes les formes du transport.

Il devra assurer direction et animation des différentes succursales et du service commercial.

Résidence ville du Nord, salaire G fonction compétence, poste de grand avenir.

Adresser C.V. détaillé et photo sous n° 7.522 le Monde Pubservice ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS qui transmettra. Discretion assurée.

### AFRIQUE NOIRE POUR CHANTIER T.P.

longue durée nous recherchons

### JEUNE GÉOTECHNICIEN

ayant fait des ÉTUDES de mécanique des SOLS ENVIRON 3 ans EXPÉRIENCE

IL SERA CHARGÉ :

- De l'étude de la stabilité des remblais, déblais, et fondations ouvrages d'art.

Poste intéressant du fait de l'importance des travaux et des responsabilités qui en découlent.

GARANTIES habituelles, RÉGIME EXPATRIÉ. Le POSTE EST A POURVOIR D'URGENCE.

Les candidats enverront C.V. et copies de diplômes avec photo, non retournés, à : 07.819 AMEP P.A., 37, rue du Gal-Foy, 75008 PARIS.

Le Monde ANNONCEMENTS



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

BIAO AFRIBANK

- la B.I.A.O. - Cameroun
la B.I.A.O. - Mali
la B.I.A.O. - Centrafrique
la Banque Internationale pour le Gabon
la Banque Internationale des Comores
la Banque Internationale pour la Mauritanie

recrutent par voie de concours des AGENTS D'ENCADREMENT

Ce concours est ouvert respectivement aux ressortissants CAMEROUNAIS - MALIENS - CENTRAFRICAIS - GABONAIS - COMORIENS et MAURITANIENS

Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable attestée par la détention de l'un des diplômes suivants :

- diplôme de licence sciences économiques (gestion)
- diplôme d'un institut supérieur de gestion
- diplôme de gestion comptable et d'expertise comptable
- diplôme de gestion des entreprises et économie monétaire
- diplôme d'un institut d'administration des entreprises
- diplôme d'études comptables supérieures
- diplôme d'études supérieures de banque
- diplôme d'un institut supérieur de statistiques
- diplôme du centre d'études financières et bancaires...

ou d'un diplôme équivalent (école supérieure spécialisée telles écoles supérieures de commerce, de gestion et I.U.T.).

Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois, leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 1983/1984.

Les dossiers devront être retirés aux Départements Formation des Filiales concernées, ainsi qu'au Département Formation du Groupe B.I.A.O. 9, avenue de Messine 75008 PARIS

avant le 2 mars 1984

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services le : 23 mars 1984 dernier délai



emplois régionaux emplois régionaux

ROUGIER OCEAN LANDEX - GROUPE SAINT-GOBAIN

1er fabricant français de contreplaqués et particules recherche un

INGENIEUR DEBUTANT

diplômé AM - ESS - ENSI (Mécanique ou Chimie), pour l'intégrer à une équipe de recherche appliquée au développement des produits bois à destination du bâtiment.

Ultérieurement sa carrière pourra évoluer soit dans le secteur bois / papiers du Groupe soit dans la compagnie même de SAINT GOBAIN. Lieu de travail : Niort.

Ecrire avec CV explicite sous réf. R/ID à CETAGEP - 30, avenue Amiral Lamoignon 75160 MARLY LE ROI

CETAGEP

JEUNE DIPLOME GRANDES ECOLES COMMERCIALES OU DE GESTION HF

SOCIETE LEADER DU MARCHÉ AGRO-ALIMENTAIRE MONDIAL cherche pour son activité TRITURATION DE SOJA - COLZA JEUNE DIPLOME GRANDES ECOLES COMMERCIALES OU DE GESTION

Le candidat aura pour mission : - d'acheter sur le marché mondial les matières premières pour assurer l'approvisionnement des usines, - de vendre la production tourteaux de soja sur le marché français et huile à l'exportation.

Il devra : - avoir la maîtrise de la langue anglaise, - savoir s'intégrer dans une équipe jeune travaillant dans un contexte international, - avoir le goût du contact clients.

Le poste est basé à SAINT NAZAIRE.

Si vous avez un esprit vif, une bonne souplesse d'adaptation et de solides qualités de jugement et de décision, écrivez-nous avec lettre manuscrite, C.V. et photo récente à l'attention du Responsable du Personnel

CIE CARGILL BP 73 78101 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cédex.



ORGANISME PUBLIC DE FORMATION DU DÉPARTEMENT DE L'ALPES (1300 km de Tignes) recherche

INFORMATICIEN

PROFIL : MAÎTRE DE MAÎTRISE D'INFORMATIQUE avec expérience en C.E.S.T. - Téléinformatique. Mission : - Développement des études informatiques, - Animation dans le cadre de la formation initiale et continue, - Réalisation de logiciels, - Sans fonction de responsabilité, - Environnement 120 000 F/an. Adresser : lettre de candidature manuscrite, C.V. et photo récente à l'attention de M. J. L. 75008 PARIS

ORCHESTRE RÉGIONAL

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration il aura à assurer le bon fonctionnement de l'Orchestre (activités locales, associations, artistes, etc.).

Le candidat devra être titulaire d'une licence ou d'un diplôme de niveau équivalent, avoir une solide expérience de la gestion administrative, être capable de diriger une équipe de techniciens, de collaborateurs et de bénévoles. La fonction suppose de fréquents déplacements dans le département. Les candidatures doivent être envoyées à l'attention de M. J. L. 75008 PARIS

Coframines

COMPAGNIE FRANÇAISE DE MINES UNE VIE DE PIONNIER POUR UN GESTIONNAIRE

COFRAMINES, Société minière de dimension internationale, recherche pour l'exploitation d'étain d'une de ses filiales située dans le nord du SHABA (Zaire), son

RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX

En liaison directe avec la Direction Générale et le Responsable de l'exploitation, au sein d'une équipe restreinte sur la base-vie, il dirigera de 50 à 80 personnes.

- de la comptabilité générale et analytique du centre de coût (trésorerie, prévisions et suivi budgétaire), - du contrôle de gestion (suivi et amélioration des procédures existantes), - des approvisionnements (suivi des plans, recueil des besoins nouveaux, lancement des commandes et suivi des transports).

De formation supérieure, préparé ou exercé à la gestion et âgé de 30 ans minimum, il aura de préférence une expérience de la vie "en brousse".

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 84.04 M à notre conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP Département Conseil en Recrutement 15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS Tél. 553.84.73

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

MEMBRE DE SYNTIC

Très importante société d'ingénierie routière, nous recherchons pour l'AFRIQUE FRANCOPHONE

Ingénieur ouvrages d'Art

Vous serez responsable du contrôle des travaux de plusieurs ponts et viaducs, de la vérification des notes de calcul (BA et BP) et de l'approbation des factures de l'entreprise.

Pendant la durée du chantier (3 ans), vous bénéficierez d'un logement meublé en base-vie et d'un véhicule de fonction.

Ce poste est à pourvoir de TOUTE URGENCE. Téléphonez eu (1)354.15.62 (réf. M/3092A)

Ingénieur routier géotechnicien

Pour participer à des études routières et/ou aux contrôles de travaux de terrassements et chaussées. (réf. M/3092B)

Ingénieur routier spécialisé en chaussée

Pour participer aux études et/ou contrôle de travaux d'entretien et renforcement de chaussées. (réf. M/3092C)

Pour tous ces postes, une formation d'ingénieur diplômé ETP, TPE, INSA ou équivalent est exigée. L'anglais, ainsi qu'une première expérience Outre-Mer sont vivement souhaités.

Habitué au travail en équipe, vous faites également preuve d'une bonne mobilité géographique (Asie-Moyen-Orient)

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., rémunération actuelle et prétentions), sous réf choisie à notre Conseil.

Ressources & Développement AFICOREM 7777 6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTIC

Lycée Français de Los Angeles

recherche professeurs

- Français, Philosophie, Maths, Histoire-Géographie, Sciences Naturelles, Physique-Chimie, Dessin - et instituteurs/institutrices.

Envoyer curriculum vitae et photo, 3281 Overland Avenue, Los Angeles CA 90034 (Californie).

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Young engineer for Riyadh

De formation généraliste (AM, IDN, INSA...), vous avez fait vos premières armes en entreprise dans un poste opérationnel et vous avez déjà abordé les problèmes d'entretien. Aujourd'hui, vous vous sentez attiré par le type de responsabilités et le style de vie que peut vous procurer l'expatriation.

Notre groupe a une forte implantation en Arabie Saoudite, avec une ingénierie parisienne. Il a à son actif des réalisations prestigieuses - complexes hospitaliers et hôteliers, ensembles résidentiels - disposant d'équipements très élaborés techniquement, dont il s'agit désormais d'assurer une maintenance sérieuse. Ce qui implique un budget et du matériel à gérer, des procédures à rodier et à faire vivre. Et surtout des hommes de toutes spécialités (électricité, électronique, mécanique, climatisation, traitement des eaux...) à diriger. Tout cela demande un bon sens de l'organisation, mais aussi la capacité à aller sur le terrain pour régler, là où ils se posent, les problèmes, parfois inattendus.

Nous vous proposons à Riyadh la responsabilité de la maintenance d'une unité hospitalière aux installations sophistiquées, avec tous les avantages de l'expatriation et un contrat à durée déterminée renouvelable. C'est aux consultants de SIRCA que vous adresserez d'abord votre candidature, sous référence 127252M, en leur confirmant que vous possédez un anglais très opérationnel.

Sirca 64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTIC

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUEN

recherche pour son service AIDE TECHNIQUE A L'INDUSTRIE ET A L'EXPORTATION

UN INGENIEUR

A DOMINANTE MECANIQUE, INGENIERIE AUTOMATON

MISSION Sensibiliser et conseiller par des actions individuelles ou collectives les entreprises, en particulier les P.M.E. : - l'efficacité industrielle - l'innovation - les transferts de techniques

PROFIL Une formation d'ingénieur avec une expérience de plusieurs années dans l'entreprise.

Adresser C.V., photo et références à : M. le chef du service AIDE TECHNIQUE A L'INDUSTRIE ET A L'EXPORTATION - C.E.P.P.I. 7 bis, rue Jeanne d'Arc, 76000 ROUEN

STÉ D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

recherche pour son Établissement de Rennes :

INGÉNIEURS

dans les domaines suivants :

- INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE (mini. 32 BITS),
• INFORMATIQUE-TEMES RÉEL (mini. 32 BITS),
• INSTRUMENTATION ET MESURES (Solis),
• TÉLÉCOMMUNICATIONS, HYPERFRÉQUENCE,
• ÉLECTRONIQUE NUMÉRIQUE

TECHNICIENS

- LOGICIELS MICROPROCESSEURS (68000)
• ÉLECTRONIQUE NUMÉRIQUE
• HYPERFRÉQUENCE
• AUTOMATIQUE LINÉAIRE

Adresser C.V. et références à HAVAS 4235 AT, 16, avenue de Crimée, 35180 RENNES.

MEMBRE DE SYNTIC

REPRODUCTION INTERDITE



Un Ingénieur Soudois

RESPONSABLE DE LA RECHERCHE

RECHERCHER

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Important établissement industriel de mécanique région RHONE-ALPES recherche pour son bureau de fabrication

### Un Ingénieur Soudeur

**RESPONSABLE DE LA PARTIE MECANO SOUDAGE**

Il utilisera ses compétences spécifiques pour animer les actions en liaison avec les ateliers, le bureau d'études et le service contrôle.

Il sera le correspondant A.R.E. vis-à-vis des organismes spécialisés (Institut de Soudure, Institut Saint-Louis, Laboratoire divers...).

Formation : Diplôme d'ingénieur + formation ESSA ou similaire.

Adresser C.V. et présentations s / réf. 4141 à PIERRE LACHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

### Contrôleur de gestion groupe

300.000 F

Côte atlantique - Ce important groupe industriel de grande notoriété, face aux évolutions de son marché, a entrepris une profonde restructuration de ses activités et de son outil de production. Dans ce contexte, le président-directeur général souhaite s'attacher la collaboration d'un contrôleur de gestion dont la mission sera de participer par ses analyses et ses conseils aux orientations stratégiques du groupe. Pour cela il devra adapter les procédures de contrôle en matière budgétaire et de comptabilité analytique aux nouvelles situations, assurer la gestion financière (révisions bancaires, financement, trésorerie, etc) et établir les plans de développement à court et moyen terme. Il assurera également un important rôle d'audit au sein des filiales. Assuré d'un soutien, il recrutera une équipe de trois collaborateurs. Ce poste basé dans une région agréable conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure (HEC, ESCP, ESCP ou école d'ingénieurs), possédant une solide expérience de l'audit et du contrôle des coûts financiers et industriels acquise dans une grande entreprise de transformation lui permettant de collaborer au sein d'un comité de direction. Le salaire annuel de l'ordre de 300.000 francs pourra être supérieur si l'expérience le justifie. Ecrire à J. B. FOURNIER en précisant la référence A/1293M.

**PA**

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82  
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### Responsable des investissements

300.000 F

Cette société fabrique des produits de très haute technologie qu'elle commercialise principalement à l'export. Elle est l'un des leaders mondiaux de ce secteur d'activité. Elle investit chaque année plusieurs millions de francs pour améliorer ses performances productives et qualitatives. Elle recherche, dans le cadre de cette expansion continue, son responsable des investissements. Dépendant de la direction générale, il aura pour mission, pour l'ensemble des investissements, de réaliser les études préliminaires et de définir le cahier des charges, de consulter, au plan mondial, les fournisseurs potentiels, de réaliser le choix final et de négocier les contrats, d'assurer la logistique et le suivi des projets jusqu'à la réception. Il aura également un rôle de prospection technique lié à une démarche marketing. Cette réelle opportunité de carrière s'adresse à un ingénieur diplômé, de préférence à dominante mécanique, possédant une expérience significative de la gestion et de la négociation de projets d'investissements, incluant des techniques variées (mécanique, électrique, hydraulique, automatisées). Celle-ci aura été acquise soit dans une entreprise industrielle, soit dans une société d'ingénierie. La maîtrise de l'anglais est souhaitée. Pour ce poste basé dans le centre de la France, la rémunération, fonction de l'expérience, sera de l'ordre de 300.000 francs. Ecrire à M. LE GOUËFF en précisant la référence A/3783M.

**PA**

78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63  
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### BANQUE REGIONALE

à statut légal spécial et à forme mixte

RECRUTE :

- Pour DIEPPE
- Pour DUNKERQUE

### RESPONSABLE D'AGENCE

(IV, V ou équivalent)

### FUTUR (E)

### RESPONSABLE D'AGENCE

(III, IV ou équivalent)

- Expérience confirmée dépôts et crédits (particuliers, entreprises, associations)

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente, indiquer rémunération actuelle et souhaitée, à : C.M.M. qual Chancy, B.P. n° 72, 62201 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX DISCRETION ASSURÉE.

### Ingénieur de recherche

Chimie

Midi-pyrénées - La SEPPIC, société d'exploitation de produits pour l'industrie chimique (chiffre d'affaires : 250 millions de francs), est une filiale des Chargeurs Réunis. Elle recherche pour son unité de fabrication de produits tensio-actifs (chimie de synthèse organique), située à Centre dans le Tarn, un ingénieur de recherche de haut niveau. Au sein du laboratoire composé de 5 personnes, il aura la responsabilité de la synthèse organique et supervisera le pilote (2 personnes). Agé d'environ 35 ans, il a une formation de docteur ingénieur (thèse de chimie organique) et une expérience de 5 à 10 ans de la recherche de synthèse de produits, acquise dans les domaines des agents de surface ou cosmétiques, galénique, chimie organique fine. Des connaissances en génie chimique sont souhaitées pour les essais en pilote. La rémunération prévue est élevée, mais elle dépendra essentiellement de l'expérience et des qualités du candidat retenu. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence A/17027M.

**PA**

71 bis, allée Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63  
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### Télématique

Rhône-alpes

Responsable technique - Cette importante société du secteur des services connaît une croissance exceptionnelle. Dans le cadre d'une diversification dans la télématique, elle recherche le responsable technique de cette nouvelle activité. En collaboration avec le responsable de cette entité, il a pour mission de définir les moyens techniques d'exploitation, de maintenir la qualité du service vis-à-vis des utilisateurs, de coordonner les différents intervenants dans la réalisation des contrats, d'adapter en permanence le système à la croissance de la société. Outre ces responsabilités techniques, il interviendra pour soutenir l'action commerciale (salons, expositions, présentation en clientèle, support technique à la vente...). Cette réelle opportunité s'adresse avant tout à un ingénieur informaticien fortement motivé par une carrière dans la télématique. Il a acquis une première expérience de trois à cinq ans minimum en tant qu'homme système, réseau ou vidéotex. La candidature d'ingénieurs technico-commerciaux ayant vendu des produits dans ces domaines peut être envisagée. Les moyens très importants mis à la disposition de cette nouvelle activité doivent permettre une évolution rapide de cette fonction. La rémunération de départ sera de l'ordre de 200.000 francs. Ecrire ou téléphoner à D. DE VERNEUIL en précisant la référence A/3784M.

**PA**

78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63  
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer fidèlement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

### INGENIEURS LOGICIELS

Dans le centre industriel Bull Périphériques à Belfort, est développée une nouvelle génération d'imprimantes haute performance. La phase de définition, d'élaboration et de mise au point de modules logiciels est prête à démarrer... avec vous. De nouvelles fonctionnalités sont à développer ainsi que des possibilités de connexions sur des matériels variés.

Selon vos intérêts, vous pourrez prendre une fonction d'ingénieur développement ou une orientation plus spécifique d'ingénieur système, ou d'ingénieur d'intégration préparant la qualification des logiciels. Diplômé Grande Ecole ou Universitaire (Maîtrise, DESS...), vous connaissez les applications temps réel, les langages évolués, et peut-être même les matériels Mini 6. Une première expérience est appréciée.

Alors, allons plus loin ensemble.

Ecrivez à F. Cohen  
Service Recrutement  
Bull Périphériques  
6, avenue des Usines  
90001 BELFORT

**Bull**

### 2 Ingénieurs physico-chimistes

Dijon

Notre Société de 900 personnes, filiale d'un groupe nationalisé, conçoit et fabrique des composants électroniques.

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons 2 ingénieurs développement chargés de l'étude, de la mise en œuvre, des procédés et de la mise au point jusqu'à la pré-industrialisation des équipements destinés au lancement de nouveaux produits.

Débutant ou possédant une expérience industrielle de quelques années, il est souhaité une bonne connaissance en mécanique.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous la référence JV/52 à CAPFOR - 70, rue Boileau - 69006 LYON.

**CAPFOR**

PARIS - LYON - ANGERS - NANTES - STRASBOURG - TOULOUSE - BORDEAUX - NIMES - MONTPELLIER - NORD - CLERMONT - BRUXELLES

Leader mondial dans le domaine de l'étude, de la production et de l'installation de systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CAO, FAO), nous recherchons pour notre nouvelle usine de NANCY et dans le cadre de notre expansion, un

### Ingénieur d'études produits

Il sera chargé :

- de l'introduction des nouveaux produits
- du support technique des produits existants
- des liaisons avec les micro-outils techniques du siège aux U.S.A.
- des liaisons avec les fournisseurs OEM

Ce poste requiert une formation d'ingénieur électronicien spécialisé ordinateurs avec 3-5 ans d'expérience industrielle, de préférence dans la fabrication, le montage ou l'entretien des ordinateurs de petite ou moyenne taille.

Les connaissances suivantes constitueront un atout supplémentaire :

- technique des microprocesseurs
- réseaux locaux
- IBM série 4300

Une formation approfondie sera assurée dans nos usines en RFA et aux U.S.A. avant la prise de fonction à NANCY.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Il est prévu une rémunération motivante.

Veillez adresser CV et prêt à P. BEYSSON - COMPUTERVISION INDUSTRIES Tour Galien 2 - 93175 BAGNOLET CEDEX

**COMPUTERVISION**  
Productivity... by Design

### Rhône-Alpes

### 2 INGENIEURS DE RECHERCHE

Filiale de l'un des plus importants groupes multinationaux français avec 4 000 personnes, nous sommes le premier fabricant européen dans le domaine des matériaux composites destinés aux industries des matières plastiques et du textile.

**INGENIEUR CHIMISTE** chimie organique (réf. M 15428 P) chargé de la mise au point des méthodes analytiques les plus modernes adaptées à la fibre de verre, il est responsable de l'utilisation de l'analyse instrumentale automatisée.

Nous souhaitons rencontrer un homme ou une femme, 28 ans diplômé d'une grande école de chimie (Paris - Strasbourg - Bordeaux, Institut des hauts polymères, si possible DEA en chimie organique...) ayant une bonne expérience des méthodes modernes d'analyse en chimie organique.

**INGENIEUR ELECTRICIEN, ELECTRONICIEN** (réf. M 15428 N) chargé de la conception d'installations de contrôle, régulation de tours à verre, il prend en charge l'automatisme, l'informatique de proces, les schémas de régulation.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur, 30 ans, (ESE section électronique, ISEP, ENSEM section électronique et automatisées, ENSERG, ENSERB...), ayant quelques années d'expérience dans la régulation génie chimique si possible en études spécialisées en contact de tour.

L'implantation d'un centre international de recherche dans une région agréable, l'utilisation de technologies de pointe, et les réelles possibilités d'évolution sont des atouts à intéresser des personnes de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidatures, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence cholete, à :

**EGOR RHONE-ALPES**  
Tour Cédex Lyonnais - 129 rue Servient  
69431 Lyon Cedex 3.

**egor**

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUISSELDORF LONDON MONTREAL MONTREAL

### Unilever France Services

recherche pour PPF BERTRAND Frères (industrie aromatique, 100 millions de F. de C.A., 150 personnes) un

### Responsable du Développement Technique

Le poste est situé à Grasse (06)

Placé sous l'autorité du directeur technique de la société, il devra :

- rationaliser et améliorer les procédés de fabrication existants ;
- développer de nouveaux procédés et de nouvelles technologies ;
- participer à la détermination des standards techniques.

Ce poste s'adresse à un ingénieur chimiste ayant une expérience de 5 à 10 ans environ dans l'industrie de l'aromatique ou équivalent.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Adresser C.V., photo et rémunération sous référence IV/84 à Michel LECLERC - Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delessert - 75384 PARIS Cedex 08.

**U**

### INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE RECHERCHE

### ASSISTANT

AUPRES DE DIRECTION SCIENTIFIQUE SECTEUR « PRODUCTIONS VEGETALES »

Chargé : relations avec Direction Générale, liaisons avec chefs de département, représentation du Secteur dans différentes réunions et groupes de travail.

Formation : Ingénieur Agronome, Docteur Ingénieur.

Expérience de gestion, sens de l'organisation.

Recrutement après concours.

Env. candidature avant le 7 mars 1984 à M. MARROU, Direct. Scientif., INRA, 149, rue de Grenelle, PARIS-7<sup>e</sup>.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer fidèlement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emploi régional

EX - GROUPE SAINT-GOBAIN

REBUTANT

DES ES

ORCHESTRE

DIRECTEUR

UN INGENIEUR

INGENIEURS

TECHNICIENS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### Jeune responsable service informatique

Dans le cadre d'une filiale d'un grand groupe de Distribution qui se restructure, nous allons créer une Société d'Informatique. En parallèle avec un Responsable des Moyens Techniques (système - automatisation de l'exploitation - pupitre) et rattaché directement au Directeur Général, le Responsable que nous recherchons dirigera les études Informatiques (11 personnes), 10 personnes de l'exploitation (organisation et planning, saisie, contrôle) et un cadre chargé de l'Informatique. Notre équipement : un IBM 4341 et un 4331 modèle 2 - Imprimante à laser - 120 terminaux/Transpac - Système : DOS/VSE - VM/CMS. Il sera en contact permanent avec les différentes unités du groupe de Distribution qui seront ses clients pour le réalisation et le mise en place de projets importants. Ce poste convient à un candidat âgé de 30 ans environ, diplômé Ingénieur ou MIAGE, ayant une expérience très confirmée de Chef de Projet ou de Chef Service Etudes connaissant bien le matériel IBM, et désireux d'évoluer vers des responsabilités plus importantes. Lieu de travail : environs d'Amiens. Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé précisant votre niveau actuel de rémunération à O. de LARIVIERE s/réf. 11681/M qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE Cédex.

Sélé **CEGOS**  
INFORMATIQUE

### Toulouse 2 INGENIEURS ELECTRONICIENS



Renix Filiale de RENAULT et BENDIX ALLIED USA, RENIX est spécialisée dans l'électronique automobile. Son C.A. est d'ores et déjà de 350 Millions de Francs. Créée en 1979, son effectif est de 900 personnes aujourd'hui. (à paraître de 1500 en 1985. Pour faire face à son expansion, RENIX recherche :

#### 1 RESPONSABLE QUALITE FOURNISSEURS

Au sein du Contrôle Qualité, ce Responsable dirige une quinzaine de personnes chargées du contrôle d'entrée et du suivi Qualité Fournisseurs.

#### 1 RESPONSABLE DE PROJETS

Après une période de formation d'environ 6 mois au sein d'une cellule composée de 2 ingénieurs électroniciens et 2 techniciens cet ingénieur électronicien prendra entièrement en charge une nouvelle étude.

Ces postes sont basés à Toulouse. Les conditions offertes et la croissance exceptionnelle de la Société sont de nature à intéresser des personnalités de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, à :

**EGOR MID-PYRENEES**

-Le Sully - 1 place Octavie 31072 Toulouse Cédex.

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUISSELORE LONDON MADRID MONTREAL



### SA société auxiliaire de crédit

Etablissement Financier d'Importance Nationale dans le cadre d'un important programme de développement recherche pour son siège de LILLE

#### JEUNE DECS MF

doté d'une expérience d'au moins 2 ans, il prendra rapidement un poste de responsabilité au sein du service comptable. Ce service assure dans un environnement très informatisé et pour le compte des 3 sociétés du groupe, le suivi comptable (général, analytique et budgétaire), les déclarations fiscales, les relations avec les autorités de tutelle et les organismes de contrôle.

L'évolution de la société offre de réelles perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Adressez votre candidature avec prétentions sous référence S.84/01 à la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE CRÉDIT - Service des Relations Humaines B.P. 189 - 59018 LILLE CEDEX

Holding de gestion basé dans l'Est de la France, leader sur son marché, cherche :

### Adjoint de son Président Directeur Général

Agé de 35 ans environ, il sera diplômé d'une grande école (Polytechnique, Centrale, etc...) et parlera allemand.

Il sera membre du Directoire et présidera à terme aux destinées de la société. Une expérience réussie de la gestion et de l'administration d'entreprise est requise.

Le poste implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger, notamment dans les filiales.

Il est assorti d'une très bonne rémunération et de différents avantages.

Adressez CV avec prétentions et photo sous réf. 23846 sur enveloppe à JEAN REGNIER Publicité

39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

### jeune cadre commercial

HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE

NORD OU CENTRE-EST 135.000 F

Un Important Groupe Industriel Français désire intégrer pour sa filiale spécialisée dans les produits de traitement et de décoration des bois, un jeune Cadre Commercial diplômé, en recherche du premier emploi.

Il viendra renforcer l'équipe Grand Public et après avoir, pendant 2 ans maximum, fait la preuve de ses qualités d'homme de terrain près des grandes surfaces de bricolage et des hypermarchés, il intégrera l'encadrement des forces de vente ou l'organisation marketing.

Adressez au Cabinet R.C.C. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo en précisant la réf. 420-III ainsi que la région souhaitée.

R.C.C. Recherche / Conseil / Cadres  
6, AV DU COQ - 75009 PARIS

### PEUGEOT OUTILLAGE A MAIN

Marques Peugeot & Goldenberg

230 MILLIONS F - 850 personnes

NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE

rech. pour VALENTIGNEY (25)

près MONTBÉLIARD (frontière SUISSE)

#### RESPONSABLE Administration des ventes LOGISTIQUE

avec pour tâche prioritaire et passionnante (après fusion des 2 entités PEUGEOT et GOLDENBERG) de REPRENDRE TOUTE L'ORGANISATION DE SON SERVICE (actuellement 130 pers.) pour 4500 références et avec l'aide de l'informatique en vue de :

- REGROUPER TOUTE L'ADMINISTRATION DES VENTES
- REGROUPER 2 MAGASINS EN UN SEUL à Valentigney
- REORGANISER LA PROGRAMMATION des réappro. par une gestion optimisée des stocks
- GÉRER EFFICACEMENT LES EXPÉDITIONS
- INCULQUER À TOUS UN ESPRIT « très commerçant ».

#### UN « ORGANISATEUR »

- LA TRENTAINE, INGÉNIEUR diplômé (+ IAE, ICG, ...) ou Ecole de gestion.
- EXPIÉRIENCE (3 à 5 ans) d'ORGANISATION INDUSTRIELLE, spécialement en GESTION DES STOCKS, LANCEMENTS de fabrication et d'achats et LOGISTIQUE. Habilité à utiliser l'INFORMATIQUE.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo s/réf. 7058 à

**SC sélection conseil**  
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ BATIMENT cherche pour son activité export

#### RESPONSABLE TECHNICO-CIAL

et supervision administrative courtoisement le bâtiment et les travaux publics et ayant une bonne expérience de l'étranger surtout Afrique du Nord et Proche-Orient

Adressez lettre de candidature photo et références sous réf. T.044.428 M MIEUX-PRESISE 88 bis, r. Réaumur, Paris-2<sup>e</sup>.

Importante Entreprise de Travaux Publics Régio Est Territoire - Côte d'Ivoire - V.A.D. recherche pour les régions de l'île-de-France - Haute-Normandie - Picardie et Nord-France

#### UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il assurera la proposition, le suivi commercial des soumissions et les négociations finales des marchés en collaboration avec les différents départements de l'entreprise, auprès des administrations du secteur public et du secteur privé. Adr. C.V. et prétentions. Gér. s/réf. 7526 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSÉES, 6, rue des Saussaies, 75008 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

### LIMAGRAIN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DANS LE DOMAINE DE L'AGRO-INDUSTRIE - CA 350 M.F. - offre un poste de

#### COMPTABLE

à un jeune Diplômé d'Études Supérieures, titulaire du DECS.

Responsable de la révision de comptabilités informatisées, il participera étroitement à l'élaboration des états financiers. Pour assurer ces fonctions, une première expérience de 2 à 3 ans acquise en cabinet est souhaitée. Ce poste, évolutif dans le domaine de la gestion, est basé dans la région de Clermont-Ferrand.

Les dossiers de candidature détaillés doivent être adressés sous référence 298 M à LIMAGRAIN - BP 51 - 63360 GERZAT.

TOULOUSE

### Prenez de l'avance!

Le leader français des systèmes de profils aluminium pour l'habitat recherche son

#### Chef du service recherche

Mission :

- Contribuer par les résultats de sa recherche au maintien de la position de leader de la Société sur son marché. Pour cela, il devra :
- Développer les potentialités de créativité de l'entreprise.
- Assurer le renouvellement à moyen et long terme des produits de la Société par la mise au point de produits originaux, novateurs et compétitifs.
- Connaître l'évolution du marché et de la réglementation, les nouvelles technologies par le développement de relations avec les organismes officiels : ministères, Centres de recherche...

Moyens :

- Très large autonomie dans le cadre d'un plan négocié avec le Directeur Technique (projets, investissements et fonctionnement).
- Équipe de recherche de très haut niveau (10 personnes).
- Bureau d'études, atelier prototypes et Centre d'essais, outils informatiques (C.A.O., F.A.O.), laboratoires sophistiqués à la pointe de la technologie.

Profil :

- 25 ans minimum.
- Formation supérieure Grande École d'Ingénieurs (Arts et Métiers, INSA, ESPCI...)
- Expérience dans le domaine du bâtiment ou similaire (Arie climatique, thermodynamique, chauffage solaire...)
- Expérience de la Gestion d'une petite équipe ou d'un Service.
- Pratique de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre - CV photo, sous réf. 83 1201 A, à notre conseil

60650, 17 avenue St-Eusèbe 31400 Toulouse.

l'avance c'est



Une société du groupe Alcan Aluminium Limitée

### Tissus-Sportswear Alsace - Haut-Rhin

Une Société puissante opérant dans le Textile recherche pour sa Division Sportswear son

#### Directeur Commercial Adjt

Ce poste, en position d'Adjoint au départ (France & export), est appelé à court terme à devenir autonome sur le marché français. Il reste évolutif par la suite.

La mission est globale et concerne tout aussi bien la commercialisation des produits, leur développement, que l'animation de la force de vente et la gestion commerciale.

L'homme que nous recherchons, âgé de 32 à 40 ans environ, a une formation supérieure, parle anglais et allemand et a déjà une bonne expérience dans la vente des produits textiles et notamment des confectionneurs.

La résidence est à prévoir dans le HAUT-RHIN : dans un environnement géographique de charme.

Adressez votre C.V. détaillé, photo sous réf. 39855/M à notre Conseil qui vous garantira une totale discrétion.

40, rue du Troisi - 67000 STRASBOURG



Centre Régional d'Informatique Hospitalière recherche un

#### Chef de Projet

Dans le cadre de l'implémentation d'un DPS 7/60 CI HB, vous prendrez en charge la conduite d'un projet spécifique à notre activité et évoluerez ensuite vers des responsabilités au sein de notre Informatique de gestion.

Vous avez une formation universitaire (BAC + 3) ou un diplôme d'ingénieur. Vous connaissez la gamme DPS 7 CI HB et vous maîtrisez les techniques Temps Réels.

Vous serez en contact constant avec les utilisateurs et vous saurez faire preuve d'écoute et de diplomatie.

Poste basé à Rouen. Fréquents déplacements au Havre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 194/UM à Edith NAVE

ACLES - CI HONEYWELL BULL  
61/63, rue d'Avron 75960 PARIS CEDEX 00



REPRODUCTION INT...  
OFF...  
VENDRE...  
C'est ce qu...  
de...  
RESPON...  
FONCTI...  
E...  
Un chall...  
C'est ce qu...  
de...  
RESPON...  
FONCTI...  
E...  
Un chall...  
ANAL...  
ANAL...  
2 ANALY...  
SPÉCI...  
AS...  
managing

50101

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

### VENDRE DES PRODUITS «EMBALLANTS» ... C'est ce que propose l'un des leaders européens -de l'emballage- à son nouveau **RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE**

Les produits de cette Société Internationale sont destinés à l'industrie, aux collectivités ou au grand public.  
Le responsable de marché français commercialisera ces produits d'emballage :  
- en négociant avec les grands de l'industrie,  
- en répondant aux appels d'offre de fournitures des collectivités,  
- en les proposant aux centres d'achat des grands distributeurs.  
Recherché au Directeur Commercial Europe, il travaille en relation avec les usines et les services fonctionnels du siège.  
Sa responsabilité, outre la vente, couvre le suivi des opérations (aspects logistiques et facturation) ; il répond de la tenue des objectifs en volume et en marge.  
Le candidat possédera une expérience commerciale opérationnelle d'environ dix ans, notamment dans le secteur des biens industriels de consommation.  
La pratique de l'anglais est appréciée.  
La rémunération est motivante, le véhicule est fourni et une formation aux produits est prévue.  
Merci d'adresser C.V., lettre de candidature, rémunération actuelle et photo, sous réf. M10371 C.A.

**EGOR**

8 rue de Berni 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL



### Paris **FONCTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE**

Un challenge pour un jeune professionnel :  
diversifier notre activité

Cette Société (90 personnes, 120 millions de Francs de CA) est le premier spécialiste dans son domaine d'activité. Associée à des partenaires industriels extrêmement puissants, elle développe une technologie de pointe dans un secteur en très forte croissance. Nous proposons aujourd'hui pour sa filiale française (30 personnes) le poste de Responsable Administratif et Financier.

Dépendant du Directeur de la Société et avec une large délégation, il prend en charge tout l'aspect classique de la fonction, avec une équipe de 3 personnes : comptabilité, trésorerie, fiscalité, dossiers juridiques et sociaux, budgets et gestion prévisionnelle. Au-delà de cette mission, il est chargé des études de diversification de l'entreprise : études d'opportunités, proposition d'activités nouvelles, organisation éventuelle des structures, etc.

Nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel de la fonction comptable et administrative. Diplômé de l'enseignement supérieur, il a déjà une première expérience en entreprise dans le contexte d'une PME de préférence.  
Cette offre constitue une réelle opportunité pour un candidat de valeur, désireux d'acquies une expérience de gestion polyvalente dans une Société jeune et très dynamique.  
Merci d'adresser C.V. complet, photo, rémunération actuelle sous réf. M14761 D à

**EGOR PROMOTION**  
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL



### Les Caisses d'Epargne et la Carte Bleue...

Pour assurer la mise en place du système Carte Bleue, et en assurer son traitement, le CENCEP, Organisme Central du réseau des 460 Caisses d'Epargne recherche

### **ORGANISATEUR DU SYSTEME CARTE BLEUE DES CRISES D'EPARGNE**

Véritable chef de projet de cette nouvelle activité, il sera chargé d'analyser et d'organiser les différentes fonctions et circuits, et de réaliser les modes opératoires liés à l'introduction de ce nouveau produit dans le fonctionnement des Caisses d'Epargne. Il sera également représentant du réseau dans certains groupes de travail interbancaires de Carte Bleue.  
Ce poste, exige une expérience complète de ce système interbancaire, acquise soit dans une banque, soit dans une Société de Services qui aurait développé cette application dans une banque. (Réf. 1239 M)

### **RESPONSABLE DU CENTRE DE TRAITEMENT DE LA CARTE BLEUE**

Sa mission sera d'assurer le bon fonctionnement du Centre de Traitement administratif des opérations liées au système Carte Bleue, d'organiser son exploitation sur les plans humains et matériels et d'en prévoir le développement. Il assurera également le suivi de la qualité et des délais du traitement informatique. Le candidat retenu justifiera d'une expérience pratique des traitements Carte Bleue ou d'exploitations analogues (commandes de Cartes, oppositions, rejets, virements...) acquise dans un organisme financier. Il possédera en outre une expérience d'encadrement. (Réf. 1240 M)

Ces deux postes sont à pourvoir très rapidement.

Une réponse et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi.



**Jean-Claude Maurice S.R.** 397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Licence ou équivalent

### UN SERVICE PUBLIC MODERNE ET PERFORMANT

la Poste et les Télécommunications recrutent  
par Concours National:

les 12 et 13 avril 1984

**260 inspecteurs**

### des services administratifs et commerciaux

Hommes ou femmes, âgés de 30 ans maximum, titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Après une formation complémentaire, vous assumerez des responsabilités de cadre dans des secteurs aussi différents que : le commercial, les études économiques, la gestion ou l'organisation.



Ces postes à caractère évolutif sont à pourvoir dans les régions suivantes : Ile-de-France, Haute et Basse-Normandie, Nord/Pes-de-Calais, Picardie, Champagne/Ardennes.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 8 mars 1984 auprès de la Direction Départementale des Postes de votre résidence.



### emplois régionaux

Une importante société industrielle située en Alsace et largement exportatrice, spécialisée dans la conception et la fabrication de biens d'équipements de haute technologie souhaite renforcer ses structures informatiques et administratives.

### **ANALYSTE CONFIRMÉ C16**

Dans le cadre d'ambitieux projets de développement des systèmes d'information, cet analyste se verra confier des responsabilités dans le domaine de la gestion de production. Il justifiera d'une solide expérience de 5 à 8 ans dans l'étude de la gestion de production après sa formation MIA/GE/École d'ingénieurs option informatique. Ce poste pourra évoluer vers une responsabilité de projet.

### **2 ANALYSTES PROGRAMMEURS C24-C25**

De formation IUT-MIAGE, ils auront une connaissance du matériel IBM et des langages CICS - DILL VM-CMS. Au cours d'une première expérience en entreprise, ils auront mis en valeur des capacités d'organiseurs et d'hommes de contact : ils participeront à la mise en place du système comptable et de gestion.

### **SPECIALISTE EXPORTATION C13**

De formation école de commerce, ils succéderont progressivement le responsable du service exportation dans la mise au point des contrats internationaux, des procédures financières et administratives. Il suivra aussi les négociations et la réalisation des contrats en relation avec les services commerciaux. Homme de contact, il fera preuve d'esprit d'analyse et de pragmatisme.

### **ASSISTANT JURIDIQUE C23**

Le service juridique recherche un assistant de formation juridique, droit fiscal et des sociétés (DUT carrières juridiques avec des connaissances comptables, licence en droit). Il se verra progressivement confier des responsabilités en matière de fiscalité, de droit des sociétés.

Ces postes sont des opportunités pour candidats de valeur : ils sont à pourvoir rapidement. Les trois premiers postes nécessitent la maîtrise de la langue anglaise.

Les candidatures (Lettre manuscrite, C.V. + photo) sont à adresser à HAVAS NEUILLY, sous n° 5.687 - 136-140, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY, qui transmettra.

### **I.N.R.A.**

recrute sur concours

### **INGÉNIEURS PHYTOPATHOLOGISTES**

Angers :

1 BACTÉRIOLOGISTE (bonnes connaissances en sérologie et en biochimie), Ingénieur Grandes Ecoles, CNAM.

Angers :

1 PHYTOPATHOLOGISTE FORÊSTIER (laboratoire et terrain), Ingénieur Agronomie, Ingénieur Civil du GREF ou équivalent.

Versailles :

1 INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE, formation double de phytopathologiste, Ingénieur Grandes Ecoles, Thèse.

Nancy :

1 PHYTOPATHOLOGISTE FORÊSTIER (laboratoire et terrain), Licence de sciences ou maîtrise ou équivalent.

Guadeloupe :

1 BACTÉRIOLOGISTE (formation phytopathologiste), Licence, maîtrise de sciences ou équivalent.

Grignon :

1 ÉPIDÉMIOLOGISTE, licence ou maîtrise de sciences ou équivalent.

Renseignements PAR ÉCRIT à : M. COLENO,  
Laboratoire de Pathologie Végétale,  
16, rue Claude-Bernard, 75231 PARIS Cedex 05.  
Clôture le 7 mars 1984.

### **multiconsult**

RECRUTEMENT



Importante Société Industrielle Américaine, en phase de diversification géographique, souhaite se servir de la France comme pivot de son développement européen.

A ce titre, elle crée dans la grande région parisienne (bourse de Normandie) une nouvelle filiale de production et de commercialisation de produits de haute technicité, et recherche son

### **CONTROLLER**

Collaborateur direct du Directeur Général, il aura pour première mission de concevoir et de mettre en place les systèmes d'information et de gestion (comptabilité, reporting, gestion de trésorerie, contrôle budgétaire, ...) en proposant le choix d'un outil informatique compatible avec celui de la maison mère (IBM 4341).

Le candidat retenu, âgé d'environ 35 ans, sera diplômé d'une grande école de commerce, possédera une très bonne connaissance opérationnelle des systèmes comptables anglo-saxons et français à travers une expérience d'au moins 5 ans dans une filiale française d'une société américaine, et sera capable de prendre en charge personnellement la gestion courante de cette Société (reporting, comptabilité, déclarations fiscales et sociales, trésorerie, budgets, ...). Une expérience dans un grand cabinet d'audit anglo-saxon en début de carrière sera un atout supplémentaire.

La parfaite maîtrise de l'anglais des affaires est indispensable.

Le succès dans cette fonction implique une forte capacité de travail et un potentiel personnel permettant de maîtriser le développement de la filiale.

Compte tenu de la diversification par croissance externe de ce Groupe, le poste pourra évoluer vers des responsabilités au niveau européen. La mise à disposition d'une voiture de fonction est prévue.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo sous Réf. 8421 à  
Frédérique Chemarin  
**MULTICONSULT RECRUTEMENT**  
83, avenue Marceau - 75116 PARIS

### **Firestone**

### recherche pour son siège social situé à Béthune **UN AUDITEUR INTERNE**

- Jeune diplômé Ecole Supérieure de Commerce (ou équivalent).
- Il sera amené à participer au contrôle des différentes unités en France et à l'étranger.
- A terme, il sera appelé à occuper un poste de responsable à l'intérieur du groupe.
- Connaissance de l'anglais courant indispensable.

ADRESSER LETTRE MANUSCRITE,  
C.V. PHOTO ET RÉMUNÉRATION  
SOUS HAÏTEE A M. LE CHEF DU  
PERSONNEL MENSUEL  
FIRESTONE FRANCE S.A. BOITE  
POSTALE 3,  
62401 BETHUNE CEDEX.

Nous recherchons  
un  
**INGÉNIEUR  
COMMERCIAL**  
dans l'ingénierie  
de logiciels



**NOTRE DOMAINE :**  
l'ingénierie de logiciel de type industriel (aéronautique, téléphonie, process, etc.) et de type gestion (bases de données, gestion de production, etc.).

**VOS OBJECTIFS :**  
participer à l'essor du 1<sup>er</sup> atelier logiciel français, SOFTPEN et poursuivre notre pénétration dans le domaine de l'ingénierie du logiciel.

**VOTRE PROFIL :**  
vous êtes de formation supérieure et habitué aux négociations de haut niveau

Envoyez lettre manuscrite et C.V. à  
I.P.L. 26, rue du Renard 75004 PARIS.



Établissement de Crédit de 1<sup>er</sup> Plan (Banque Ouest)  
recherche

### **un Spécialiste de Haut Niveau du Contentieux Bancaire**

apte à traiter tous les dossiers, pré-contentieux et contentieux du Groupe en relation avec les cabinets d'avocats spécialisés.

Il aura une connaissance approfondie des procédures de règlement collectif du passif des entreprises et de leur gestion financière.

Le spécialiste retenu devra posséder notamment des qualités telles que :

- la rigueur d'analyse,
- une parfaite maîtrise de la rédaction,
- le sens de la communication.

Envoyer CV, photo, prétentions sous réf. MAF5821 à Lévi Toumy  
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra  
(Discretion assurée)

emploi régional  
LAGRAIN  
SOCIÉTÉ DANS LE DOMAINE  
INDUSTRIEL - CA 350 M.F.  
COMPTABLE  
de l'avance!  
service recherche  
Source c'est  
TECHNAL  
Sportswear  
Haut-Rhin  
Commercial  
Adj  
de Projet  
ades

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

## INGENIEURS INFORMATIENS

*Imagine... et réalise!*

**Nous:**

Nous appartenons au peloton de tête des groupes industriels et commerciaux français à dimension internationale. Nous n'avons pas la réputation de limiter les moyens qui nous permettent de nous développer.

**Vous:**

Au terme de vos études ou après une expérience de consultant, vous préférez orienter votre carrière dans des fonctions où l'importance des projets vous permettra de vous intégrer à une véritable stratégie d'entreprise.

**Nous vous proposons**

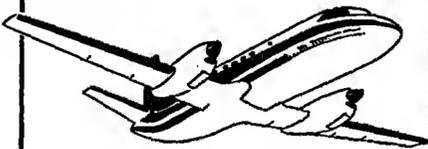
de commencer ou de poursuivre votre carrière en vous intégrant à notre département informatique (informatique industrielle ou de gestion), appelé à un spectaculaire développement.

Ecrire à INTERMEDIA n° 530 - 59 rue La Fayette - 75009 PARIS qui transmettra

Discrétion assurée.

## Spécialiste financement transport aérien

**GRANDE ECOLE  
BILINGUE ANGLAIS**



Vous avez :

- une formation grande école complétée par une parfaite maîtrise de l'anglais,
- une première expérience dans la vente ou le financement d'avions de transport ou d'affaires,
- un escandant naturel vous permettant de mener à bien des négociations commerciales de haut niveau,
- une grande disponibilité.

Pour en savoir plus, rapidement et en toute discrétion, sur l'opportunité offerte au sein de la Division Internationale d'un grand groupe bancaire privé, appelez Madame DUCOUDRAY au (1) 501.32.91 du Lundi au Vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ou adressez votre candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence CIE MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

**501.32.91**

CSEE - CENTRE D'ETUDES D'ORSAY (91)  
pour attaquer de nouveaux créneaux  
dans les applications de structures informatiques au contrôle et à la conduite de processus industriels correspondant à des projets de 5 à 150 MF  
accroît son potentiel en

## INGENIEURS grandes écoles AUTOMATICIENS ceux qui trouvent les idées ceux qui gèrent les idées dans les équipes de compétences dans la conduite des projets

Laboratoire de micro informatique (16 bits),  
Logiciels de base (SGDB 2 et 3 générations).

Responsabilité technique complète des systèmes  
depuis la réponse à l'appel d'offre jusqu'à la recette client.

Mobilité volontaire et nécessaire entre fonctions pour lancer ces activités.  
Ecrire sous référence 4202, COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES - 17 place Etienne Perret - 75015 Paris à l'attention de Monsieur Usannaz, Service Emploi et Développement des Cadres

## Responsable de recrutement

Paris

Un groupe financier privé de grande renommée, aux activités diversifiées recherche un responsable de recrutement. Au sein d'une équipe de 5 personnes chargée de la gestion des ressources humaines, il sera personnellement responsable de toutes les opérations de recrutement et d'orientation des candidats et employés pour certaines sociétés du groupe, de l'analyse des besoins à la recherche, la sélection et l'intégration de candidats. Ce poste très complet s'adresse à un(e) candidat(e) âgé(e) d'au moins 25 ans, de formation supérieure (DESS de psychologie individuelle, maîtrise de sciences humaines...) disposant si possible d'une première expérience dans la gestion des ressources humaines. La rémunération, à laquelle il faut ajouter un certain nombre d'avantages, sera fonction de l'expérience du (de la) candidat(e) retenu(e). Ce poste est basé à Paris. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/2498A.

**PA**

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Un des premiers fabricants d'équipements automobiles et aéronautiques mondial recherche un

## INGENIEUR METALLURGISTE

Intégré au laboratoire de métallurgie, il devra :

- étudier et développer les alliages qui entrent dans la composition des produits (mise en forme, traitement...)
- homologuer et effectuer des expertises sur les pièces ou les ensembles présentés par les différents services de la société.

Ce poste peut lui permettre d'évoluer, à terme, vers la responsabilité globale du service Métallurgie, ainsi qu'éventuellement dans les autres branches de ce groupe multinational. Il faut être ingénieur Mécanicien, avoir 30-35 ans, une première expérience des alliages ferreux et légers, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. Le salaire sera, bien entendu, fonction de l'expérience. Le poste est basé en proche banlieue parisienne. Si vous voulez en savoir plus, veuillez adresser votre dossier de candidature à Claude Le Mann, qui traitera confidentiellement cette recherche.

**CLM CONSEILS**

36, rue Basciano - 75008 Paris - Tél. 723.55.18

IMPORTANT CABINET DE COURTAGE D'ASSURANCES

Quartier Saint-Lazare

recherche

## UN CADRE TECHNIQUE CONFIRMÉ

Mission :

- Prendre en charge la gestion de contrats internationaux.
- Animer une équipe de 15 personnes.

Profil :

- 30 ans minimum.
- Formation supérieure (juridique ou économique).
- 5 ans d'expérience professionnelle.
- Bilingue français-anglais.
- Connaissance du marché international souhaitée.

Quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Si cette offre vous intéresse Adresser photo, C.V. et prétentions sous réf. 72643 à BIEU Publicité - 37, rue du Docteur Lannelongue - 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

## INGENIEUR L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.

Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplômés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître? Quelle est la part prise par l'approche directe?

Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs?

Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux?

Une enquête réalisée par Régie-Press le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.



**régie presse  
Le Monde**

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie Presse Ing. 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

La Division Agri spécialisée dans le contrôle des produits d'origine agricole et para-agricole de notre société, membre du groupe leader mondial de la certification et de l'inspection recherche

## INGENIEUR SPECIALISTE DU CONTROLE DES SYSTEMES DE MESURE ET PESAGE

En tant qu'expert notre candidat supervise et/ou assure lui-même un certain nombre d'opérations de contrôle de poids sur balance, sur le terrain, en France et à l'étranger. En tant que formateur, il sensibilise en direct et dans le cadre d'action de formation spécifique nos opérateurs à la technique du contrôle. En tant que gestionnaire, il entretient et véhicule le capital de nos connaissances en matière de mesure de poids, de systèmes de pesage, etc; il établit des normes en ces domaines et concourt au développement de l'image de marque SGS dans sa spécialité. Le candidat idéal est un ingénieur, éventuellement diplômé de l'école supérieure de métrologie; une expérience professionnelle préalable des balances, des systèmes de pesage, etc. serait appréciée.

Nous vous remercions de bien vouloir écrire avec CV et prétentions à Division Agri Personnel

**SGS FRANCE s.a.**

16 rue du Louvre - 75001 PARIS

qui vous garantit une discrétion absolue.

Notre compagnie poursuit son expansion dans le domaine de la  
**bureautique et de l'informatique distribuée**  
et recherche pour sa direction industrielle

## Un Ingénieur Electronicien

Fonction :

- assurer le support technique production

Mission :

- préparer avec les méthodes de production l'introduction des nouveaux produits dans les phases prototypes et série.
- être le support technique hardware permanent de la production en liaison avec les ingénieurs méthodes ligne de produit.
- proposer des actions d'amélioration, aux services méthodes, à la direction technique, à l'assurance qualité.

Une première expérience industrielle est souhaitée. La connaissance de l'anglais est obligatoire.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous réf. 202/1, à Michèle Corbneau - BULL. TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

**Bull Transac**

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEUR  
SCOTI  
INGENIEUR

REPRODUCTION INTERDITE

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Responsable de recrutement**  
Paris

**PA**

**METALLURGISTE**

**CONSEILS**

**TECHNIQUE CONFIRMÉ**

**NCE s.a.**  
78001 PARIS

**Electronicien**

**Bull**

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

PM LABINAL  
7800 personnes - 20 usines - CA : 1,8 milliard de francs



**Ingénieur d'Etudes**

possédant plusieurs années d'expérience en bureau d'Etudes ou Méthodes, de préférence, dans une activité de fabrication en grande série.

Basé à notre siège social de Bois d'Arcy, il participera à la recherche et à la réalisation de nouveaux produits pour l'industrie automobile en particulier dans le domaine des raccordements électriques.

Bon technicien, mais également homme de contact, il interviendra en tant qu'assistance technique auprès des commerciaux et assurera des liaisons constantes avec les responsables fabrication des usines et avec les différents clients pour l'établissement de cahiers des charges.

Le candidat devra posséder de bonnes connaissances en électronique ou électromécanique ainsi que la maîtrise de l'anglais.

Pour un premier entretien, veuillez adresser votre CV en précisant le salaire souhaité à P.M. LABINAL, Direction des Affaires Sociales, 5, avenue Newton - BP 64 - 78360 BOIS D'ARCY.



SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE française largement implantée en Europe, nos produits ETHIQUES ont acquis un rayonnement mondial. Nous recherchons, dans le cadre de notre expansion (doublement de la production et du C.A. à l'export d'ici 1986), deux médecins :

**Médecin chargé de l'information technique et scientifique**

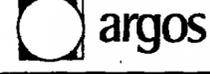
Rattaché à la direction de l'information médicale et de la promotion, il viendra renforcer une équipe jeune et dynamique pour :  
- mener des recherches bibliographiques et assurer la gestion des moyens mis en œuvre ;  
- préparer, concevoir et suivre la réalisation de documents et matériels audiovisuels à l'usage du corps médical et des délégués ;  
- réaliser des cours dans les différents cycles d'enseignement.

**Médecin chargé de la promotion à l'export**

Rendant compte au directeur export et travaillant en complète synergie avec la direction de l'information médicale, il aura pour mission :  
- d'apporter une assistance médicale et technique efficace lors des campagnes promotionnelles à l'export ;  
- de former et recycler les délégués médicaux ;  
- d'assurer les relations avec le corps médical et les instances hospitalières à l'étranger, notamment pour la mise en place d'études cliniques et le suivi des enregistrements.

Ces postes exigent de fréquents déplacements de courte durée à l'étranger. Il s'adresse à un jeune médecin, âgé d'au moins 28 ans. Parlent couramment l'anglais, vous justifiez d'une première expérience de la fonction acquise dans l'industrie pharmaceutique. Diplômé et disponible, vous possédez un sens développé du conseil et de la pédagogie. Une première expérience dans ce domaine serait appréciée. La maîtrise de la langue anglaise est impérative. (Réf. 5090/LM)

ARGOS, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature en précisant la référence qui vous intéresse et votre salaire actuel.



Département Conseil en Recrutement  
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS  
Tél. : (1) 227.96.49

ARCOREM 1117

**SCOTT**

Cabinet de Consultants d'Unilever France. Services renforcés ses structures et recrute des

**INGENIEURS CONSEILS**

Cette offre s'adresse à des diplômés débutants ou ayant 1 an d'expérience professionnelle en entreprise (HEC, ESSEC, ESCP, MBA, ECP, Mines, ENPC, ESE...) à qui nous offrons :

- des missions de conseil et des interventions au niveau des politiques, des structures, des moyens et des méthodes auprès des sociétés françaises de notre Groupe et de nombreuses sociétés extérieures ;
- une formation très complète dans tous les domaines de la gestion des entreprises ;
- une ambiance d'équipe stimulante ;
- des développements de carrière importants, en France ou à l'étranger, au terme de 4 ans environ d'exercice de cette fonction.

Cette activité enrichissante comporte certaines missions exigeant la mobilité géographique.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au Département Central du Personnel (réf. V/84M) UNILEVER FRANCE SERVICES, 8, avenue Delessard 75384 PARIS Cedex 08.



**TEK** DIVISION INSTRUMENTATION ET COMMUNICATION

LA REFERENCE DANS LA PERFORMANCE

TEKTRONIX FRANCE, filiale d'un groupe international en électronique et en informatique recherche :

**INGENIEURS COMMERCIAUX**

confirmés/débutants  
Pour la vente de ses instruments et systèmes de mesure adressant un large spectre d'applications dans le domaine des industries électroniques, informatiques de télécommunications... et la recherche de pointe.

Nous demandons aux candidats :  
- formation électronique  
- bonne culture scientifique  
- anglais.

**INGENIEURS TECHNIQUE-COMMERCIAUX**

confirmés/débutants  
Pour le support logistique à la vente des instruments programmables et systèmes de mesure.

Nous demandons aux candidats :  
- formation électronique  
- langage BASIC  
- anglais.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne et vous permettront, au sein d'équipes dynamiques d'utiliser et de développer vos connaissances, votre sens des contacts humains et d'épanouir votre personnalité.

Adresser C.V., photo, prétentions à TEKTRONIX - Direction du Personnel BP 13 - 91941 LES ULIS CEDEX.



**CGR ULTRASONIC**  
Filiale de THOMSON-CGR

Nous nous sommes fixés comme objectif une des premières places MONDIALES sur le marché de l'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE. Pour faire face à une très forte expansion, nous recherchons

**2 INGÉNIEURS CONFIRMÉS**

**DÉVELOPPEMENT**

Ingénieur diplômé (option mécanique ou électronique), il sera responsable de la coordination avec les études, méthodes, achats et fabrication, ainsi que de l'évolution d'une ligne de produits. Il maîtrisera la totalité de sa gestion.

**MÉTHODES**

Ingénieur A & M de préférence, il coordonnera la recherche et la définition de nouvelles méthodes de fabrication, de câblage, de montage, d'analyse de gammes de produits en production ainsi que la définition des outils.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature, (C.V. et photo) en précisant la référence du poste souhaité, à M. HAINAULT, 9 Chaussée de Paris, 77102 MEAUX.



**ANJOU TÉLÉMATIQUE**  
Groupe Générale des Eaux - Groupe CISE

**Organiser, animer, gérer notre Ecole Bureautique.**

● Penser, concevoir des stages et des outils de communication correspondants à partir des produits existants ou de la demande tant interne qu'externe.  
● Assurer l'animation des programmes, promouvoir et gérer l'activité de formation à la Bureautique : une mission passionnante.

Nous sommes une jeune filiale de la Compagnie Générale des Eaux et de la CISE, l'une des premières SSI mondiales.

Si vous avez une formation supérieure complétée par une double expérience informatique et formation, nous vous offrons un poste clé dans notre nouvelle structure et le salaire correspondant.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV) sous référence A 411, à notre Conseil.

48, avenue Raymond Poincaré  
75118 PARIS.

**DATAID SELECTION**  
GRUPE DATAID

Prestitaire financier français et international  
**PARIS**

**200.000 ±**

**Contrôleur budgétaire HF**

Rattaché au Responsable du Service Budget pour : - assurer l'organisation du contrôle budgétaire - préparer, analyser, interpréter et suivre les résultats - élaborer les budgets et plans consolidés.

Expérience récente de 3 ans minimum à un poste opérationnel de contrôle de gestion dans une société internationale à justifier.

Une connaissance même courante du secteur bancaire serait un plus.

Formation supérieure HEC, ESSEC, SUP. de CO etc... option Finance Comptabilité.

De 30 ans maximum, le candidat (e) doit savoir évoluer dans une structure importante.

Ecrire avec C.V., détails, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 24005 à :

**MRI conseil**  
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelle - 92522 Nanterre.

Dans le cadre du développement de ses activités  
**TRAVAUX PUBLICS**  
un groupe leader du secteur BTP recherche des

**Responsables administration - gestion**

**POUR LA FRANCE ET L'ETRANGER**

**2 Chefs de service gestion**

Avec l'assistance du siège social, ils assurent le contrôle budgétaire, la comptabilité et la gestion de la trésorerie de leur chantier. Ils coordonnent les fonctions Administration, Personnel et Import-Export. Pour cela, ils animent une équipe d'expatriés.

Les candidats ont une formation supérieure doublée d'une expérience significative de gestion globale d'une unité. La connaissance du secteur BTP est un atout supplémentaire. (réf. 9598 A)

**Plusieurs gestionnaires**

De formation supérieure, ils ont nécessairement une première expérience, si possible sur chantier. Après une période de formation aux méthodes de l'entreprise, la gestion administrative et comptable d'un projet leur est confiée. (Réf. 9598 B)

Merci d'adresser votre candidature sous référence du poste choisi à :

**Organisation et Publicité**  
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

**Messages à**

**CHEF DE SERVICE ACHATS**

± 240.000F

MF

**ACHETEUR**

± 170.000F

FN

Vous souhaitez entrer dans un grand groupe international. Notre siège européen, basé à Paris, est le creuset où se définissent les politiques générale, financière, scientifique, technique et commerciale. Nous y employons 2000 personnes.

A l'importance de notre siège correspond un important budget de **services généraux**

Assisté de 2 acheteurs confirmés et de 4 collaborateurs, vous aurez la charge de négocier les contrats de services techniques, de maintenance, d'entretien, la logistique... C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez une formation supérieure, technique ou commerciale. Après 10 ans de vie professionnelle, vous êtes très au fait de la multiplicité et de la technicité de services généraux, vous êtes persuadé de l'importance de la logistique, vous êtes rodé à la négociation de contrats avec des prestataires de services techniques de haute complexité.

Vous parlez très correctement l'anglais. Réf.M/271/A

Notre service achats crée un poste pour négocier les **contrats de service**

Vous aurez la charge d'optimiser l'utilisation de budgets importants consacrés aux services de « matière grise » : recrutement, informatique, formation, études de marchés, communications... C'est l'occasion de faire acte de candidature si, de formation supérieure de type SUP de CO + Ecole Supérieure d'Approvisionnement, vous avez acquis une expérience de 5 ans minimum dans une fonction impliquant une grande part d'achats de services, de préférence dans un contexte international.

Vous êtes effectivement bilingue français-anglais. Réf.M/271/B

Merci d'adresser sous la référence du poste choisi CV et rémunération actuelle à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

**chp** CABINET Henri PHILIPPE  
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM \*\*\*\*\*

**Mobil**

recherche pour son Siège Social de (92) PARIS-LA DEFENSE

**CADRE JURIDIQUE de HAUTE COMPETENCE**

- au moins DEA ou DESS (droit des affaires)
- connaissance du droit américain
- anglais courant indispensable

UNE EXPERIENCE DE 2 ANS MINIMUM SERA DEMANDEE AVEC SI POSSIBLE DES ETUDES JURIDIQUES POURSUVIES AUX ETATS-UNIS (AGE SOUHAITE : 25 à 30 ANS).

La fonction amène à apporter très rapidement une contribution efficace dans des domaines juridiques variés, elle nécessite, ainsi, une grande aptitude à imaginer des solutions et à trouver des conclusions à des problèmes complexes dans les différents secteurs d'activité d'une grande Société pétrolière.

DISPONIBILITE RAPIDE

Prière d'adresser sous référence N° 88532, lettre manuscrite, CV et photo à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Central Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 9

**Responsable commercial Péri-informatique**

Une importante entreprise française spécialisée dans les secteurs ELECTRONIQUE-INFORMATIQUE recherche un responsable commercial.

De formation Ingénieur Grandes Ecoles, vous avez une expérience réussie dans la vente de produits industriels et l'animation des hommes.

Agé de 28 ans minimum, vous possédez un esprit à la fois méthodique et créatif.

De plus, vous parlez couramment l'anglais et, si possible, l'allemand.

Responsable d'une ligne de produits (40 MF), vous devrez :

- participer à l'élaboration du plan marketing et du budget,
- assurer la gestion du C.A.,
- animer la force de vente et les distributeurs,
- participer aux salons et expositions en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions accompagnés sur l'enveloppe la référence 2846 à

**MEDIA BA**  
5, Bd des Italiens, 75002 Paris  
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

**PAYMATEC**

Si l'avenir vous passionne

Rejoignez cette division du Groupe SCHLUMBERGER, spécialisée dans des activités à très forte croissance (monétique et cartes à mémoire) qui développe de nouvelles lignes de produits (terminaux de paiement et contrôle d'accès). Pour renforcer son potentiel commercial, l'activité Systèmes de paiement électroniques, recherche un

**Ingénieur commercial équipements électroniques**

Il sera chargé de la prospection et de la vente auprès de la clientèle des réseaux de distribution (produits pétroliers etc.). Il aura la responsabilité de l'ensemble des projets, de l'analyse des besoins avec le client jusqu'à la mise en place des installations sur le terrain. Le candidat, de formation grande école d'ingénieurs électronique ou informatique, aura acquis 3 à 5 ans d'expérience de la vente d'équipements à la clientèle industrielle. La réussite dans ce poste et une bonne connaissance de la langue anglaise ouvrent de larges perspectives de carrière au sein du Groupe Schlumberger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence S363, à X. Barrière, FLONIC SCHLUMBERGER, 420, rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes.

**PAYMATEC**  
Schlumberger

Bureaucratie : la plus forte croissance de toutes les branches de l'informatique. Spécialisés dans ce secteur technologique de pointe notre direction industrielle recherche

**Un Ingénieur Electronicien**

Sa fonction : animer une équipe de 3 à 4 techniciens réalisant des programmes de test sur testeurs :

- fonctionnels
- in situ
- de composants

Sa mission :

- caractériser et choisir des équipements
- élaborer des spécifications de test
- écrire des programmes de test
- valider les moyens de test en phase préserie.

Cette offre s'adresse à des candidats ayant déjà une solide expérience dans la stratégie de test et dans le domaine des testeurs. Anglais souhaité.

Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 202/2 à Michèle Corbineau - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

**Bull**  
Transac

**INGENIEURS INFORMATIENS**

**MIEUX ETRE BIEN TRANSMETTRE**

**Intégrer** l'A.F.P.A., principal organe d'intervention du Ministère de la Formation professionnelle chargé de la formation professionnelle des adultes (10.000 personnes 150 établissements) pour accompagner le développement de ses formations dans le secteur informatique.

**Elargir** votre horizon en transmettant à des adultes désireux de devenir à leur tour des spécialistes, votre compétence et votre vécu dans l'entreprise

**Enseigner** dans un centre.

**Vivre** en contact avec les stagiaires.

**Contribuer** à leur avenir en leur dispensant un enseignement toujours actualisé grâce entre autres, à vos rapports avec les entreprises (leurs besoins, leurs réalisations, leurs matériels) et à votre participation à l'étude de nouvelles formations.

Cette orientation nouvelle, nous vous la proposons soit en poste fixe, soit en poste à mi-temps, soit en poste itinérant dans les centres F.P.A. de : Créteil et Nanterre

si vous avez pratiqué des langages évolués, des systèmes conversationnels et si vous avez une solide expérience en analyse, en organisation.

Voire propre formation pédagogique, assurée par nos soins, durera environ six mois. Rémunération janvier 84 : 187.000 F + /an.

**afpa**

Une dizaine de postes sont à pourvoir d'ici septembre 84. Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. très complet, au plus tard le 27 Février, les journées d'information et de sélection ayant lieu les 8 et 9 Mars. Adressez-les à Nicole LARDREAU - CPTA - 63, rue Ampère, Z.I Les Chanoux - 93330 NEUILLY SUR MARNE.

**Une formation supérieure, un esprit ouvert à l'informatique et surtout... des qualités de pédagogue**

Voire formation et voire première expérience dans un poste commercial ou organisation vous ont apporté de bonnes connaissances de base en gestion (et si possible en informatique) et ont confirmé voire goût des contacts.

Vous recherchez maintenant un poste mobile qui vous laisse exprimer vos talents d'organisateur et de pédagogue. Après une formation de 6 mois, nous vous proposons de participer à la diffusion de systèmes informatiques permettant à nos agents d'assurances de communiquer avec la compagnie dans les domaines de la production des contrats et du règlement des sinistres, d'accroître leur capacité de développement, de stabiliser leurs frais généraux, d'améliorer leur productivité.

Basé à MARLY LE ROI (76), vous aurez à intervenir sur toute la France. Si vous savez faire preuve de votre efficacité, la dimension et le dynamisme de voire Groupe sont pour vous la garantie d'une réelle évolution de carrière.

Merci d'adresser voire dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. LM20/02 à Catherine Varsieur - Groupe Drouot - 1, place Victorien Sardou - 78161 MARLY LE ROI CEDEX.

**GRUPE DROUOT**  
assurances

**CENTRE DE RECHERCHE PROCHE BANLIEUE OUEST**

recherche

**CHIMISTE-ORGANICIEN HF**

Niveau doctorat, ingénieur diplômé ENSC, ESCIL, ou équivalent. Organisé, créatif, il devra faire preuve d'une réelle expérience en synthèse PEPTIDIQUE. Situation motivante et évolutive. (création département autonome).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 72635 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Labél - 94307 VINCENNES CEDEX

**Automatix SYSTEMES ROBOTIQUES**

recherche

**UN JEUNE INGENIEUR D'APPLICATION**

Formation supérieure solide. Connaissance d'un langage informatique de haut niveau. Autonomie et initiative. Déplacements en Europe. Anglais impératif, autres langues appréciées.

Adressez C.V. à AUTOMATIX INTERNATIONAL FRANCE 124, boulevard de Verdun, 92400 COURBEVOIE.

Handwritten note in Arabic script: "مكتبة من الأناضول"

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

### ALSTHOM ATLANTIQUE

DIVISION MECANIQUE  
TURBO-MACHINES

Nous recherchons pour l'un de nos établissements (1500 personnes) qui conçoit, fabrique et commercialise dans le monde entier des turbines à vapeur, des pompes et des compresseurs.

#### Jeune ingénieur chantier

AM, Centrale, ENSI (Mécanique), IDN

Ce poste qui implique grande mobilité, initiative et esprit d'entreprise concerne soit un ingénieur débutant, soit ayant une première expérience professionnelle. Après formation, il aura la responsabilité de

#### MONTAGE ET MISE EN SERVICE

DE NOS MATERIELS, TANT EN FRANCE QU'À L'ÉTRANGER (EUROPE, ASIE, AMÉRIQUES...)

Anglais indispensable. Largues perspectives d'avenir dans le Groupe. Merci d'adresser votre CV sous référence 1250-M à MAMREGIES, 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

GRUPE INTERNATIONAL (Effectif : 35.000 personnes) recherche pour son Service d'Audit Central,

### AUDITEUR CONFIRME AUDITEUR DEBUTANT

L'auditeur confirmé (H. ou F.) devra posséder une expérience professionnelle d'au moins 5 ans (tout ou partie dans l'Audit).

Après quelques mois, il devra assurer :

- la supervision de certaines missions
- la prise en charge directe de certains audits difficiles.

Il aura un rôle d'encadrement et de formation vis-à-vis des auditeurs les plus jeunes. Il participera à la définition de la politique de l'audit.

L'auditeur débutant (H. ou F.) sans expérience professionnelle (ou très courte 1 à 2 ans) sera formé dans notre Service.

Pour les 2 postes, les candidats sont des ressortissants de la CEE, ils parlent plusieurs langues. Ils sont diplômés d'une grande école de gestion Paris/Province (Sciences Po - HEC - ESSEC - Sup. de Co) ou son équivalent étranger.

Ces postes basés à PARIS, impliquent des déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Envoyer CV et photo + lettre manuscrite avec prétentions sous référence 23854 aux adresses à

JEAN REGNIER Publicité

39, rue de l'Arcade 75006 PARIS, qui transmettra.

### LA C.G.D.

Groupe de presse spécialisé dans l'Édition de revues techniques et professionnelles  
Premier dans le secteur de la Pharmacie et celui du Transport, 170 personnes  
57 millions de C.A. en 1982.

recherche

#### UN CHEF COMPTABLE

Assistant unique du Directeur Comptable, sa capacité d'adaptation et son aptitude au commandement lui permettent d'assurer les fonctions suivantes :

- animer l'équipe comptable de 10 personnes ;
- contrôler les comptes de la société et de ses filiales ;
- gérer le système informatique et assister les utilisateurs de 20 terminaux en liaison avec l'informatique.

Le candidat diplômé BTS ou DECS aura au moins 5 années d'expérience et une connaissance concrète de l'informatique comptable en PME.

Envoyer C.V. et prétentions à M<sup>me</sup> ROBERT C.G.D. - 11, rue Godefroy-Cavegnac, 75021 Paris.

### Contrôle Bailey

GRUPE CGEE ALSTHOM

1ère Entreprise Française de Systèmes de Process-Control recherche pour

DEPARTEMENT COMMERCIAL

#### INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EXPERIMENTES

PROCEDES INDUSTRIELS

Réf. B Cf 52

Spécialisés en Process-Control (fabricants ou sociétés d'ingénierie) bien introduits dans la clientèle utilisateurs et/ou sociétés d'ingénierie en chimie - pétrochimie - agro-alimentaire. Anglais souhaité.

DEPARTEMENT QUALITE

#### INGENIEUR GRANDE ECOLE ELECTRONIQUE

Réf. 1 A 5 Q

- 5 à 10 ans d'expérience en milieu industriel. Bonne connaissance dans le domaine des techniques électronique et microinformatique.

- Il aura à diriger les sections :

- qualification, analyse, action corrective.
- maintenance.

- Il devra proposer, engager et coordonner toute action nécessaire pour l'amélioration de la qualité des produits et systèmes tant dans l'entreprise qu'en clientèle.

- Langue anglaise lue et parlée indispensable.

Envoyer CV et prétentions en précisant la réf. du poste choisi au Service du Personnel 5, avenue Newton - 92142 CLAMART CEDEX.

### SCHLUMBERGER

Schlumberger exerce ses activités dans les secteurs suivants : services pétroliers, mesure, régulation et composants. Près de 10.000 ingénieurs participent au développement de notre entreprise en France et dans les 75 pays où nous sommes implantés.

Pour une carrière internationale, nous souhaitons rencontrer des candidats mobiles, à fort potentiel, qui prendront des responsabilités opérationnelles après un passage de 18 à 24 mois dans notre service d'audit, au siège social à Paris en tant que

## Consultants internes

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience, vous êtes :

### Ingénieur confirmé

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, avec si possible un MBA, vous avez une expérience de la gestion industrielle ou de l'informatique de gestion.

### Financier confirmé

Diplômé d'une grande école de commerce, avec si possible un MBA ou un diplôme d'expertise comptable, vous avez une expérience dans un cabinet d'audit international ou en entreprise.

Intégrés à notre équipe d'audit interne, vous interviendrez dans les différents domaines d'activité du Groupe comme consultants. Ces postes évolués vous permettront de prendre rapidement des responsabilités opérationnelles au sein d'une de nos unités. La mission de notre Groupe en France et dans le monde exige une parfaite connaissance des langues française et anglaise.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature à Coordination Recrutement, 12 Place des Etats-Unis, 92123 Montrouge Cedex.

Schlumberger

Leader européen dans notre spécialité, nous recherchons 2 organisateurs chargés des études destinées à la mise en place des systèmes, structures et procédures visant à satisfaire notre politique de productivité et de rentabilité.

### Organisateur administratif

ESSEC, ESC + 1ère expérience (Réf. OA)

### Organisateur industriel

Ecole d'ingénieur + 1ère expérience en milieu industriel (Réf. OI)

BANLIEUE PARISIENNE

En liaison avec les utilisateurs concernés, vous analyserez et proposerez les méthodes appropriées pour assurer une meilleure organisation de la mise en place de nos services.

Votre première expérience vous a permis de développer des qualités d'analyse et de synthèse alliées au sens des contacts et de la rigueur.

Ces postes dépendant directement de la direction générale, présentent un caractère très évolutif !

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 9609 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

### Un concepteur rédacteur ou un journaliste pour faire parler les entreprises HF

Les entreprises ne communiquent plus seulement avec les consommateurs pour vendre leurs produits. Conscientes que leur développement passe d'abord par les hommes et les femmes qu'elles emploient, elles s'adressent aussi à leurs collaborateurs, actuels et futurs.

Cette communication, c'est d'abord la publicité de recrutement : annonce d'offre d'emploi, publicité institutionnelle, message aux étudiants. Mais c'est aussi une nouvelle forme de communication : livret d'accueil pour le personnel, bilan social, publipostage...

Filiale d'un important groupe de communication, notre rôle de conseil auprès des directions générales et de personnel s'accroît d'année en année. Nous créons donc ce poste pour compléter le service à nos clients.

Une expérience de rédacteur concepteur ou de journaliste spécialisé dans la communication des sociétés, une bonne connaissance des entreprises et de la vie économique, un intérêt certain pour les relations humaines, des idées, un bon contact et le sens du travail en équipe sont nécessaires pour réussir.

Nous traiterons avec la plus grande discrétion votre dossier de candidature qui comprendra une photo et vos prétentions. Vous pouvez aussi nous faire parvenir des travaux réalisés précédemment. Tous les candidats recevront une réponse et les documents seront retournés.

M. DUBOST (Référence M 21) 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

### ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche COLLABORATRICES Pour division ventes. Appeler au jour par jour. 632-86-84.

Importante Société Holding (C.A. consolidé 10 Milliards de francs), recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE

### Cadre financier

Le candidat possèdera une formation supérieure, de préférence complétée par un D.E.C.S. ou l'équivalent.

Il aura déjà acquis une solide expérience de la comptabilité et de la gestion d'entreprise (3 à 5 ans). La pratique de l'anglais courant est indispensable.

Au sein d'une équipe de contrôleurs financiers, son rôle sera :

- d'assurer le contrôle financier permanent d'un groupe de filiales,
- d'assister ces sociétés au niveau de l'organisation comptable, de l'arrêté des bilans, de l'établissement des plans et des budgets,
- d'effectuer des études économiques et financières, en vue d'acquisition ou de rapprochement de sociétés.

Ce poste est à pourvoir à Paris. Ultérieurement, le candidat pourra être affecté à des postes en province ou à l'étranger.

La rémunération sera fonction de l'intérêt de la candidature présentée et, en particulier, de la variété et de la solidité de l'expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : LYONNAISE DES EAUX - Direction du Personnel et des Ressources Humaines 45, rue Cortambert 75769 Paris cedex 16.



Lyonnaise des eaux

bil  
JURIDIQUE de COMPETENCE  
FORMATIENS  
E  
ISMETTRE  
omatique  
de pedagogie  
UN JOURNALIER

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Juriste d'affaires Projets à l'exportation

Après de sérieuses études juridiques (maîtrise, DEA, DESS) complétées éventuellement par une formation du type IAE ou IEP, vous vous êtes spécialisé dans le droit des affaires international depuis cinq ans au moins.

Dans le poste que vous offre cette entreprise d'une solidité exceptionnelle, vous serez rattaché au Directeur des Services juridiques et vous serez le conseil permanent des filiales en droit des sociétés, droit des affaires (contrats internationaux, propriété industrielle). Vous gèrerez également les polices d'assurances du groupe ainsi que son patrimoine immobilier. Vous serez étroitement impliqué dans les négociations de grands contrats internationaux qu'il vous faudra vous déplacer de temps à autre, surtout dans les pays du Golfe. Vous devrez donc avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Le poste est basé près de l'Etoile, la rémunération est très motivante.

Ecrivez rapidement à Marie Claude PELTIER qui traitera votre candidature en toute confidentialité, sous référence 8412 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTHEC

IBM 3083 IMS - DL1

Importante Société d'Assurance Paris rive gauche recherche pour son Service Etudes Informatiques

analyste-programmeur

Justifiant de 2 à 3 ans d'expérience sur matériel IBM pour participer au développement d'applications de pointe.

Ambiance dynamique - Formation continue, Avantages sociaux importants.

Merci d'adresser votre CV détaillé, photo et prétentions sous référence 84.008.01 M à Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Société transformatrice de matières premières pour Technologies de Pointe, filiale d'un grand Groupe recherche pour son Siège Parisien

Cadre Commercial confirmé à vocation internationale

- Formation : HEC, ESSEC, Sup. de Co.
Expérience professionnelle de 7 à 10 ans dans la vente de produits industriels.
Anglais + Allemand ou Espagnol.

Ce cadre sera chargé de la négociation et de la gestion de contrats de longue durée France et Etranger.

Perspective de carrière pour candidat de valeur.

Ecrire sous référence 5824 à Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE DE MATIÈRES PREMIÈRES

recherche

chargé d'études

- Diplômé de l'Enseignement Supérieur, débutant ou ayant une première expérience professionnelle.
Sens du travail en équipe.
Goût des chiffres et de l'analyse.
Anglais courant.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 71528 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINGENNES CEDEX - qui transmettra

Important groupe du secteur tertiaire (plus de 10000 personnes) recherche à Paris

SCIENCES PO, MAITRISE DROIT...

pour participer au lancement de l'EAO au sein de groupe enseignement assisté par ordinateur

Votre mission : Intégrer à une équipe pluridisciplinaire vous aurez à concevoir et à réaliser les supports de formation concernant des sujets généraux (gestion, comptabilité...) et des sujets techniques propres aux domaines d'activité du groupe.

Votre profil : De formation supérieure : Sciences Po, Droit... (maîtrise minimum), vous avez 1 à 2 ans d'expérience en entreprise.
Vous associez créativité, rigueur dans l'analyse et aptitude réelle à la rédaction impliquant une excellente maîtrise de la langue française.

Adresser votre candidature (CV + prétentions) sous référence 4864 M à :

PUBLICSCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS GRUES HYDRAULIQUES recherche un

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Région parisienne
Exigences :
- Connaissances approfondies du matériel de manutention et du marché.
- Sens des responsabilités.

Envoyer C.V. + photo : sous réf. T044-404M à RÉGIE PRESSE 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANT (E) CHEF COMPTABLE

Pour travaux organisation comptable et rédaction de rapports (synthèse, études fiscales, secrétaire de Dir.).
DECS, maîtrise de droit.
Libre rapidement
Postuler cadre
Avantages sociaux

Adresser C.V. manusc., photo et n° de tél. pour contact rapide à RÉGIE-PRESSE sous réf. T044-399M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FLONIC

COMPTAGE IMMOBILIER, Département du Groupe SCHLUMBERGER, Secteur Mesure et Régulation, spécialisé dans les activités de Service Immobilier et organisé de la manière suivante : 12 agences régionales, 93 centres d'exploitation, recherche un

Ingénieur développement

Rattaché au Responsable Plan Informatique Développement, il devra :
- avoir une bonne connaissance du marché,
- rechercher de nouveaux produits ou services,
- assurer la promotion du Département (publicité, relations extérieures),
- suivre la qualité des produits et des prestations.
Ce poste, basé à Montrouge, offre de réelles perspectives d'évolution au sein d'un Groupe international de premier plan.

Les candidats doivent avoir une formation école d'ingénieurs ou de commerce, une expérience similaire de 3 années et, si possible, des connaissances en informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence S 364, à L. de Mollins, FLONIC, 12 Place des Etats-Unis, 92541 Montrouge Cedex.

FLONIC Schlumberger

Importante Société d'études et de conception de Moteurs Diesel recherche pour son LABORATOIRE ingénieurs pour

1er poste :
- analyse, exploitation des contraintes
- par extensométrie
- photoélasticité

2ème poste :
- Acquisition et traitement du signal.
- Introduction des micro-processeurs.
Déplacements occasionnels en France et à l'étranger.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. avec photo n° 63.933 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE PARIS

CHEFS DE PRODUIT

Personnalité dynamique faisant preuve de créativité pour prise en charge rapide d'une ligne de produits.

Assurer le développement de produits existants et la promotion de nouveaux produits.

Un à deux ans d'expérience de la fonction complète chef de produit.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 88585 à CONTESSÉ PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société région Sud de Paris recherche INGENIEURS INFORMATIENS AUTOMATIENS EXPERIMENTES DE HAUT NIVEAU

pour :
- développement matériels et logiciels de systèmes asservis temps réel,
- élaboration cahier des charges,
- choix techniques,
- appels d'offres,
- contrôle.

Anglais et aptitudes aux déplacements France et étranger souhaités.

Envoyer C.V., photo, prétentions s/réf. 1274 à SEYAN 42/48, avenue du Président Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON

THOMSON-TITN INGENIEURS ELECTRONICIENS ? INFORMATIENS ?

Jeunes « électroniciens » ou « automaticiens », vous avez découvert récemment que le logiciel aussi est passionnant.

Actuellement 750 personnes, poursuivant notre expansion, nous sommes légitimement fiers du haut niveau des systèmes que nous étudions et réalisons depuis + de 15 ans.

Nous vous proposons d'acquies notre savoir-faire dans les domaines suivants : architecture de systèmes, conception de réseaux, base de données, traitement de l'image et de la parole, conduite de processus industriels... Nous vous proposons une formation informatique supplémentaire qui vous permettra d'être rapidement opérationnel au sein de nos équipes et d'assurer de réelles responsabilités dans la réalisation de projets comme la messagerie vocale, les réseaux locaux, systèmes temps réel...

Prière d'adresser rapidement votre candidature à :

THOMSON-CSF THOMSON TITN Ariane CHARTIER 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS

Importante société d'Assurances Vie recherche actuaire

Vous êtes diplômé de Paris ou de Lyon Débutant accepté.
Après avoir reçu, un complément de formation théorique et pratique, vous aurez à mener des études sur les produits, la concurrence, la rentabilité, les comptes techniques.

Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 6339 à Axial Publicité - 27 rue Talbot 75009 Paris qui transmettra.

C.G.S. INFORMATIQUE Société de Services et de Conseil en Informatique en pleine expansion, cherche plusieurs titulaires de MAITRISE DEBUTANTES

Informatique, Miage, Gestion, Econométrie, Sciences Economiques

Merci de nous adresser votre C.V. sous référence CG 42 à :

CGS INFORMATIQUE 58 Bd Beaumarchais - 75017 PARIS

Société d'importation de papier, banlieue Nord de Paris, dotée d'un DPS 4, recherche un

Informaticien

- minimum 3 ans d'expérience -

En liaison étroite avec la Direction Générale, vous serez chargé d'assurer la responsabilité des missions relatives au développement et à la réalisation d'applications informatiques.

Soucieux d'améliorer les applications existantes, vous devrez faire preuve de polyvalence et pouvoir prendre en charge un dossier d'analyse, le programmation ainsi qu'une mise en place dans les services utilisateurs.

Pour ce poste clé, à pourvoir rapidement, nous souhaitons rencontrer des professionnels expérimentés et opérationnels.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 198/LM à Pascale COLUMELLI-ACLES - CI HONEYWELL BULL 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

acles

REPRODUCTION INTERDITE OFFRE... INTERTE... INGENIEURS GRANDE DEA INFO... SEI... ingén... BANQUE INT... DEUX COLLABO... COND... EN ELECTRI...

Handwritten note in Arabic script at the bottom of the page.

FLONIC
OFFRES D'EMPLOIS
ingénieur
Schlumberger
TROTTEUR
ES DE PRODUIT
OMSON-TITN
ELECTRONICIENS
MATIENS ?
SE DEBUTANTES
armaticien
l'actes

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

ICM INTERTECHNIQUE
CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE SYSTEMES DE GESTION ET D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
Dans le cadre de l'expansion de ses activités informatiques...

Le Cabinet Panissod-Suhner
conseil en relations humaines; diagnostic, communication, formation, recrutement
recherche pour compléter son équipe
UN CONSULTANT

REPRESENTANT DE SOCIÉTÉS INTERNATIONALES DE LA PÊCHE
proposé un poste
D'AGENT COMMERCIAL

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
recrute
DEUX AUDITEURS INTERNES

S.E.M.T.
Filière Groupe ALSTOM-ATLANTIQUE
ingénieurs

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
recherche
RESPONSABLE DES VENTES AFRIQUE/MOYEN-ORIENT

PROJECT ASSISTANCE
recrute
JEUNE CONTROLLEUR DE GESTION

Banque Internationale
PARIS 8ème
proposé à un cadre Classe V diplômé

BANQUE INTERNATIONALE A PARIS
recherche pour son service de Gestion des Crédits
DEUX COLLABORATEURS (TRICES)

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
filiale d'un grand groupe recherche
pour développement logiciel temps réel :
INGENIEURS SYSTEMES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

LOGICIEL
Vous êtes ingénieur Réseaux, ajoutez le génie logiciel à vos compétences...

IMPORTANTE SOCIÉTÉ HORLOGÈRE
Distributeur de la plus grande marque mondiale
recherche pour PARIS UN
CONTROLEUR DE GESTION

IMPORTANTE SOCIÉTÉ REGION SUD DE PARIS recherche
CONDUCTEURS DE TRAVAUX EN ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE

CABINET INTERNATIONAL D'AVOCATS
recherche
pour son bureau de PARIS
AVOCAT ou JURISTE FISCALISTE HAUT NIVEAU

ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS
offre
emploi attrayant avec de larges perspectives d'évolution à
JEUNE DIPLOME (E) LICENCE EN DROIT DES AFFAIRES

CIE INTERNATIONALE DE SYSTÈME « CIS »
INGÉNIEUR RÉSEAU
Niveau certifié supérieur, diplômé enseignement supérieur...

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS CHAMPS-ÉLYSÉES
recherche pour son SERVICE ÉTRANGER
UN EMPLOYÉ (E) UN GRADÉ (E)

Société Région Parisienne
recherche d'urgence pour activité Télécommunication et Autocommutateur
UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
- Position cadre, - 9000 X 13, - Libre de suite.

INGÉNIEUR EN ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE
ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantiers d'électricité industrielle B.T.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche
ATTACHE DE DIRECTION
Sous l'autorité d'un directeur expert comptable, il animera et supervisera une équipe de collaborateurs chargés de clientèle...

ETABLISSEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVÉ PARIS recherche
PROFESSEUR VACATAIRE
pour l'enseignement de l'informatique

JEUNE EXPERT-COMPTABLE
30 ans minimum
Désireux d'apporter une assise future à sa carrière professionnelle libérale...

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
7 ans d'expérience au moins. Responsable chargé de l'implémentation d'un réseau multi-serveurs...

ORGANISME D'IMPORTANCE NATIONALE recherche
CADRE (S) JURIDIQUE (S)
M. ou F., titulaire d'une maîtrise en DROIT, exp. professionnelle substantielle...

ORGANISME DE FORMATION recherche
FORMATEURS PERMANENTS
- Relations humaines, - Expression, - Interventions pluridisciplinaires appréciées.

ORGANISME DE FORMATION recherche
ANIMATEURS DE FORMATION
Langue, bureautique, informatique, commercial, relations humaines, etc...

REPRODUCTION INTERDITE

Table with 2 columns: Category (OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, etc.) and Price (83.00, 25.00, etc.)

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: Category (ANNONCES ENCADREES, OFFRES D'EMPLOI, etc.) and Price (47.00, 14.00, etc.)

OFFRES D'EMPLOIS

EMBAUCHONS VENDEURS (SES) PAR TELEPHONE DE LIVRES DE LUXE

INGENIEURS GRANDES ECOLES

STYLISTE DE COURTAINE INTERNATIONALE

COLLABORATEUR (TRICE)

ADJOINT ADMINISTRATIF

SECRETARIE DE DIRECTION

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPERIEUR GENERALISTE

RESSOURCES HUMAINES

FORMATION

LICENCE EN DROIT

CHEF DU PERSONNEL

INGENIEUR + M. SC.

JOAILLERIE

FONCTION PERSONNEL

UN DIPLOME DE SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'EDUCATION

GESTIONNAIRE FCP

CADRE HOMME 52 ans

INGENIEUR A.M. ELECTRONIQUE

TORREFACTION CAPES REGION PARISIENNE

PROSPECTEUR CLIENTELE

PROSPECTEUR CLIENTELE

PROSPECTEUR CLIENTELE

PROSPECTEUR CLIENTELE

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt 400 m FORUM DES HALLES

3e arrdt MARAIS ARCHIVES

4e arrdt NOTRE-DAME

5e arrdt NEUF JARDIN DES PLANTES

6e arrdt PLACE ST-GERMAIN-DES-PRÉS

7e arrdt DOMAINE INVALES

8e arrdt ETOILE 110 m

11e arrdt VOLTAIRE

12e arrdt PL. NATION

13e arrdt PORT DE VINCENTINES

15e arrdt JAVEL

VOULVEZ

STUDIOS

45 BIS, AV. VILLIERS

65, AVENUE NIEL

terrains

TERRAIN DE 5.300 m

78-Yvelines

SAISIR MEVE

APPT DE QUALITE

villas

STE-MAXIME

SAINT-CLAUDE

hotels particuliers

AUTEL

Le Monde

SOCIAL

Text in the 'SOCIAL' section, partially obscured by a large graphic.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

boutiques

locaux commerciaux

L'IMMOBILIER dans Le Monde du Lundi au Vendredi 296-15-01

CONJONCTURE

Le Bourse de la conjoncture...

LE MARCHÉ INTER

Table with 2 columns: Category (COURS DU JOUR) and Price

TAUX DES

Table with 2 columns: Category (TAUX DES) and Price

SOCIAL

Licencier plus vite ?

(Suite de la première page.)

Le CNPF peut difficilement remettre en cause une procédure établie par un accord conventionnel qu'il a signé en 1969 avec les organisations syndicales et qu'il a accepté de compléter par un avenant en 1974. Mieux, il lui apparaît gênant de dénoncer certaines de ses fédérations, qui, telle l'industrie chimique, se sont engagées à respecter des délais encore plus longs.

Quant au gouvernement, il ne peut vraiment donner de nouvelles directives aux inspecteurs du travail ou aux directions départementales de l'emploi. Les textes, suffisamment précis, prévoient qu'une demande d'autorisation, pour un licenciement collectif, sera examinée au plus tard dans les quatorze jours, si moins de dix personnes sont concernées, dans les quatre semaines, qui suivent son dépôt, et plus de dix personnes sont en cause. Selon les statistiques du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, plus de 90% de ces demandes d'autorisation sont finalement acceptées (94,8% en 1980, 92% en 1981, 89% au premier trimestre de 1982, 91% au second trimestre). On constate aussi que ces délais réglementaires, en France, ne sont guère plus élevés que dans les autres pays industrialisés, à l'exception cependant des Etats-Unis et du Japon.

Dès lors, à moins de faire preuve d'un courage suicidaire, ou de prendre le risque d'une impopularité certaine, le CNPF et le gouvernement de M. Pierre Mauroy ne peuvent donc se déjuger. Face à l'opinion et à ces partenaires indispensables, pour les uns comme pour les autres, que sont les syndicats, surs de leurs droits. Tous deux ont partie liée dans cette affaire.

Le bon usage de la loi

S'il n'est pas réellement possible de discuter de la loi, il reste donc à critiquer l'usage qui en est fait, et, sur ce terrain, le CNPF est rejoint maintenant par le gouvernement, semble-t-il.

Il est vrai que les organisations syndicales s'honorent d'avoir pu employer au mieux des intérêts de leurs mandants - les salariés - les arcanes d'un dispositif juridique dont elles connaissent toutes les finesses. Ce faisant, leur attitude est-elle répréhensible ? Après tout, elles remplissent leur fonction et utilisent la loi au profit de la défense des travailleurs en se donnant ainsi le temps de créer ce que le langage syndical appelle « un rapport de forces ».

La nécessaire consultation des comités d'entreprise ou des délégués du personnel, avant toute demande d'autorisation de licenciement collectif auprès de l'inspecteur du travail, est ainsi devenue l'un de ces moyens privilégiés pour multiplier les « manœuvres dilatoires » que vilipende le CNPF. Selon qu'il concerne plus ou moins de personnes, le licenciement nécessite un délai de réflexion plus ou moins long qui peut être encore accru s'il s'agit d'un licenciement à caractère structurel, plutôt qu'à caractère conjoncturel. D'où ces débats sans fin sur la qualification du licenciement qui peut d'ailleurs être tranché par le recours à un

expert, comme le prévoient les lois Auroux, ou par le jugement de la Commission paritaire de l'emploi.

Chaque fois que ces interventions retardent la décision finale qui ne peut intervenir tant que le dossier d'examen n'est pas transmis à l'inspecteur du travail.

Il est bien difficile, surtout pour le gouvernement, de critiquer trop ouvertement cet usage mais il est aussi évident que, aux yeux du CNPF, c'est lui qui est en cause. La résistance des syndicats aux mesures de licenciement annoncées peut en effet nuire à leur efficacité économique. Pour le patronat, il ne fait pas de doute que des pratiques abusives de retardement se développent, et particulièrement depuis l'application des lois Auroux en 1982. De plus en plus fréquemment, dit-on, les inspecteurs du travail recommandent à l'employeur de différer sa demande d'autorisation quand ils apprennent qu'un expert a été désigné par le comité d'entreprise. Outre que les inspecteurs du travail ne veulent pas s'opposer au bon fonctionnement d'une assemblée élue de salariés, ils font savoir qu'ils seraient dans l'obligation de refuser les licenciements, ce qui se traduirait, avec la procédure du recours hiérarchique, par un allongement des délais (quatre mois supplémentaires).

Une voie étroite

Mais, peut-on vraiment s'étonner de cette pratique qui amène au respect de l'institution comité d'entreprise qui, faut-il le rappeler, n'a pas le pouvoir de s'opposer aux décisions mais dispose seulement d'un droit de consultation ?

La voie est donc bien étroite pour espérer réduire les délais de procédure, à moins de s'attaquer aux fondements mêmes des relations sociales et d'apporter une limitation sans précédent au pouvoir syndical, difficile à imaginer sous un gouvernement de gauche. Or l'a bien vu récemment, avec les projets présentés au gouvernement pour les restructurations industrielles, il y a des acquis auxquels on ne peut toucher sans provoquer de très vives réactions.

Mais, quand bien même cet obstacle serait-il franchi, que des difficultés démenteraient. Si les dirigeants d'un grand groupe industriel réussissent parfois à prononcer des licenciements massifs depuis leur siège parisien, il n'en est pas toujours de même pour les patrons des petites et moyennes entreprises disséminées dans le paysage français. Sans parler de pressions, ces chefs

d'entreprise connaissent des blocages psychologiques au moment de prononcer la sentence qu'ils savent objectivement nécessaire à la survie de l'emploi.

Eux aussi retardent leur décision parce qu'ils sont sensibles au climat socio-politique dans lequel ils sont intégrés. Notamment, pourvoyeurs d'emplois, ils mesurent la portée de leur geste et redoutent ses conséquences économiques pour une localité ou une région.

Le CNPF ne sous-estime pas cet aspect. Il tente de convaincre ses adhérents et leur demande de faire preuve de fermeté. Mais il sait aussi que ces réticences ne sont pas éliminées par ses discours, aussi persuasifs soient-ils.

En l'état, le dossier des procédures de licenciement, que ce soit du point de vue législatif, de l'usage admis ou de son aspect subjectif, ne peut être démantelé par une seule injonction, viendrait-elle du président de la République. Le CNPF, d'ailleurs, ne s'y trompe pas, qui veut seulement croire que la parole élyséenne signifie la reconnaissance officielle d'un problème et se félicite de ce premier pas, tout comme il se satisfait de voir que l'une de ses obsessions en matière d'action économique - le facteur temps - est de mieux en mieux comprise.

Le résultat n'est pas aussi maigre qu'il y paraît. Parallèlement, le

patronat pousse les feux et obtient, discrètement, la flexibilité qu'il réclame à cor et à cri et que, du même coup, on ne sait pas lui refuser. Ainsi, les contrats de travail à durée déterminée se multiplient, à voir leur nombre sans cesse croissant dans les statistiques mensuelles du chômage. M. Cresson propose leur assouplissement pour les commandes liées à l'exportation et M. Ralite envisage d'en accorder le bénéfice - sans perte de droits - aux eboueurs de longue durée embauchés pour répondre à un soudain afflux de commandes.

Ainsi, les contrats d'interim, malgré les limitations législatives apportées à leur développement, se maintiennent à un niveau important. Ainsi, le chômage partiel total (le Monde du 16 février) devient, grâce à l'obstination du CNPF et au laisser-faire de M. Bérégovoy, une pratique courante pour certains employeurs qui souhaitent se débarrasser de leur personnel sans avoir recours à la procédure de licenciement. Ainsi, au travers des accords sur l'assurance-chômage, intervenus le 10 janvier et le 9 février, les contrats de préretraite FNE, à la suite d'un licenciement, ne sont pas à la charge de l'organisme paritaire mais supportés par la collectivité et le budget de l'Etat. Les payeurs ne sont pas ceux qui licencient.

ALAIN LEBEAUE.

INVITÉ DU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

M. Pierre Bérégovoy indique quelles pourraient être les voies de la croissance

Au cours de l'émission « Le grand jury RTL-Le Monde », le 19 février, dont il était l'invité, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, s'est affirmé comme un chaud partisan du « dialogue social ». Il en a vanté les mérites à propos des transports routiers et y a davantage insisté pour le traitement du dossier des Charbonnages.

« Si nous ne réalisons pas l'effort d'assainissement entrepris depuis que nous sommes au pouvoir (...), poursuit le ministre, nos difficultés économiques ne seraient pas résolues et les difficultés sociales traitées croissant. »

A propos de la lutte contre le chômage, qui sera possible par le « retour à la croissance », M. Bérégovoy a encore développé ce thème en demandant de « planifier les objectifs, recenser les besoins, négocier les mutations industrielles. Il faut négocier les programmes de formation. Rien ne peut se faire sans le concours des salariés, qui doivent être protégés, au maximum, des effets de la crise et qui doivent savoir où l'on va et ce qu'on leur propose. »

Abordant ensuite le cas des congés de conversion qui accompagnent la politique de restructuration

industrielle, le ministre devait ensuite préciser que le salarié « percevra environ 80 % de son salaire net (...). Ce financement sera assuré à 30 % par l'Etat et à 50 % par l'entreprise ». Le financement public en sera assuré par un redéploiement des crédits, a-t-il encore ajouté, indiquant que « entre 10 000 et 13 000 postes de travail seront concernés chaque année » dans les trois secteurs des charbonnages, des chantiers navals et de la sidérurgie. Revenant sur la signification des deux accords signés pour la séparation en deux systèmes de l'ancien régime d'assurance-chômage, M. Bérégovoy s'est félicité de l'action gouvernementale, qui s'est traduite par « un effort plus important pour ces chômeurs dits de longue durée et pour les primo-demandeurs d'emploi, afin que la solidarité nationale s'exerce à plein. »

« Ce qui est positif dans l'accord qui a été signé, c'est que maintenant on sait que celui qui décide paiera », a poursuivi M. Pierre Bérégovoy, qui, tout en refusant de se prononcer sur l'émergence d'une protection sociale à deux vitesses, a évoqué la possibilité de transférer les allocations familiales à la solidarité nationale.

Suivez la route British Airways vers quinze villes d'Amérique du Nord.

Voyagez directement de Londres vers : Anchorage, Baltimore (à partir du 14 mai), Boston, Chicago, Détroit, Miami, Montréal, Los Angeles, Philadelphie, San Francisco, Seattle, Toronto, Vancouver, Washington, New York. Traversez l'Atlantique à l'an-

glaise aux prix les plus bas. Paris-Miami et retour 4 200 F.

Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages. Comparez. Il est impossible de trouver moins cher sur vols réguliers au départ de Paris.

(Vente et transport via Londres soumis à des conditions particulières. Tarifs sujets à modifications sans préavis.) Le monde entier aime British Airways.

British airways

l'Amérique à l'Anglaise.



CONJONCTURE

Baisse de la consommation des ménages en produits industriels. - En janvier 1984, la consommation des ménages en produits industriels (automobile, électroménager, ameublement, textile, cuir, quincaillerie, droguerie, librairie, TV, électro-acoustique, meubles) a baissé de 3,6 % par rapport à décembre 1983. Par rapport à janvier 1983, le glissement est de - 1 %. Le repli est dû notamment, selon l'INSEE, à l'automobile.

CONSTRUCTION NAVALE

manifestation le 22 février à Dunkerque. - Après l'annulation, samedi 18 février, du lancement de durée, un navire construit aux Chantiers de Dunkerque du Nord et de la Méditerranée, le porte-conteneur Atlantic-Cartier, l'intersyndicat de l'entreprise appelle à une manifestation massive, mercredi 22 février à 14 heures. L'ensemble de la population, femmes, enfants, eboueurs, retraités, commerçants... sont invités à soutenir la Navale dans sa lutte pour l'emploi. A ce jour, en effet, rien ne garantit le maintien en activité du site de Dunkerque dont les carnets de commande sont vides.

PRÉCISION. - Dans l'article consacré à la réforme de l'assurance-chômage et l'encadré intitulé « Le règlement financier » (Le Monde du 10 février), une confusion nous a fait écrire que le déficit de l'UNEDIC (12 milliards de francs) serait pris en charge à raison d'un tiers par l'Etat et de deux tiers par le régime d'assurance. En fait, cette répartition s'applique à l'ensemble du passif (18 milliards de francs), qui comprend les 12 milliards de francs du déficit qui sera supporté par le régime d'assurance et les 6 milliards de francs d'emprunt qui seront remboursés par l'Etat.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-U, Franc, Yen, DM, FF, Lf, S. Data shows exchange rates and movements.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: SE-U, DM, Franc, FF, Lf, S. Rows show interest rates for various currencies and terms.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Vertical sidebar with various advertisements including 'terrains', 'immobilier d'entreprise et commercial', and 'BILIER'.

# AFFAIRES

## LA CRISE DE L'IMPRIMERIE LOURDE

### Les pouvoirs publics invitent les éditeurs à réviser les usages professionnels

La tenture noire de deuil installée vendredi 17 février sur la façade du siège parisien de la Fédération nationale de la presse française par des ouvriers de l'imprimerie Montsouris (le Monde du 18 février) est la dernière manifestation spectaculaire de l'inquiétude qui pèse sur les travailleurs de l'imprimerie lourde, celle qui fabrique les « news magazines » (le Point, l'Express, etc.) et sur l'avenir de cette branche industrielle.

A la suite d'une réunion de la commission plénière de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), MM. Laurent Fabius, ministre de l'Industrie et de la Recherche, et Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, demandent aux organisations professionnelles de ce secteur, dans une lettre rendue publique, d'engager une concertation avec les imprimeurs du « labour ». Dans ce courrier, daté du 11 janvier et adressé à Maurice Bajon, président de la FNPF, les deux ministres évoquent en effet « l'extrême gravité de la situation du secteur de l'imprimerie lourde », qu'ils attribuent principalement à « l'écart croissant entre les coûts de production et le niveau de prix couramment pratiqués sur le marché ».

« Les imprimeurs subissent, du fait de l'exiguïté du marché, un rapport de forces défavorable qui les

contraint à accepter des conditions de travail et de vente leur interdisant une utilisation rationnelle de leurs facteurs de production (sous-utilisation des machines en période creuse, pointes d'activité se traduisant par des surcoûts) », est-il d'ailleurs expliqué.

Les signataires de la lettre invitent en conséquence les éditeurs de presse, clients des imprimeries de labour, à ouvrir une discussion sur trois points : « mise à jour du code des usages professionnels » tombé en désuétude ; « élaboration de mesures permettant de sanctionner tout manquement à ces accords » ; « élaboration d'un contrat plurianuel type entre éditeurs et imprimeurs ». L'objectif étant d'assurer une plus grande stabilité des relations commerciales en évitant les fréquentes ruptures de contrat.

Au Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, si l'on se déclare pas hostile au principe d'une concertation, on rejette catégoriquement l'assertion contenue dans la lettre selon laquelle les éditeurs auraient une responsabilité dans la crise de l'imprimerie lourde.

Cette invitation du gouvernement à négocier doit s'apprécier dans le contexte global des solutions recherchées pour assainir l'imprimerie lourde et du cas particulièrement délicat que représente le dossier Montsouris, entreprise en règlement judiciaire pour laquelle aucune solution n'est encore trouvée. Les pouvoirs publics jouent en effet une partie serrée dans trois directions. Aux imprimeurs, il est demandé d'arrêter la folle concurrence (dans laquelle s'étaient particulièrement engagés les « grands » de l'offset) qui a débouché sur une offre surcapacitaire en partie responsable de la chute des prix. Les économies d'échelle sont encouragées. Aux éditeurs, il est demandé de rapatrier le plus possible les travaux confiés à l'étranger et de renoncer à attiser la concurrence, ce qui s'est largement pratiqué ces dernières années. Le poste « fabrication » représente pour les journaux périodiques une charge incomparablement moins lourde que pour les quotidiens qui assument dans la plupart des cas eux-mêmes le poids de leurs moyens de fabrication. Enfin, au syndicat du Livre CGT, qui domine dans la profession, il est demandé d'accepter des restructurations génératrices de réductions d'emploi.

E. R.

## Le vieux secteur des colorants pour cuirs de PCUK

### Renaissance à l'anglaise

Six mois : c'est le temps que le groupe britannique ICI (Imperial Chemical Industries), le cinquième grand mondial de l'industrie chimique, aura mis pour intégrer l'activité de la branche des colorants pour « cuirs de feu » de PCUK.

Un tour de force ? Une opération bien menée. ICI n'a pas, durant ce court laps de temps, rasé des usines vétustes et reconstruit de nouvelles installations. Simplement, le groupe a rassemblé sur un même site, à Saint-Clair-du-Rhône, des activités dispersées, mais, méthodiquement et à l'anglo-saxonne, de l'ordre dans la maison, insufflé un air nouveau, motivé les équipes, enfin, rattaché à son immense réseau international ce morceau de choix des colorants de PCUK rachetés au début de l'été 1983 pour une faible somme (moins de 600 millions de francs).

Il fallait faire vite. Dans cette branche très particulière que constituent les colorants pour cuirs, PCUK faisait un chiffre d'affaires modeste (250 millions de francs environ), perdait beaucoup d'argent, mais avait une position internationale dominante (deuxième producteur mondial). La place était convoitée et aucun moyen n'existait à l'époque au sein d'une division ruineuse elle aussi car de dimension trop réduite. Pour tout dire, Saint-Clair était moribond. Avec sa

dimension internationale, ICI a déjà obtenu des résultats. En 1983, les ventes ont augmenté de 10 % en volume quand elles baissaient régulièrement avant, avec, comme prévu dans le contrat, des effectifs réduits de 20 %. Le regroupement a favorisé un abaissement des coûts et, maintenant que la gestion des stocks est reliée à l'ordinateur central de ICI, aux Pays-Bas, les commandes sont honorées en huit jours (un mois auparavant). Avant une modernisation, qui exigera des années, c'est déjà « le retour à la vie » pour cette usine de PCUK, dont personne ne doutait cher.

C'est aussi pour ICI un retour sur le marché du cuir après plusieurs années d'éclipse. Adoptant une démarche inhabituelle, ICI a créé et inauguré, fin janvier, en grande pompe, dans l'usine de Saint-Clair, un centre professionnel du cuir. L'objectif est de « coller » au marché le plus fidèlement possible en allant vers le client pour résoudre ses problèmes, autrement dit, fabriquer sur mesure. Ce centre consacrera 50 % de son activité à l'assistance à la clientèle. Le phénomène est nouveau dans la profession et promet pour l'industrie française du cuir.

A. D.

## Boussac - Saint Frères va supprimer 433 emplois dans ses usines des Vosges

La compagnie Boussac-Saint Frères va supprimer 433 emplois dans les sept usines vosgiennes du groupe, a annoncé le directeur général, M. Gérard Belorgey, lors d'une réunion, le 18 février à la préfecture d'Epinal, avec les élus du département des Vosges.

Cette mesure, a expliqué M. Delorgey, fait partie du plan de restructuration de BSF, qui sera présenté officiellement le 22 février, lors du comité central d'entreprise de la compagnie à Wambreschies (Nord).

Le 8 février, le conseil d'administration de BSF avait envisagé une diminution d'effectifs de 1 500 personnes dans les trois ans à venir.

La direction de l'entreprise d'électro-ménager Scholtès (775 salariés) a annoncé de son côté, jeudi 16 février, la fermeture, au 1<sup>er</sup> septembre prochain, de son usine de Wolpny (Moselle) et le licenciement d'une centaine de salariés sur 293. Celle de Thomson-Brand a confirmé aux délégués syndicaux de sa filiale Stiel de Tonnerre (Yonne) son intention de licencier 70 salariés sur 700. Elle compte abandonner la fabrication des téléviseurs noir et blanc.

De son côté, Paris-France prévoit la suppression de 171 emplois sur 908 dans sept magasins Dames de

France et Monoprix de Bretagne et des Pays de Loire. Le groupe Paris-France a déjà prévu de supprimer 640 emplois dans 32 établissements, dont le siège social à Paris.

Plusieurs entreprises de l'Indre vont licencier quelque 165 personnes au total : à Issoudun, la Société industrielle de matériel aéronautique (200 salariés) a présenté un plan de licenciement de 66 ouvriers et la Marquinerie du Centre, qui doit déposer son bilan en avril, va demander le licenciement de ses 27 salariés. A Châtillon-sur-Indre, la Vulca Moutpou (coucouchou), sous administration judiciaire depuis son dépôt de bilan en 1981, a demandé le licenciement de 22 personnes. A Clion-sur-Indre, la Manufacture de confection du Centre, employant un cinquantaine de salariés, sera mise en liquidation fin février.

En revanche, dans le Nord, la direction départementale du travail a refusé 103 licenciements demandés par International Harvester (machines agricoles) à Croix (935 salariés). L'entreprise avait obtenu, en janvier, l'autorisation de licencier 306 personnes, dont 112 pour l'usine de Croix. La direction a l'intention de déposer un recours auprès du ministre de l'emploi.

## AFIN DE RENFORCER SES FONDS PROPRES

### La Caisse d'épargne de Paris va vendre son patrimoine locatif évalué à environ 500 millions de francs

La Caisse d'épargne de Paris, qui dispose d'environ 1 500 appartements en location dans sa zone d'activité (dont 400 à 450 seulement occupés par des membres du personnel de l'Eureuil), va progressivement procéder à la vente de ce patrimoine estimé à quelque 500 millions de francs afin de renforcer ses fonds propres et d'accroître la rentabilité quasi nulle de ce placement à caractère locatif.

« A l'heure actuelle, compte tenu de la crise qui frappe l'ensemble du secteur immobilier, le rendement de ces appartements (assortis de loyers comparables à ceux des « logements sociaux ») est inférieur à 1 % », affirme M. Jacques Vial, directeur général de la Caisse, ajoutant que ce très faible rendement dissuade complètement les investisseurs institutionnels - avec lesquels des contacts ont déjà été pris - de racheter une partie du parc immobilier.

Ces appartements seront donc proposés au « prix occupant » (de 3 500 à 5 500 F environ le mètre carré), en priorité aux locataires actuels en fonction de leur situation sociale, précise M. Vial. Environ 20 % du parc immobilier devrait être vendu assez rapidement « et le reste par vagues », mais la Caisse prévoit de rester propriétaire de 30 % des logements à l'issue d'un processus de cession, qui devrait s'étendre sur cinq à sept ans.

Cet abandon du rôle de logeur « social » de la Caisse, un domaine auquel le personnel reste très attaché, est dicté par la nécessité d'opérer au plus vite un transfert de fonds propres vers des formes de placement mieux rémunérées, indiquent les responsables de l'Eureuil. Ainsi, le produit de la vente de ces appartements (50 à 60 millions de francs à brève échéance) peut représenter quelque 12 % d'intérêt aux conditions actuelles du marché, un apport financier, qui serait particulièrement bienvenu au moment où cet organisme éprouve de sérieuses difficultés.

De toutes les caisses d'épargne régionales, celle de Paris apparaît la plus menacée dans l'équilibre de ses comptes, tant par la sévère concurrence que lui livrent les établissements bancaires traditionnels (surtout le Crédit agricole, désormais admis dans la capitale) que par la chute - sensible depuis trois ou quatre ans - de la collecte du livret A dans la région parisienne. Ainsi, les excédents de la Caisse d'épargne de Paris, tous produits confondus (livrets A et B, épargne-logement...), qui représentaient encore 400 millions de francs en janvier 1982 avaient pratiquement diminué de moitié un an plus tard (260 millions), pour tomber à 100 millions de francs en janvier dernier.

En 1983, cette Caisse, qui a bien

failli basculer dans le « rouge », aura finalement réalisé un bénéfice de 5 à 10 millions de francs ce qui permettra de verser à son personnel une prime de bonus d'un quart à un cinquième de mois, très inférieure à celle de l'année précédente (un mois de salaire environ), sans que le déroulement de l'exercice 1984 permette d'écouter sans réserves des résultats et, donc, d'une meilleure rémunération des agents de la Caisse de Paris.

### La « dématérialisation » du livret A

Cette dernière couvre un réseau de cent cinquante agences environ. La rénovation d'un certain nombre d'entre elles se poursuit, et le programme de créations prévoit l'ouverture d'une trentaine de nouvelles guichets au cours des prochaines années. Parallèlement, le renforcement du pôle informatique effectuera en élargissant la pratique des guichets-payeurs, actuellement utilisés dans trois agences, et qui consiste à faire effectuer par un même employé, en liaison directe avec un terminal d'ordinateur, l'ensemble des opérations qui, précédemment, mobilisaient plusieurs personnes.

Enfin, il est confirmé que la Caisse d'épargne de Paris étudie les moyens de « dématérialiser » progressivement les livrets d'épargne - à commencer par le livret A - dont l'impression coûte fort cher. Toutefois, en raison de l'attrait un tantinet fétichiste que constitue encore pour une grande partie de la clientèle du livret A (80 % environ, selon les premières estimations) sa représentation physique, cette dématérialisation sera optionnelle. Le but est, de parer, comme pour les comptes sur livret des banques à l'établissement d'un simple relevé trimestriel, voire semestriel, des opérations effectuées, ce qui suppose toutefois de mettre à la disposition de la clientèle de ces livrets d'un moyen de retrait (trente distributeurs automatiques de billets sont actuellement en service et garantissent en projet) fonctionnant pendant les heures d'ouverture de l'agence.

SERGE MARTL.

### UN ACCORD SUR LE PAIEMENT DES DETTES DU BANCO AMBROSIANO PARAIT ACQUIS

Un accord serait pratiquement intervenu le 17 février à Genève entre les liquidateurs de l'ancienne banque Ambrosiano et le pool des quatre-vingt-huit organismes créanciers. Ces derniers, dont l'action était coordonnée par les banques britanniques National Westminster et Midland, recevront quelque 315 millions de dollars, soit 70 % de la créance de 450 millions de dollars qu'ils avaient sur le Banco Ambrosiano Holding SA (BAH) de Luxembourg, 100 autres millions de dollars seront remboursés à trente-deux plus petits créanciers du BAH et du Banco Ambrosiano Anonimo, dont le siège était à Lima. Cette somme représente aussi 70 % de la créance. Ces remboursements seraient payés pour 250 millions de dollars par l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), la banque du Vatican (le Monde du 26 janvier). Le reste serait récupéré à l'occasion d'une prochaine cession des actifs d'un institut helvétique, la Banque de Genève, dont BAH détenait 51 % du capital.

Si un accord de principe sur ces bases semble acquis - il n'y a eu plus de réunion de ce genre - a affirmé un liquidateur italien, M. Felice Martinelli - certains détails techniques et juridiques restent à régler. - (AFP)

### ITALIE

● Recul de 5,3 % de la production industrielle en 1983. - La production industrielle italienne a diminué de 5,3 % en 1983. Toutefois, en décembre, l'indice a reculé de 3,1 % par rapport à son niveau d'un an auparavant. Pour l'ensemble de l'année dernière, les diminutions s'échelonnent entre -0,6 % pour le secteur des moyens de transport, -4,1 % pour la chimie, -4,9 % pour le traitement des métaux non ferreux, -5,1 % pour la métallurgie, -6,1 % pour le textile, -6,7 % pour la mécanique et -12 % pour le textile et l'habillement.

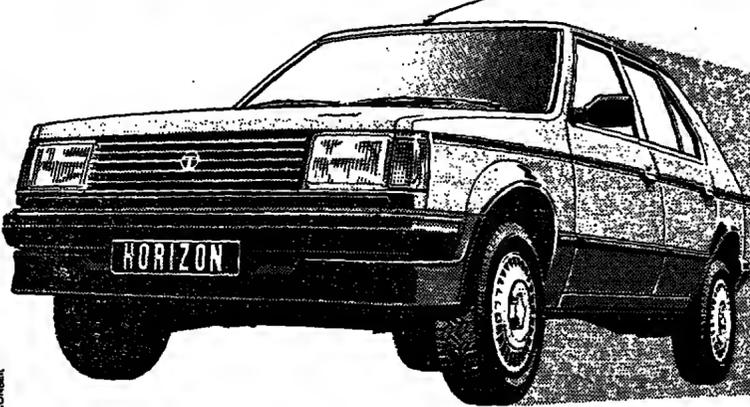
Elles ont été de 7,6 % pour les biens d'investissement, de 5 % pour les biens intermédiaires et matériels auxiliaires, et de 4,3 % pour les biens de consommation. Dans le secteur de la machine industrielle, la baisse a été de 13,8 % en 1983.

**Halte au Vol**

1 serrure à 5 points  
PICARD  
+ d'autres marques  
Matériel  
GARANTI 5 ANS  
+  
1 blindage acier  
15/10  
+  
4 goujons d'acier  
anti-dégradage  
+  
3 cornières  
anti-pince  
à l'extérieur sur le  
pourtour de la porte  
OFFRE EXCEPTIONNELLE  
3.500 F TTC  
Pose et dépt. cane.  
PARIS-SANLEU  
Sté S.P.P.  
11, rue Mirard  
92130 Issy-les-Moulineux  
554.58.08  
554.41.95  
CREDIT GRATUIT  
3 MOIS

# TALBOT HORIZON ULTRA

## SERIE SPECIALE ULTRA EQUIPEE



Radio FM  
Peinture gris métallisée  
Vitres teintées  
Spoiler  
Essuie-glace arrière  
Pneus larges  
Sièges velours  
Appuis-tête avant

**46.500\***

**TALBOT HORIZON ULTRA**

Modèle présenté : Série Spéciale Horizon Ultra année modèle 1984. Garantie anticorrosion 6 ans - \* Tarif au 26.12.1983 - SAUF CORSE

*Un constructeur sort ses griffes*

DE  
X  
T  
D'I  
P  
NO  
Pewlett-Packar  
roduits fabrique  
3 exportate  
à présent  
volutionnaire,  
ction sera ex  
est une victo  
matériel mais au  
ne sont faites le  
fabriquant le  
la France une  
ans un doman  
ersonnelle.  
porter avec l

مكتبة جامعة القاهرة

**DECELER SES FONDS PROPRES**  
 de l'épargne de Paris  
 à son patrimoine local  
 pour 500 millions de francs

La « dématérialisation » du livret A

UN ACCORD SUR UN  
 MONTANT DES DÉTRESSES  
 DE 400 MILLIARDS  
 PAR AN

# DEVENIR LE PREMIER EXPORTATEUR FRANÇAIS D'INFORMATIQUE PERSONNELLE.

## "NOUS Y CROYONS!"

*Hewlett-Packard a toujours exporté la majorité de ses produits fabriqués en France. Il est aujourd'hui, avec 856 MF, le 3<sup>e</sup> exportateur français d'informatique.*

*Dès à présent, le nouveau HP 150, avec son écran tactile révolutionnaire, est construit à Grenoble et 80 % de la production sera exportée dans tous les pays d'Europe.*

*C'est une victoire pour HP France, qui exporte ainsi du matériel mais aussi son savoir-faire, puisque c'est à Grenoble que sont faites les adaptations des logiciels pour toute l'Europe.*

*En fabriquant le HP 150 à Grenoble, Hewlett-Packard donnera à la France une place de leader sur le marché européen, dans un domaine à l'avenir prometteur : l'informatique personnelle.*

*Exporter avec la France, nous y croyons !*



*Jean-Benoît Beauvillain, Président du Directoire.*

**HP, UN PARTENAIRE DE LA VIE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE.**



# ÉTRANGER

## Israël relance les négociations avec la CEE pour le maintien de relations privilégiées

De notre correspondant

Jérusalem. — Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a entamé, le lundi 20 février à Bruxelles, une série d'entretiens avec les responsables de la CEE, qui répondent au souci de Jérusalem de renouer des relations privilégiées avec l'Europe des Dix. Pendant trois jours, en Belgique puis aux Pays-Bas, M. Shamir exposera les aspirations et les craintes de son pays dans deux domaines essentiels : les relations commerciales israélo-européennes et la perspective d'établissement de la CEE. En tant que ministre des affaires étrangères, M. Shamir devait participer, lundi, avec ses homologues européens aux travaux du « conseil de coopération », organisme bilatéral chargé de vérifier périodiquement l'état de marche de la coopération économique. La réunion de ce conseil avait été plusieurs fois retardée en raison de divergences politiques opposant Jérusalem à la CEE au sujet du problème palestinien aggravé par l'intervention israélienne au Liban.

Israël est lié à la CEE par un accord général qui a institué, en 1975, une zone de libre-échange dans le domaine industriel et d'importantes concessions douanières en matière agricole. Des protocoles financiers ont complété cet accord. Jérusalem souhaite que la CEE accepte l'établissement de ce champ d'application de ce texte à de nouveaux produits. Pour l'instant, l'accord porte sur 95 % des ventes européennes à Israël mais sur seulement 66 % des exportations israéliennes vers la CEE. Israël souligne, à l'appui de ses demandes, que ses échanges commerciaux avec l'Europe ont, depuis trois ans, nettement évolué en faveur de celle-ci.

Quarante pour cent du commerce extérieur israélien s'effectue avec la CEE. Du fait de la stagnation de ses exportations, le déficit commercial d'Israël vis-à-vis de l'Europe a plus que doublé, passant de 100 millions de dollars en 1980 à 1,7 milliard de dollars en 1983. Il représente la moitié de son déficit global. Pour rééquilibrer ses échanges, Israël

demande donc à la CEE des facilités douanières supplémentaires. En attendant, Bruxelles devrait confirmer à M. Shamir l'octroi par la Banque européenne d'investissements d'un prêt de 17 millions de dollars en faveur des petites et moyennes entreprises israéliennes.

Enfin Jérusalem s'inquiète vivement — beaucoup trop, selon Bruxelles — de l'entrée prochaine de l'Espagne dans la CEE (le Monde du 24 janvier). Pour préserver la compétitivité de ses produits agricoles, Israël présente plusieurs revendications en matière de prix et de droits de douane. Pour Israël, il est vrai, le marché européen est crucial, puisque 37 % de ses exportations agricoles sont consommées par la CEE. Jérusalem a demandé, de longue date, de négocier avec la CEE, en même temps que Madrid et Lisbonne. Bruxelles juge cette requête outrancière. Israël n'étant pas candidat à l'adhésion, les Européens souhaitent toutefois apaiser les craintes de Jérusalem et maintenir l'accès à leur marché des produits israéliens les plus menacés : oranges, citrons et fleurs.

Une chose est sûre : en allant défendre en personne à Bruxelles le point de vue israélien, au moment où l'évolution de la crise libanaise tourne autour de Jérusalem, M. Shamir a voulu montrer aux Dix que le « dossier européen » lui tenait particulièrement à cœur.

J.P. L.

## RÉUNION LE 12 AVRIL A WASHINGTON DU COMITÉ INTÉrimAIRE DU FMI

Le comité intérimaire du Fonds monétaire se réunira à Washington le 12 avril. Cette réunion sera probablement précédée d'une session du groupe des Dix (principaux pays industrialisés de l'OCDE) mais la date n'en est pas encore fixée. Le comité intérimaire est composé de vingt-deux ministres de l'économie et des finances qui représentent l'ensemble des pays membres du Fonds monétaire (seuls cinq pays ont une représentation individuelle : États-Unis, Grande-Bretagne, France, RFA, Japon) et traditionnellement deux sessions par an. Mais cette année, un certain nombre de pays et en particulier les États-Unis, avaient d'abord considéré comme inutile la réunion habituelle de printemps. Cette opposition cachait l'hostilité de Washington au projet — appuyé par M. Jacques de Larosière, directeur général du FMI, par l'ensemble des pays en voie de développement et par plusieurs pays industrialisés dont la France, — visant à prévoir une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux. Bien que l'ordre du jour ne soit pas encore arrêté, cette question sera presque certainement le principal sujet de discussion du comité, le 12 avril. Le comité de développement qui traite plus spécialement des problèmes de transfert de ressources au tiers-monde, se réunira également autour de la même date dans la capitale américaine.

# FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● General Motors cherche à éviter de payer des hausses de salaires. — Un document interne de General Motors, rendu public le 19 février, montre l'intention de la direction de substituer aux hausses de salaires un système de partage de bénéfices. Cette information intervient alors que le renouvellement du contrat en cours entre direction et syndicats — qui arrive à échéance le 15 septembre — va obliger prochainement à des négociations. Le document fait aussi état de l'espoir de la direction de réduire en trois ans de 70 000 salariés (de 370 000 à 300 000) la main-d'œuvre syndiquée pour lui substituer des travailleurs moins protégés.

● Pechiney : accord financier pour le projet de Becancour au Québec. — Pechiney vient de conclure un accord avec la banque de Montréal, la BNP et le Crédit lyonnais pour un prêt de 420 millions de dollars (3,5 milliards de francs), destiné à financer, pour partie, sa part de 50,1 % dans le projet d'usine d'aluminium de Becancour au Québec. 120 millions de dollars seulement sont garantis par Pechiney.

● Rotterdam préféré au Havre par l'US Lines. — Le port autonome du Havre a été informé le 17 février que l'armement américain US Lines avait finalement choisi Rotterdam pour être l'escale nord-européenne de ses navires dans le service « autour du monde » qui commença le 1<sup>er</sup> janvier 1985. L'armement américain a commandé dans ce port douze très grands navires porte-conteneurs à des chantiers coréens. L'ensemble du trafic porte sur environ trois cent

### Agriculture

● M. J.-J. Rion, président de la section agricole du FIDEA. — M. Jean-Jacques Rion, vice-président du CDIA de France, vient d'être élu président de la section agricole de la FIDEA de ce département. Cette élection a eu lieu quelques semaines seulement après la mise à son de la sous-préfecture de Brest, pour laquelle M. Rion avait été nommé et incarnerait et qui avait provoqué d'importantes manifestations d'agriculteurs en Bretagne fin janvier.

### Étranger

● La Balance des paiements. — Le déficit de la balance des paiements italiens a atteint 349 milliards de francs (3,7 milliards de dollars) en janvier. Durant le même mois de 1983, il avait représenté 474 milliards de francs (2,4 milliards de dollars). — (AFP)

● Démenti d'un éventuel rachat de Gulf Oil par Atlantic Richfield. — Les compagnies pétrolières Atlantic Richfield et Gulf Oil ont démenti catégoriquement, le 14 février, les rumeurs selon lesquelles la première aurait proposé 11,6 milliards de dollars pour le rachat de la seconde. ARCO a cependant reconnu que son président avait rencontré il y a quelques semaines M. James E. Len, le président de Gulf Oil, pour « faire le point sur la situation » de cette société.

● ELF-Aquitaine crée une filiale pour les lubrifiants. — Le groupe ELF-Aquitaine a annoncé le 15 février la création de la Société des Lubrifiants ELF-Aquitaine (SLEA) destinée à développer la place du groupe sur le marché international des lubrifiants. Elle assurera stratégie et développement pour l'ensemble des filiales du groupe qui avaient déjà une activité lubrifiante.

### ITALIE

● Le déficit de la balance des paiements italiens a atteint 349 milliards de francs (3,7 milliards de dollars) en janvier. Durant le même mois de 1983, il avait représenté 474 milliards de francs (2,4 milliards de dollars). — (AFP)

### NIGÉRIA

● Le Nigeria est sur le point d'obtenir un prêt de 5 milliards de dollars du FMI. — Une délégation nigérienne, conduite par le ministre des finances, M. Onalapo Solesye, est arrivée le 19 février à Londres pour négocier un réajustement de la dette de Lagos à l'égard de la Grande-Bretagne. Cette délégation arrivée de Washington où elle avait négocié avec le FMI un prêt de 3 milliards de dollars. Une mission du Fonds monétaire international, devant se rendre à Lagos au début du mois de mars, et ce prêt devrait être accordé au mois de juin. Les deux parties butaient depuis plusieurs semaines sur le problème de la dévaluation du naira comme préalable à l'octroi du prêt.

**Viel & Cie**  
LA SOCIÉTÉ VIEL & Cie  
Courtier de Banque  
VOUS INFORME DE SA NOUVELLE ADRESSE  
A PARTIR DU 20 FÉVRIER 1984  
15, AVENUE MATTIGNON  
75008 PARIS  
STANDARD : 236-46-47  
POSITIONS FRANCS : 225-57-30  
POSITIONS DEVISES : 225-07-57  
TELEX : VIELC A 642-430 B

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**CIT ALCATEL**  
Le chiffre d'affaires hors taxes de la compagnie s'est élevé à 5 739 millions de francs en 1983, en progression de 9,7 % par rapport à 1982.  
Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe CIT ALCATEL s'établit pour 1983 à 13 091 millions de francs, contre 12 446 millions de francs en 1982.  
Compte tenu des modifications de structure intervenues au cours de 1983, les chiffres ci-dessus ne sont pas directement comparables.  
A structure comparable, la progression du chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe CIT ALCATEL atteindrait 16 %.

**sanofi**  
Chiffre d'affaires 1983  
Le chiffre d'affaires consolidé pour 1983 s'élève provisoirement à 9 264 millions de francs contre, pour l'année 1982, 7 804 millions de francs et 8 019 millions de francs à structure comparable (+ 15,5 %).

En millions de francs

	1982	1983	Variations en %
Répartition par branche :			
Pharmacie	3 997	4 522	+ 13,1
Parapharmacie et médico-chirurgie	700	742	+ 6
Chimie et arômes	713	807	+ 12,2
Santé animale	522	614	+ 17,6
Parapharmacie-cosmétique	2 087	2 379	+ 14,0
	8 019	9 264	+ 15,5
Répartition géographique :			
France	4 449	4 833	+ 8,6
Exportations	899	1 051	+ 16,9
Filiales étrangères	2 671	3 380	+ 26,5
	8 019	9 264	+ 15,5

La progression du chiffre d'affaires au cours du dernier trimestre a été de 14,3 %.  
Pour l'ensemble de l'exercice, les ventes du secteur Pharmacie ont augmenté de 5,3 % en France et de 25 % à l'étranger.  
Si le secteur Médico-chirurgie a connu une régression de son activité commerciale (- 3,6 %), la Parapharmacie a progressé de 12,9 %.  
A l'intérieur de la branche Parapharmacie-cosmétique, le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation et par les filiales étrangères a augmenté de 32 %.  
Selon une première estimation, les résultats du groupe pour 1983 devraient marquer une progression d'environ 15 % par rapport à ceux de l'exercice 1982.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**Donnez des oreilles à la terre.**

**13,70%**  
Emprunt à taux révisable 13,70% la 1<sup>re</sup> année. Durée 12 ans. Amortissement en totalité à la fin de la 12<sup>e</sup> année. Montant 1 milliard de Francs.

**13,70%**  
Emprunt à taux fixe 13,70% taux nominal. Taux actuariel brut 13,73%. Durée 8 ans. Amortissement en totalité à la fin de la 8<sup>e</sup> année. Montant 1,5 milliard de Francs.

**EMPRUNTS CNT**  
Caisse Nationale des Télécommunications, l'argent qui rapproche les hommes.

**FONDS D'INTERVENTION SIDÉRURGIQUE**

**EMPRUNT DU 20 FÉVRIER 1984**  
garanti par l'État

**1,5 milliard de francs**

**13,80%**

Émission de 300.000 obligations de 5.000 F. Prix d'émission : 4.990 F.  
Jouissance, règlement : 5 Mars 1984. Durée : 12 ans.  
Amortissement : en quatre années à partir du 5 Mars 1992 à raison chaque année du 1/4 du nombre des titres restant en circulation le 4 Mars 1992.  
1<sup>er</sup> remboursement : le 5 Mars 1993.

Taux de rendement actuariel brut : **13,84%**

Une note d'information (visé, Cob n° 8428 du 15/2/84) peut être obtenue sans frais auprès du F.I.S., 66, rue de Lille, 75007 Paris, et des établissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

**F.I.S.** Fonds d'Intervention Siderurgique

**MARCHÉ**  
Bilan hebdomadaire de la Banque de France

Principales positions actives et passives en millions de francs

ACTIF

1. Or et autres métaux précieux 200 000

2. Trésor public 1 500 000

3. Autres établissements de crédit 1 000 000

4. Autres établissements financiers 500 000

5. Autres établissements de crédit 1 000 000

6. Autres établissements financiers 500 000

7. Autres établissements de crédit 1 000 000

8. Autres établissements financiers 500 000

9. Autres établissements de crédit 1 000 000

10. Autres établissements financiers 500 000

11. Autres établissements de crédit 1 000 000

12. Autres établissements financiers 500 000

13. Autres établissements de crédit 1 000 000

14. Autres établissements financiers 500 000

15. Autres établissements de crédit 1 000 000

16. Autres établissements financiers 500 000

17. Autres établissements de crédit 1 000 000

18. Autres établissements financiers 500 000

19. Autres établissements de crédit 1 000 000

20. Autres établissements financiers 500 000

21. Autres établissements de crédit 1 000 000

22. Autres établissements financiers 500 000

23. Autres établissements de crédit 1 000 000

24. Autres établissements financiers 500 000

25. Autres établissements de crédit 1 000 000

26. Autres établissements financiers 500 000

27. Autres établissements de crédit 1 000 000

28. Autres établissements financiers 500 000

29. Autres établissements de crédit 1 000 000

30. Autres établissements financiers 500 000

31. Autres établissements de crédit 1 000 000

32. Autres établissements financiers 500 000

33. Autres établissements de crédit 1 000 000

34. Autres établissements financiers 500 000

35. Autres établissements de crédit 1 000 000

36. Autres établissements financiers 500 000

37. Autres établissements de crédit 1 000 000

38. Autres établissements financiers 500 000

39. Autres établissements de crédit 1 000 000

40. Autres établissements financiers 500 000

41. Autres établissements de crédit 1 000 000

42. Autres établissements financiers 500 000

43. Autres établissements de crédit 1 000 000

44. Autres établissements financiers 500 000

45. Autres établissements de crédit 1 000 000

46. Autres établissements financiers 500 000

47. Autres établissements de crédit 1 000 000

48. Autres établissements financiers 500 000

49. Autres établissements de crédit 1 000 000

50. Autres établissements financiers 500 000

51. Autres établissements de crédit 1 000 000

52. Autres établissements financiers 500 000

53. Autres établissements de crédit 1 000 000

54. Autres établissements financiers 500 000

55. Autres établissements de crédit 1 000 000

56. Autres établissements financiers 500 000

57. Autres établissements de crédit 1 000 000

58. Autres établissements financiers 500 000

59. Autres établissements de crédit 1 000 000

60. Autres établissements financiers 500 000

61. Autres établissements de crédit 1 000 000

62. Autres établissements financiers 500 000

63. Autres établissements de crédit 1 000 000

64. Autres établissements financiers 500 000

65. Autres établissements de crédit 1 000 000

66. Autres établissements financiers 500 000

67. Autres établissements de crédit 1 000 000

68. Autres établissements financiers 500 000

69. Autres établissements de crédit 1 000 000

70. Autres établissements financiers 500 000

71. Autres établissements de crédit 1 000 000

72. Autres établissements financiers 500 000

73. Autres établissements de crédit 1 000 000

74. Autres établissements financiers 500 000

75. Autres établissements de crédit 1 000 000

76. Autres établissements financiers 500 000

77. Autres établissements de crédit 1 000 000

78. Autres établissements financiers 500 000

79. Autres établissements de crédit 1 000 000

80. Autres établissements financiers 500 000

81. Autres établissements de crédit 1 000 000

82. Autres établissements financiers 500 000

83. Autres établissements de crédit 1 000 000

84. Autres établissements financiers 500 000

85. Autres établissements de crédit 1 000 000

86. Autres établissements financiers 500 000

87. Autres établissements de crédit 1 000 000

88. Autres établissements financiers 500 000

89. Autres établissements de crédit 1 000 000

90. Autres établissements financiers 500 000

91. Autres établissements de crédit 1 000 000

92. Autres établissements financiers 500 000

93. Autres établissements de crédit 1 000 000

94. Autres établissements financiers 500 000

95. Autres établissements de crédit 1 000 000

96. Autres établissements financiers 500 000

97. Autres établissements de crédit 1 000 000

98. Autres établissements financiers 500 000

99. Autres établissements de crédit 1 000 000

100. Autres établissements financiers 500 000

101. Autres établissements de crédit 1 000 000

102. Autres établissements financiers 500 000

103. Autres établissements de crédit 1 000 000

104. Autres établissements financiers 500 000

105. Autres établissements de crédit 1 000 000

106. Autres établissements financiers 500 000

107. Autres établissements de crédit 1 000 000

108. Autres établissements financiers 500 000

109. Autres établissements de crédit 1 000 000

110. Autres établissements financiers 500 000

111. Autres établissements de crédit 1 000 000

112. Autres établissements financiers 500 000

113. Autres établissements de crédit 1 000 000

114. Autres établissements financiers 500 000

115. Autres établissements de crédit 1 000 000

116. Autres établissements financiers 500 000

117. Autres établissements de crédit 1 000 000

118. Autres établissements financiers 500 000

119. Autres établissements de crédit 1 000 000

120. Autres établissements financiers 500 000

121. Autres établissements de crédit 1 000 000

122. Autres établissements financiers 500 000

123. Autres établissements de crédit 1 000 000

124. Autres établissements financiers 500 000

125. Autres établissements de crédit 1 000 000

126. Autres établissements financiers 500 000

127. Autres établissements de crédit 1 000 000

128. Autres établissements financiers 500 000

129. Autres établissements de crédit 1 000 000

130. Autres établissements financiers 500 000

131. Autres établissements de crédit 1 000 000

132. Autres établissements financiers 500 000

133. Autres établissements de crédit 1 000 000

134. Autres établissements financiers 500 000

135. Autres établissements de crédit 1 000 000

136. Autres établissements financiers 500 000

137. Autres établissements de crédit 1 000 000

138. Autres établissements financiers 500 000

139. Autres établissements de crédit 1 000 000

140. Autres établissements financiers 500 000

141. Autres établissements de crédit 1 000 000

142. Autres établissements financiers 500 000

143. Autres établissements de crédit 1 000 000

144. Autres établissements financiers 500 000

145. Autres établissements de crédit 1 000 000

146. Autres établissements financiers 500 000

147. Autres établissements de crédit 1 000 000

148. Autres établissements financiers 500 000

149. Autres établissements de crédit 1 000 000

150. Autres établissements financiers 500 000

151. Autres établissements de crédit 1 000 000

152. Autres établissements financiers 500 000

153. Autres établissements de crédit 1 000 000

154. Autres établissements financiers 500 000

155. Autres établissements de crédit 1 000 000

156. Autres établissements financiers 500 000

157. Autres établissements de crédit 1 000 000

158. Autres établissements financiers 500 000

159. Autres établissements de crédit 1 000 000

160. Autres établissements financiers 500 000

161. Autres établissements de crédit 1 000 000

162. Autres établissements financiers 500 000

163. Autres établissements de crédit 1 000 000

164. Autres établissements financiers 500 000

165. Autres établissements de crédit 1 000 000

166. Autres établissements financiers 500 000

167. Autres établissements de crédit 1 000 000

168. Autres établissements financiers 500 000

169. Autres établissements de crédit 1 000 000

170. Autres établissements financiers 500 000

171. Autres établissements de crédit 1 000 000

172. Autres établissements financiers 500 000

173. Autres établissements de crédit 1 000 000

174. Autres établissements financiers 500 000

175. Autres établissements de crédit 1 000 000

176. Autres établissements financiers 500 000

177. Autres établissements de crédit 1 000 000

178. Autres établissements financiers 500 000

179. Autres établissements de crédit 1 000 000

180. Autres établissements financiers 500 000

181. Autres établissements de crédit 1 000 000

182. Autres établissements financiers 500 000

183. Autres établissements de crédit 1 000 000

184. Autres établissements financiers 500 000

185. Autres établissements de crédit 1 000 000

186. Autres établissements financiers 500 000

187. Autres établissements de crédit 1 000 000

188. Autres établissements financiers 500 000

189. Autres établissements de crédit 1 000 000

190. Autres établissements financiers 500 000

191. Autres établissements de crédit 1 000 000

192. Autres établissements financiers 500 000

193. Autres établissements de crédit 1 000 000

194. Autres établissements financiers 500 000

195. Autres établissements de crédit 1 000 000

196. Autres établissements financiers 500 000

197. Autres établissements de crédit 1 000 000

198. Autres établissements financiers 500 000

199. Autres établissements de crédit 1 000 000

200. Autres établissements financiers 500 000

201. Autres établissements de crédit 1 000 000

202. Autres établissements financiers 500 000

203. Autres établissements de crédit 1 000 000

204. Autres établissements financiers 500 000

205. Autres établissements de crédit 1 000 000

206. Autres établissements financiers 500 000

207. Autres établissements de crédit 1 000 000

208. Autres établissements financiers 500 000

209. Autres établissements de crédit 1 000 000

210. Autres établissements financiers 500 000

211. Autres établissements de crédit 1 000 000

212. Autres établissements financiers 500 000

213. Autres établissements de crédit 1 000 000

214. Autres établissements financiers 500 000

215. Autres établissements de crédit 1 000 000

216. Autres établissements financiers 500 000

217. Autres établissements de crédit 1 000 000

218. Autres établissements financiers 500 000

219. Autres établissements de crédit 1 000 000

220. Autres établissements financiers 500 000

221. Autres établissements de crédit 1 000 000

222. Autres établissements financiers 500 000

223. Autres établissements de crédit 1 000 000

224. Autres établissements financiers 500 000

225. Autres établissements de crédit 1 000 000

226. Autres établissements financiers 500 000

227. Autres établissements de crédit 1 000 000

228. Autres établissements financiers 500 000

229. Autres établissements de crédit 1 000 000

230. Autres établissements financiers 500 000

231. Autres établissements de crédit 1 000 000

232. Autres établissements financiers 500 000

233. Autres établissements de crédit 1 000 000

234. Autres établissements financiers 500 000

235. Autres établissements de crédit 1 000 000

236. Autres établissements financiers 500 000

237. Autres établissements de crédit 1 000 000

238. Autres établissements financiers 500 000

239. Autres établissements de crédit 1 000 000

240. Autres établissements financiers 500 000

241. Autres établissements de crédit 1 000 000

242. Autres établissements financiers 500 000

243. Autres établissements de crédit 1 000 000

244. Autres établissements financiers 500 000

245. Autres établissements de crédit 1 000 000

246. Autres établissements financiers 500 000

247. Autres établissements de crédit 1 000 000

248. Autres établissements financiers 500 000

249. Autres établissements de crédit 1 000 000

250. Autres établissements financiers 500 000

251. Autres établissements de crédit 1 000 000

252. Autres établissements financiers 500 000

253. Autres établissements de crédit 1 000 000

254. Autres établissements financiers 500 000

255. Autres établissements de crédit 1 000 000

256. Autres établissements financiers 500 000

257. Autres établissements de crédit 1 000 000

258. Autres établissements financiers 500 000

259. Autres établissements de crédit 1 000 000

260. Autres établissements financiers 500 000

261. Autres établissements de crédit 1 000 000

262. Autres établissements financiers 500 000

263. Autres établissements de crédit 1 000 000

264. Autres établissements financiers 500 000

265. Autres établissements de crédit 1 000 000

266. Autres établissements financiers 500 000

267. Autres établissements de crédit 1 000 000

268. Autres établissements financiers 500 000

269. Autres établissements de crédit 1 000 000

270. Autres établissements financiers 500 000

271. Autres établissements de crédit 1 000 000

272. Autres établissements financiers 500 000

273. Autres établissements de crédit 1 000 000

274. Autres établissements financiers 500 000

275. Autres établissements de crédit 1 000 000

276. Autres établissements financiers 500 000

277. Autres établissements de crédit 1 000 000

278. Autres établissements financiers 500 000

279. Autres établissements de crédit 1 000 000

280. Autres établissements financiers 500 000

281. Autres établissements de crédit 1 000 000

282. Autres établissements financiers 500 000

283. Autres établissements de crédit 1 000 000

284. Autres établissements financiers 500 000

285. Autres établissements de crédit 1 000 000

286. Autres établissements financiers 500 000

287. Autres établissements de crédit 1 000 000

288. Autres établissements financiers 500 000

289. Autres établissements de crédit 1 000 000

290. Autres établissements financiers 500 000

291. Autres établissements de crédit 1 000 000

292. Autres établissements financiers 500 000

293. Autres établissements de crédit 1 000 000

294. Autres établissements financiers 500 000

295. Autres établissements de crédit 1 000 000

296. Autres établissements financiers 500 000

297. Autres établissements de crédit 1 000 000

298. Autres établissements financiers 500 000

299. Autres établissements de crédit 1 000 000

300. Autres établissements financiers 500 000

301. Autres établissements de crédit 1 000 000

302. Autres établissements financiers 500 000

303. Autres établissements de crédit 1 000 000

304. Autres établissements financiers 500 000

305. Autres établissements de crédit 1 000 000

306. Autres établissements financiers 500 000

307. Autres établissements de crédit 1 000 000

308. Autres établissements financiers 500 000

309. Autres établissements de crédit 1 000 000

310. Autres établissements financiers 500 000

311. Autres établissements de crédit 1 000 000

312. Autres établissements financiers 500 000

313. Autres établissements de crédit 1 000 000

314. Autres établissements financiers 500 000

3

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 17 FEVRIER

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Table with columns for 'ACTIF' and 'PASSIF' showing financial data for Au 2-2-1984. Includes categories like 'OP et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER' and 'COMPTES COURANT'.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table showing weekly indices for various market categories like 'Indice général', 'Indice des valeurs étrangères', and 'Indice des valeurs industrielles'.

VALEURS % du cours

Main stock market table listing various companies (e.g., Air France, Bouygues, Elf) with their current prices, previous prices, and percentage changes.

Obligations convertibles

Table listing convertible bonds with columns for company name, price, and other details.

Actions au comptant

Table listing individual stocks traded on the Paris stock exchange.

Étrangères

Table listing foreign stocks and their market performance.

SICAV 17/2

Table listing investment funds (SICAV) and their performance metrics.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HENKEL-FRANCE - Première filiale européenne du groupe allemand Henkel, l'entreprise a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires consolidé de 1 978 millions de francs...

INDICES QUOTIDIENS (INSEE, base 100 = 30 déc. 1983)

Table showing daily indices for various economic sectors like 'Indice des prix à la consommation' and 'Indice des prix de gros'.

Taux du marché monétaire

Table showing short-term interest rates for various maturities.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table showing the exchange rate of the Japanese Yen against the US Dollar.

Règlement mensuel

Table providing monthly settlement data for various financial instruments.

COTE DES CHANGES

Table showing exchange rates for various international currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table showing gold market prices and related financial data.

Vertical advertisement for 'sanofi' and 'F.I.S.' with large stylized text and graphics.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
- 2. « Le nouveau Mein Kampf est-il arrivé ? », par Salah Guemicha.
  - LIU : Dictionnaire des religions et liturgie à la pratique de la théologie. - Lettres au Monde.
- ÉTRANGER**
- 3-4. LA SITUATION AU LIBAN
  - 4. EUROPE
  - 5. AFRIQUE
  - 5. AMÉRIQUES
- POLITIQUE**
- 6. M. Béréjovoy au Grand Jury RTL-Le Monde
  - 7. Les élections municipales partielles de Dragougnan et de La Seyne-sur-Mer.
  - La préparation des élections européennes.
- SOCIÉTÉ**
- 8. LE CONFLIT DES TRANSPORTEURS ROUTIERS.
  - 9. EDUCATION : la manifestation de Rennes en faveur de l'enseignement privé.
  - 13. RELIGION.
- SPORTS**
- 10. La clôture des XIV<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo.
  - 12. RUGBY : la victoire de la France sur le pays de Galles.
- CULTURE**
- 13. THÉÂTRE : le Héron, de Vassili Avdonin, à Châtelet.
  - 16. COMMUNICATION : la Haute Autorité critique les cahiers des charges du service public.
- LE MONDE DE L'ÉCONOMIE**
- 17. La rémunération des agents du secteur public.
  - 18. Les bénéfices douteux de l'aide alimentaire.
  - 19. Les échanges de l'URSS avec l'OCDE et la tierce-monde.
  - 20. « A travers les revues étrangères », par Daniel Vitry.
- ÉCONOMIE**
- 23. SOCIAL AFFAIRES.
  - 24. ÉTRANGER : Israël rebelle les négociations avec la CEE pour le maintien de relations privilégiées.

**RADIO-TELEVISION (15) INFORMATIONS « SERVICES » (12) :**

Le calendrier des vacances scolaires 1984-1985 ; « Journal officiel » ; « Météorologie ; Mots croisés. »

Annonces classées (21 à 32) ; Carnet (16) ; Programmes de spectacles (14-15) ; Marchés financiers (37).

**SOLDES D'HIVER**

RODIN TISSUS RODIN

Le bazar à tissus, le plus chic, le plus grand, le plus étonnant.

TISSUS "COUTURE" ET "DÉCORATION" RODIN

36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

STAGES LONGUE DURÉE

10 au maximum - 4 ou 5 mois

Admission - Bénéficiaire - Tous niveaux

9 CENTRES A PARIS

Plus d'offres, plus de choix

Audreyville, Pt de Neuilly, Paris 10<sup>e</sup>, La Défense, Pontoise/Bobigny

734 36 36

## SELON LES RÉGIONS La grève des mineurs est diversement suivie

Le mot d'ordre de grève lancé par tous les syndicats nationaux de mineurs (CGT, CPDT, CFTC, CGC et FO) était diversement suivi, selon les bassins, lundi 20 février en fin de matinée. Totale dans les bassins du Centre-Midi, notamment à Gardanne (Bouches-du-Rhône) Ladrecht (Gard) et Blanzay (Saône-et-Loire), où seules les équipes de sécurité sont descendues au fond, la grève a été relativement peu suivie en Lorraine, où 48 % seulement des mineurs ont refusé de se présenter sur leur lieu de travail, la participation minimum ayant été observée à Sainte-Fontaine (24,3 %).

La défection, annoncée vendredi 17 février, du syndicat CGC de Lorraine, expliquerait pour partie cet échec relatif. Dans le Nord-Pas-de-Calais enfin, le mot d'ordre a été très suivi chez les mineurs du fond (85 % de grévistes) et moins chez les effectifs employés au jour (en surface), où, selon notre correspondant, la participation varie de 60 à 80 % selon les puits, les techniciens et agents de maîtrise notamment ne comptent que 60 % environ de grévistes.

Après la rencontre, jeudi 16 février, des syndicats avec le premier ministre, puis la tenue, vendredi 17 février, du conseil d'administration de CDF, les réactions syndicales et politiques ont été vives. « C'est un plan de casse », a déclaré M. Augustin Dufresne, secrétaire général de la Fédération des mineurs C.G.T., M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., en visite

le 17 février en Alsace, a précisé : « Les mesures sociales [proposées par le gouvernement] ne nous suffisent pas, il nous faut des mesures industrielles assurant l'exploitation des richesses naturelles et l'emploi des travailleurs. »

La C.F.D.T., par la voix de M. Jean-Marie Spaeth, secrétaire général du syndicat des mineurs, ne s'est montrée plus satisfaite, estimant que les scénarios présentés par la direction « n'inscrivent dans le plan gouvernemental de réduction de l'activité charbonnière et que les syndicats ne l'acceptent pas ».

Dans le Nord-Pas-de-Calais, où les fédérations du PC et du PS ont apporté leur soutien à l'action des mineurs, l'intersyndicale a estimé, dans un communiqué, publié samedi 18 février, que « jamais la direction des Charbonnages et le gouvernement n'étaient allés aussi loin dans la privatisation à l'égard des mineurs ». Le plan présenté par la direction programme, selon l'intersyndicale, « la dispersion de 50 000 à 60 000 emplois dans le bassin minier ».

En Lorraine, les syndicats réunis, vendredi 17 février, en intersyndicale ont repoussé l'hypothèse d'un compromis sur la base des propositions faites la veille par le premier ministre et le jour même par les Cdf, qui, selon eux, constituent un « plan de récession ». Selon la CGT, ces propositions équivalraient à une réduction d'un tiers environ de la production en Lorraine (7 milliards de tonnes en 1983 contre 10,5 milliards de tonnes en 1983).

## LA COLÈRE DES ROUTIERS Les oranges du ministre

De notre correspondant

Strasbourg. - Dimanche, 11 heures. C'est de la part de l'interlocuteur que le groupe de camionneurs ont bien fait les choses. Ils distribuent des oranges aux automobilistes qui roulent au pas dans les rangs de camions. Depuis samedi soir, le pont de l'Europe, qui relie Strasbourg à Kehl (République fédérale d'Allemagne) est embouteillé par quelque trente poids lourds. Mais l'opération escargot se voudrait aussi opération sourire. Les camionneurs alsaciens jouent la solidarité sans chercher la provocation.

De part et d'autre de la voie d'accès au pont, sur la berge française, ils ont aligné, dans la soirée, leurs véhicules. Un camion en travers constitue une chicane située à plusieurs centaines de mètres avant les postes douaniers. Alternativement, les chauffeurs laissent passer une dizaine de voitures dans un sens puis dans l'autre.

« Je suis là depuis samedi matin, explique un chauffeur. On a gardé cette nuit. » Dimanche matin brûlaient encore quelques morceaux de bois sur un trottoir. Autour du foyer, un petit groupe de camionneurs, les responsables syndicaux des transporteurs régionaux et quelques policiers font la part.

Dans les voitures, ce n'est pas toujours la franche compréhension. « Vous avez raison, mais c'était pas le jour », grommelle un jeune couple. Sur le toit, deux paquets de skis de fond : c'est autant de temps de perdu pour le randonneur en Forêt-Noire. Dans l'autre sens, une grosse Mercedes, plaque d'immatriculation allemande, passe sans s'arrêter. Le chauffeur a le visage fermé, il ignore les oranges des camionneurs.

Pas de privilèges : les motos attendent aussi leur tour, ce qui n'est pas du goût de tout le monde. En revanche, aucune chance pour les poids lourds étrangers qui stationnent sur une ligne file jusqu'à l'entrée de la ville. Les bistrons sont pleins. Il fait - 4° à Strasbourg.

JACQUES FORTIER.

## A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON La grève des fonctionnaires est différée

De notre envoyée spéciale

Saint-Pierre. - A Saint-Pierre-et-Miquelon, le comité de grève du secteur public regroupant autour de Forces ouvrières le syndicat national des agents des lycées et des collèges, le syndicat national des instituteurs, la CGT et la CFTC, a décidé, le samedi 18 février, de « différer » la grève illimitée décidée pour le 20 février quelques jours auparavant. Cet appel avait été lancé après l'échec, le 10 février, des discussions entre le gouvernement et les syndicats portant sur les négociations salariales spécifiques à la fonction publique du département de Saint-Pierre-et-Miquelon. M. Max Olatola, président du comité de grève et secrétaire de l'union départementale Forces ouvrière, a précisé, samedi, les positions du comité. Ce dernier « a pris acte de la réaffirmation formelle du gouvernement de prendre en compte la spécificité salariale des fonctionnaires de Saint-Pierre-et-Miquelon, tout en constatant le refus du gouvernement de négocier cette spécificité avant le 29 février, date de la négociation nationale dans la fonction publique ». Dès le 15 février, M. Albert Pen, député, apparenté socialiste, maire de Saint-Pierre et président du conseil général, alors en déplacement à Paris, avait, dans un télégramme envoyé à Saint-Pierre, annoncé le rendez-vous national du 29 février. Il affirmait avoir reçu « confirmation » du gouvernement qu'il y aurait un « plus salarial » pour les fonctionnaires de l'île, compensant le différentiel d'inflation avec la métropole (en 1983, de l'ordre de 9 points). Dans ces conditions, M. Pen estimait « plus sage » le report du mouvement initialement prévu pour le 20 février. A son retour dans l'île, le 17, lors du Journal télévisé de 20 heures, M. Pen a repris ses propres propos, soulignant les problèmes de baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires ainsi que l'aggravation des difficultés économiques dans l'ensemble de l'île.

D. R.

## LA JORDANIE ACCUSE LA LIBYE D'AVOIR INCENDIÉ SON AMBASSADE A TRIPOLI

Amman (AFP). - Les relations entre la Jordanie et la Libye, tendues depuis 1980, risquent de se détériorer considérablement à la suite des accusations portées par Amman contre le gouvernement de Tripoli d'avoir « attaqué et brûlé », samedi 18 janvier l'ambassade de Jordanie en Libye. On pense que la rencontre entre le roi Hussein et le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, prévue courant février à Amman, est à l'origine de ce coup de main.

L'agence de presse libyenne Jans a, pour sa part, affirmé que la police libyenne avait « tenté d'empêcher des milliers de manifestants palestiniens et arabes » d'approcher de l'ambassade de Jordanie, mais que ces derniers étaient parvenus à « brûler le drapeau jordanien ». Le ministre jordanien des affaires étrangères, dans un communiqué publié samedi soir, estime que la responsabilité officielle libyenne ne faisait aucun doute dans cet incident, « prémédité et exécuté par des agents du gouvernement libyen », et affirme que l'ambassade a entièrement brûlé.

En juillet 1983, les relations entre les deux pays s'étaient déjà gravement détériorées, à la suite du départ de l'ambassadeur de Libye en Jordanie, M. Aziz Omar Shennib, qui avait accusé le numéro un libyen, le colonel Kadhafi, d'avoir voulu faire assassiner le roi Hussein. Sept mois après sa défection, la Libye ne l'a toujours pas remplacé et se contente d'un chargé d'affaires dans la capitale jordanienne.

Le 21 novembre dernier, le roi Hussein avait lancé un appel pour une « action contre le terrorisme et l'effacement » contre Tripoli et Damas. Le souverain avait pris à partie la Libye, l'accusant de « ne jamais respecter ses engagements à l'égard de la cause palestinienne et de toute autre cause arabe ».

## Mgr DANIEL LABILLE NOMMÉ EVÊQUE DE SOISSONS

Jean-Paul II vient de nommer Mgr Daniel Labille évêque de Soissons (Aisne). Il succède à Mgr Gérard Baumwirth qui a démissionné à l'âge de soixante-cinq ans.

[Né le 15 octobre 1932 à Nonvion-sur-Meuse (Ardennes), Mgr Labille est ordonné prêtre en 1956. En 1980, après des études de philosophie à la Sorbonne, il enseigne un petit séminaire de Reims et en même temps est aumônier des guides et d'autres groupements de jeunes filles. Mgr Labille a fait toute sa carrière dans l'enseignement de l'anthropologie et de la théologie sacramentaire. Nommé évêque auxiliaire de Mgr Baumwirth, Mgr Labille est ordonné évêque le 17 septembre 1978. Il est membre des commissions épiscopales du monde ouvrier, de liturgie pastorale sacramentaire et d'œuvres-jeunes.]

## REMONTÉE DU DOLLAR : PRÈS DE 8,30 F

Continuant ses meilleures dispositions affichées à la veille du week-end, le dollar a repris sa progression lundi 20 février sur tous les grands places financières internationales.

A Paris, la devise américaine est remontée à un voisinage de 8,30 F (8,2950 F) contre 8,2765 F vendredi. Elle s'est traitée à 2,69 DM (contre 2,6847 DM) à Francfort et à 2,2020 FS (contre 2,1960 FS) à Zurich.

« Quand le chat n'est pas là, les souris dansent », assurent les cambistes. Tous les marchés financiers américains chahutaient en effet ce lundi pour la célébration de « Washington's Birthday ». Cette fête nationale a d'habitude plus favorisé une reprise des achats que les taux d'intérêt se sont tenus sur le marché de l'Eurodollar, revenant notamment de 10 1/8 % à 10 1/4 % sur le « 6 mois ». Tout en notant une recrudescence de la demande, notamment de l'Estime-Orient, qui pourrait « marquer un tournant dans l'évolution des cours de dollar », les spécialistes restent l'accent sur la relative faiblesse des affaires, ne se hasardant pas à faire le moindre pronostic.

Le raffermissement du dollar n'a pas eu pour effet de faire baisser le franc suisse, qui demeure à un niveau assez faible au sein du SME : 3,0825 F pour un deutschemark contre 3,0822 F.

L'or a progressé et, peu avant midi, se négociait dans la City de Londres entre 384 et 384,50 dollars l'once (contre 383,15 dollars vendredi soir).

## LÉGER SÉISME PRÈS DE MARSEILLE

Une légère secousse de magnitude 4 a ébranlé la région de Marseille, le 19 février, vers 22 h 15. L'épicentre serait situé à 20 kilomètres au nord-est de Marseille, c'est-à-dire près de Gardanne. Cette localisation est inhabituelle : à gisement de lignite en exploitation, en effet, près de Gardanne.

Quelle que soit la cause de la secousse, celle-ci a été ressentie à Aix-en-Provence, à La Ciotat, à Martigues, et les dégâts matériels qu'elle a provoqués sont très minimes : un relais de télévision légèrement endommagé près de Tréas (Bouches-du-Rhône) et cinq minutes de coupure d'électricité à Gardanne.

Le numéro du « Monde » daté 19-20 février 1984 a été tiré à 430 020 exemplaires

**NICOLL**

La tradition anglaise du vêtement

vous offre jusqu'au 25 février

COSTUME mesure industrielle 1990F

avec gilet 2250F

NECOLL, à Paris, 29 rue Tronchet, depuis 1820

## Sur le vif Pub

Ils sont forts dans la pub. Alors là, vraiment, champion ! A peine les grandes firmes automobiles ont-elles eu vent des encombrements monstres sur les routes des sports d'hiver pendant le week-end qu'elles ont commencé à matraquer sur tous les postes périphériques des messages destinés à vous inciter à acheter quoi ? Une bagnole précisément.

Vous êtes là, je vous prie d'expérience, au bord de la crise de nerfs, à moitié mort de faim, de froid et d'émerveillement, coiffé par des kilomètres de bouchon - audacieux captive s'il en fut - bliqué par des milliers de camions, accroché d'heure en heure à votre radio de bord, seul fier avec le monde extérieur, et de quel vous entretenez-on entre deux informations sur une situation complètement gelée, stagnante, invincible, on vous parle de voitures qui roulent, qui roulent vite, qui roulent longtemps, de superchampionnes défilant toute concurrence dans les virages en montagne.

Juste avant ou après le point sur l'état de la circulation, vous avez droit à des descriptions lyriques sur les performances de la Citroën ou de la Peugeot. On fait mieux, on vous annonce le reportage de l'envoyé spécial de la station à Guzma ou à Saint-Jean-de-Maurienne. « Vous n'avez rien à dire sur ce qui se passe ? » On vous dit que ça va bien, que ça va bien, que ça va bien.

CLAUDE SARRAUTE.

## MORT D'UN ALGERIEN APRES UNE AGRESSION RACISTE

Torcy (Oise), quatorze-quatre ans, victime le 11 février d'une agression à son domicile à Surville (Val-d'Oise), est mort dimanche 19 février des suites de ses blessures. La victime avait été violemment frappée par José Grivot, vingt-deux ans, qui, accompagné par des complices, s'était rendu au domicile de l'enfant. Les auteurs de la tentative de meurtre sont des jeunes gens de la commune de Montgermont, vingt-deux ans, séducteur.

José Grivot avait eu une aventure avec Catherine Montgermont et n'admettait pas qu'elle vive sous le même toit qu'un Algérien de vingt ans plus âgé qu'elle. Au cours de la bagarre qui éclata, l'Algérien avait été frappé à la tête à coups de crosse.

## BATELIER QUI PLEURE

En octobre 1982, Jean-François Batellier, artiste dessinateur, est interpellé par la police pour avoir exposé sans autorisation préfectorale ses œuvres sur le boulevard Saint-Michel. Poursuivi, il est condamné à une amende de 600 francs. Le 16 février dernier, la cour d'appel a confirmé ce jugement. Mais, entre-temps, l'artiste avait remué ciel et terre pour faire valoir ses droits.

Ironie du sort, au moment où il apprendrait la décision de la cour, le préfet de police - lui adressait, par l'intermédiaire de son avocat, un courrier libérant ses dessins. L'artiste, même si il avait été sommé de plier bagages. Le ministre de la culture avait attiré l'attention de la préfète de police sur l'importance qu'il attachait à la liberté pour les artistes de montrer leurs travaux dans la rue.

## DEUX MISES EN LIBERTÉ

La chambre d'accusation de Colmar a fait droit, vendredi 17 février, à la demande de mise en liberté de M. Martin Wolf, avocat au barreau de Nice, qui avait été placé en détention le 1<sup>er</sup> février, par M. Germain Sanguin, juge d'instruction à Mulhouse (le Monde daté 5-6 février).

De son côté, la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence a décidé la libération de Mari-Monique Impiccioli, l'explosif, le 8 mars 1983, d'une voiture piégée près de la grande synagogue de Marseille, rue Dragon. Mari-Monique avait été appréhendé à Paris le 9 mai 1983.

**Le Monde**

LA SANTÉ DANS LE TIERS-MONDE

N° SPÉCIAL - FÉVRIER 1984

16 PAGES - 10 F

PERIPÉT...  
diplomati...  
en Cor...  
Retourner...  
en Afrique...  
Le normalisation...  
des Etats-Unis...  
dialogue entre...  
L'Etat...  
ne peuvent que...  
cette évolution...  
telle à surmonter...  
débattre. Il réside...  
les conditions...  
qui bénéficie d'une...  
sation de la dette...  
région qu'elle domine...  
Qu'en ne laisse...  
instant, des chang...  
région dans le ré...  
ségrégation racia...  
africain, ce dépit...  
constitutions des...  
long terme, la situa...  
l'Afrique australe...  
telle, ne pourra pas...  
muer de l'exclusion...  
des masses noires...  
d'Asie.